This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

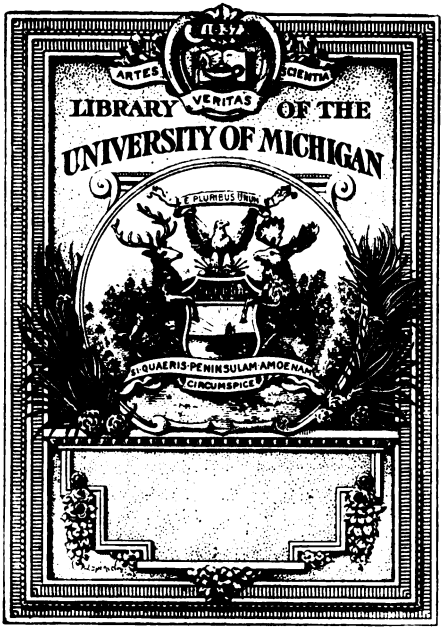
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

848
C485
F89

DE

LA SAGESSE.

TOME SECOND.

DE

LA SAGESSE.

TOME SECOND.

DE

LA SAGESSE,

TROIS LIVRES.

Par PIERRE CHARRON, Parisien, Chanoine Theologal & Chantre en l'Eglise Cathedrale de Condom.

NOUVELLE EDITION, conforme à celle de Bourdeaus, 1601.

TOME SECOND.

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT L'AÎNÉ.

A PARIS,

Chez BARROIS l'aîné, Libraire, quai des Augustins.

M. DCC. LXXXIX.

De l'eſtat, ſouveraineté, ſouverains.

CHAPITRE XLV.

APRÈS la puiſſance privée faut venir à la publique de l'eſtat. L'eſtat, c'eſt-à-dire la domination, ou bien l'ordre certain en commandant & obeiſſant, eſt l'appuy, le ciment, & l'ame des choſes humaines : c'eſt le lien de la ſocieté, qui ne pourroit autrement ſubſiſter ; c'eſt l'eſprit vital qui faict reſpirer tant de milliers d'hommes, & toute la nature des choſes. 1. Deſcription & neceſſité de l'eſtat.

Or nonobſtant que ce ſoit le ſouſtien de tout, ſi eſt-ce choſe mal aſſeurée, très difficile, ſubjecte à changemens, *arduum & ſubjectum fortunæ cuncta regendi onus*, qui decline & quelquefois tresbuche par des cauſes occultes & incognues, & tout en un coup du plus haut au plus bas, & non par degrez, comme il avoit demeuré long-temps à s'eſlever. Il eſt auſſi expoſé à la haine & des grands & des petits, dont il eſt aguetté, ſubject aux embuſches & dangers : ce qui advient auſſi ſouvent des 2. Naturel de l'eſtat. Tacit.

270709

mœurs mauvaiſes des ſouverains & du naturel de la ſouveraineté, que nous allons deſpeindre.

3. Deſcription de ſouveraineté.

Souveraineté eſt une puiſſance perpetuelle & abſolue, ſans reſtriction de temps ou de condition : elle conſiſte à pouvoir donner loy à tous en general, & à chaſcun en particulier, ſans le conſentement d'autruy, & n'en recevoir de perſonne ; &, comme dict un autre, à pouvoir deſroger au droict ordinaire. La ſouveraineté eſt dicte telle & abſolue, pource qu'elle n'eſt ſubjecte à aucunes loix humaines ny ſiennes propres : car il eſt contre nature à tous de ſe donner loy, & commander à ſoy-meſme en choſe qui deſpend de ſa volonté, *nulla obligatio conſiſtere poteſt, quæ à voluntate promittentis ſtatum capit ;* ny d'autruy, ſoit vivant ou de ſes predeceſſeurs, ou du pays. La puiſſance ſouveraine eſt comparée au feu, à la mer, à la beſte ſauvage ; elle eſt très mal aiſée à dompter & traicter, ne veuſt point eſtre deſdite ny heurtée, & l'eſtant eſt très dangereuſe. *Poteſtas res eſt quæ moveri docerique non vult, & caſtigationem ægrè fert.*

Ses marques & proprietez ſont, juger en dernier reſſort, ordonner de la paix & de la guerre, créer & deſtituer Magiſtrats & Officiers, donner graces & diſpenſes contre les loix, impoſer tributs, ordonner des monnoyes, recevoir les hommages, ambaſſades, ſermens; mais tout revient & eſt compris ſoubs la puiſſance abſolue de donner & faire la loy à ſon plaiſir : l'on en nomme encore d'autres legeres, comme le droict de la mer & du bris, confiſcation pour crime de leze Majeſté, puiſſance de changer la langue, tiltre de Majeſté. 4. Ses proprietez.

La grandeur & ſouveraineté eſt tant deſirée de tous, c'eſt pource que tout le bien qui y eſt paroiſt au dehors, & tout ſon mal eſt au dedans : auſſi que commander aux autres eſt choſe tant belle & divine, tant grande & difficile. Pour ces meſmes raiſons ſont eſtimez & reverez pour plus qu'hommes. Ceſte creance eſt utile pour extorquer des peuples le reſpect & obeiſſance, nourrice de paix & de repos. Mais enfin ce ſont hommes jettez & faicts au moule des autres, & aſſez ſouvent plus mal nez & mal partagez de nature que pluſieurs 5.

du commun : il ſemble que leurs actions, pource qu'elles ſont de grand poids & importance, ſoient auſſi produictes par cauſes poiſantes & importantes ; mais il n'en eſt rien, c'eſt par meſmes reſſorts que celles du commun. La meſme raiſon qui nous faict tanſer avec un voiſin, dreſſe entre les Princes une guerre ; celle qui faict fouetter un laquais, tombant en un Roy, faict ruiner une province. Ils veulent auſſi legerement que nous, mais ils peuvent plus que nous, pareils appetits agitent une mouche & un elephant. Au reſte, outre les paſſions, defauts, & conditions naturelles, qu'ils ont communes avec le moindre de ceux qui les adorent, ils ont encore des vices & des incommoditez que la grandeur & ſouveraineté leur apporte, dont ils leur ſont peculiers.

6. Mœurs des Souverains.

Les mœurs ordinaires des Grands ſont orgueil indomptable ; *durus & veri inſolens, ad recta flecti regius non vult tumor.* Violence trop licentieuſe ; *id eſſe regni maximum pignus putant, ſi quicquid aliis non licet ſolis licet : quod non poteſt vult poſſe qui nimium poteſt.* Leur mot favorit

Senec.

eſt : *quod libet, licet.* Soupçon, jalouſie ; *fuâpte naturâ, potentiæ anxii :* voire juſques à leurs enfans ; *ſuſpectus ſemper invi-ſuſque dominantibus quiſquis proximus deſtinatur, adeo ut diſpliceant etiam civilia filiorum ingenia :* d'où vient qu'ils ſont ſouvent en allarme & en crainte ; *ingenia regum prona ad formidinem.* Tacit.

7. Leurs miſeres & incommoditez.

Les advantages des Roys & Princes ſouverains par deſſus le peuple, qui ſemblent ſi grands & eſclatans, ſont en verité bien legers & quaſi imaginaires : mais ils ſont bien payés par des grands, vrays & ſolides deſadvantages & incommodités. Le nom & tiltre de ſouverain, la monſtre & le dehors eſt beau, plaiſant & ambitieux, mais la charge & le dedans eſt dur, difficile & bien eſpineux. Il y a de l'honneur, mais peu ou point de repos & de joye : c'eſt une publique & honorable ſervitude, une noble miſere, une riche captivité, *aureæ & fulgidæ compedes, clara miſeria.* Teſmoin ce qu'en ont dict & faict Auguſte, Marc Aurele, Pertinax, Diocletian, & la fin qu'ont faict preſque tous les douze premiers Ceſars, & tant d'autres après eux.

Mais pource que peu croient cecy, & ſe laiſſent decevoir à la belle mine, je veux plus particulierement cotter les incommodités & miſeres qui accompagnent les ſouverains.

8. 1. En leur charge. Premierement la difficulté grande de bien jouer leur roolle, & s'acquitter de leur charge; car que doibt-ce eſtre que de reigler tant de gens, puis qu'à reigler ſoy-meſme il y a tant de difficultez? Il eſt bien plus aiſé & plus plaiſant de ſuivre que de guider, n'avoir à tenir qu'une voye toute tracée que la tracer, à obeir qu'à commander, & reſpondre de ſoy ſeul que des autres encore: *ut ſatius multo jam ſit parere quietum, quàm regere imperio res velle.* Joinct qu'il ſemble requis que celuy qui commande ſoit meilleur que ceux à qui il commande, ce diſoit un grand commandeur, Cyrus. Ceſte difficulté ſe monſtre par la rareté, tant peu ſont tels qu'ils doivent eſtre. Veſpaſien a eſté ſeul, dict Tacite, de ſes predeceſſeurs qui s'eſt rendu meilleur: & ſelon le dire d'un ancien, tous les bons princes ſe pourroient bien graver en un anneau.

9. Secondement aux voluptez & plaiſirs

dont on penſe qu'ils ont bien meilleure part que les autres. Ils y ſont certes de pire condition que les privez ; car outre que ce luſtre de grandeur les incommode à la jouyſſance de leurs plaiſirs, à cauſe qu'ils ſont trop eſclairez, & trop en butte & en eſchec, ils ſont controollés & eſpiez juſques à leurs penſées que l'on veuſt deviner & juger. Encore la grande aiſance & facilité de faire ce qu'il leur plaiſt, tellement que tout ploye ſoubs eux, oſte le gouſt & l'aigre-douce poincte qui doibt eſtre aux plaiſirs, leſquels ne resjouyſſent que ceux qui les gouſtent & rarement & avec quelque difficulté : qui ne donne loiſir d'avoir ſoif ne ſçauroit avoir plaiſir à boire : la ſatieté eſt ennuyeuſe & faict mal au cœur : *pinguis amor nimiumque potens in tædia nobis vertitur : & ſtomacho dulcis ut eſca nocet.* Il n'eſt rien ſi empeſchant, ſi degouſté que l'abondance : voire ils ſont privez de toute vraye & vive action, qui ne peuſt eſtre ſans quelque difficulté & reſiſtance : ce n'eſt pas aller, vivre, agir à eux, c'eſt ſommeiller & comme inſenſiblement gliſſer.

2. Aux plaiſirs & actions de la vie.

10. 3. En leurs mariages.

Le troiſieſme chef de leurs incommoditez eſt au mariage : les mariages populaires ſont plus libres & volontaires, faicts avec plus d'affection, de franchiſe & de contentement. Une raiſon de cecy peuſt eſtre que les populaires trouvent plus de partis de leur ſorte à choiſir, les Roys & Princes qui ne ſont pas en foule, comme l'on ſçait, n'ont pas beaucoup à choiſir. Mais l'autre raiſon eſt meilleure, qui eſt que les peuples en leurs mariages ne regardent qu'à faire leurs affaires & s'accommoder ; les mariages des princes ſont ſouvent forcez par la neceſſité publique, ſont pieces grandes de l'eſtat & outils ſervans au bien & repos general du monde. Les grands & ſouverains ne ſe marient pas pour eux-meſmes, mais pour le bien de l'eſtat, duquel ils doibvent eſtre plus amoureux & jaloux que de leurs femmes & enfans. A cauſe de quoy il faut ſouvent qu'ils entendent à des mariages où n'y a amour ny plaiſir, & ſe font entre perſonnes qui ne ſe cognoiſſent & ne ſe virent jamais, & ne ſe portent aucune affection : voire tel grand prend une grande, que s'il eſtoit moindre,

il ne la voudroit pas; mais c'eſt pour ſervir au public, pour aſſeurer leurs eſtats & mettre en repos les peuples.

Le quatrieſme eſt qu'ils n'ont aucune vraye part aux eſſais que les hommes font les uns contre les autres par jalouſie d'honneur & de valeur, aux exercices de l'eſprit ou du corps, qui eſt une des plus plaiſantes choſes qui ſoit au commerce des hommes. Cela vient que tout le monde leur cede, tous l'eſpargnent & ayment mieux celer leur valeur & trahyr leur gloire, que d'heurter & offenſer celle de leur ſouverain, s'ils cognoiſſent qu'il aye affection à la victoire. C'eſt à la verité par force de reſpect les traiter deſdaigneuſement & injurieuſement, dont diſoit quelqu'un que les enfans des princes n'apprenoient rien à droict qu'à manier chevaux, pource qu'en tout autre exercice chaſcun fleſchit ſoubs eux & leur donne gagné : mais le cheval, qui n'eſt ny flatteur ny courtiſan, met auſſi bien par terre le prince que ſon eſcuyer. Pluſieurs grands ont refuſé des louanges & approbations offertes, diſans : Je les eſtimerois, accepterois & m'en reſ-

11. Eſſais d'honneur.

ſentirois, ſi elles partoient de gens libres qui oſaſſent dire le contraire, & me taxer advenant ſubject de le faire.

11. 5. Privation de voyager. Le cinquieſme eſt qu'ils ſont privez de la liberté d'aller & voyager par le monde, eſtant comme priſonniers en leurs pays, voire dans leurs palais meſmes, comme enveloppez de gens, de parleurs & regardans, & ce par-tout où ils ſont en toutes leurs actions, voire juſques à leur chaire percée, dont le Roy Alphonſe diſoit qu'en cela les aſnes eſtoient de meilleure condition que les Roys.

13. 6. De mutuelle & cordialle amitié. Le ſixieſme chef de leurs miſeres eſt qu'ils ſont privez de toute amitié & ſocieté mutuelle, qui eſt le plus doux & le plus parfaict fruict de la vie humaine, & ne peuſt eſtre qu'entre pareils ou preſque pareils. La diſparité ſi grande les met hors du commerce des hommes; tous ces ſervices, humilitez & bas offices, leur ſont rendus par ceux qui ne les peuvent refuſer, & ne viennent d'amitié mais de ſubjection, ou pour s'agrandir, ou par couſtume & contenance; teſmoin que les meſchans Roys ſont auſſi bien ſervis, reverez, que les bons,

les hays que les aymez ; l'on n'y cognoiſt rien, meſme appareil, meſme ceremonie : dont reſpondit l'Empereur Julien à ſes courtiſans qui le louoyent de ſa bonne juſtice : Je m'enorgueillerois par adventure de ces louanges ſi elles eſtoient dictes de gens qui oſaſſent m'accuſer, & vituperer mes actions contraires, quand elles y ſeroient.

14. 7. Ignorance des choſes & captivité.

Le ſeptieſme poinct de leurs miſeres pire peuſt-eſtre que tous & plus pernicieux au public, eſt qu'ils ne ſont pas libres aux choix des perſonnes, ny en la ſcience vraye des choſes. Il ne leur eſt permis de ſçavoir au vray l'eſtat des affaires, ny de cognoiſtre, & par ainſi n'y employer & appeler tels qu'ils voudroient bien, & ſeroit bien requis. Ils ſont enfermez & aſſiegez de certaines gens qui ſont ou de leur ſang propre, ou qui, pour la grandeur de leurs maiſons & offices, ou par preſcription, ſont ſi avant en authorité, force & maniement des affaires, qu'il n'eſt loyſible, ſans mettre tout à l'haſard, les meſcontenter, reculer, ou mettre en jalouſie. Or ces gens là qui couvrent & tien-

nent comme caché le prince, empeſchent que toute la verité des choſes ne luy apparoiſſe, & qu'autres meilleurs & plus utiles ne s'en approchent & ne ſoient cognus ce qu'ils ſont : c'eſt pitié de ne voir que par les yeux & n'entendre que par les oreilles d'autruy, comme ſont les princes. Et ce qui acheve de tous poincts ceſte miſere, c'eſt qu'ordinairement & comme par un deſtin les princes & grands ſont poſſedez par trois ſortes de gens, peſtes du genre humain, flatteurs, inventeurs d'impoſts, delateurs, leſquels, ſoubs beau & fauls pretexte de zele & amitié envers le prince, comme les deux premiers, ou de preud'hommie & reformation, comme les derniers, gaſtent & ruinent & le prince & l'eſtat.

15. La huictieſme miſere eſt qu'ils ſont moins libres & maiſtres de leurs volontez que tous autres ; car ils ſont forcez en leurs procedures par mille conſiderations & reſpects, dont il faut ſouvent qu'ils captivent leurs deſſeins, deſirs & volontez : *in maximâ fortunâ minima licentia.* Et cependant au lieu d'eſtre plaincts, ils ſont plus

rudement traitez & jugez que tous autres : car l'on veuſt deviner leurs deſſeins, penetrer dedans leurs cœurs & intentions, ce que ne pouvant, *abditos principis ſenſus & ſi quid occultius parat, exquirere, illicitum, anceps, nec ideo aſſequare*, & regardant les choſes par autre viſage, ou n'entendant aſſez aux affaires d'eſtat, requierent de leurs princes ce qui leur ſemble qu'ils doivent, blaſment leurs actions, ne veulent ſouffrir d'eux ce qui eſt neceſſaire, & leur font le procez bien rudement.

16. Fin miſerable.

Finalement il advient ſouvent qu'ils font une fin totalement miſerable, non ſeulement les tyrans & uſurpateurs, cela leur appartient, mais encore les vrais titulaires; teſmoins tant d'Empereurs Romains après Pompée le grand & Ceſar, & de nos jours Marie, Royne d'Eſcoſſe, paſſée par main de bourreau, & Henry troiſieſme aſſaſſiné, au milieu de quarante mille hommes armez, par un petit moyne, & mille tels exemples. Il ſemble que comme les orages & tempeſtes ſe piquent contre l'orgueil & hauteur de nos baſtimens, il y aye auſſi

des eſprits envieux des grandeurs de ça bas :

Uſque adeo res humanas vis abdita quædam
Obterit, & pulchros faſces ſævaſque ſecures
Proculcare, ac ludibrio ſibi habere videtur.

17. Concluſion de leurs miſeres.

Bref, la condition des ſouverains eſt dure & dangereuſe : leur vie pour eſtre innocente eſt infiniment laborieuſe ; ſi elle eſt meſchante ils ſont à la hayne & meſdiſance du monde ; & en tous les deux cas ils ſont expoſez à mille dangers ; car plus grand eſt le ſeigneur, & moins ſe peuſt-il fier, & plus luy faut-il ſe fier : voylà pourquoy c'eſt choſe comme annexée à la ſouveraineté d'eſtre trahye.

De leur debvoir au Liv. 3, chap. 16.

Magiſtrats.

CHAPITRE XLVI.

1. Diſtinction.

Il y a grande diſtinction & divers degrez de magiſtrats tant en honneur qu'en puiſſance, qui ſont les deux choſes conſiderables pour les diſtinguer, & qui n'ont rien de commun enſemble : & ſouvent

ceux qui ſont les plus honorez ont moins de puiſſance, comme Conſeillers du privé conſeil, Secretaires d'eſtat. Aucuns n'ont que l'un des deux : autres tous les deux ; & de tous divers degrez, mais ſont proprement dicts Magiſtrats qui ont tous les deux.

Les magiſtrats, qui ſont mitoyens entre le ſouverain & les particuliers, en la preſence de leur ſouverain n'ont point puiſſance de commander. Comme les fleuves perdent leur nom & puiſſance à l'emboucheure de la mer, & les aſtres en la preſence du ſoleil, ainſi toute la puiſſance des magiſtrats eſt tenue en ſouffrance en la preſence du ſouverain : comme auſſi la puiſſance des magiſtrats inferieurs & ſubalternes en la preſence des ſuperieurs. Entre egaux il n'y a point de puiſſance ou de ſuperiorité, mais les uns peuvent empeſcher les autres par oppoſition & prevention. 2.

Tous magiſtrats jugent, condamnent & commandent ou ſelon la loy, & lors leur ſentence n'eſt qu'execution de la loy, ou ſelon l'equité, & tel jugement s'appelle le debvoir du magiſtrat. 3.

4. Les magiſtrats ne peuvent changer ny corriger leurs jugements, ſi le ſouverain ne leur permet, ſur peine de fauls : ils peuvent bien revoquer leurs mandemens ou les ſoutenir, mais ils ne peuvent revoquer ce qu'ils ont jugé & prononcé avec cognoiſſance de cauſe.

Du debvoir des magiſtrats, voyez Liv. 3.

Legiſlateurs, Preſcheurs, Inſtructeurs.

CHAPITRE XLVII.

C'EST une des vanitez de l'homme de preſcrire des loix & des reigles qui excedent l'uſage & la forme humaine : c'eſt la couſtume des preſcheurs & legiſlateurs de propoſer des images de vie, que ny le propoſant, ny les auditeurs, n'ont eſperance aucune, ny bien ſouvent, qui plus eſt, la volonté de ſuyvre. L'homme s'oblige à eſtre neceſſairement en faute, & ſe taille à ſon eſcient de la beſongne plus qu'il ne ſçauroit faire : il n'y a ſi homme de bien, que s'il eſt examiné ſelon les loix & debvoirs en ſes actions & penſées, qui ne ſoit coupable de mort cent fois. La ſa-

geſſe humaine n'arrive jamais au debvoir qu'elle-meſme ſe preſcript : outre l'injuſtice qui eſt en cecy, c'eſt expoſer en moquerie & riſée toutes choſes : il faudroit qu'il y euſt plus de proportion entre le commandement & l'obeiſſance, le debvoir & le pouvoir. Et ces faiſeurs de reigles ſont les premiers moqueurs; car ils ne font rien, & ſouvent tout au rebours de ce qu'ils conſeillent, les preſcheurs, legiſlateurs, juges, medecins : le monde vit ainſi ; l'on inſtruict & l'on enjoinct de ſuyvre les reigles & preceptes, & les hommes en tiennent un autre, non par deſreiglement de vie & mœurs ſeulement, mais ſouvent par opinion & par jugement contraire. Autre choſe eſt de parler en chaire & en chambre, donner leçon au peuple & la donner à ſoy-meſme ; ce qui eſt bon & de miſe à ſoy, ſeroit ſcandaleux & abominable au commun. Mais Seneque reſpond à cela. *Quoties parum fiducia eſt in his in quibus imperas, amplius exigendum eſt quam ſatis eſt, ut præſtetur quantum ſatis eſt : in hoc omnis hyperbole excedit, ut ad verum mendacio veniatur.*

Peuple ou vulgaire.

CHAPITRE XLVIII.

1. LE peuple (nous entendons icy le vulgaire, la tourbe & lie populaire, gens ſoubs quelque couvert que ce ſoit, de baſſe, ſervile & mechanique condition) eſt une beſte eſtrange à pluſieurs teſtes, & qui ne ſe peuſt bien deſcrire en peu de mots, inconſtant & variable, ſans arreſt non plus que les vagues de la mer ; il s'eſmeut, il s'accoyſe, il approuve & reprouve en un inſtant meſme choſe ; il n'y a rien plus aiſé que le pouſſer en telle paſſion que l'on veuſt ; il n'ayme la guerre pour ſa fin, ny la paix pour le repos, ſinon entant que de l'un à l'autre il y a touſiours du changement : la confuſion luy faict deſirer l'ordre, & quand il y eſt, luy deſplaiſt. Il court touſiours d'un contraire à l'autre, de tous les temps le ſeul futur le repaiſt : *hi vulgi mores, odiſſe præſentia, ventura cupere, præterita celebrare.*

2. Leger à croire, recueillir & ramaſſer toutes nouvelles, ſur-tout les faſcheuſes, tenant

tous rapports pour veritables & asseurez : avec un sifflet ou sonnette de nouveauté, l'on l'assemble comme les mouches au son du bassin.

Sans jugement, raison, discretion : son jugement & sa sageſſe trois dez & l'adventure, il juge bruſquement & à l'estourdie de toutes choſes, & tout par opinion, ou par coustume, ou par plus grand nombre, allant à la file comme les moutons qui courent après ceux qui vont devant, & non par raison & verité. *Plebi non judicium, non veritas : ex opinione multa, ex veritate pauca indicat.* 3. Tacit. Cic.

Envieux & malicieux, ennemy des gens de bien, contempteur de vertu, regardant de mauvais œil le bonheur d'autruy, favoriſant au plus foible & au plus meſchant, & voulant mal aux gens d'honneur, ſans ſçavoir pourquoy, ſinon pource que ſont gens d'honneur, & que l'on en parle fort & en bien. 4.

Peu loyal & veritable, amplifiant le bruict, encheriſſant ſur la verité, & faiſant touſiours les choſes plus grandes qu'elles ne ſont, ſans foy ny tenue. La foy d'un 5.

peuple, & la penſée d'un enfant, ſont de meſme durée, qui change non ſeulement ſelon que les intereſts changent, mais auſſi ſelon la difference des bruicts que chaſque heure du jour peuſt apporter.

6. Mutin, ne demandant que nouveauté & remuement, ſeditieux, ennemy de paix & Saluſt. de repos : *ingenio mobili, ſeditioſum, diſcordioſum, cupidum rerum novarum, quieti & otio adverſum*, ſur-tout quand il rencontre un chef : car lors ne plus ne moins que la mer, bonace de nature, ronfle, eſcume & faict rage agitée de la fureur des vents ; ainſi le peuple s'enfle, ſe hauſſe & ſe rend indomptable : oſtez luy les chefs, le voylà abattu, effarouché, & demeure Tacit. tout planté d'effroy, *ſine rectore præceps, pavidus, ſocors : nil auſura plebs principibus amotis.*

7. Souſtient & favoriſe les brouillons & remueurs de meſnage, il eſtime modeſtie, poltronnerie, prudence, lourdiſe : au contraire il donne à l'impetuoſité bouillante le nom de valeur & de force : prefere ceux qui ont la teſte chaude & les mains fretillantes, à ceux qui ont le ſens raſſis, qui

poiſent les affaires, les venteurs & babillards aux ſimples & retenus.

Ne ſe ſoucie du public ny de l'honneſte, mais ſeulement du particulier, & ſe picque ſordidement pour le profit: *privata cuique ſtimulatio, vile decus publicum.* 8. Tacit.

Touſiours gronde & murmure contre l'eſtat, tout bouffi de meſdiſance & propos inſolens contre ceux qui gouvernent & commandent. Les petits & poures n'ont autre plaiſir que de meſdire des grands & des riches, non avec raiſon, mais par envie, ne ſont jamais contens de leurs gouverneurs & de l'eſtat preſent. 9.

Mais il n'a que le bec, langues qui ne ceſſent, eſprits qui ne bougent, monſtre duquel toutes les parties ne ſont que langues, qui de tout parle & rien ne ſçait, qui tout regarde & rien ne voit, qui rit de tout & de tout pleure, preſt à ſe mutiner & rebeller & non à combattre; ſon propre eſt d'eſſayer pluſtoſt à ſecouer le joug qu'à bien garder ſa liberté: *procacia plebis ingenia, impigra lingua, ignavi animi.* 10. Tacit. Saluſt.

Ne ſçachant jamais tenir meſure, ny 11.

garder une mediocrité honneſte ; ou très baſſement & vilement il ſert d'eſclave, ou ſans meſure eſt inſolent & tyranniquement il domine ; il ne peuſt ſouffrir le mords doux & temperé, ny jouir d'une liberté reiglée, court touſiours aux extremitez, trop ſe fiant ou meſfiant, trop d'eſpoir ou de crainte. Ils vous feront peur ſi vous ne leur en faictes : quand ils ſont effrayez vous les baffouez & leur ſautez à deux pieds ſur le ventre ; audacieux & ſuperbes ſi on ne leur monſtre le baſton, dont eſt le proverbe : oings-le il te poindra ; poinds-le il t'oindra : *nil in vulgo modicum ; terrere ni paveant ; ubi pertimuerint, impune contemni. Audacia turbidum, niſi vim metuat : aut ſervit humiliter, aut ſuperbe dominatur ; libertatem, qua media, nec ſpernere nec habere.*

Tacit.

Livius.

12. Très ingrat envers ſes bienfacteurs. La recompenſe de tous ceux qui ont bien merité du public a touſiours eſté un banniſſement, une calomnie, une conſpiration, la mort. Les hiſtoires ſont celebres de Moyſe & tous les Prophetes, de Socrates, Ariſtides, Phocion, Lycurgus, Demoſ-

thene, Themiſtocles : & la verité a dict qu'il n'en eſchappoit pas un de ceux qui procuroyent le bien & le ſalut du peuple : & au contraire il cherit ceux qui l'oppriment, il craint tout, admire tout. Math.

Bref le vulgaire eſt une beſte ſauvage, tout ce qu'il penſe n'eſt que vanité, tout ce qu'il dict eſt fauls & erroné, ce qu'il reprouve eſt bon, ce qu'il approuve eſt mauvais, ce qu'il loue eſt infame, ce qu'il faict & entreprend n'eſt que folie. *Non tam bene cum rebus humanis geritur ut meliora pluribus placeant : argumentum peſſimi turba eſt.* La tourbe populaire eſt mere d'ignorance, injuſtice, inconſtance, idolatre de vanité, à laquelle vouloir plaire ce n'eſt jamais faict : c'eſt ſon mot, *vox populi vox Dei*, mais il faut dire *vox populi vox ſtultorum.* Or le commencement de ſageſſe eſt ſe garder net, & ne ſe laiſſer emporter aux opinions populaires. Cecy eſt pour le ſecond Livre, que nous approchons. 13. Senec. Lib. 2. cap. 1.

Quatrieſme diſtinction & difference des hommes tirée de leurs diverſes profeſſions & conditions de vie.

PREFACE.

VOYCI une autre difference des hommes tirée de la diverſité de leurs profeſſions, conditions, & genres de vie : les uns ſuivent la vie civile & ſociale, les autres la fuyent pour ſe ſauver en la ſolitude ; les uns ayment les armes, les autres les hayſſent ; les uns vivent en commun, les autres en la proprieté ; les uns ſe plaiſent d'eſtre en charge & meiner vie publique, les autres ſe cachent & demourent privez ; les uns ſont courtiſans & du tout à autruy, les autres ne courtiſent qu'eux-meſmes ; les uns ſe tiennent ès villes, les autres aux champs aymans la vie ruſtique. Qui faict mieux, & quelle vie eſt à preferer, il eſt difficile à dire ſimplement, & peuſt-eſtre impertinent ; toutes ont leurs advantages & deſadvantages, leurs biens & leurs maux ; ce qui eſt plus à voir & conſiderer en cecy, comme ſera dict, c'eſt que chaſcun ſçache bien choiſir ſelon ſon naturel, pour

& plus facilement & plus heureuſement s'y comporter. Mais nous dirons un petit mot de chaſcune en les comparant enſemble : mais ce ſera après avoir parlé de la vie commune à tous, qui a trois degrez.

Diſtinction & comparaiſon des trois ſortes de degrez de vie.

CHAPITRE XLIX.

Il y a trois ſortes de vie, comme trois degrez : l'une privée d'un chaſcun au dedans & en ſa poictrine, où tout eſt caché, tout eſt loiſible : la ſeconde en la maiſon & famille, en ſes actions privées & ordinaires, où n'y a point d'eſtude ny d'artifice, deſquelles nous n'avons à rendre compte : la tierce eſt publique aux yeux du monde. Or tenir l'ordre & reigle en ce premier eſtage bas & obſcur, eſt bien plus difficile & plus rare qu'aux deux autres, & au ſecond qu'au tiers : la raiſon eſt qu'où il n'y a point de juge, de controolleur, de regardant, & où nous n'imaginons point de peine ou recompenſe, nous nous portons bien plus laſchement & nonchalamment, comme aux vies

privées, où la conſcience & la raiſon ſeule nous guide, qu'aux publiques où nous ſommes en eſchec & en butte aux yeux & jugemens de tous, où la gloire, la crainte du reproche, de mauvaiſe reputation, ou quelqu'autre paſſion nous meine, (or la paſſion nous commande bien plus vivement que la raiſon) dont nous nous tenons preſts & ſur nos gardes; d'où il advient que pluſieurs ſont eſtimez & tenus ſaincts, grands, & admirables en public, qu'en leur privé il n'y a rien de louable. Ce qui ſe faict en public eſt une farce, une feincte; en privé & en ſecret c'eſt la vérité: & qui voudroit bien juger de quelqu'un, il le faudroit voir à ſon à tous les jours, en ſon ordinaire & naturel, le reſte eſt tout contrefaict: *univerſus mundus exercet hiſtrioniam*, dont diſoit un ſage que celuy eſt excellent, qui eſt tel au dedans & par ſoy-meſme, qu'il eſt au dehors par la crainte des loix, & du dire du monde. Les actions publiques ſont eſclatantes, auſquelles l'on eſt attentif quand l'on les faict, comme les exploits de guerre, opiner en un conſeil, regir un peuple, conduire une ambaſſade: les privées & domeſtiques ſont ſombres, mor-

nes, tanſer, rire, vendre, payer, converſer avec les ſiens, l'on ne les conſidere pas, l'on les faict ſans y penſer : les ſecretes & internes encore plus, aymer, hayr, deſirer.

Et puis il y a icy encore une autre conſi- 2.
deration, c'eſt qu'il ſe faict par l'hypocriſie naturelle des hommes, que l'on faict plus de cas & eſt l'on plus ſcrupuleux aux actions externes, qui ſont en monſtre, mais qui ſont libres, peu importantes & quaſi toutes en contenances & ceremonies, dont elles ſont de peu de couſt, & auſſi de peu d'effect ; qu'aux externes, ſecrettes & de nulle monſtre, mais bien requiſes & neceſſaires, dont elles ſont fort difficiles. D'icelles deſpend la reformation de l'ame, la moderation des paſſions, le reiglement de la vie : voire par l'acquit de ces externes l'on vient à une nonchalance des internes.

Or de ces trois vies, interne, domeſti- 3.
que, publique, qui n'en a qu'une à meiner, comme les hermites, a bien meilleur marché de conduire & ordonner ſa vie, que celuy qui en a deux ; & celuy qui n'en a que deux eſt de plus aiſée condition, que celuy qui a toutes les trois.

Comparaiſon de la vie civile ou ſocialt avec la ſolitaire.

CHAPITRE L.

Compa-raiſon de ces deux vies.

CEUX qui eſtiment & recommandent tant la vie ſolitaire & retirée, comme un grand ſejour & ſeure retraicte du tabut & brouillis du monde, & moyen propre pour ſe garder & maintenir net & quitte de pluſieurs vices, d'autant que la pire part eſt la plus grande, de mille n'en eſt pas un bon, le nombre de fols eſt infiny, la contagion eſt très dangereuſe en la preſſe, ſemblent avoir raiſon juſques-là : car la compagnie mauvaiſe eſt choſe très dangereuſe; à quoy penſent bien ceux qui vont ſur mer, qu'aucun n'entre en leur vaiſſeau qui ſoit blaſphemateur, diſſolu, meſchant: un ſeul Jonas à qui Dieu eſtoit courroucé, penſa tout perdre : Bias plaiſamment à ceux du vaiſſeau, qui au grand danger crioyent, appellant le ſecours des Dieux, Taiſez-vous, qu'ils ne ſentent que vous eſtes icy avec moy ; Alburqueque, Viceroy des Indes pour Emanuel Roy de Portugal, en un

extreme peril ſur mer print ſur ſes eſpaules quelque jeune garçon, afin que ſon innocence luy ſerviſt de garand & de faveur envers Dieu. Mais de la penſer meilleure, plus excellente, & parfaicte, plus propre à l'exercice de vertu, plus difficile, aſpre, laborieuſe & penible, comme ils veulent faire croire, ſe trompent bien lourdement: car au contraire, c'eſt une grande deſcharge & aiſance de vie, & n'eſt qu'une bien mediocre profeſſion, voire un ſimple apprentiſſage & diſpoſition à la vertu. Ce n'eſt pas entrer en affaires, aux peines & difficultez, mais c'eſt les fuir, s'en cacher, practiquer le conſeil d'Epicure (cache ta vie): c'eſt ſe tapir & recourir à la mort pour fuir à bien vivre. Celuy qui vit civilement ayant femme, enfans, ſerviteurs, voiſins, amis, biens, affaires, & tant de parties diverſes, auſquelles faut qu'il ſatisfaſſe & reſponde reiglement & loyalement, a bien ſans comparaiſon plus de beſongne que le moyne qui n'a affaire qu'à ſoy: la multitude, l'abondance eſt bien plus affaireuſe que la ſolitude, la diſette. En l'abſtinence il n'y a qu'une choſe, en la

conduite & en l'uſage de pluſieurs choſes diverſes, y a pluſieurs conſiderations & divers devoirs : il eſt bien plus facile de ſe paſſer des biens, honneurs, dignitez, charges, que s'y bien gouverner & bien s'en acquiter. Il eſt bien plus aiſé du tout ſe paſſer de femme, que bien deuement & de tout poinct vivre & ſe maintenir avec ſa femme, enfans, & tout le reſte qui en deſpend; ainſi le cœlibat eſt plus facile que le mariage.

2. De penſer auſſi que la ſolitude ſoit un aſyle & port aſſeuré contre tous vices, tentations & deſtourbiers, c'eſt ſe tromper, il n'eſt pas vray en tous ſens. Contre les vices du monde, le bruict de la preſſe, les occaſions qui viennent de dehors, cela eſt bon; mais la ſolitude a ſes affaires & ſes difficultez internes & ſpirituelles : *Ivit in deſertum ut tentaretur a diabolo*. Aux jeunes hommes imprudens & mal adviſez, la ſolitude eſt un dangereux baſton, & eſt à craindre que s'entretenans tous ſeuls ils entretiennent de meſchantes gens, comme diſoit Cratès à un jeune homme qui ſe promenoit tout ſeul à l'eſcart. C'eſt là que les

fois machinent de mauvais deſſeins, ourdiſſent des malencontres, aiguiſent & affilent leurs paſſions & meſchans deſirs. Il faut eſtre ſage, bien fort & aſſeuré pour eſtre laiſſé entre ſes mains : ſouvent l'on ne ſçauroit eſtre en plus dangereuſes mains que les ſiennes : *guarda me, Dios, de mi*, dict excellemment le proverbe eſpagnol : *nemo eſt ex imprudentibus qui ſibi relinqui debeat ; ſolitudo omnia mala perſuadet.* Mais pour quelque conſideration privée ou particuliere encore que bonne en ſoy (car ſouvent c'eſt laſcheté, foibleſſe d'eſprit, deſpit ou autre paſſion) s'enfuir & ſe cacher ayant moyen de profiter à autruy, & ſecourir au public, c'eſt eſtre deſerteur, enſevelir le talent, cacher la lumiere, faute ſubjecte à la rigueur du jugement.

Comparaiſon de la vie menée en commun, & menée en proprieté.

CHAPITRE LI.

AUCUNS ont penſé que la vie menée en commun, en laquelle il n'y a point de mien & tien, mais où toutes choſes ſont en com-

munauté, tend plus à perfection & tient plus de charité & concorde. Mais ceſte opinion ne peuſt eſtre en tous ſens vraye, comme auſſi la practique le monſtre bien : car non ſeulement il n'y a point d'affection cordiale à ce qui eſt commun à tous, &, comme dict le proverbe, l'aſne du commun eſt touſiours mal baſté ; mais encore la communauté tire après ſoy touſiours des querelles, des murmures & des haines, comme il s'eſt veu touſiours, voire dedans l'Egliſe primitive. La nature d'amour eſt telle que des gros fleuves, qui portent les grandes charges, s'ils ſont diviſez n'en portent point ; auſſi eſtant diviſée à toutes perſonnes & toutes choſes, pert ſa force & vigueur. Mais il y a degrez de communauté : vivre, c'eſt-à-dire manger & boire enſemble eſt très bon, comme il eſtoit aux meilleures & plus anciennes republiques de Lacedemone & de Crete ; car outre que la modeſtie & diſcipline eſt mieux retenue, il y a une très utile communication : mais penſer avoir tout commun comme vouloit Platon un coup, car après il ſe r'adviſa, c'eſt pervertir tout.

Luc. 22. actor. 6.

Comparaiſon de la vie ruſtique, & des villes.

CHAPITRE LII.

CESTE comparaiſon n'eſt fort mal aiſée à faire à l'amateur de ſageſſe, car tous les biens & advantages ſont preſque d'un coſté, ſpirituels & corporels, liberté, ſageſſe, innocence, ſanté, plaiſir. Aux champs l'eſprit eſt bien plus libre & à ſoy : ès villes les perſonnes, les affaires ſiennes & d'autruy, les querelles, viſites, devis, entretiens, combien deſrobent-ils de temps ! *Amici fures temporis.* Combien de troubles apportent-ils, de deſtournemens, de desbauches ! les villes ſont priſons meſmes aux eſprits comme les cages aux oyſeaux & aux beſtes. Ce feu celeſte qui eſt en nous ne veuſt point eſtre enfermé, il aime l'air, les champs ; dont Columelle dict que la vie champeſtre eſt parente de la ſageſſe, *conſanguinea*, laquelle ne peuſt eſtre ſans les belles & libres penſées & meditations. Or eſt-il difficile de les avoir & nourrir parmy le tracas & tabut des villes. Puis la vie ruſtique eſt bien plus nette, innocente & ſim-

Preference de la vie ruſtique.

ple; ès villes les vices ſont en foule & ne ſe ſentent point, ils paſſent & ſe fourrent par tout peſle meſle; l'uſage, le regard, le rencontre ſi frequent & contagieux en eſt cauſe. Pour le plaiſir & ſanté, tout le ciel eſtendu apparoiſt; le ſoleil, l'air, les eaues, & tous les elemens ſont libres, expoſez & ouverts de toutes parts, nous ſoubſrient: la terre ſe monſtre tout à deſcouvert, ſes fruicts ſont devant nos yeux: tout cela n'eſt point ès villes, en la preſſe des maiſons, tellement que vivre aux villes c'eſt eſtre au monde bani & forclos du monde. D'advantage la vie champeſtre eſt toute en exercice, en action qui aiguiſe l'appetit, entretient la ſanté, endurciſt & fortifie le corps. Ce qui eſt à la recommandation des villes, eſt l'utilité, ou privée, c'eſt la part des marchands & artiſans: ou publique, au maniement de laquelle ſont appellez peu de gens, & anciennement on les tiroit de la vie ruſtique, & y retournoient ayans achevé leur charge.

De la profeſſion militaire.

CHAPITRE LIII.

L'OCCUPATION & profeſſion militaire eſt noble en ſa cauſe; car il n'y a utilité plus juſte ny plus univerſelle que la protection du repos & grandeur de ſon pays. Noble en ſon execution, car la vaillance eſt la plus forte, plus genereuſe, & plus heroïque de toutes les vertus; honorable, car des actions humaines la plus grande & pompeuſe eſt la guerriere, & à qui tous honneurs ſont decernez; plaiſante, la compagnie de tant d'hommes nobles, jeunes, actifs, la veue ordinaire de tant d'accidens & ſpectacles, liberté & converſation ſans art, une façon de vie maſle, ſans ceremonie, la varieté de tant d'actions diverſes, ceſte courageuſe harmonie de la muſique guerriere, qui nous entretient & nous eſchauffe & les oreilles & l'ame, ces mouvemens guerriers qui nous raviſſent de leur horreur & eſpouventement, ceſte tempeſte de ſons & de cris, ceſte effroyable ordonnance de tant

1. Sa recommandation.

de milliers d'hommes, avec tant de fureur, d'ardeur & de courage.

2. Son accuſation.

Mais au contraire l'on peuſt dire que l'art & l'experience de nous entredesfaire, entretuer, de ruiner & perdre noſtre propre eſperance, ſemble deſnaturé, venir d'alienation de ſens, c'eſt un grand teſmoignage de noſtre foibleſſe & imperfection, & ne ſe trouve point aux beſtes, où demeure beaucoup plus entiere l'image de la nature. Quelle folie, quelle rage, faire tant d'agitations, mettre en peine tant de gens, courir tant de dangers & haſards par mer & par terre, pour choſe ſi incertaine & douteuſe comme eſt l'iſſue de la guerre, courir avec telle faim & telle aſpreté après la mort, qui ſe trouve par tout; & ſans eſperance de ſepulture, aller tuer ceux que l'on ne hait pas, que l'on ne vit jamais!

Mais d'où vient ceſte grande fureur & ardeur, car l'on ne t'a faict aucune offence? Quelle freneſie de s'expoſer à perdre ſes membres, & recevoir des playes, leſquelles ne font point mourir, mais rendent la vie ſubjecte au fer & au feu, plus douloureuſe & penible mille fois que la mort; ſe ſacri-

fier & ſe perdre pour tel que tu n'as jamais veu, qui ne ſe ſoucie ny ne penſa jamais à toy, mais veuſt monter ſur ton corps mort ou eſtropié pour eſtre plus haut & voir de plus loing!

Cinquieſme & derniere diſtinction & difference des hommes, tirée des faveurs & desfaveurs de la nature & de la fortune.

PREFACE.

CESTE derniere diſtinction & difference eſt toute apparente & notoire, & qui a pluſieurs membres & conſiderations, mais qui reviennent à deux chefs, que l'on peuſt appeller avec le vulgaire bonheur & malheur, grandeur & petiteſſe. Au bonheur & grandeur appartiennent ſanté, beauté, & les autres biens de corps, liberté, nobleſſe, honneur, dignité, ſcience, richeſſes, credit, amis : au malheur & petiteſſe appartiennent tous les contraires, qui ſont privations de tous ces biens-là. De ces choſes vient une très grande diverſité, car l'on eſt heureux en l'une de ces choſes, ou en deux,

ou en trois, & non es autres, & ce plus ou moins, par une infinité de degrez : peu ou point y en a d'heureux ou malheureux en tous. Qui a la pluſpart de ces biens, & ſpecialement trois, nobleſſe, dignité ou authorité, & richeſſes, eſt eſtimé grand ; qui n'a aucun de ces trois, eſt eſtimé des petits. Mais pluſieurs n'ont qu'un ou deux, & ſont moyens entre les grands & petits. Nous faut parler de chaſcun un peu.

Ch. 11. Chap. 6. De la ſanté, beauté & autres biens naturels du corps, a eſté dict cy-deſſus : auſſi de leurs contraires, maladie, douleur.

De la liberté & du ſervage.

CHAPITRE LIV.

LA liberté eſt eſtimée d'aucuns un ſouverain bien, & le ſervage un mal extreme, tellement que pluſieurs ont plus aimé mourir & cruellement, que devenir eſclaves, voire que tomber en danger de voir la liberté publique ou la leur intereſſée. Il y peuſt avoir en cecy du trop comme en toutes autres choſes. Il y a double liberté : la vraye de l'eſprit eſt en la main d'un chaſcun

& ne peuſt eſtre ravie ny endommagée par autruy, ny par la fortune meſme : au rebours le ſervage de l'eſprit eſt le plus miſerable de tous : ſervir à ſes cupiditez, ſe laiſſer gourmander à ſes paſſions, mener aux opinions, ô la piteuſe captivité ! La liberté corporelle eſt un bien fort à eſtimer, mais ſubject à la fortune : & n'eſt juſte ny raiſonnable (s'il n'y eſt joincte quelqu'autre circonſtance) de la preferer à la vie, comme les anciens, qui choiſiſſoient & ſe donnoient pluſtoſt la mort que de la perdre ; & eſtoit reputé à grande vertu, eſtimant la ſervitude un très grand mal : *ſervitus obedientia eſt fracti animi & abjecti, arbitrio carentis ſuo.* De très grands & très ſages ont ſervi, Regulus, Valerianus, Platon, Diogenes, & à de très meſchans & iniques : & n'ont pour cela empiré leur propre condition, demeurans en effect & au vrai plus libres que leurs maiſtres.

Nobleſſe.

CHAPITRE LV.

1. NOBLESSE eſt une qualité par tout non commune, mais honorable, introduicte avec grande raiſon & utilité publique.

2. Deſcription de nobleſſe. Elle eſt diverſe, diverſement prinſe & entendue ſelon les nations & les jugemens, l'on en donne pluſieurs eſpeces; ſelon la plus generale & commune opinion & uſage, c'eſt une qualité de race. Ariſtote dict que c'eſt antiquité de race & de richeſſes. Plutarque l'appelle vertu de race, ἀρετὴ γένους, entendant une certaine qualité & habitude continuée en la race. Quelle eſt ceſte qualité ou vertu, tous n'en ſont du tout d'accord, ſauf en ce qu'elle ſoit utile au public: car à aucuns & la pluſpart c'eſt la militaire, aux autres c'eſt encore la politique, la literaire des ſçavans, la palatine des officiers du prince: mais la militaire a l'advantage; car outre le ſervice qu'elle rend au public comme les autres, elle eſt penible, laborieuſe, dangereuſe, dont elle en eſt plus digne & recommandable: auſſi

a-elle emporté chez nous, comme par preciput, le titre honorable de vaillance. Il faut donc ſelon ceſte opinion y avoir deux choſes en la vraie & parfaicte nobleſſe : profeſſion de ceſte vertu & qualité utile au public, qui eſt comme la forme, & la race comme le ſubject & la matiere, c'eſt-à-dire continuation longue de ceſte qualité par pluſieurs degrez & races, & par tems immemorial, dont ils ſont appellez à noſtre jargon, gentils, c'eſt-à-dire de race, maiſon, famille, portant de long-tems meſme nom, & faiſant meſme profeſſion. Parquoy celuy eſt vraiement & entierement noble, lequel faict profeſſion ſinguliere de vertu publique, ſervant bien ſon prince & ſa patrie, eſtant ſorty de parens & anceſtres qui ont faict le meſme.

Il y en a qui ſeparent ces deux, & penſent que l'un d'eux ſeul ſuffiſe à la nobleſſe, ſçavoir la vertu & qualité ſeule, ſans conſideration aucune de race & des anceſtres : c'eſt une nobleſſe perſonnelle & acquiſe, & ſi on la prend à la rigueur, elle eſt rude ; qu'un ſorty de la maiſon d'un boucher & vigneron ſoit tenu pour noble, quelque 3. Diſtinction.

ſervice qu'il puiſſe faire au public. Toutesfois ceſte opinion a lieu en pluſieurs nations, nommement chez les Turcs, meſpriſeurs de la nobleſſe de race & de maiſon, ne faiſans compte que de la perſonnelle & actuelle vaillance militaire. Ou bien l'antiquité de race ſeule ſans profeſſion de la qualité, ceſte-cy eſt au ſang & purement naturelle.

4. Nobleſſe naturelle.

S'il faut comparer ces deux ſimples & imparfaictes nobleſſes, la pure naturelle à bien juger eſt la moindre, bien que pluſieurs en parlent autrement, mais par grande vanité. La naturelle eſt une qualité d'autruy & non ſienne : *Genus & proavos & quæ non fecimus ipſi, vix ea noſtra puto. Nemo vixit in gloriam noſtram ; nec quod ante nos fuit, noſtrum eſt :* & qu'y-a-il plus inepte que de ſe glorifier de ce qui n'eſt pas ſien ? Elle peuſt tomber en un homme vitieux, vauneant, très mal nay, & en ſoy vraiement vilain. Elle eſt auſſi inutile à autruy, car elle n'entre point en communication ny en commerce, comme faict la ſcience, la juſtice, la bonté, la beauté, les richeſſes. Ceux qui n'ont en ſoy rien

de recommandable que ceſte nobleſſe de chair & de ſang, la font fort valoir, l'ont touſiours en bouche, en enflent les joues & le cœur (ils veulent meſnager ce peu qu'ils ont de bon); à cela les cognoiſt-on, c'eſt ſigne qu'il n'y a rien plus, puiſque tant & touſiours ils s'y arreſtent. Mais c'eſt pure vanité, toute leur gloire vient par chetifs inſtrumens, *ab utero, conceptu, partu*, & eſt enſevelie ſoubs le tombeau des anceſtres. Comme les criminels pourſuivis ont recours aux autels & ſepulchres des morts, & anciennement aux ſtatues des Empereurs, ainſi ceux-cy, deſtituez de tout merite & ſubject de vray honneur, ont recours à la memoire & armoiries de leurs majeurs. Que ſert à un aveugle que ſes parens ayent eu bonne veüe, & à un begue l'éloquence de ſon ayeul? & neantmoins ce ſont gens ordinairement glorieux, altiers, meſpriſans les autres: *contemptor animus & ſuperbia, commune nobilitatis malum*. Oſée. 9. Saluſt.

5. Acquiſe & perſonnelle.

La perſonnelle & l'acquiſe a ſes conditions toutes contraires & très bonnes; elle eſt propre à ſon poſſeſſeur, elle eſt touſiours en ſubject digne & eſt très utile

à autruy. Encore peuſt-on dire qu'elle eſt plus ancienne & plus rare que la naturelle; car c'eſt par elle que la naturelle a commencé, & en un mot c'eſt la vraie qui conſiſte en bons & utiles effects, non en ſonge & imagination vaine & inutile, & provient de l'eſprit & non du ſang qui n'eſt point autre aux nobles qu'aux autres : *quis generoſus? ad virtutem a naturâ bene compoſitus. Animus facit nobilem, cui ex quâcunque conditione ſupra fortunam licet ſurgere.*

Senec.

6. Conjonctes.

Mais elles ſont très volontiers & ſouvent enſemble, & c'eſt choſe parfaicte: la naturelle eſt un acheminement & occaſion à la perſonnelle : les choſes retournent facilement à leur principe & naturel. Comme la naturelle a prins ſon commencement & ſon eſtre de la perſonnelle, auſſi elle ramene & conduict les ſiens à elle : *Fortes creantur fortibus. Hoc unum in nobilitate bonum, ut nobilibus impoſita neceſſitudo videatur, ne a majorum virtute degenerent.* Se ſentir ſorti de gens de bien, & qui ont merité du public, eſt une obligation & puiſſant eſguillon aux beaux exploits de vertu, il

eſt laid de forligner & deſmentir ſa race.

La nobleſſe donnée & octroyée par le benefice & reſcript du prince, ſi elle eſt ſeule, elle eſt honteuſe & plus reprochable qu'honorable; c'eſt une nobleſſe en parchemin acheptée par argent ou faveur, & non par le ſang, comme elle doibt : ſi elle eſt octroyée pour le merite & les ſervices notables, lors elle eſt cenſée perſonnelle & acquiſe, comme a eſté dict.

De l'honneur.

CHAPITRE LVI.

L'HONNEUR, diſent aucuns & mal, eſt le prix & la recompenſe de la vertu, ou moins mal, la recognoiſſance de la vertu, ou bien une prerogative de bonne opinion, & puis du debvoir externe envers la vertu; c'eſt un privilege qui tire ſa principale eſſence de la vertu. Autres l'ont appellé ſon ombre qui la ſuit & quelquefois la precede, comme elle faict le corps. Mais à bien parler, c'eſt l'eſclat d'une belle & vertueuſe action, qui rejaliſt de noſtre ame à la veue du monde, & par reflexion en nous-meſmes nous ap-

1. Deſcription d'honneur.

porte un teſmoignage de ce que les autres croyent de nous, qui ſe tourne en un grand contentement d'eſprit.

Il ſemble bien à aucuns que l'honneur n'eſt ſeulement ny proprement à bien adminiſtrer & s'acquitter des grandes charges (il n'eſt pas en la puiſſance de tous s'y employer) mais à bien faire ce qui eſt de ſa profeſſion : car toute louange eſt à bien faire ce que nous avons à faire. Celuy qui ſur l'eſchafaut joue bien le perſonnage d'un valet n'eſt pas moins loué que celuy qui repreſente le Roy : & à celuy qui ne peuſt travailler en ſtatues d'or, celles de cuivre ou de terre ne luy peuvent faillir, où il peuſt auſſi bien monſtrer la perfection de ſon art. Toutesfois il ſemble mieux que l'honneur n'eſt bien deu que pour les actions où y a de la difficulté, ou du danger. Toutes juſtes & legitimes & d'obligation ne ſont de tel merite, ny dignes de tel loyer, qui n'eſt commun ny ordinaire, ny pour toutes perſonnes & toutes actions. Ainſi toute femme chaſte, toute preude perſonne n'eſt d'honneur. Il faut, outre la probité, encore la difficulté, la peine, le danger. Encore

y adjouſte-l'on l'utilité publique. Qu'elles ſoient tant que l'on veuſt privement bonnes & utiles, elles auront l'approbation & bonne renommée parmy les cognoiſſans, la ſeureté & protection des loix, mais non l'honneur qui eſt public, & a plus de dignité, de ſplendeur & d'eſclat.

2. Deſir d'honneur, chap. 12.

Le deſir d'honneur & de gloire, & la queſte de l'approbation d'autruy, eſt une paſſion vitieuſe, violente, puiſſante, de laquelle a eſté parlé en la paſſion d'ambition: mais très utile au public à contenir les hommes en leur debvoir, à les eſveiller & eſchauffer aux belles actions, teſmoignage de la foibleſſe & inſuffiſance humaine, qui à faute de bonne monnoye employe la courte & la faulſe. Or en quoy & juſques où elle eſt excuſable, & quand vituperable, & que l'honneur n'eſt la recompenſe de la vertu, ſe dira après.

Liv. 3. en la vertu de temperance.

3. Marques d'honneur.

Les marques d'honneur ſont fort diverſes: mais les meilleures & plus belles ſont celles qui ſont ſans profict & ſans gain, & qui ſont telles que l'on n'en puiſſe eſtrener & faire part aux vitieux, & ceux qui par quelque bas office auroient faict ſervice au public,

Elles ſont meilleures & plus eſtimées, plus elles ſont de ſoy vaines, & n'ayant autre prix que ſimplement marquer les gens d'honne ur& de vertu, comme elles ſont preſque par toutes les polices, les couronnes de laurier, de cheſne, certaine façon d'accouſtremens, prerogative de quelque ſurnom, preſſeance aux aſſemblées, les ordres de chevalerie. C'eſt auſſi par occaſion quelquesfois plus d'honneur de n'avoir pas ces marques d'honneur, les ayant meritées, que de les avoir. Il m'eſt bien plus honorable, diſoit Caton, que chaſcun demande pourquoy l'on ne m'a point dreſſé de ſtatue en la place, que ſi l'on demandoit pourquoy l'on m'en a dreſſé.

De la ſcience.

CHAPITRE LVII.

1. LA ſcience eſt à la verité un bel ornement, un outil très utile à qui en ſçait bien uſer; mais en quel rang il la faut tenir, tous n'en ſont d'accord : ſurquoy ſe commettent deux fautes contraires, l'eſtimer trop, & trop peu. Les uns l'eſtiment

tant, qu'ils la preferent à toute autre choſe, & penſent que c'eſt un ſouverain bien, quelque eſpece & rayon de divinité ; la cherchent avec faim, deſpence, & peine grande ; les autres la meſpriſent, & deſeſtiment ceux qui en font profeſſion : la mediocrité eſt plus juſte & aſſeurée. Je la mets beaucoup au deſſoubs de la preud'hommie, ſanté, ſageſſe, vertu, & encore au deſſoubs de l'habileté aux affaires : mais après cela je la mettrois aux mains & en concurrence avec la dignité, nobleſſe naturelle, vaillance militaire ; & les laiſſeray volontiers diſputer enſemble de la preſſeance : ſi j'eſtois preſſé d'en dire mon advis, je la ferois marcher tout à coſté d'elles, ou bien incontinent après.

Voyez l. 3. c 14. bien au long.

Comme les ſciences ſont differentes en ſubjects & matieres, en l'apprentiſſage & acquiſition, auſſi ſont-elles en l'utilité, honneſteté, neceſſité, & encore en la gloire & au gain : les unes ſont theoriques & en pure ſpeculation, les autres practiques & en action. Item, les unes ſont realles, occupées en la cognoiſſance des choſes qui ſont hors de nous, ſoyent-elles naturelles, ou

ſurnaturelles; les autres ſont parlieres, qui enſeignent les langues, le parler, & le raiſonner. Or dejà, ſans aucun doubte, celles qui ont plus d'honneſteté, utilité, neceſſité, & moins de gloire, vanité, gain mercenaire, ſont de beaucoup à preferer aux autres. Parquoy tout abſolument les practiques ſont les meilleures qui regardent le bien de l'homme, apprennent à bien vivre & bien mourir, bien commander, bien obeir, dont elles doivent eſtre ſerieuſement eſtudiées par celuy qui pretend à la ſageſſe, & deſquelles ceſt œuvre eſt un abregé & ſommaire, ſçavoir morales, œconomiques, politiques. Après elles, ſont les naturelles, qui ſervent à cognoiſtre tout ce qui eſt au monde à noſtre uſage, & enſemble admirer la grandeur, bonté, ſageſſe, puiſſance du maiſtre architecte. Toutes les autres ou ſont vaines, ou bien elles doibvent eſtre eſtudiées ſommairement & en paſſant, puis qu'elles ne ſervent de rien à la vie & à nous faire gens de bien. Donc c'eſt dommage & folie d'y employer tant de temps, deſpence & de peine, comme l'on faict. Il eſt vray qu'elles ſervent à amaſſer des eſcus,

& de la reputation parmy le peuple, mais c'eſt aux polices, qui ne ſont pas du tout bien ſaines.

Des richeſſes & poureté.

CHAPITRE LVIII.

CE ſont les deux elemens, & ſources de tous deſordres, troubles & remuemens qui ſont au monde; car l'exceſſive richeſſe des uns les hauſſe & pouſſe à l'orgueil, aux delices, plaiſirs, deſdain des poures, à entreprendre & attenter; l'extreme poureté des autres les meine en envie, jalouſie extreme, deſpit, deſeſpoir, & à tenter fortune. Platon les appelle peſtes des republiques. Mais qui des deux eſt la plus dangereuſe, il n'eſt pas tout reſolu entre tous. Selon Ariſtote c'eſt l'abondance; car l'eſtat ne doibt point redouter ceux qui ne demandent qu'à vivre, mais bien les ambitieux & opulens. Selon Platon, c'eſt la poureté; car les poures deſeſperez ſont terribles & furieux animaux, n'ayans plus de pain, ne pouvans exercer leurs arts & meſtiers, ou bien exceſſivement chargez d'impoſts, ap-

1. Deux ſources des troubles.

prennent de la maiſtreſſe d'eſchole neceſſité, ce qu'ils n'euſſent jamais oſé d'eux-meſmes, & oſeront, car ils ſont en nombre. Mais il y a bien meilleur remede à ceux-cy, qu'aux riches, & eſt facile d'empeſcher ce mal; car tandis qu'ils auront du pain, qu'ils pourront exercer leur meſtier & en vivre, ils ne ſe remueront point. Parquoy les riches ſont à craindre à cauſe d'eux-meſmes, & de leur vice & condition: les poures à cauſe de l'imprudence des gouverneurs.

2. Contre l'equalité & inequalité des biens.

Or pluſieurs legiſlateurs & policeurs d'eſtats ont voulu chaſſer les deux extremitez, & ceſte grande inequalité de bien & de fortunes, & y apporter une mediocrité & equalité, qu'ils ont appellée mere nourrice de paix & d'amitié; & encore d'autres y ont voulu mettre la communauté, ce qui ne peuſt eſtre que par imagination. Mais outre qu'il eſt du tout impoſſible d'y apporter equalité, à cauſe du nombre des enfans qui croiſtra en une famille & non en l'autre, & qu'à peine a-elle pu eſtre miſe en practique, bien que l'on s'y ſoit efforcé, & qu'il aye beaucoup couſté pour

y parvenir : encore ne ſeroit-il à propos ny expedient, ce ſeroit par autre voie retomber en meſme mal. Car il n'y a haine plus capitale qu'entre egaux; l'envie & jalouſie des egaux eſt le ſeminaire des troubles, ſeditions, & guerres civiles. Il faut de l'inequalité, mais moderée; l'harmonie n'eſt pas ès ſons tous pareils, mais differens, & bien accordans.

Nihil eſt æqualitate inæqualius.

3. Ceſte grande & difforme inequalité de biens vient de pluſieurs cauſes, ſpecialement de deux : l'une eſt aux preſtations iniques, comme ſont les uſures & intereſts par leſquelles les uns mangent, rongent & s'engraiſſent de la ſubſtance des autres, *qui devorant plebem meam ſicut eſcam panis;* l'autre eſt aux diſpoſitions, ſoit entre vifs, alienations, donations, dotations à cauſe de mariage, ou teſtamentaires & à cauſe de mort. Par tous leſquels moyens, les uns ſont exceſſivement advantagez ſur les autres, qui reſtent poures; les filles riches & heritieres ſont mariées avec les riches, d'où ſont deſmembrées & aneanties aucunes maiſons, & les autres relevées & enrichies.

Toutes leſquelles choſes doibvent eſtre reiglées & moderées, pour ſortir des bouts & extremitez exceſſives, & approcher aucunement de quelque mediocrité & equalité raiſonnable : car entiere il n'eſt poſſible ny bon & expedient, comme dict eſt. Et cecy ſe traictera en la vertu de juſtice.

DE

LA SAGESSE.

LIVRE SECOND.

CONTENANT les inſtructions & reigles generales de ſageſſe.

PREFACE.

AYANT au Livre precedent ouvert à l'homme pluſieurs & divers moyens de ſe cognoiſtre, & toute l'humaine condition, qui eſt la premiere partie & un très grand acheminement à la ſageſſe, il faut maintenant entrer en la doctrine d'icelle, & entendre en ce ſecond Livre ſes reigles & ſes advis generaux, reſervant les particuliers au Livre ſuivant & troiſieſme. C'eſtoit un prealable

que d'appeller l'homme à ſoy, à ſe taſter, ſonder, eſtudier, afin de ſe cognoiſtre & ſentir ſes deffauts & ſa miſerable condition, & ainſi ſe rendre capable des remedes ſalutaires & neceſſaires, qui ſont les advis & enſeignemens de ſageſſe.

2. Mais c'eſt choſe eſtrange que le monde ſoit ſi peu ſoucieux de ſon bien & amendement. Quel naturel que de ne ſe ſoucier que ſa beſongne ſoit bien faicte! On veuſt tant vivre, mais l'on ne ſe ſoucie de ſçavoir bien vivre. Ce que l'on doibt le plus & uniquement ſçavoir, c'eſt ce que moins l'on ſçait & ſe ſoucie ſçavoir. Les inclinations, deſſeins, eſtudes, eſſais, ſont (comme nous voyons) dès la jeuneſſe ſi divers, ſelon les divers naturels, compagnies, inſtructions, occaſions : mais aucun ne jette ſes yeux de ce coſté-là, aucun n'eſtudie à ſe rendre ſage; perſonne ne prend cela à cœur, l'on n'y penſe pas ſeulement. Et ſi par fois, c'eſt en paſſant, l'on entend cela comme une nouvelle qui ſe dict où l'on n'a point d'intereſt : le mot plaiſt bien à aucuns, mais c'eſt tout; la choſe n'eſt de miſe ny de recherche en ce ſiecle d'une ſi univerſelle

corruption & contagion. Pour appercevoir le merite & la valeur de ſageſſe, il en faut avoir jà quelque air de nature, & quelque teinture. S'il faut s'eſſayer & s'eſvertuer ce ſera pluſtoſt & plus volontiers pour choſe qui a ſes effects & ſes fruicts eſclatans, glorieux, externes & ſenſibles, tels qu'a l'ambition, l'avarice, la paſſion, que pour la ſageſſe, qui a les ſiens doux, ſombres, internes, & peu viſibles. O combien le monde ſe meſcompte! il ayme mieux du vent avec bruict, que le corps, l'eſſence ſans bruict; l'opinion & reputation, que la verité. Il eſt bien vrayement homme (comme il a eſté dict au premier Livre), vanité & miſere, incapable de ſageſſe. Chaſcun ſe ſent de l'air qu'il haleine & où il vit, ſuit le train de vivre ſuyvi de tous; comment voulez-vous qu'il s'en adviſe d'un autre? Nous nous ſuyvons à la piſte, voire nous nous preſſons, eſchauffons, nous nous coiffons & inveſtiſſons les vices & paſſions les uns aux autres; perſonne ne crie, hola! nous faillons, nous nous meſcomptons. Il faut une ſpeciale faveur du ciel, & enſemble une grande & genereuſe force & fer-

meté de nature pour remarquer l'erreur commune que perſonne ne ſent, de s'adviſer de ce de quoy perſonne ne s'adviſe, & ſe reſouldre à tout autrement que les autres.

3. Il y en a bien aucuns & rares, je les voy, je les ſens, je les fleure & les haleine avec plaiſir & admiration ; mais quoy ! ils ſont ou Democrites ou Heraclites ; les uns ne font que ſe mocquer & gauſſer, penſant aſſez monſtrer la verité & ſageſſe, en ſe mocquant de l'erreur & folie. Ils ſe rient du monde, car il eſt ridicule ; ils ſont plaiſans, mais ils ne ſont pas aſſez bons & charitables. Les autres ſont foibles & poureux ; ils parlent bas & à demy bouche ; ils deſguyſent leur langage ; ils meſlent & eſtouffent leurs propoſitions, pour les faire paſſer tout doucement parmy tant d'autres choſes, & avec tant d'artifice, que l'on ne les apperçoit quaſi pas. Ils ne parlent pas ſec, diſtinctement, clairement, & acertes, mais ambiguement comme oracles. Je viens après eux & au-deſſoubs eux : mais je dis de bonne foy ce que j'en penſe & en croy clairement & nettement. Je ne doubte pas

que les malitieux, gens de moyen eſtage, n'y mordent : & qui s'en peuſt garder ? Mais je me fie que les ſimples & debonnaires, & les ætheriens & ſublimes, en jugeront equitablement. Ce ſont les deux bouts & eſtages de paix & ſerenité. Au milieu ſont tous les troubles, tempeſtes & les meteores, comme a eſté dict. Liv. 1. ch. 39.

Pour avoir une rude & generale cognoiſſance de ce qui eſt traicté en ce Livre, & de toute la doctrine de ſageſſe, nous pourrons partir ceſte matiere en quatre poincts ou conſiderations. La premiere eſt des preparatifs à la ſageſſe, qui ſont deux. L'un eſt exemption & affranchiſſement de tout ce qui peuſt empeſcher de parvenir à elle, qui ſont ou externes, erreurs & vices du monde ; ou internes, les paſſions : l'autre eſt une pleine, entiere, & univerſelle liberté d'eſprit. Diviſion de ce Livre en quatre parts. Preparatifs.

La ſeconde eſt des fondemens de ſageſſe, qui ſont auſſi deux, vraye & eſſentielle preud'hommie, & avoir un certain but & train de vie. 2. Fondemens.

La troiſieſme eſt de la levée de ce baſtiment, c'eſt-à-dire des offices & fonctions 3. Offices.

de ſageſſe, qui ſont ſix, dont les trois premieres ſont principalement pour chaſcun en ſoy, qui ſont pieté, reiglement interne de ſes deſirs & penſées, & doux comportement en tous accidens de proſperité & d'adverſité : les autres trois regardent autruy, qui ſont l'obſervation telle qu'il faut des loix, couſtumes & ceremonies, converſation douce avec autruy, & prudence en toutes affaires.

4. Fruicts. La quatrieſme eſt des effects & fruicts de ſageſſe, qui ſont deux, ſe tenir preſt à la mort, & ſe maintenir en vraye tranquillité d'eſprit, la couronne de ſageſſe & le ſouverain bien : ce ſont en tout douze poincts, & autant de chapitres de ce Livre.

Exemption & affranchiſſement des erreurs, & vices du monde, & des paſſions.

Premiere diſpoſition à la ſageſſe.

CHAPITRE PREMIER.

QUI a envie d'eſtre ſage, il faut dès l'entrée qu'il ſe delibere & reſolve de ſe delivrer, preſerver & garantir de deux maux, qui ſont du tout contraires & formels empeſchemens de ſageſſe. L'un eſt externe, ce ſont les opinions & vices populaires, la contagion du monde; l'autre interne, ce ſont les paſſions : & ainſi ſe faut-il garder du monde & de ſoy-meſme. Deſia ſe voit combien cecy eſt difficile, & comment ſe pourra l'on desfaire de ces deux. La ſageſſe eſt difficile & rare, c'eſt icy la plus grande peine & preſque le ſeul effort qu'il y a pour parvenir à la ſageſſe. Cecy gagné, le reſte ſera aiſé : c'eſt la premiere diſpoſition à la ſageſſe, qui eſt à ſe garder & preſerver du mal contraire à ſon deſſein. Et cecy eſt le fruict de tout le premier Livre, auquel l'on a pu apprendre à cognoiſtre le monde & ſoy-meſme, & par ceſte cognoiſſance eſtre 1.

adverty & induict à s'en bien garder. Et ainſi le commencement de ce Livre ſera la fin & le fruict du precedent.

2. Premiere partie, liv. 1. c. 48. Parlons premierement du mal externe; nous avons deſia cy-devant aſſez amplement & au vif depeinct le naturel populaire, les humeurs eſtranges du monde & du vulgaire; par où il eſt aiſé de ſçavoir ce qui peuſt ſortir de luy. Car puis qu'il eſt idolaſtre de vanité, envieux, malicieux, injuſte, ſans jugement, diſcretion, mediocrité, que peuſt-il deliberer, opiner, juger, reſouldre, dire ny faire bien & à droict? Nous avons auſſi, comme par exemple, rapporté & cotté (en repreſentant la miſere humaine) pluſieurs grandes fautes que commet generalement le monde en jugement & en volonté; par où il eſt aiſé de cognoiſtre qu'il eſt tout confit en erreur & en vice. A quoy s'accordent les dires de tous les ſages, que la pire part eſt la plus grande; de mille n'en eſt pas un bon; le nombre des fols eſt infiny, la contagion eſt très dangereuſe en la preſſe.

Exemption des erreurs populaires.

Liv. 1. ch. 6.

Parquoy ils conſeillent non ſeulement de ne tremper point, & ſe preſerver net des

opinions, deſſeins & affections populaires, mais encore de fuir ſur-tout la tourbe, la compagnie & converſation du vulgaire, d'autant que l'on n'en approche jamais ſans ſon dommage & empirement. La frequentation du peuple eſt contagieuſe & très dangereuſe aux plus ſages & fermes qui puiſſent eſtre ; car qui pourroit ſouſtenir l'effort & la charge des vices venant avec ſi grande trouppe ? Un ſeul exemple d'avarice ou de luxe faict beaucoup de mal. La compagnie d'un homme delicat amollit peu à peu ceux qui vivent avec luy. Un riche voiſin allume noſtre convoitiſe ; un homme desbauché & corrompu frappe par maniere de dire & applique ſon vice, ainſi qu'une rouille, au plus entier & plus net. Qu'adviendra-il donc de ces mœurs auſquels tout le monde court à bride abattue ?

Mais quoy ! il eſt très rare & difficile de 4.
ce faire ; c'eſt choſe plauſible & qui a grande apparence de bonté & juſtice, que ſuyvre la trace approuvée de tous ; le grand chemin battu trompe facilement ; nous allons les uns après les autres comme les beſtes de compagnie ; ne ſondons ja-

mais la raiſon, le merite, la juſtice; nous ſuyvons l'exemple, la couſtume, & comme à l'envi nous tresbuchons & tombons les uns ſur les autres; nous nous preſſons & attirons tous au precipice; nous faillons & periſſons à credit: *alienis perimus exemplis.* Or celuy qui veuſt eſtre ſage, doibt tenir pour ſuſpect tout ce qui plaiſt & eſt approuvé du peuple, du plus grand nombre, & doibt regarder à ce qui eſt bon & vray en ſoy & non à ce qui le ſemble & qui eſt le plus uſité & frequenté, & ne ſe laiſſer coiffer & emporter à la multitude. Et quand pour le battre & arreſter court, l'on dira, tout le monde dict, croit, faict ainſi, il doibt dire en ſon cœur, tant pis; voicy une meſchante caution; je l'en eſtime moins, puis que tout le monde l'approuve: comme le ſage Phocion, lequel voyant le monde applaudir tout haut à quelque choſe qu'il avoit prononcé, ſe tournant vers ſes amis aſſiſtans, leur dict: Me ſeroit-il eſchappé ſans y penſer quelque ſottiſe, ou quelque laſche & meſchante parole, que tout ce peuple icy m'approuve? Il faut donc, tant qu'il eſt poſſible, fuir la

hantiſe & frequentation du peuple, ſot, imperit, mal complexionné, mais ſur-tout ſe garder de ſes jugemens, opinions, mœurs vitieuſes. C'eſt la ſolitude tant recommandée par les ſages, qui eſt à deſcharger ſon ame de tous vices & opinions populaires, & la r'avoir de ceſte confuſion & captivité pour la retirer à ſoy & la mettre en liberté.

5. Seconde partie. Exemption des paſſions.

L'autre mal & empeſchement de ſageſſe, dont il ſe faut bien garder, qui eſt interne & par ainſi plus dangereux, eſt la confuſion & captivité de ſes paſſions & tumultuaires affections, deſquelles il ſe faut deſpouiller & garantir, afin de ſe rendre vuide & net, comme une carte blanche, pour eſtre ſubject propre à y recevoir la teincture & les impreſſions de la ſageſſe, contre laquelle s'oppoſent formellement les paſſions: dont ont dict les ſages, qu'il eſt impoſſible meſme à Jupiter d'aymer, eſtre en cholere, eſtre touché de quelque paſſion, & eſtre ſage tout enſemble. La ſageſſe eſt un maniement reiglé de noſtre ame avec meſure & proportion: c'eſt une equalité & une douce harmonie de nos jugemens, volontez, mœurs, une ſanté conſ-

tante de noſtre eſprit : & les paſſions au rebours ne ſont que bonds & volées, accez & recez fievreux de folie, ſaillies & mouvemens violens & temeraires.

6. Remedes generaux contre les paſſions.

Nous avons aſſez deſpeinct les paſſions au Livre precedent pour les avoir en horreur : les remedes & moyens de s'en defaire & les vaincre, generaux (car les particuliers contre chaſcune ſeront au troiſieſme Livre en la vertu de force & temperance), ſont pluſieurs & differens, bons & mauvais ; & c'eſt ſans compter ceſte bonté & felicité de nature, ſi bien attrempée & aſſaiſonnée, qui nous rend calmes, ſereins, exempts & nets de paſſions fortes & mouvemens violens, & nous tient en belle aſſiette, equable, unis, fermes & acerez contre l'effort des paſſions, choſe très rare. Cecy n'eſt pas remede contre le mal ; c'eſt exemption de mal, & la ſanté meſme : mais des remedes contre icelles nous en pouvons remarquer quatre.

7. Stupidité.

Le premier, impropre & nullement louable, eſt une ſtupidité & inſenſibilité à ne ſentir & n'apprehender point les choſes, une apathie beſtiale des ames baſſes & plates

tes du tout, ou bien qui ont l'apprehenſion toute emouſſée, une ladrerie ſpirituelle, qui ſemble avoir quelque air de ſanté, mais ce ne l'eſt pas : car il n'y peuſt avoir ſageſſe & conſtance où n'y a point de cognoiſſance, de ſentiment & d'affaires, & ainſi c'eſt complexion & non vertu. C'eſt ne ſentir pas le mal, & non le guerir : neantmoins ceſt eſtat eſt beaucoup moins mauvais que le cognoiſtre, ſentir, & ſe laiſſer gourmander & vaincre : *pratu'erim delirus inerſque videri, dum mea delectent mala me, vel denique fallant, quam ſapere & ringi.*

8. Contrepaſſion.

Le ſecond remede ne vaut gueres mieux que le mal meſme, toutesfois le plus en uſage; c'eſt quand l'on vainc & l'on eſtouffe une paſſion par une autre paſſion plus forte; car jamais les paſſions ne ſont en egale balance. Il y en a touſiours quelqu'une (comme aux humeurs du corps) qui predomine, qui regente & gourmande les autres. Et nous attribuons ſouvent très faulſement à la vertu & ſageſſe ce à quoy elle n'a pas penſé, & qui vient de paſſion : mais c'eſt beaucoup encore pour ces gens-là,

quand les paſſions, qui maiſtriſent en eux, ne ſont pas des pires.

9. Precaution. Le troiſieſme remede & bon (encore qu'il ne ſoit le meilleur) eſt prudent & artificiel, par lequel l'on ſe deſrobe, l'on fuit, l'on ſe tapit & ſe cache aux accidens, & à tout ce qui peuſt picquer, eſveiller ou eſchauffer les paſſions. C'eſt une eſtude & un art par lequel on ſe prepare avant les occaſions, en deſtournant les advenues aux maux, & l'on pourvoit à ne les ſentir point, comme fit ce roy qui caſſa la belle & riche vaiſſelle que l'on luy avoit donnée, pour oſter de bonne heure toute matiere de courroux. L'oraiſon proprement de ces gens-cy eſt *ne nos inducas in tentationem.* Par ce remede, qui ſe picque au jeu ne joue point; les gens d'honneur prompts & choleres fuyent les altercations contentieuſes, arreſtent le premier branſle d'eſmotion; car quand l'on eſt dedans il eſt mal aiſé de s'y porter bien ſagement & diſcrettement: nous guidons les affaires en leurs commencemens, & les tenons à noſtre mercy; mais après qu'ils ſe ſont esbranlez & eſchauffez, ce ſont eux qui nous guident & empor-

tent. Les paſſions ſont bien plus aiſées à eſviter qu'à moderer, *exſcinduntur animo faciliùs, quàm temperantur*, pource que toutes choſes ſont en leur naiſſance foibles & tendres. En leur petiteſſe l'on ne deſcouvre pas le danger, & en leur force l'on n'en trouve plus le remede; comme nous voyons en pluſieurs qui facilement & legerement entrent en querelle, procez, diſpute, puis ſont forcez d'en ſortir honteuſement, & faire des accords laſches & vilains, cherchant des faulſes interpretations, mentant & dementant eux-meſmes, trahiſſant leur cœur, plaſtrant & palliant le faict, qui ſont tous remedes pires cent fois que le mal qu'ils veulent guarir: *meliùs non incipient, quàm deſinent*: de la faute de prudence ils retombent en faute de cœur: c'eſt au contraire du dire de Bias, entreprendre froidement, mais pourſuivre ardemment. C'eſt comme les ſots tachez du vice de mauvaiſe honte, qui ſont mols & faciles à accorder tout ce qu'on leur demande, & puis ſont faciles à faillir de parole & à ſe deſdire. Parquoy il faut aux affaires & au commerce des hommes tout

du commencement eſtre prudent & adviſé.

10. Vertu. Le quatrieſme & meilleur de tous eſt une vive vertu, reſolution & fermeté d'ame par laquelle on voit & on affronte les accidens ſans trouble ; on les lutte & on les combat. C'eſt une forte, noble & glorieuſe impaſſibilité, toute contraire à l'autre premiere, qu'avons dict baſſe & ſtupide. Or pour s'y former & y parvenir, ſervent de beaucoup & ſur-tout les diſcours precedens. Le diſcours eſt maiſtre des paſſions, la premeditation eſt celle qui donne la trempe à l'ame & la rend dure, acerée & impenetrable à tout ce qui la veuſt entamer. Le moyen propre pour appaiſer & adoucir ces paſſions eſt les bien cognoiſtre, examiner & juger quelle puiſſance elles ont ſur nous & quelle nous avons ſur elles. Mais de cecy cy-après au long, & en ce Livre, & ſuyvant, aux vertus de force & temperance.

11. Preſomption. Mais ſur toutes paſſions ſe faut très ſoigneuſement garder & delivrer de ceſte philautie, preſomption & folle amour de ſoy-meſme ; peſte de l'homme, ennemy capital de ſageſſe, vraye gangrene & corruption

de l'ame, par laquelle nous nous adorons & demeurons tant contens de nous, nous nous eſcoutons & nous croyons nous-meſmes. Or nous ne ſçaurions eſtre en plus dangereuſes mains que les noſtres. C'eſt un beau mot venu originellement du langage Eſpagnol, *ô Dieu, garde-moy de moy.* Ceſte preſomption & folle amour de ſoy vient de la mecognoiſſance de ſoy, de ſa foibleſſe, de ſon peu, tant en general de l'infirmité & miſere humaine, qu'en particulier de la ſienne propre & perſonnelle : & jamais homme qui aura un grain de ceſte folie ne parviendra à la ſageſſe. La bonne foy, la modeſtie, la recognoiſſance cordiale & ſerieuſe de ſon peu eſt un grand teſmoignage de bon & ſain jugement, de droicte volonté, & ainſi une belle diſpoſition à la ſageſſe.

Univerſelle & pleine liberté de l'eſprit tant en jugement qu'en volonté.

Seconde diſpoſition à la ſageſſe.

CHAPITRE II.

1. Premiere partie. Liberté de jugement.

L'AUTRE diſpoſition à la ſageſſe, qui ſuit ceſte premiere, (qui nous a mis hors ceſte captivité & confuſion externe & interne, populaire & paſſionnée) c'eſt une pleine, entiere & genereuſe liberté d'eſprit, qui eſt double, ſçavoir de jugement & de volonté. Pour la premiere du jugement, nous avons ja aſſez monſtré que c'eſt foibleſſe & ſottiſe niaiſe de ſe laiſſer meiner comme buffles, croire & recevoir toutes impreſſions; que les ayant receues s'y opiniaſtrer, condamner le contraire, c'eſt folie, preſomption; perſuader & induire autruy, c'eſt rage & injuſte tyrannie. Maintenant nous diſons & donnons pour une belle & des premieres leçons de ſageſſe, retenir en ſurſeance ſon jugement, c'eſt-à-dire ſouſtenir, contenir & arreſter ſon eſprit dedans les barrieres de la conſideration & action

L. 1. c. 7.

d'examiner, juger, poiſer toutes choſes (c'eſt ſa vraye vie, ſon exercice perpetuel) ſans s'obliger ou s'engager à opinion aucune, ſans reſouldre ou determiner, ny ſe coiffer ou eſpouſer aucune choſe. Cecy ne touche point les veritez divines que la ſageſſe eternelle nous a revelées, qu'il faut recevoir avec toute humilité & ſubmiſſion, croire & adorer tout ſimplement : ny auſſi les actions externes & communes de la vie, l'obſervance des loix, couſtumes, & ce qui eſt en uſage ordinaire ; *non enim Deus iſta ſcire, ſed tantummodo uti voluit :* car en toutes ces choſes il ſe faut accorder & accommoder avec le commun ; ne rien gaſter ou remuer. Il en faut rendre compte à autruy ; mais les penſées, opinions, jugemens, ſont tous noſtres & libres.

Or cecy eſt premierement ſe maintenir à ſoy & en liberté : *Hoc liberiores & ſolutiores ſumus, quia nobis integra judicandi poteſtas manet.* C'eſt garder modeſtie & recognoiſtre de bonne foy la condition humaine pleine d'ignorance, foibleſſe, incertitude : *Cogitationes mortalium timidæ ;*

2. Combien bonne & utile.

incerta adinventiones noſtræ & providentia : Deus novit cogitationes hominum quoniam vanæ ſunt. C'eſt auſſi eſviter pluſieurs eſcueils & dangers, comme ſont participer à pluſieurs erreurs produictes par la fantaiſie humaine, & dont tout le monde eſt plein : eſtre puis contrainct de ſe deſmentir & deſdire ſa creance. Car combien de fois le temps nous a-il faict voir que nous nous eſtions trompez & meſcomptez en nos penſées, & nous a forcez de changer d'opinion ! C'eſt auſſi s'infraſquer en querelles, diviſions, diſputes; offenſer pluſieurs partis : car prenons le plus fameux party & la plus receue opinion qui ſoit, encore faudra-il attaquer & combattre pluſieurs autres partis. Or ceſte ſurſeance de jugement nous met à l'abry de tous ces inconveniens. C'eſt auſſi ſe tenir en repos & tranquillité loin des agitations & des vices qui viennent de l'impreſſion, de l'opinion & ſcience que nous penſons avoir des choſes. Car de là viennent l'orgueil, l'ambition, les deſirs immoderez, l'opiniaſtreté, preſomption, amour de nouvelleté, rebellion, deſobeiſſance. Et puis après c'eſt

la doctrine & la practique de tous les ſages, grands & habiles eſprits, deſquels la plus-part & les plus nobles ont faict expreſſe profeſſion d'ignorer & doubter, diſant qu'il n'y a rien en nature que le doubte, qu'il n'y a rien de certain que l'incertitude, que de toutes choſes l'on peuſt egalement diſputer, & cent pareilles. Les autres encore qu'ils ayent faict les dogmatiſtes & affirmatifs, c'eſt toutesfois de mines & de paroles ſeulement, pour monſtrer juſques où alloit leur eſprit au pourchas & en la queſte de la verité, *quam docti fingunt magis, quàm norunt*, donnant toutes choſes non à autre ny plus fort tiltre que de probabilité & vrayſemblance, & les traictant diverſement tantoſt d'un viſage & en un ſens, tantoſt d'un autre, par demandes problematiquement, pluſtoſt enquerant qu'inſtruiſant, & monſtrant ſouvent qu'ils ne parlent pas acertes, mais par jeu & par exercice: *Non tam id ſenſiſſe quod dicerent, quam exercere ingenia materia difficultate voluiſſe videntur.* Et qui croira que Platon aye voulu donner ſa republique & ſes idées, Pythagoras ſes nombres, Epicure

ſes atomes pour argent comptant ? Ils prenoient plaiſir à promener leurs eſprits en des inventions plaiſantes & ſubtiles : *qua ex ingenio finguntur, non ex ſcientia vi.* Quelquefois auſſi ils ont eſtudié à la difficulté, pour couvrir la vanité de leur ſubject, & occuper la curioſité des eſprits.

3. Defendue contre les Dogmatiſtes preſomptueux.

Les dogmatiſtes & affirmatifs, qui ſont venus depuis, d'eſprit pedanteſque, preſomptueux, hayſſent & condamnent arrogamment ceſte reigle de ſageſſe, aymant mieux un affirmatif teſtu & contraire à leur party, qu'un modeſte & paiſible qui doubte & ſurſeoit ſon jugement, c'eſt-à-dire un ſol qu'un ſage : ſemblables aux femmes qui ayment mieux qu'on les contrediſe juſques à injures, que ſi par froideur & meſpris l'on ne leur diſoit rien ; par où elles penſent eſtre deſdaignées & condamnées. En quoy ils monſtrent leur iniquité. Car pourquoy ne ſera-il loiſible de doubter & conſiderer comme ambigues les choſes ſans rien determiner, comme à eux d'affirmer ? Mais pourquoy ne ſera-il permis de candidement confeſſer que l'on ignore, puiſque en verité l'on ignore, & tenir en ſuſpens ce de quoy ne ſommes aſſeurez ?

Voyci donc la premiere liberté d'eſprit, ſurſeance & arreſt de jugement, c'eſt la plus ſeure aſſiette & l'eſtat plus heureux de noſtre eſprit, qui par elle demeure droict, ferme, raſſis, inflexible, ſans branſle & agitation aucune : *inter viſa vera vel falſa ad animi aſſenſum nihil intereſt.* C'eſt à peu près & en quelque ſens l'ataraxie des Pyrrhoniens, qu'ils appellent le ſouverain bien ; la neutralité & indifference des Academiciens, de laquelle eſt germain ou procede, de rien ne s'eſtonner, ne rien admirer ; le ſouverain bien de Pythagoras ; la la vraye magnanimité d'Ariſtote : *Nil admirari propè res eſt una Numici, ſolaque quæ poſſit facere & ſervare beatum.* 4. C'eſt un grand bien.

Or le vray moyen d'obtenir & ſe maintenir en ceſte belle liberté de jugement, & qui ſera encore une autre belle leçon & diſpoſition à la ſageſſe, c'eſt d'avoir un eſprit univerſel, jettant ſa veue & conſideration ſur tout l'univers, & non l'aſſeoir en certain lieu, loy, couſtume, & maniere de vie, mais (avec la modification ſuſdite, tant au croire qu'au faire) eſtre citoyen du monde comme Socrates, & non 5. Moyens de l'obtenir. Eſprit univerſel.

d'une ville, embraſſant par affection tout le genre humain. C'eſt ſottiſe & foibleſſe que de penſer que l'on doibt croire & vivre par-tout comme en ſon village, en ſon pays, & que les accidens qui adviennent icy touchent & ſont communs au reſte du monde. Le ſot, ſi l'on recite y avoir autres creances, couſtumes, loix toutes contraires à celles qu'il voit tenir & uſiter, il les abomine & condamne promptement comme barbarie, ou bien il meſcroit tels recits, tant il a l'ame aſſervie aux ſiennes municipales, qu'il eſtime eſtre les ſeules vrayes, naturelles, univerſelles. Chaſcun appelle barbarie ce qui n'eſt pas de ſon gouſt & uſage, & ſemble que nous n'avons autre touche de la verité & de la raiſon que l'exemple & l'idée des opinions & uſances du pays où nous ſommes. Or il ſe faut affranchir de ceſte brutalité, & ſe faut preſenter comme en un tableau ceſte grande image de noſtre mere nature en ſon entiere majeſté, remarquer là dedans un royaume, un empire, & peuſt-eſtre ce monde (car c'eſt une grande & authentique opinion qu'il y en a pluſieurs) comme le traict

d'une poincte très delicate, & y lire une ſi generale & conſtante varieté en toutes choſes, tant d'humeurs, de jugemens, creances, couſtumes, loix, tant de remuemens d'eſtats, changemens de fortune, tant de victoires & conqueſtes enſevelies, tant de pompes, cours, grandeurs evanouyes : par là l'on apprend à ſe cognoiſtre, n'admirer rien, ne trouver rien nouveau ny eſtrange, s'affermir & reſouldre par-tout.

6. Moyens d'acquerir ceſt eſprit univerſel L.1. c. 37. & 38.

Pour acquerir & obtenir ceſt eſprit univerſel, galant, libre, & ouvert (car il eſt rare & difficile, & tous n'en ſont capables non plus que de ſageſſe) pluſieurs choſes y ſervent : premierement ce qui a eſté dict au Livre premier de la grande varieté, difference, & inequalité des hommes : ce qui ſe dira en ceſtuy-cy de la grande diverſité des loix & couſtumes qui ſont au monde : puis ce que diſent les anciens de l'aage, eſtats & changemens du monde. Les Preſtres Egyptiens dirent à Herodote que, depuis leur premier Roy (dont y avoit plus d'onze mille ans, duquel & de tous les ſuyvans luy firent voir les effigies & ſtatues tirées au vif) le ſoleil avoit changé quatre fois

Ch. 8.

de route. Les Chaldeens du tems de Diodore, comme il dict, & Ciceron, tenoient regiſtre de quatre cents mille tant d'ans: Platon dict que ceux de la ville de Saïs avoient des memoires par eſcrit de huit mille ans, & que la ville d'Athenes fut baſtie mille ans avant la dicte ville de Saïs. Ariſtote, Pline, & autres ont dict que Zoroaſtre vivoit ſix mille ans avant l'aage de Platon. Aucuns ont dict que le monde eſt de toute eternité, mortel & renaiſſant à pluſieurs viciſſitudes: d'autres & les plus nobles philoſophes ont tenu le monde pour un Dieu, faict par un autre Dieu plus grand; ou bien, comme Platon aſſeure & autres, & y a très grande apparence en ſes mouvemens, que c'eſt un animal compoſé de corps & d'eſprit, lequel eſprit logeant en ſon centre s'eſpand par nombres de muſique en ſa circonference & ſes pieces auſſi, le ciel, les eſtoiles compoſées de corps & d'ame, mortelles à cauſe de leur compoſition, immortelles par la determination du Createur. Platon dict que le monde change de viſage en tous ſens: que le ciel, les eſtoiles, le ſoleil, changent & renverſent par fois leur mouvement, tel-

lement que le devant vient derriere, l'Orient ſe fait Occident. Et ſelon l'opinion ancienne fort authentique, & des plus fameux eſprits, digne de la grandeur de Dieu & bien fondée en raiſon, il y a pluſieurs mondes, d'autant qu'il n'y a rien un, & ſeul en ce monde : toutes eſpeces ſont multipliées en nombre, par où ſemble n'eſtre pas vray-ſemblable que Dieu aye faict ce ſeul ouvrage ſans compagnon, & que tout ſoit epuiſé en ceſt individu. Que l'on conſidere auſſi ce que la deſcouverte du monde nouveau, Indes Orientales & Occidentales, nous a appris : car nous voyons premierement que tous les anciens ſe ſont meſcomptez, penſant avoir trouvé la meſure de la terre habitable, & compris toute la coſmographie, ſauf quelques iſles eſcartées, meſcroyant les antipodes : car voylà un monde à peu près comme le noſtre, tout en terre ferme, habité, peuplé, policé, diſtingué par royaumes & empires, garny de villes qui ſurpaſſent en beauté, grandeur, opulence, toutes celles qui ſont en Aſie, Afrique, Europe, il y a pluſieurs milliers d'années. Et qui doute que d'icy à quelque

temps il ne s'en deſcouvre encore d'autres? Si Ptolomée & les anciens ſe ſont trompez autrefois, pourquoy ne ſe peuſt tromper encore celuy qui diroit que maintenant tout eſt deſcouvert & trouvé? Je m'en voudrois bien fier en luy! Secondement nous trouvons qu'en ces nouvelles terres preſque toutes les choſes que nous eſtimons icy tant, & les tenons-nous avoir eſté premierement revelées & envoyées du ciel, eſtoient en creance & obſervance commune pluſieurs mille ans auparavant qu'en euſſions ouy les premieres nouvelles, ſoit au faict de religion; comme la creance d'un ſeul premier homme pere de tous, du deluge univerſel, d'un Dieu qui veſquit autrefois en homme vierge & ſainct, du jour du jugement, du purgatoire, reſurrection des morts, obſervation des jeuſnes, careſme, cœlibat des preſtres, ornemens d'egliſe, ſurpelis, mitre, eaue benicte, adoration de la Croix, circonciſion pareille à la Juifve & Mahumetane, & contre-circonciſion, par laquelle ils tiennent ſoigneuſement & religieuſement couvert le bout de leur membre, étirant la peau avec

des cordons, afin qu'il ne voye & ne ſente l'air. Au faict de la police, comme que les aiſnez ſuccedent à tout le bien, que le pourveu a un beau & grand grade, prend un nouveau nom & quitte le ſien, ſubſides tyranniques, armoiries, ſauts de batteleurs, muſique d'inſtrumens, toutes ſortes de nos jeux, artillerie, imprimerie. Par tous ces diſcours nous tirons aiſement ces concluſions: que ce grand corps, que nous appellons le monde, n'eſt pas ce que nous penſons & jugeons, que ny en ſon tout, ny en ſes parties, il n'eſt pas touſiours meſme, ains en perpetuel flux & reflux; qu'il n'y a rien dict, tenu, creu, en un temps & lieu, qui ne ſoit pareillement dict, tenu, creu & auſſi contredict, reprouvé, condamné ailleurs, eſtant l'eſprit humain capable de toutes choſes, roulant touſiours ainſi le monde, tantoſt le meſme, tantoſt divers; que toutes choſes ſont enfermées & comprinſes dedans ce cours & revolution de nature, ſubject à la naiſſance, changement, fin, à la mutation des temps, lieux, climats, ciels, airs, terroirs. Et de ces concluſions nous apprendrons à n'eſpouſer rien,

ne jurer à rien, n'admirer rien, ne ſe troubler de rien : mais quoy qu'il advienne que l'on crie, tempeſte, ſe reſouldre à ce poinct, que c'eſt le cours du monde, c'eſt nature qui faict des ſiennes : mais pourvoir, par prudence, qu'aucune choſe ne nous bleſſe par noſtre foibleſſe & laſcheté. C'eſt aſſez dict de cecy de l'eſprit univerſel & liberté de jugement.

7. Seconde partie, liberté de volonté.

L'autre de liberté, qui eſt de volonté, doibt eſtre encore en plus grande recommandation au ſage. Nous ne parlons pas icy du liberal arbitre de l'homme à la façon des Theologiens ; nous diſons que l'homme ſage, pour ſe maintenir en repos & liberté, doibt meſnager ſa volonté & ſes affections, en ne ſe donnant & affectionnant qu'à bien peu de choſes, & icelles juſtes (auſſi les juſtes ſont en petit nombre, ſi l'on juge bien) & encore ſans violence & aſpreté. Il vient icy à combattre deux opinions populaires & plauſibles au monde : l'une enſeigne d'eſtre prompt & volontaire au ſervice d'autruy, s'oublier pour le prochain, & principalement pour le public, au prix duquel le particulier ne vient point

en conſideration : l'autre s'y porter courageuſement avec agitation, zele, affection. Qui ne faict le premier, eſt accuſé de n'avoir aucune charité : qui ne faict le ſecond, eſt ſuſpect d'eſtre froid, & n'avoir le zele ou la ſuffiſance qu'il faut, & n'eſtre amy. On a voulu faire valoir ces deux opinions outre raiſon & meſure : & n'y a rien que l'on n'aye dict la-deſſus : car les chefs ſouvent preſchent les choſes ſelon qu'elles ſervent, & non ſelon qu'elles ſont : & ſouvent les opinions les plus vrayes ne ſont pas les plus commodes. Et puis voyant que nous ne tenons que trop à nous, & d'une attache trop naturelle, ils nous en veulent diſtraire & tirer au loin, comme, pour redreſſer un bois courbé, on le recourbe au rebours.

8. Peinture des autres & aſſervis.

Mais ces opinions mal entendues & mal prinſes, comme elles ſont de pluſieurs, apportent de l'injuſtice, du trouble, de la peine, & du mal beaucoup, comme l'on peuſt voir en ceux qui mordent à tout, ſe donnent à louage & s'aſſerviſſent à autruy ; non ſeulement ils ſe laiſſent emporter & ſaiſir, mais encore ils s'ingerent à

tout, autant à ce qui ne les touche comme à ce qui les touche, aux petites comme aux grandes, & ſouvent non pour autre choſe que pour s'embeſongner & s'agiter, *in negotiis ſunt negotii cauſâ*, & ne pouvoir ſe tenir ni arreſter, comme s'ils n'avoient rien à faire chez & au dedans d'eux, & qu'à faute d'affaires internes, eſſentiels, propres & domeſtiques, ils en cherchent ou prennent d'eſtrangers : ils ſont bien meſnagers ou avares de leur bourſe, mais prodigues de leur ame, vie, temps, affection & volonté, deſquelles ſeules choſes la meſnagerie eſt utile & louable; & s'adonnant à quelque choſe, c'eſt avec telle paſſion & violence qu'ils ne ſont du tout plus à eux-meſmes, s'engagent & s'enfoncent du tout. Les grands demandent de telles gens qui ſe paſſionnent & ſe tuent pour eux, & uſent de promeſſes & grands artifices pour les y faire venir, & trouvent touſiours des fols qui les en croyent, mais les ſages s'en gardent bien.

Cecy eſt premierement injuſte, trouble entierement l'eſtat, & chaſſe le repos & la liberté de l'eſprit. C'eſt ne ſçavoir ce qu'un

chaſcun de nous ſe doibt, & de combien d'offices un chaſcun eſt obligé à ſoy-meſme. En voulant eſtre officieux & ſerviables à autruy, ils ſont importuns & injuſtes à eux-meſmes. Nous avons tous aſſez d'affaires chez & au dedans de nous, ſans s'aller perdre au dehors & ſe donner à tous: il ſe faut tenir à ſoy-meſme. Qui oublie à honneſtement, & ſainement, & gayement vivre, pour en ſervir autruy, eſt mal adviſé, & prend un mauvais & deſnaturé party. Il ne faut eſpouſer & s'affectionner qu'à peu de choſes, & icelles juſtes.

Secondement ceſte aſpre intention & 10.
paſſionnée affection trouble tout & empeſche la conduite de l'affaire auquel on s'adonne ſi fort: comme en la precipitation la trop grande haſtiveté ſe donne meſme la jambe, s'entrave & s'arreſte: *Ipſa ſe velocitas implicat, unde feſtinatio tarda eſt. Qui nimium properat, ſerius abſolvit.* Auſſi eſtant enyvré de ceſte intention violente, on s'embarraſſe, on s'enferre, on ſe jette à l'indiſcretion, à l'injuſtice; on apporte de l'aigreur & du ſoupçon aux autres, de l'impatience aux evenemens contraires ou

tardifs, & qui ne ſont à ſouhait : *malè cuncta miniſtrat impetus.* Cela ſe voit non-ſeulement aux affaires ſerieuſes, mais encore vaines & frivoles, comme au jeu, où celuy qui eſt ſaiſi & tranſporté d'une ſi ardente ſoif de gaigner, ſe trouble & pert. Celuy qui va moderement eſt touſiours chez ſoy, ſans ſe picquer, conduict ſon faict & plus advantageuſement, & plus ſeurement, & plus gayement : il feinct, il ploye, il differe tout à ſon aiſe ſelon le beſoin : s'il faut d'attaincte, c'eſt ſans tourment & affliction, preſt & entier pour une autre nouvelle charge : marche touſiours la bride à la main : *feſtinat lentè.*

11. Tiercement ceſte violente & tant aſpre affection infecte & corrompt meſme le jugement : car ſuyvant un party & deſirant ſon advantage, ils forcenent s'il en vient au rebours, luy attribuent des faulſes louanges & qualitez, & au party contraire faulſes accuſations, interpretent tous prognoſtics & evenemens à leur poſte, & les font ſervir à leur deſſein. Faut-il que tous ceux du party contraire & malade ſoient auſſi meſchans, & que tous vices leur con-

viennent : voire & encore ceux qui en diſent & remarquent quelque bien ſoient ſuſpects eſtre de leur party ? ne peuſt-il pas eſtre qu'un honneſte homme au reſte, au moins en quelque choſe, ſe trouve embarqué & ſuyve un mauvais party ? Que la paſſion force la volonté, mais qu'elle emporte encore le jugement & luy faſſe faire le ſot, c'eſt trop : c'eſt la piece ſouveraine & derniere qui doibt touſiours maintenir ſon authorité ; & faut candidement & de bonne foy recognoiſtre le bien qui eſt aux adverſaires, & le mal qui eſt en ceux que l'on ſuit. Hors le nœud du debat & le fonds, il faut garder equanimité & indifference, & n'allonger point ſa cholere au-delà des affaires. Voylà les maux que nous apporte ceſte trop grande affection à quelque choſe que ce ſoit : par-tout, voire à eſtre bon & ſage, il y peuſt avoir du trop.

Mais pour tenir reigle en cecy, il ſe faut ſouvenir que la principale & plus legitime charge que nous avons, c'eſt à chaſcun ſa conduite. C'eſt pourquoy nous ſommes icy, nous devons nous maintenir en tranquillité & liberté. Et pour ce faire, le ſou- 12. Advis.

vérain remede eſt de ſe preſter à autruy & ne ſe donner qu'à ſoy, prendre les affaires en main non à cœur, s'en charger & non ſe les incorporer, ſoigner & non paſſionner, ne s'attacher & mordre qu'à bien peu, & ſe tenir touſiours à ſoy. Ce conſeil ne condamne point les offices deubs au public, à ſes amis, à ſon prochain; tant s'en faut; l'homme ſage doibt eſtre officieux & charitable, appliquer à ſoy l'uſage des autres hommes & du monde, & pour ce faire doibt contribuer à la ſocieté publique les offices & debvoirs qui le touchent : *qui ſibi amicus eſt, hunc omnibus ſcito eſſe amicum.* Mais j'y requiers moderation & diſcretion double; l'une, de ne ſe prendre pas à tout ce qui ſe preſente, mais à ce qui eſt juſte & neceſſaire, & cela ne va pas beaucoup loin; l'autre, que ce ſoit ſans violence & ſans trouble. Il faut deſirer peu, & ce peu moderement, s'embeſongner peu & tranquillement; & aux charges que l'on prend, apporter les pas, les paroles, l'attention, la ſueur, les moyens, & au beſoin le ſang & la vie, mais ſans vexation & paſſion, ſe tenant touſiours à ſoy, en ſanté & repos.

L'on vient bien & faict-on bien ſon effect ſans ceſte ardeur & ceſte tant grande contention de volonté. Et ſe trompent fort ceux qui penſent que l'affaire ne ſe faict pas bien, & n'y a point d'affection s'il n'y a du bruit, de la tempeſte, de l'eſclat. Car au rebours cela empeſche & trouble la bonne conduicte, comme a eſté dict. O combien de gens ſe haſardent tous les jours aux guerres, dont il ne leur chaut, & ſe preſſent aux dangers des batailles, deſquelles la perte ne leur trouble aucunement le dormir, & c'eſt pour ne faillir à leur devoir! & en voylà un en ſa maiſon qui n'oſeroit avoir regardé le danger, qui ſe paſſionne de l'iſſue de ceſte guerre, & en a l'ame plus travaillée que le ſoldat qui y employe ſa vie, ſon ſang.

Au reſte il faut bien ſçavoir diſtinguer & ſeparer nous-meſmes d'avec nos charges publiques; un chaſcun de nous joue deux roolles & deux perſonnages, l'un eſtranger & apparent, l'autre propre & eſſentiel. Il faut diſcerner la peau de la chemiſe. L'habile homme fera bien ſa charge & ne laiſſera pas de bien juger la ſottiſe, le vice, 13.

la fourbe qui y eſt. Il l'exercera, car elle eſt en uſage en ſon pays, elle eſt utile au public, & peuſt-eſtre à ſoy ; le monde vit ainſi, il ne faut rien gaſter. Il ſe faut ſervir & prevaloir du monde tel qu'on le trouve ; cependant le conſiderer comme choſe eſtrangere de ſoy ; ſçavoir bien de ſoy jouyr à part, & ſe communiquer à un ſien bien confident, au pis aller, à ſoy-meſme.

Vraie & eſſentielle preud'homie ; premiere & fondamentale partie de ſageſſe.

CHAPITRE III.

AYANT appreſté & diſpoſé noſtre eſcholier à la ſageſſe par les advis precedens, c'eſt-à-dire l'ayant purifié & affranchy de tous maux, & mis en bel eſtat d'une liberté pleine & univerſelle, pour avoir veue, cognoiſſance & maiſtriſe ſur toutes choſes (qui eſt le privilege du ſage & ſpirituel, *ſpiritualis omnia dijudicat*) il eſt maintenant temps de luy donner les leçons & les reigles generales de ſageſſe. Les deux premieres ſeront comme prealables & preſup-

poſées comme fondemens, dont la premiere & principale ſera la probité & preud'homie.

Je n'aurai point peuſt-eſtre grand affaire à eſtablir ceſte propoſition, que la preud'homie ſoit la premiere, principale & fondamentale partie de ſageſſe; car tous (ſoit en verité & à bon eſcient, ou par belle mine, de honte & crainte de dire le contraire) en font grand feſte, l'honorent & recommandent touſiours en premier lieu, ſe diſent eſtre ſes ſerviteurs & affectionnés pourſuyvans : mais j'aurai de la peine à monſtrer & perſuader quelle eſt la vraye & eſſentielle que nous requerons icy. Car celle qui eſt en vogue & en credit, dont tout le monde ſe contente, qui eſt la ſeule cognue, recherchée & poſſedée (j'en excepte touſiours quelque peu de ſages) eſt baſtarde, artificielle, faulſe & contrefaicte. 1.

Premierement nous ſçavons que ſouvent nous ſommes menés & pouſſés à la vertu & à bien faire par des reſſorts meſchans & reprouvés, par defaut & impuiſſance naturelle, par paſſion, & le vice meſme. La chaſteté, ſobrieté, temperance, 2. Maſque de preud'homie.

peuvent arriver en nous par deffaillance corporelle; le meſpris de la mort, patience aux infortunes, & fermeté aux dangers, vient ſouvent de faute d'apprehenſion & de jugement; la vaillance, la liberalité, la juſtice meſme, de l'ambition; la diſcretion, la prudence, de crainte, d'avarice. Et combien de belles actions a produict la preſomption & temerité! Ainſi les actions de vertu ne ſont ſouvent que maſques, & en portent le viſage, mais elles n'en ont pas l'eſſence; elles peuvent bien eſtre dictes vertueuſes pour la conſideration d'autruy & du viſage qu'elles portent en public, mais en verité & chez l'ouvrier, non; car il ſe trouvera que le profit, la gloire, la couſtume, & autres telles cauſes eſtrangeres, nous ont induicts à les faire. Quelquefois elles ſont produictes par ſtupidité & beſtiſe, dont il eſt dict que la ſageſſe & la beſtiſe ſe rencontrent en meſme poinct de gouſt, & reſolution à la ſouffrance des accidens humains. Il eſt donc très dangereux de juger de la probité ou improbité d'un homme par les actions: il faut ſonder au dedans quels reſſorts cauſent ce mou-

vement & donnent le branſle : les meſchans font ſouvent de bonnes & belles choſes, les bons & les meſchans ſe gardent pareillement de mal faire : *oderunt peccare boni & mali.* Parquoy pour deſcouvrir & ſçavoir quelle eſt la vraye preud'homie, il ne ſe faut arreſter aux actions, ce n'eſt que le marc & le plus groſſier, & ſouvent une happelourde & un maſque : il faut penetrer au dedans & ſçavoir le motif qui faict jouer les cordes, qui eſt l'ame & la vie qui donne le mouvement à tout. C'eſt par là qu'il faut juger, c'eſt à quoy un chaſcun doibt pourvoir qu'il ſoit bon & entier, c'eſt ce que nous cherchons.

3. Preud'homie populaire & ſelon le ſtile du monde.

La preud'homie, communement eſtimée la vraye, tant preſchée & recommandée du monde, de laquelle font profeſſion expreſſe ceux qui ont le tiltre & la reputation publique d'eſtre gens de bien & les plus entiers, eſt ſcholaſtique & pedanteſque, ſerve des loix, contrainćte ſoubs l'eſperance & la crainte, acquiſe, apprinſe, & produićte de la conſideration & ſubmiſſion des religions, loix, couſtumes, commandemens des ſuperieurs, exemples d'autruy,

ſubjecte aux formes preſcriptes, feminine, poureuſe, & troublée de ſcrupules & de doubtes; *ſunt quibus innocentia niſi metu non placet :* laquelle non ſeulement par le monde eſt diverſe & variable, ſelon la diverſité des religions, des loix, des exemples, des formes, (car changeant les reſſorts, il faut bien que les mouvemens auſſi changent) mais encore en ſoy inegale, ondoyante & deambulatoire, ſelon les accez, recez & ſuccez des affaires, des occaſions qui ſe preſentent, des perſonnes avec qui l'on a affaire, comme le bateau pouſſé par le vent & les avirons, qui branſle & marche inegalement par ſecouſſes, boutées & bouffées; bref ce ſont gens de bien par accident, par occaſion, par reſſorts externes & eſtranges, & non en verité & en eſſence. Ils ne le ſentent & ne s'en adviſent pas, mais il eſt aiſé de les deſcouvrir & les en convaincr en leur ſecouant un peu la bride & les ſondant de près, mais ſur-tout par l'inegalité & diverſité qui ſe trouve en eux : car en meſme faict ils feront divers jugemens & ſe porteront tout de diverſe façon, tantoſt le petit pas, tantoſt le grand

galop. Ceſte diverſité inegale vient de ce que les occaſions & reſſorts externes qui les agitent, s'enflent, ſe multiplient & groſſiſſent, ou s'atiediſſent & rabaiſſent plus ou moins comme accidens : *qua recipiunt magis & minus.*

Or la vraye preud'homie, que je requiers en celuy qui veuſt eſtre ſage, eſt libre & franche, maſle & genereuſe, riante & joyeuſe, egale, uniforme & conſtante, qui marche d'un pas ferme, fier & hautain, allant touſiours ſon train, ſans regarder de coſté ny derriere, ſans s'arreſter & alterer ſon pas & ſes alleures pour le vent, le temps, les occaſions qui ſe changent, mais non pas elle, j'entends en jugement & en volonté, c'eſt-à-dire en l'ame, où reſide & a ſon ſiege la preud'homie : car les actions externes, principalement les publiques, ont un autre reſſort, comme ſera dict en ſon lieu. Or le reſſort de ceſte preud'homie, c'eſt la loy de nature, c'eſt-à-dire l'equité & raiſon univerſelle, qui luit & eſclaire en un chaſcun de nous. Qui agiſt par ce reſſort, agiſt ſelon Dieu, car ceſte lumiere naturelle eſt un eſclair

4. Deſcription de la vraye preud'homie.

De la loy de nature.

& rayon de la divinité, une defluxion & dependance de la loy eternelle & divine. Il agiſt auſſi ſelon ſoy, car il agiſt ſelon ce qu'il y a de plus noble & de plus riche en ſoy. Il eſt homme de bien eſſentiellement & non par accident & occaſion : car ceſte loy & lumiere eſt eſſentielle & naturelle en nous ; dont auſſi eſt appellée nature & loy de nature. Il eſt auſſi par conſequent homme de bien touſiours & perpetuellement, uniformement, & egalement, en tous temps, & tous lieux : car ceſte loy d'equité & raiſon naturelle eſt perpetuelle en nous, *edictum perpetuum*, inviolable, qui ne peuſt jamais eſtre eſteincte ny effacée : *quam nec ipſa delet iniquitas : vermis eorum non morietur :* univerſelle & conſtante par-tout, & touſiours meſme, egale, uniforme, que les temps ny les lieux ne peuvent alterer ny deſguyſer, ne reçoit point d'accez ny recez de plus & de moins : *ſubſtantia non recipit magis nec minus.* Que vas-tu chercher ailleurs ? loy ou reigle au monde ? Que te peuſt-on dire ou alleguer que tu n'ayes chez toy & au dedans, ſi tu te voulois taſter & eſcouter ? Il te faut dire,

comme au payeur de mauvaiſe foy, qui demande de quoy, & veuſt que l'on luy monſtre la cedule qu'il a chez ſoy, *quod petis intus habes*, tu demandes ce que tu as dedans ton ſein. Toutes les tables de droict, & les deux de Moyſe, & les douze des Grecs, & toutes les bonnes loix du monde, ne ſont que des copies & des extraicts produicts en jugement, contre toy qui tiens caché l'original, & feincts ne ſçavoir que c'eſt, eſtouffant tant que tu peux ceſte lumiere qui t'eſclaire au dedans, *qui veritatem Dei detinent in injuſtitiâ*, mais qui n'ont jamais eſté au dehors & humainement publiées, que pource que celle qui eſtoit au dedans, toute celeſte & divine, a eſté par trop meſpriſée & oubliée. Ce ſont tous ruiſſeaux, mais qui n'ont ny tant d'eaue ny ſi vive que leur ſource & fontaine inviſible qui eſt dedans toy, ſi tu ne la laiſſois deperir & perdre : non tant d'eaue, dis-je, *quam multa pietas, humanitas, liberalitas, fides exigunt, quæ extra tabulas ſunt.* O chetive preud'homie des formaliſtes, qui ſe tient aux mots de la loy, & en penſe eſtre quitte! combien de de-

voirs requis au-delà ! *quam anguſta innocentia ad legem bonum eſſe ! latius officiorum patet quam juris regula.* Ny ſi forte & ſi vive, teſmoin que pour les bien entendre & ſçavoir leur intention, les faut ramener à la ſource ; & , rentrant au dedans, les mettre à la touche & coucher au niveau de la nature : *anima legis ratio.* Voyci donc une preud'homie eſſentielle, radicale & fondamentale, née en nous de ſes propres racines, par la ſemence de la raiſon univerſelle, qui eſt en l'ame comme le reſſort & balancier en l'horloge, comme la chaleur naturelle au corps ; ſe maintient de ſoy-meſme forte & invincible ; par laquelle l'on agiſt ſelon Dieu, ſelon ſoy, ſelon nature, ſelon l'ordre & la police univerſelle du monde, quietement, doucement, & ainſi ſombrement & obſcurement ; ſans bruict, comme le bateau qui n'eſt pouſſé que du fil & du cours naturel & ordinaire de l'eaue : toute autre eſt entée par art & par diſcipline accidentale, comme le chaud & froid des fievres, acquiſe & conduicte par des occaſions & conſiderations eſtrangeres ; agiſſant avec bruict, eſclat & ambitieuſement.

Voylà pourquoy la doctrine de tous les sages porte, que bien vivre c'eſt vivre ſelon nature, que le ſouverain bien en ce monde c'eſt conſentir à nature, qu'en ſuyvant nature comme guide & maiſtreſſe, l'on ne faudra jamais, entendant par nature l'equité & la raiſon univerſelle qui luit en nous, qui contient & couve en ſoy les ſemences de toute vertu, probité, juſtice, & eſt la matrice de laquelle ſortent & naiſſent toutes les bonnes & belles loix, les juſtes & equitables jugemens, que prononcera meſme un idiot. Nature a diſpoſé toutes choſes au meilleur eſtat qu'elles puiſſent eſtre, & leur a donné le premier mouvement au bien & à la fin qu'elles doibvent chercher, de ſorte que qui la ſuyvra ne faudra point d'obtenir & poſſeder ſon bien & ſa fin. Les hommes ſont naturellement bons, & ne ſuyvent le mal que pour le profit ou le plaiſir: dont les Legiſlateurs pour les induire à ſuyvre leur inclination naturelle & bonne, & non pour forcer leurs volontez, ont propoſé deux choſes contraires, la peine & la recompenſe. 5. Faut ſuyvre nature.

Certes nature en chaſcun de nous eſt 6.

Comme bonne & ſuffiſante maiſtreſſe.

ſuffiſante & douce maiſtreſſe à toutes choſes, ſi nous la voulons bien eſcouter, l'employer, l'eſveiller; & n'eſt beſoin aller queſter ailleurs, ny mendier de l'art & des ſciences, les moyens, les remedes & les reigles qui nous ſont beſoin : un chaſcun de nous, s'il vouloit, vivroit à ſon aiſe du ſien. Pour vivre content & heureux, il ne faut point eſtre ſçavant, courtiſan, ny tant habile ; toute ceſte ſuffiſance qui eſt au delà la commune & naturelle, eſt vaine & ſuperflue, voire apporte plus de mal que de bien. Nous voyons les gens ignorans, idiots & ſimples, mener leur vie plus doucement & gayement, reſiſter aux aſſauts de la mort, de l'indigence, de la douleur, plus conſtamment & tranquillement que les plus ſçavans & habiles. Et ſi l'on y prend bien garde, l'on trouvera parmy les payſans & autres poures gens, des exemples de patience, conſtance, equanimité, plus purs que tous ceux que l'eſchole enſeigne ; ils ſuyvent tout ſimplement les raiſons & la conduicte de nature, marchent tout doucement & mollement aux affaires, ſans s'eſchauffer ou s'eſlever, & ainſi plus ſai-

ſement : les autres montent ſur leurs grands chevaux, ſe gendarment, ſe bandent & tiennent touſiours en cervelle & en agitation. Un grand maiſtre & admirable docteur en la nature a eſté Socrates, comme en l'art & ſcience Ariſtote. Socrates, par les plus ſimples & naturels propos, par ſimilitudes & inductions vulgaires, parlant comme un payſan, une femme, fournit des preceptes & reigles de bien vivre, & des remedes contre tous maux, tels, ſi forts & vigoureux, que tout l'art & ſcience du monde ne ſçauroit inventer, ny y arriver.

7. Mais nous l'alterons totalement Par violence.

Mais non ſeulement nous ne la croyons, eſcoutons, & ſuyvons comme porte le conſeil des ſages ; mais encore (ſans parler de ceux qui par la violence des vices, desbauches, volontez trop deſreiglées & perverſes, l'eſtouffent, eſteignent tant qu'eſt en eux ſa lumiere, mortifient ſes ſemences) nous eſchivons tous à elle, nous la laiſſons dormir & chomer, aymant mieux mandier ailleurs noſtre apprentiſſage, recourir à l'eſtude & à l'art, que de nous contenter de ce qui croiſt chez nous. Nous avons un eſprit brouillon, qui s'ingere de

Par art.

maiſtriſer & gouverner par-tout, & qui ſe mene à noſtre poſte, deſguiſe, change & brouille tout, veuſt adjouſter, inventer, changer, & ne ſe peuſt arreſter à la ſimplicité & naifveté, ne trouve rien bon s'il n'y a de la fineſſe & de la ſubtilité : *ſimplex illa & aperta virtus in obſcuram & ſolertem ſcientiam verſa eſt.* Et puis nous avons ce vice, que nous n'eſtimons point ce qui croiſt chez nous, nous n'eſtimons que ce qui s'achepte, ce qui couſte & s'apporte de dehors ; nous preferons l'art à la nature ; nous fermons en plein midi les feneſtres & allumons les chandelles. Ceſte faute & folie vient d'un autre, qui eſt que nous n'eſtimons point les choſes ſelon leur vraye & eſſentielle valeur, mais ſelon la monſtre, la parade & le bruict.

Par la ceremonie.

Mais encore nous la foulons aux pieds, la deſdaignons, & en avons honte, pour faire valoir la ceremonie, & la loy de civilité, que nous nous ſommes forgez ; ainſi l'art emporte la nature ; l'ombre nous eſt plus que le corps ; la mine, la contenance, plus que la ſubſtance des choſes. Pour n'offenſer la ceremonie, nous couvons & ca-

chons les choſes naturelles, nous n'oſons nommer, & rougiſſons au ſon des choſes que nous ne craignons aucunement de faire, & licites & illicites; nous n'oſons dire ce qui eſt permis de faire, nous n'oſons appeller à droict nos propres membres, & nous ne craignons les employer à toutes ſortes de desbauches; nous prononçons, diſons & faiſons ſans crainte & ſans honte les meſchantes choſes contre nature & raiſon, parjurer, trahir, affronter, tuer, tromper, & rougiſſons au dire & au faire des bonnes, naturelles, neceſſaires, juſtes & legitimes. Il n'y a mary qui n'euſt plus de honte d'embraſſer ſa femme devant le monde, que de tuer, mentir, affronter; ny femme qui ne diſe pluſtoſt toutes les meſchancetez du monde, que de nommer ce en quoy elle prend plus de plaiſir, & peuſt legitimement faire. Juſques aux traiſtres & aſſaſſins, ils eſpouſent les loix de la ceremonie, & attachent là leur debvoir: choſe eſtrange, que l'injuſtice ſe plaigne de l'incivilité; & la malice, de l'indiſcretion! L'art de la ceremonie ne prevaut-elle pas contre la nature? La ceremonie nous

defend d'exprimer les choſes naturelles & licites, & nous l'en croyons : la nature & la raiſon nous defend les illicites, & perſonne ne l'en croit ; l'on envoye ſa conſcience au bordel, & l'on tient ſa contenance en reigle ; tout cela eſt monſtrueux, & ne ſe trouve rien de ſemblable aux beſtes.

8. Tellement qu'elle ne ſe cognoiſt plus en l'homme.

De ceſte generale & univerſelle alteration & corruption, il eſt advenu qu'il ne ſe cognoiſt plus rien de nature en nous : s'il faut dire quelles ſont ſes loix & combien il y en a, nous voylà bien empeſchez : l'enſeigne & la marque d'une loy naturelle eſt l'univerſité d'approbation ; car ce que nature nous auroit veritablement ordonné, nous l'enſuyvrions ſans doubte d'un commun conſentement, & non ſeulement toute nation, mais tout homme particulier.

Or n'y a-il aucune choſe au monde qui ne ſoit contredicte & deſadvouée, non par une nation, mais par pluſieurs ; & n'y a-il choſe ſi eſtrange & deſnaturée à l'opinion de pluſieurs, qui ne ſoit approuvée & authoriſée en pluſieurs lieux par uſage commun ; le nonchaloir d'avoir des enfans, le meurtre des parens, des enfans, de ſoy-

meſme, mariage avec ſes plus proches, larrecin, traffic de voleries, marchandiſe publique de ſa liberté & de ſon corps, tant des maſles que des femelles, ſont receus par uſage public en des nations.

Certes il ne reſte plus aucune image ny trace de nature en nous, il la faut aller chercher aux beſtes, où ceſt eſprit brouillon & inquiet, ce vif-argent, ny l'art, ny la belle ceremonie, ne l'ont peu alterer; elles l'ont pure & entiere, ſinon qu'elle ſoit corrompue par noſtre hantiſe & contagion, comme elle eſt aucunement. Tout le monde ſuit nature, la reigle premiere & univerſelle que ſon autheur y a mis & eſtabli, ſinon l'homme ſeul, qui trouble la police & l'eſtat du monde, avec ſon gentil eſprit & ſon liberal arbitre : c'eſt le ſeul deſreiglé & ennemy de nature.

9. Et la faut chercher ailleurs.

Voyci donc la vraye preud'homie (fondement & pivot de ſageſſe), ſuyvre nature, c'eſt-à-dire la raiſon. Le bien, le but & la fin de l'homme, auquel giſt ſon repos, ſa liberté, ſon contentement, & en un mot ſa perfection en ce monde, eſt vivre & agir ſelon nature, quand ce qui eſt en

10. Vraye preud'homie.

luy le plus excellent commande, c'eſt-à-dire la raiſon. La vraye preud'homie eſt une droicte & ferme diſpoſition de la volonté à ſuyvre le conſeil de la raiſon. Or cecy eſt en la puiſſance de l'homme, qui eſt maiſtre de ſa volonté; il l'a peuſt diſpoſer & contourner à ſon plaiſir, & en cela eſt le propre de l'homme, ainſi la peuſt-il affermir à ſuyvre touſiours la raiſon.

11. Diſtinction de vraye preud'homie.

Mais pour l'effectuer & venir à la practique, il eſt bien plus aiſé aux uns qu'aux autres. Il y en a qui ont leur naturel particulier, c'eſt-à-dire le temperament & la trempe ſi bonne & ſi douce (ce qui vient principalement de la premiere conformation au ventre de la mere, & puis du laict de la nourrice & de toute ceſte premiere & tendre education) qu'ils ſe trouvent, ſans effort & ſans art ou diſcipline, tout portez & diſpoſez à la bonté & preud'homie, c'eſt-à-dire à ſuyvre & ſe conformer à la nature univerſelle, dont ils ſont dicts bien nez : *gaudeant bene nati.* Ceſte telle preud'homie naturelle & ayſée, & comme née avec nous, s'appelle proprement bonté, qualité d'ame bien née & bien reiglée : c'eſt

Bonté.

une douceur, facilité, & debonnaireté de nature, non pas (afin que perſonne ne ſe trompe) une molleſſe, une feminine, ſotte, bonaſſe & vitieuſe facilité, qui faict que l'on veuſt plaire à tous & ne deſplaire ny offenſer perſonne, encore qu'il y ait ſubject juſte & legitime, & que ce ſoit pour le ſervice de la raiſon & de la juſtice. D'où il advient qu'ils ne veulent s'employer aux actions legitimes, quand c'eſt contre ceux qui s'en offenſent, ny auſſi refuſer du tout les illegitimes, quand c'eſt envers ceux qui y conſentent. D'eux on dict, & eſt ceſte louange injurieuſe, Il eſt bon, puis qu'il eſt bon meſme aux meſchans; & ceſte accuſation vraye, Comment ſeroit-il bon puis qu'il n'eſt pas mauvais aux meſchans? Il faudroit pluſtoſt appeller ceſte telle bonté, innocence, ſelon que l'on appelle les petits enfans, brebis, & autres telles beſtes innocentes. Mais une active, forte, maſle, & efficace bonté, qui eſt une prompte, ayſée & conſtante affection à ce qui eſt bon, droict, juſte, ſelon raiſon & nature.

Il y en a d'autres ſi mal nez, qu'il ſemble que (comme des monſtres) leur na-

turel particulier ſoit faict comme en deſpit de la nature univerſelle, tant ils luy ſont reveſches. En ce cas le remede pour corriger, reformer, adoucir, apprivoiſer & redreſſer ceſte mauvaiſe, aſpre, ſauvage, & tortue nature, la ployer & appliquer au niveau de ſa generale & grande maiſtreſſe la nature univerſelle, eſt de recourir à l'eſtude de la philoſophie (comme fit Socrates) & à la vertu, qui eſt un combat & un effort penible contre le vice, un eſtude laborieux qui requiert du temps, de la peine & de la diſcipline. *Virtus in arduo & circa difficile, ad januam virtutis excubant labor & ſudor : Dii mortalibus virtutem laboris pretio vendiderunt.* Ce n'eſt pour enter ou introduire une nouvelle, eſtrangere, ou artificielle preud'homie, & ainſi accidentale & telle que cy-deſſus j'ay dict n'eſtre la vraye ; mais c'eſt en oſtant les empeſchemens pour reſveiller & reallumer ceſte lumiere preſque eſteincte & languiſſante, & faire revivre ſes ſemences preſque eſtouffées par le vice particulier & mauvais temperament de l'individu ; comme en oſtant la taye de devant l'œil, la

Vertu.

veue se recouvre, & la poussiere de dessus le miroir, l'on y voit clair.

Par tout cecy se voit qu'il y a deux sortes de vraye preud'homie; l'une naturelle, douce, aysée, equable, dicte bonté; l'autre acquise, difficile, penible & laborieuse, dicte vertu: mais à bien dire il y en a encore une troisiesme qui est comme composée des deux, & ainsi seront trois degrés de perfection. Le plus bas est une facile nature & debonnaire, desgoustée par soy-mesme de la desbauche & du vice; nous l'avons nommé bonté, innocence: le second, plus haut, qu'avons appellé vertu, est à empescher de vive force le progrez des vices, & s'estant laissé surprendre aux esmotions premieres des passions, s'armer & se bander pour arrester leur course & les vaincre: le troisiesme & souverain est d'une haute resolution & d'une habitude parfaicte, estre si bien formé, que les tentations mesmes n'y puissent naistre, & que les semences des vices en soient du tout desracinées, tellement que la vertu leur soit passée en complexion & en nature. Cestuy dernier se peust appeller perfection;

12. Trois degrez de perfection.

luy & le premier de bonté ſe reſſemblent, & ſont differens du ſecond en ce qu'ils ſont ſans bruict, ſans peine, ſans effort; c'eſt la vraye teincture de l'ame, ſon train naturel & ordinaire qui ne couſte rien; le ſecond eſt touſiours en cervelle & en contraſte. Ce dernier & parfaict ou eſt octroyé par don & grace ſpeciale du ciel, comme en S. Jean-Baptiſte & quelques autres; ou acquis par une longue eſtude & ſerieux exercice des reigles de la philoſophie, joinct à une belle, forte & riche nature; car il y faut tous les deux, le naturel & l'acquis. C'eſt à quoy eſtudioyent ces deux ſectes, la Stoïciene & encore plus l'Epicuriene (ce qui ſembleroit eſtrange ſi Seneque & d'autres encore anciens ne l'atteſtoient) qui avoit pour ſes jouets & esbats la honte, l'indigence, les maladies, les douleurs, les gehennes, la mort: non ſeulement ils meſpriſoient, ſouſtenoient patiemment & vainquoient toutes aſpretez & difficultez; mais ils les recherchoient, s'en eſiouiſſoient & chatouilloient, pour tenir leur vertu en haleine & en action, laquelle ils rendoient non ſeulement ferme, con-

ſtante, grave & ſevere, comme Caton & les Stoïciens, mais encore gaye, riante, enjouée, &, s'il eſt permis de dire, folaſtre.

Sur la comparaiſon de ces trois il ſemble à aucuns (qui n'apperçoivent la hauteur & valeur du troiſieſme) que le ſecond de la vertu à cauſe de ſes difficultez, dangers, efforts, emporte l'honneur; & comme diſoit Metellus, c'eſt choſe par trop laſche & vilaine de mal faire : faire du bien où n'y a peine ny danger, c'eſt choſe commune & trop ayſée; mais faire bien où y a danger & peine, c'eſt le debvoir d'un homme de bien & de vertu : c'eſt le mot du divin Philoſophe, πάλεπα τὰ καλὰ. Mais pour en dire au vray ce qui en eſt, outre que la difficulté, comme eſt dict par nous ailleurs, n'eſt pas vraye, ny juſte & legitime cauſe d'eſtimer une choſe, il eſt certain qu'en choſe pareille le naturel vaut mieux que l'acquis; qu'il eſt bien plus noble, plus excellent & divin d'agir par nature que par art; ayſement, equablement & uniformement, que peniblement, inegalement avec doubte & danger; Dieu eſt bon en la premiere façon, c'eſt la natu- 13.

relle & eſſentielle bonté ; nous ne l'oſerions appeller vertueux, ny les Anges & Eſprits bienheureux, ils ſont dicts bons : mais pource que la vertu faict plus de bruict & d'eſclat, & agiſt avec plus de vehemence que la bonté, elle eſt plus admirée & eſtimée du populaire, qui eſt un ſot juge ; mais c'eſt à tort. Car ces grandes enleveures & extravagantes productions, qui ſemblent eſtre tout zele & tout feu, ne ſont pas du jeu, & n'appartiennent aucunement à la vraye preud'homie ; ce ſont pluſtoſt maladies & accez fievreux, bien eſloignez de la ſageſſe que nous requerons icy, douce, equable & uniforme.

Cecy ſoit dict en gros de la preud'homie ; car les parties d'icelle & ſes debvoirs ſeront au troiſieſme livre, ſpecialement en la vertu de juſtice : mais il faut parler icy un peu de ſa contraire, la meſchanceté, & la luy oppoſer.

14. Deſcription de la meſchanceté

La meſchanceté eſt contre nature, eſt laide, difforme & incommode, offenſe tout bon jugement, ſe faict haïr eſtant bien cognue, dont aucuns ont dict qu'elle eſtoit produicte de beſtiſe & d'ignorance. Plus la meſchan-

ceté engendre du deſplaiſir, & du repentir en l'ame, qui, comme un ulcere en la chair, luy demange, l'egratigne, & la faſche, la malice fabrique des tourmens contre ſoy : *malitia ipſa maximam partem veneni ſui bibit : malum conſilium conſultori peſſimum :* comme la mouſche gueſpe, qui offenſe autruy, mais bien plus ſoy-meſme, car elle y perd ſon eſguillon & ſa force pour jamais. Le vice a du plaiſir, autrement il ne ſeroit pas receu & ne trouveroit place au monde, *nemo enim animi cauſa malus eſt ;* mais il engendre auſſi du deſplaiſir contraire. La peine ſuit le peché, dict Platon; voire elle naiſt avec luy, dict Heſiode, qui eſt tout le contraire de la volonté & vertu, qui reſiouyt & plaiſt. Il y a de la congratulation, de la complaiſance & ſatisfaction à bien faire; c'eſt la vraye & eſſentielle recompenſe de la bonne ame, qui ne luy peuſt faillir, & de quoy auſſi elle ſe doibt contenter en ce monde.

15. S'il n'eſt jamais permis de faillir.

Perſonne ne debat que le vice ſoit à eſviter & à haïr ſur toutes choſes; mais c'eſt une queſtion, s'il ſe pouvoit preſenter tel profit, ou tel plaiſir, pour lequel tel

vice feuſt excuſablement faiſable. Il ſemble bien qu'ouy à pluſieurs : du profit s'il eſt public, il n'y a point de doubte, (avec les modifications toutesfois qui ſe diront en la vertu de prudence politique) mais aucuns en veulent autant dire du profit & du plaiſir particulier. L'on en pourroit plus ſeurement parler & juger eſtant propoſé un faict & un exemple certain, mais pour en parler tout ſimplement, il ſe faut tenir ferme à la negative.

Liv. 3. chap. 2.

16. Si tout peché engendre repentir.

Que le peché ne puiſſe fournir tel plaiſir & contentement au dedans, comme faict la preud'homie, il n'y a aucun doubte ; mais qu'il gehenne & tourmente, comme il a eſté dict, il n'eſt pas univerſellement ny en tout ſens vray : par quoy il faut diſtinguer.

Diſtinction des mechancetez.

Il y a trois ſortes de meſchancetez & de gens vitieux. Les uns ſont incorporez au mal par diſcours & reſolution ou par longue habitude, tellement que leur entendement meſme y conſent & l'approuve ; c'eſt quand le peché, ayant rencontré une ame forte & vigoureuſe, eſt tellement enraciné en elle, qu'il y eſt formé & comme naturaliſé, elle en eſt imbue & teincte du

tout. D'autres à l'oppoſite ſont mal par bouttées, ſelon que le vent impetueux de la tentation trouble, agite, & precipite l'ame au vice, & qu'ils ſont ſurprins & emportez par la force de la paſſion. Les tiers, comme moyens entre ces deux, eſtiment bien leur vice tel qu'il eſt, l'accuſent & le condamnent au rebours des premiers, & ne ſont point emportez par la paſſion ou tentation comme les ſeconds. Mais en ſang froid, après y avoir penſé, entrent en marché, le contrebalancent avec un grand plaiſir ou profit, & enfin à certain prix & meſure ſe preſtent à luy, & leur ſemble qu'il y a quelque excuſe de ce faire. De ceſte ſorte ſont les uſures, & paillardiſe, & autres pechez reprins à diverſes fois, conſultez, deliberez, auſſi les pechez de complexion.

17. Comparaiſon d'icelles.

De ces trois, les premiers ne ſe repentent jamais ſans une touche extraordinaire du ciel : car eſtans affermis & endurcis à la meſchanceté, n'en ſentent point l'aigreur & la poincte : puis que l'entendement l'approuve, & l'ame en eſt toute teincte, la volonté n'a garde de s'en deſdire. Les tiers ſe

repentent, ce ſemble, en certaine façon, ſçavoir, conſiderant ſimplement l'action deshonneſte en ſoy, mais puis compenſée avec le profit ou plaiſir, ils ne s'en repentent point, & à vray dire & parler proprement ils ne s'en repentent point, puis que leur raiſon & conſcience veuſt & conſent à la faute. Les ſeconds ſont ceux vrayement qui ſe repentent & ſe r'adviſent : & c'eſt proprement d'eux qu'eſt dicte la penitence, de laquelle je prendray occaſion de dire icy un mot.

18. De la repentance.

Repentance eſt un deſadveu & une deſdite de la volonté, c'eſt une douleur & triſteſſe engendrée en nous par la raiſon, laquelle chaſſe toutes autres triſteſſes & douleurs qui viennent de cauſes externes. La repentance eſt interne, internement engendrée, par quoi plus forte que tout autre, comme le chaud & le froid des fievres eſt plus poignant que celuy qui vient du dehors. La repentance eſt la medecine des ames, la mort aux vices, la guariſon des volontez & conſciences, mais la faut bien cognoiſtre. Premierement elle n'eſt pas de tout peché, comme a eſté dict, non de

celuy qui eſt inveteré, habitué, authoriſé par le jugement meſme, mais de l'accidental & advenu par ſurprinſe ou par force, ny des choſes qui ne ſont pas en noſtre puiſſance, deſquelles y a bien regret & deſplaiſir, non repentir; ny ne doibt advenir en nous pour les iſſues mauvaiſes & contraires à nos conſeils & deſſeins. Il eſt advenu autrement que l'on n'a penſé, conceu & adviſé, pour cela ne ſe faut repentir du conſeil & de l'advis, ſi lors l'on s'y eſt porté comme l'on debvoit: car l'on ne peuſt pas deviner les iſſues; ſi l'on les ſçavoit, il n'y auroit lieu de conſulter; & ne faut jamais juger des conſeils par les iſſues; ny ne doibt naiſtre en nous par la vieilleſſe, impuiſſance & degouſt des choſes, ce ſeroit laiſſer corrompre ſon jugement; car les choſes ne ſont pas changées pource que nous ſommes changez par l'aage, maladie, ou autre accident. L'aſſagiſſement ou amandement qui vient par le chagrin, le degouſt & foibleſſe, n'eſt pas vray ny conſcientieux, mais laſche & catarreux. Il ne faut point que la laſcheté du corps ſerve de courretier pour nous ramener à Dieu &

à noſtre debvoir ou repentance ; mais la vraye repentance & vray raviſement eſt un don de Dieu qui nous touche le courage, & doibt naiſtre en nous, non par la foibleſſe du corps, mais par la force de l'ame & de la raiſon.

19. De la confeſſion & excuſe.

Or de la vraye repentance naiſt une vraye, franche & conſcientieuſe confeſſion de ſes fautes. Comme aux maladies du corps l'on uſe de deux ſortes de remedes, l'un qui guarit oſtant la cauſe & racine de la maladie, l'autre qui ne faict que pallier & endormir le mal, dont celui-là eſt plus cuiſant que ceſtuy-ci, mais auſſi plus ſalutaire : ainſi aux maladies de l'ame le vray remede qui nettoye & guarit c'eſt une ſerieuſe & honteuſe confeſſion de ſes fautes ; l'autre faux, qui ne faict que deſguiſer & couvrir, eſt excuſe ; remede inventé par l'autheur du mal meſme, dont dict le proverbe que la malice s'eſt elle-meſme faict & couſu une robe ; c'eſt l'excuſe, la robe faicte de feuilles de figuier des premiers fauriers, qui ſe couvrirent & de parole & de faict, mais c'eſtoit d'un ſac mouillé. Nous debvrions donc apprendre à nous

accuſer, dire & confeſſer hardiment toutes nos actions & penſées ; car outre que ce ſeroit une belle & genereuſe franchiſe, ce ſeroit un moyen de ne rien faire ny penſer que ne fuſt honneſte & publiable. Car qui s'obligeroit à tout dire s'obligeroit auſſi à ne rien faire de ce qu'on eſt contrainct de cacher. Mais au rebours chaſcun eſt ſecret & diſcret en la confeſſion, & l'on ne l'eſt en l'action ; la hardieſſe de faillir eſt aucunement compoſée & bridée par la hardieſſe de confeſſer ; s'il eſt laid de faire quelque choſe, il eſt encore autant ou plus laid de ne l'oſer advouer. Pluſieurs grands & ſaincts, comme ſainct Auguſtin, Origene, Hippocrates, ont publié les erreurs de leurs opinions : il faut auſſi le faire de ſes mœurs. Pour les vouloir cacher l'on tombe ſouvent en plus grand mal, comme celuy qui m'a ſolemnellement avoir paillardé, penſant ſauver le plus par le moins, car au rebours il encherit ſon marché, ſi ce ne fuſt en pis (car peuſt-eſtre mentir publiquement eſt pire que ſimplement paillarder) au moins ce fuſt en multiplication ; ce ne fuſt pas ejection de vice mais addition.

Avoir un but & train de vie certain. Second fondement de ſageſſe.

CHAPITRE IV.

APRÈS ce premier fondement de vraye & interne preud'homie vient comme un ſecond fondement prealable & neceſſaire pour bien reigler ſa vie, qui eſt ſe dreſſer & former à un certain & aſſeuré train de vivre, prendre une vacation à laquelle l'on ſoit propre, c'eſt-à-dire que ſon naturel particulier (ſuyvant touſiours la nature univerſelle, ſa grande & generale maiſtreſſe & regente, comme porte le precedent & & fondamental advis) s'accommode & s'applique volontiers. La ſageſſe eſt un maniement doux & reiglé de noſtre ame, ſe conduiſant avec meſure & proportion, & giſt en une equalité de vie & mœurs.

2. Choſe difficile où l'on ſe porte diverſement.

C'eſt donc un affaire de grand poids que ce choix, auquel on ſe porte bien diverſement, & où l'on ſe trouve bien empeſché pour tant de diverſes conſiderations qui nous tirent en diverſes parts & qui

ſouvent ſe heurtent & s'entrempeſchent. Les uns y ſont heureux, leſquels par une grande bonté & felicité de nature, ont bientoſt & facilement ſceu choiſir, ou par un certain bonheur, ſans grande deliberation, ſe trouvent comme tout portez dedans le train meilleur pour eux, tellement que la fortune a choiſi pour eux, & les y a menez, ou bien par la main amye & providente d'autruy y ont eſté guidez & conduicts.

Les autres au contraire malheureux, leſquels ayant failli dès l'entrée, & n'ayant eu l'eſprit ou l'induſtrie de ſe cognoiſtre, & radviſer de bonne heure, pour tout doucement retirer leur eſpingle du jeu, ſe trouvent tellement engagés qu'ils ne s'en peuvent plus deſdire, & ſont contraincts de mener une vie pleine d'incommoditez & de repentirs.

Mais auſſi vient-il ſouvent du defaut grand de celuy qui en delibere, qui eſt ou de ne ſe cognoiſtre pas bien, & trop preſumer de ſoy : dont il advient qu'il faut ou quitter honteuſement ce que l'on a entreprins, ou ſupporter beaucoup de peine

& de tourment en s'y voulant opiniaſtrer. Il ſe faut ſouvenir que pour lever un fardeau il faut avoir plus de force que le fardeau, autrement l'on eſt contrainct ou de le laiſſer ou de ſuccomber deſſoubs : l'homme ſage ne ſe charge jamais de plus d'affaires qu'il ne peuſt executer : ou de ne ſe pouvoir arreſter à quelque choſe, mais changer de jour à autre, comme font ceux à qui rien ne plaiſt & ne ſatisfaict que ce qu'ils n'ont pas, tout leur faict mal au cœur & les meſcontente, auſſi bien le loiſir que les affaires, le commander que l'obeir. Telles gens vivent miſerablement & ſans repos, comme gens contraincts : ceux-là auſſi ne ſe peuvent tenir coy, ne ceſſent d'aller & venir ſans aucun deſſein, font des empeſchez & ne font rien ; les actions d'un ſage homme tendent touſiours à quelque fin certaine : *magnam rem puta unum hominem agere : prater ſapientem nemo unum agit : multiformes ſumus.*

3. Conſeil en ceſt affaire.

Or pour ſe bien porter en cecy, bien choiſir, & puis bien s'en acquitter, il faut ſçavoir deux choſes & deux naturels ; le ſien, ſa complexion, ſa portée & capa-

cité, ſon temperament, en quoy l'on excelle & l'on eſt foible, à quoy propre & à quoy inepte. Car aller contre ſon naturel, c'eſt tenter Dieu, cracher contre le ciel, ſe tailler de la beſongne pour ne la pouvoir faire, *nec quidquam ſequi quod aſſequi nequeas*, & s'expoſer à riſée & moquerie. Puis celuy des affaires, c'eſt-à-dire de l'eſtat, profeſſion & genre de vie qui ſe propoſe; il y en a auſquels les affaires ſont grands & poiſants, autres où ſont dangereux, autres où les affaires ne ſont pas ſi grands, mais ils ſont meſlez & pleins d'embarraſſemens, & qui trainent après ſoy pluſieurs autres affaires : ces charges travaillent fort l'eſprit. Chaſque profeſſion requiert plus ſpecialement une certaine faculté de l'ame, l'une l'entendement, l'autre l'imagination, l'autre la memoire. Or pour cognoiſtre ces deux naturels, le ſien & celuy de la profeſſion & train de vie, ce qui a eſté dict des temperamens divers, des parties & facultez internes, y ſervira beaucoup. Ayant ſceu ces deux naturels, les faut confronter enſemble pour voir s'ils ſe pourront bien joindre & durer enſemble; Liv. 1. ch. 15.

car il faut qu'ils s'accordent. Si l'on a à conteſter avec ſon naturel, & le forcer pour le ſervice & acquit de la fonction & charge que l'on prend, ou au rebours, ſi pour ſuyvre ſon naturel ſoit de gré & volonté, ou que par force & inſenſiblement il nous entraiſne, l'on vient à faillir ou heurter ſon debvoir : quel deſordre ! où ſera l'equabilité, la bienſeance ? *ſi quicquam decorum, nihil profecto magis quam equabilitas vita univerſa, & ſingularum actionum, quam conſervare non poſſis : ſi aliorum imiteris naturam, omittas tuam.* Ce ſont contes de penſer durer & faire choſe qui vaille & qui aye grace, ſi le naturel n'y eſt. *Tu nihil invitâ dices faciesve Minervâ. Id quemque decet quod eſt ſuum maximè. Sic eſt faciendum ut contra naturam univerſam nil contendamus, eâ ſervatâ propriam ſequamur.*

Que s'il advient que par malheur, imprudence, ou autrement, l'on ſe trouve engagé en une vacation & train de vie penible & incommode, & que l'on ne s'en puiſſe plus deſdire ; ce ſera office de prudence & ſageſſe de ſe reſouldre à la ſup-

porter, l'adoucir & l'accommoder à ſoy tant que l'on peuſt, faiſant comme au jeu d'haſard, ſelon le conſeil de Platon, auquel ſi le dé ou la carte a mal dict, l'on prend patience & taſche l'on de rhabiller le mauvais ſort, & comme les abeilles qui du thim, herbe aſpre & ſeiche, font le miel doux, & comme dict le Proverbe, faire de neceſſité vertu.

Eſtudier à la vraye pieté.

Premier office de ſageſſe.

CHAPITRE V.

Les preparatifs faicts, & les deux fondemens jettés, il eſt temps de baſtir & dreſſer les reigles de ſageſſe, dont la premiere & plus noble regarde la religion & ſervice de Dieu. La pieté tient le premier lieu au rang de nos debvoirs, & eſt choſe de très grand poids, en laquelle il eſt dangereux & très facile de ſe meſcompter & faillir. Il eſt beſoin d'avoir advis & ſçavoir comment celuy qui eſtudie à la ſageſſe s'y doit gouverner : ce que nous allons faire après

avoir un peu discouru de l'estat & succez des religions au monde, remettant le surplus à ce que j'en ay dict en mes Trois verités.

1. Diversité des religions.

C'est premierement chose effrayable, de la grande diversité des religions qui a esté & est au monde, & encore plus de l'estrangeté d'aucunes, si fantasque & exorbitante, que c'est merveille que l'entendement humain aye peu estre si fort abesty & enyvré d'impostures. Car il semble qu'il n'y a rien au monde haut & bas, qui n'aye esté deifié en quelque lieu, & qui n'aye trouvé place pour y estre adoré.

2. Qui toutes conviennent en plusieurs principes

Elles conviennent toutes en plusieurs choses, ont presque mesmes principes & fondemens, s'accordent en la these, tiennent mesme progrez & marchent de mesme pied : aussi ont-elles toutes prins naissance presque en mesme climat & air; toutes trouvent & fournissent miracles, prodiges, oracles, mysteres sacrez, saincts prophetes, festes, certains articles de foy & creance necessaires au salut : toutes ont leur origine & commencement petit, foible, humble, mais peu à peu par une suite & ac-

clamation contagieuſe des peuples, avec des fictions miſes en avant, ont prins pied & ſe ſont authoriſées, tellement que toutes ſont tenues avec affirmation & devotion, voire les plus abſurdes. Toutes tiennent & enſeignent que Dieu s'appaiſe, ſe fleſchit & gaigne par prieres, preſens, vœux & promeſſes, feſtes, encens; toutes croyent que le principal & plus plaiſant ſervice à Dieu, & puiſſant moyen de l'appaiſer & practiquer ſa bonne grace, c'eſt ſe donner de la peine, ſe tailler, impoſer & charger de force beſongne difficile & douloureuſe, teſmoin par tout le monde & en toutes les religions, tant d'ordres, compagnies & confrairies deſtinées à certains & divers exercices fort penibles & de profeſſion eſtroite, juſques à ſe deſchirer & decouper leurs corps, & penſent par là meriter beaucoup plus que le commun des autres qui ne trempent en ces afflictions & tourmens comme eux, & tous les jours s'en dreſſent de nouvelles, & jamais la nature humaine ne ceſſera & ne verra la fin d'inventer des moyens de ſe donner de la peine & du tourment, ce qui vient de l'opinion que

Dieu prend plaiſir & ſe plaiſt au tourment & defaicte de ſes creatures, laquelle opinion eſt fondamentale des ſacrifices qui ont eſté univerſels par tout le monde avant la naiſſance de la Chreſtienté, & exercez non ſeulement ſur les beſtes innocentes, que l'on maſſacroit avec effuſion de leur ſang, pour un precieux preſent à la divinité, mais (choſe eſtrange de l'yvreſſe du genre humain) ſur les enfans, petits, innocens, & les hommes faicts, tant criminels que gens de bien; couſtume practiquée avec grande religion par toutes nations: Getes qui, entre autres ceremonies & ſacrifices, deſpechent vers leur Dieu Xalmoxis de cinq ans en cinq ans un homme d'entr'eux pour le requerir des choſes neceſſaires; & pour ce qu'il faut que ce ſoit un qui meure tout à l'inſtant & qu'ils l'expoſent à la mort d'une certaine façon doubteuſe, qui eſt de le lancer ſur les poinctes de trois javelines droictes, il advient qu'ils en deſpeſchent pluſieurs de rang juſques à ce qu'il advienne un qui s'enferre en lieu mortel, & expire ſoudain, eſtimant ceſtuy-là eſtre propre & favoriſé, les autres non: Perſes, teſmoin

le faict de Ameſtris, mere de Xerxes, qui en un coup enterra tous vifs quatorze jouvenceaux des meilleures maiſons, ſelon la religion du pays : anciens Gaulois, Carthaginois, qui immoloient à Saturne leurs enfans, preſens peres & meres : Lacedemoniens, qui mignardoient leur Diane en faiſant fouetter des jeunes garçons en ſa faveur, ſouvent juſques à la mort : Grecs, teſmoin le ſacrifice d'Iphigenia : Romains, teſmoins les deux Decies : *quæ fuit tanta iniquitas Deorum ut placari pop. Rom. non poſſent, niſi tales viri occidiſſent :* Mahumetans, qui ſe balaffrent le viſage, l'eſtomach, les membres, pour gratifier leur Prophete : les Indes nouvelles Orientales & Occidentales : & à Themiſtitan, cimentant leurs idoles de ſang d'enfans. Quelle alienation de ſens, penſer flatter la Divinité par inhumanité, payer la bonté divine par noſtre affliction, & ſatisfaire à ſa juſtice par cruauté ! juſtice donc affamée de ſang humain, ſang innocent tiré & reſpandu avec tant de douleurs & tourmens, *ut ſic Dii placentur, quemadmodum ne homines quidem ſæviunt.* D'où peuſt Senec.

venir ceſte opinion & creance que Dieu prend plaiſir au tourment & en la defaicte de ſes œuvres & de l'humaine nature ? Suyvant ceſte opinion, de quel naturel doibt eſtre Dieu ?

3. Et differents. Elles ont auſſi leurs differences, leurs articles particuliers & ſeparez, par leſquels elles ſe diſtinguent entre elles, & chaſcune ſe prefere aux autres & ſe confie d'eſtre la meilleure & plus vraye que les autres, & s'entrereprochent auſſi les unes aux autres quelque choſe, & par là s'entrecondamnent & rejettent.

4. Les dernieres ſe font ſur les precedentes. Mais comme elles naiſſent l'une après l'autre, la plus jeune baſtit touſiours ſur ſon aiſnée & prochaine precedente, laquelle elle n'improuve ny ne condamne de fond en comble, autrement elle ne ſeroit pas ouye & ne pourroit prendre pied; mais ſeulement l'accuſe ou d'imperfection, ou de ſon terme fini, & qu'à ceſte occaſion elle vient pour luy ſucceder & la parfaire, & ainſi la ruine peu à peu, & s'enrichiſt de ſes deſpouilles, comme la Judaïque a faict à la Gentile & Ægyptienne, la Chreſtienne à la Judaïque, la Mahumetane à la Ju-

daïque & Chreſtienne enſemble : mais les vieilles condamnent bien tout à faict & entierement les jeunes, & les tiennent pour ennemies capitales.

Toutes les religions ont cela qu'elles ſont eſtranges & horribles au ſens commun ; car elles propoſent & ſont baſties & compoſées de pieces, deſquelles les unes ſemblent, au jugement humain, baſſes, indignes & meſſeantes, dont l'eſprit un peu fort & vigoureux s'en moque ; ou bien trop hautes, eſclatantes, miraculeuſes & myſterieuſes, où il ne peuſt rien cognoiſtre, dont il s'en offenſe. Or l'eſprit humain n'eſt capable que des choſes mediocres, meſpriſe & deſdaigne les petites, s'eſtonne & ſe tranſſit des grandes ; dont ce n'eſt de merveille s'il ſe rebute, ſe deſgouſte & ſe deſpite contre toute religion où n'y a rien mediocre & commun. Car s'il eſt fort, il la deſdaigne & l'a en riſée ; s'il eſt foible & ſuperſtitieux, il s'en eſtonne & s'en ſcandaliſe : *pradicamus Jeſum crucifixum, Judæis ſcandalum, gentibus ſtultitiam.* D'où il advient qu'il y a tant de meſcreans & irreligieux, pource qu'ils con-

5. Toutes ſont eſtranges à la nature.

ſultent & eſcoutent trop leur propre jugement, voulant examiner & juger des affaires de la religion ſelon leur portée & capacité, & la traiter par leurs outils propres & naturels. Il faut eſtre ſimple, obeiſſant & debonnaire, pour eſtre propre à recevoir religion, croire & ſe maintenir ſoubs les loix par reverence & obeiſſance, aſſubjectir ſon jugement & ſe laiſſer mener & conduire à l'authorité publicque, *captivantes intellectum ad obſequium fidei.*

6. Et c'eſt avec raiſon.

Mais il eſtoit requis d'ainſi proceder, autrement la religion ne ſeroit pas en reſpect & en admiration comme elle doibt; or il faut que comme difficilement, auſſi authentiquement & reverémment, elle ſoit receue & jurée: ſi elle eſtoit du gouſt humain & naturel ſans eſtrangeté, elle ſeroit bien plus facilement, mais moins reverémment prinſe.

7. Parquoy ne doivent eſtre prinſes humainement.

Or eſtant les religions & creances telles que dict eſt, eſtranges aux ſens communs, ſurpaſſantes de bien loing toute la portée & intelligence humaine, elles ne doibvent ny ne peuvent eſtre prinſes ny loger chez nous par moyens naturels & humains (au-

trement tant de grandes ames rares & excellentes qu'il y a eu, y fuſſent arrivées) mais il faut qu'elles ſoyent apportées & baillées par revelation extraordinaire & celeſte, prinſes & receues par inſpiration divine & comme venant du ciel. Ainſi auſſi diſent tous qu'ils la tiennent & la croyent, & tous uſent de ce jargon, que non des hommes, ny d'aucune creature, ains de Dieu.

8. Toutesfois elles le ſont.

Mais à dire vray, ſans rien flatter ny deſguiſer, il n'en eſt rien; elles ſont, quoi qu'on die, tenues par mains & moyens humains; teſmoin premierement la maniere que les religions ont eſté receues au monde, & ſont encore tous les jours par les particuliers; la nation, le pays, le lieu, donne la religion; l'on eſt de celle que le lieu auquel l'on eſt né & eſlevé, tient: nous ſommes circoncis, baptiſez, Juifs, Mahumetans, Chreſtiens, avant que nous ſçachions que nous ſommes hommes. La religion n'eſt pas de noſtre choix & election; teſmoin après la vie & les mœurs ſi mal accordantes avec la religion; teſmoin que par occaſions humaines & bien legieres, l'on va contre la teneur de ſa religion. Si

elle tenoit & estoit plantée par une attache divine, chose du monde ne nous en pourroit esbranler, telle attache ne se romproit pas si aysement ; s'il y avoit de la touche & du rayon de la divinité, il paroistroit par-tout, & l'on produiroit des effects qui s'en sentiroient & seroient miraculeux, comme a dict la verité. Si vous aviez une seule goutte de foy, vous remueriez les montagnes. Mais quelle proportion ny convenance entre la persuasion de l'immortalité de l'ame & d'une future recompense si glorieuse & heureuse, ou si malheureuse & angoisseuse, & la vie que l'on mene! La seule apprehension des choses que l'on dict croire si fermement, feroit esgarer & perdre le sens : la seule apprehension & crainte de mourir par justice & en public, ou de quelque autre accident honteux & fascheux, a faict perdre le sens à plusieurs, & les a jettez à des partis bien estranges : & qu'est cela au prix de ce que la religion enseigne de l'advenir ? Mais seroit-il possible de croire en verité, & esperer ceste immortalité bienheureuse & craindre la mort, passage necessaire à icelle ?

craindre & apprehender ceſte punition infernale & vivre comme l'on faict? Ce ſont contes, choſes plus incompatibles que le feu & l'eaue. Ils diſent qu'ils le croyent: ils ſe le font accroire qu'ils le croyent, & puis ils le veulent faire accroire aux autres; mais il n'en eſt rien, & ne ſçavent que c'eſt que croire: ce ſont des moqueurs & affronteurs, diſoit un ancien; & un autre, que les Chreſtiens eſtoient d'une part les plus fiers & glorieux, & d'autre part les plus laſches & vilains du monde; ils eſtoient plus qu'hommes aux articles de leur creance, & pires que pourceaux en leur vie. Certes ſi nous nous tenions à Dieu & à noſtre religion, je ne dis pas par une grace & une eſtraincte divine, comme il faut, mais ſeulement d'une commune & ſimple, comme nous croyons une hiſtoire, & nous tenons à nos amis & compagnons, nous les mettrions de beaucoup au-deſſus de toute autre choſe pour l'infinie bonté qui reluit en eux; pour le moins ſeroient-ils en meſme rang que l'honneur, les richeſſes, les amys. Or y en a-il bien peu qui ne craignent moins de faire contre

Dieu & quelque poinct de ſa religion, que contre ſon parent, ſon maiſtre, ſon amy, ſes moyens.

9. Diſtinction entre la vraye & fauſſe religion.

Pour ſçavoir quelle eſt la vraye pieté, il faut premierement la ſeparer de la fauſſe, feincte & contrefaicte, afin de n'equivoquer comme la pluſpart du monde faict. Il n'y a rien qui faſſe plus belle mine & prenne plus de peine à reſſembler la vraye pieté & religion, mais qui luy ſoit plus contraire & ennemie, que la ſuperſtition : comme le loup qui ne reſſemble pas trop mal le chien, mais eſt d'un eſprit & humeur tout contraire : & le flatteur qui contrefaict le zelé amy, & n'eſt rien moins : Tacit. *gens ſuperſtitioni obnoxia, religionibus adverſa.* Et eſt auſſi envieuſe & jalouſe, comme l'amoureuſe adultere, qui par ſes petites miguardiſes, faict ſemblant de porter plus d'affection, & ſe ſoucier plus du mary que la vraye eſpouſe, laquelle elle veuſt rendre odieuſe. Or les notables differences des deux ſont que la religion ayme & honore Dieu, met l'homme en paix & en repos, & loge en une ame libre, franche & genereuſe ; la ſuperſtition craint,

tremble & injurie Dieu, trouble l'homme, & eſt maladie d'ame foible, vile & paoureuſe : *ſuperſtitio error inſanus ; amandos timet, quos colit violat : morbus puſilli animi ; qui ſuperſtitione imbutus eſt, quietus eſſe nuſquam poteſt : Varro dit Deum a religioſo vereri, a ſuperſtitioſo timeri.* Parlons de tous les deux à part. Auguſt.

Le ſuperſtitieux ne laiſſe vivre en paix ny Dieu, ny les hommes ; il apprehende Dieu chagrin, deſpiteux, difficile à contenter, facile à ſe courroucer, long à s'appaiſer, examinant nos actions à la façon humaine d'un juge bien ſevere, eſpiant & nous guettant au pas ; ce qu'il teſmoigne aſſez par ſes façons de le ſervir, qui eſt tout de meſme. Il tremble de peur ; il ne peuſt bien ſe fier ny s'aſſeurer, craignant n'avoir jamais aſſez bien faict, & avoir obmis quelque choſe, pour laquelle obmiſſion, tout peuſt-eſtre ne vaudra rien ; il doute ſi Dieu eſt content, ſe met en peine de le flatter pour l'appaiſer & le gagner, l'importune de prieres, vœux, offrandes, ſe feinct des miracles, aiſement croit & reçoit les ſuppoſez par autres, prend pour ſoy, & inter- 10. Superſtition deſcripte.

prete toutes choſes, encore que purement naturelles, comme expreſſement faictes & envoyées de Dieu, mord & court à tout ce que l'on dict, comme un homme fort ſoucieux, *duo ſuperſtitioſis propria, nimius timor, nimius cultus.* Qu'eſt tout cela ſinon en ſe donnant force peine, vilement, ſordidement, & indignement agir avec Dieu, & plus mechaniquement que l'on ne feroit avec un homme d'honneur ? Generalement toute ſuperſtition & faute en religion vient de ce que l'on n'eſtime pas aſſez Dieu, nous le rappellons & ravallons à nous, nous jugeons de luy ſelon nous, nous l'affeublons de nos humeurs : quel blaſpheme!

11. Eſt naturelle.

Or ce vice & maladie nous eſt quaſi comme naturel, y avons tous quelque inclination. Plutarque deplore l'infirmité humaine, qui ne ſçait jamais tenir meſure, & demeurer ferme ſur ſes pieds : car elle panche & degenere ou en ſuperſtition & vanité, ou en meſpris & nonchalance des choſes divines. Nous reſſemblons au mal adviſé mary, coiffé de quelque vilaine ruſée, avec laquelle il ſe faict plus, à cauſe de ſes mignotiſes & artifices, qu'avec ſon honneſte

eſpouſe, qui l'honore & le ſert avec une pudeur ſimple & naïfve : ainſi nous plaiſt plus la ſuperſtition que la religion.

Elle eſt auſſi populaire, vient de foibleſſe d'ame, d'ignorance ou meſcognoiſſance de Dieu bien groſſiere ; dont elle ſe trouve plus volontiers aux enfans, femmes (*pro devoto fœmineo ſexu*), vieillards, malades, aſſaillis & battus de quelque violent accident. Bref aux Barbares, *inclinant naturâ ad ſuperſtitionem Barbari*. C'eſt d'elle donc & non de la vraye religion qu'il eſt vray ce que l'on dict après Platon, que la foibleſſe & laſcheté des hommes a introduict & faict valoir la religion ; dont les enfans, femmes, & vieillards, ſeroient plus ſuſceptibles de religion, plus ſcrupuleux & devotieux : ce ſeroit faire tort à la vraye religion, que luy donner une ſi chetifve cauſe & origine.

12. Populaire.

Plutarchus in Serrorio.

Outre ces ſemences & inclinations naturelles à la ſuperſtition, pluſieurs luy tiennent la main & la favoriſent pour le gain & profit grand qu'ils en tirent. Les grands auſſi & puiſſans, encore qu'ils ſçachent ce qui en eſt, ne la veulent troubler ny em-

13. Nourrie & ſouſtenue pour raiſon humaine.

peſcher, ſçachant que c'eſt un outil très propre pour mener un peuple ; d'où il advient que non ſeulement ils fomentent & rechauffent celle qui eſt deſia en nature, mais encore, quand il eſt beſoin, ils en forgent & inventent des nouvelles, comme Scipion, Sertorius, Sylla, & autres, *qui faciunt animos humiles formidine divûm, depreſſoſque premunt ad terram. Nulla res multitudinem efficacius regit, quam ſuperſtitio.*

Curtius.

14. Entrée au propos de la vraye religion.

Or quittant ceſte orde & vilaine ſuperſtition (que je veux eſtre abominée par celuy que je deſire icy duire & inſtruire à la ſageſſe) apprenons & guidons-nous à la vraye religion & pieté, de laquelle je veux donner icy quelques traicts & pourtraicts, comme petites lumieres. Il ſemble deſia bien que de tant de religions, celles ſemblent avoir plus d'apparence de verité, leſquelles, ſans grande operation externe & corporelle, retirent l'ame au dedans & l'eſlevent par pure contemplation à admirer & adorer la grandeur & majeſté immenſe de la premiere cauſe de toutes choſes, & l'eſtre des eſtres, ſans grande declaration ou determination d'icelle, ou preſcription

de ſon ſervice ; ains recognoiſſent indefiniment eſtre la bonté, perfection & infinité du tout incomprehenſible & incognoiſſable, comme enſeignent les Pythagoriciens & plus inſignes Philoſophes. De tous ceux qui n'ont voulu ſe contenter de la creance ſpirituelle & interne, & de l'action de l'ame, mais encore ont voulu voir & avoir une divinité viſible & aucunement perceptible par les ſens du corps, ceux qui ont choiſi le ſoleil pour Dieu, ſemblent avoir plus de raiſon que tous autres, à cauſe de ſa grandeur, beauté, vertu eſclatante & incognue, & certes digne, voire qui force tout le monde en admiration & reverence de ſoy : l'œil ne voit rien de pareil en l'univers, ny d'approchant.

15. Deſcriptions diverſes de religion.

La religion eſt en la cognoiſſance de Dieu & de ſoy-meſme (car c'eſt une action relative entre les deux) : ſon office eſt d'eſlever Dieu au plus haut de tout ſon effort, & baiſſer l'homme au plus bas ; l'abattre comme perdu, & puis luy fournir des moyens de ſe relever, luy faire ſentir ſa miſere & ſon rien, afin qu'en Dieu ſeul il mette ſa confiance & ſon tout.

16. L'office de religion eſt nous lier avec l'autheur & principe de tout bien, reunir & conſolider l'homme à ſa premiere cauſe comme en ſa racine, en laquelle tant qu'il demeure ferme & fiché il ſe conſerve à ſa perfection : au contraire quand il s'en ſepare, il ſeiche auſſitoſt ſur le pied.

17. La fin & l'effect de la religion eſt de rendre fidelement tout l'honneur & la gloire à Dieu, & tout le profit à l'homme : tous biens reviennent à ces deux choſes. Le profit, qui eſt un amendement & un bien eſſentiel & interne, eſt deu à l'homme vuide, neceſſiteux, & de tous poincts miſerable : la gloire, qui eſt un ornement acceſſoire & externe, eſt deue à Dieu ſeul, qui eſt la perfection & la plenitude de tous biens, auquel rien ne peuſt eſtre adjouſté : *gloria in excelſis Deo, & in terra pax hominibus.*

18. Instruction à pieté. Suyvant ce deſſus noſtre inſtruction à la pieté eſt premierement d'apprendre à cognoiſtre Dieu : car de la cognoiſſance des choſes procede l'honneur que nous leur portons. Il faut donc premierement que nous croyions qu'il eſt, qu'il a creé le monde par ſa puiſſance, bonté, ſageſſe;

que par elle-meſme il le gouverne ; que ſa providence veille ſur toutes choſes, voire les plus petites ; que tout ce qu'il nous envoye eſt pour noſtre bien, & que noſtre mal ne vient que de nous. Si nous eſtimions maux les fortunes qu'il nous envoye, nous blaſphemerions contre luy, pource que naturellement nous honorons qui bien nous faict, & hayſſons qui nous faict mal. Il nous faut donc reſouldre de luy obeir, & prendre en gré tout ce qui vient de ſa main, nous commettre & ſoubſmettre à luy. 1. Cognoiſtre Dieu.

Il faut puis après l'honorer. La plus belle & ſaincte façon de ce faire eſt premierement de lever nos eſprits de toute charnelle, terrienne & corruptible imagination ; & par les plus chaſtes, hautes & ſainctes conceptions, nous exercer en la contemplation de la divinité : & après que nous l'aurons orné de tous les noms & louanges les plus magnifiques & excellents que noſtre eſprit ſe peuſt imaginer, nous recognoiſſions que nous ne luy avons encore rien preſenté digne de luy ; mais que la faute eſt en noſtre impuiſſance & foibleſſe, qui ne peuſt rien concevoir de plus haut ; Dieu 19. Honorer.

eſt le dernier effort de noſtre imagination vers la perfection, chaſcun en amplifiant l'idée ſuyvant ſa capacité; & pour mieux dire Dieu eſt infiniment par deſſus tous nos derniers & plus hauts efforts & imaginations de perfection.

20. Servir d'eſprit. Il faut puis le ſervir de cœur & d'eſprit; c'eſt le ſervice qui reſpond à ſon naturel : *Deus ſpiritus eſt : ſi Deus eſt animus, ſit tibi purâ mente colendus :* c'eſt celuy qu'il demande & qui luy agrée : *pater tales quærit adoratores :* l'offrande plaiſante à ſa majeſté eſt un cœur net, franc & humilié : Senec. *ſacrificium Deo ſpiritus :* une ame & une Lactant. vie innocente : *optimus animus, pulcherrimus Dei cultus : religioſiſſimus cultus,* Merc. Triſm. *imitari : unicus Dei cultus, non eſſe malum :* l'homme ſage eſt un vray ſacrificateur du grand Dieu; ſon eſprit eſt ſon temple; ſon ame eſt ſon image; ſes affections ſont les offrandes; ſon plus grand & ſolemnel ſacrifice, c'eſt l'imiter, le ſervir : au rebours de luy penſer donner, tout eſt à luy, il luy faut demander & l'implorer, c'eſt au grand à donner & au petit à demander : *beatius dare quam accipere.*

Ne faut toutesfois meſpriſer & deſdaigner le ſervice exterieur & public, auquel il ſe faut trouver, & aſſiſter avec les autres, & obſerver les ceremonies ordonnées & accouſtumées, avec moderation, ſans vanité, ſans ambition ou hypocriſie, ſans luxe ny avarice; & touſiours avec ceſte penſée, que Dieu veuſt eſtre ſervi d'eſprit, & que ce qui ſe faict au dehors eſt plus pour nous que pour Dieu, pour l'unité & edification humaine que pour la verité divine, *quæ potius ad morem quam ad rem pertinent.* 21. De corps.

Nos vœux & prieres à Dieu doibvent eſtre toutes reiglées & ſubjectes à ſa volonté; nous ne debvons rien deſirer ny demander, que ſuyvant ce qu'il a ordonné, ayant touſiours pour noſtre refrain, *fiat voluntas tua.* Demander choſe contre ſa providence eſt vouloir corrompre le juge & gouverneur du monde; le penſer flatter & gaigner par preſent & promeſſes, c'eſt l'injurier: Dieu ne deſire pas nos biens, mais ſeulement que nous nous rendions dignes des ſiens, & ne demande pas que nous luy donnions, mais que nous luy demandions & prenions; luy vouloir preſcrire ce qu'il 22. Le prier.

nous faut ou nous voulons, c'eſt s'expoſer à l'inconvenient de Midas, mais ce qui luy plaiſt & ſçait nous eſtre ſalutaire.

Bref, il faut penſer, parler & agir avec Dieu comme tout le monde nous entendant; vivre & converſer avec le monde comme Dieu le voyant.

23. Bien uſer de ſon nom. Ce n'eſt pas reſpecter & honorer le nom de Dieu comme il faut, mais pluſtoſt le violer, que de le meſler en toutes nos actions & paroles legerement & promiſcuement, comme par exclamation, ou par couſtume, ou ſans y penſer, ou bien tumultuairement & en paſſant; il faut rarement & ſobrement, mais ſerieuſement, avec pudeur, crainte & reverence, parler de Dieu & de ſes œuvres, & n'entreprendre jamais d'en juger.

24. Conclu-ſion. Voylà ſommairement pour la pieté, laquelle doibt eſtre en premiere recommandation, contemplant touſiours Dieu d'une ame franche, alegre & filiale, non effarouchée ny troublée, comme les ſuperſtitieux. Pour les particularitez, tant de la creance qu'obſervance, il faut d'une douce ſoubmiſſion & obeiſſance s'en remettre &

arreſter entierement à ce que l'Egliſe en a de tout temps & univerſellement tenu & tient, ſans diſputer & s'embrouiller en aucune nouveauté ou opinion triée & particuliere, pour les raiſons deſduites ez premier & dernier chapitres de noſtre troiſieſme verité, qui ſuffiront à celuy qui ne pourra ou ne voudra lire tout le Livre.

Seulement ay-je icy à donner un advis neceſſaire à celuy qui pretend à la ſageſſe, qui eſt de ne ſeparer la pieté de la vraye preud'homie, de laquelle nous avons parlé cy-deſſus, ſe contentant de l'une; moins encore les confondre & meſler enſemble: ce ſont deux choſes bien diſtinctes & qui ont leurs reſſorts divers, que la pieté & probité, la religion & la preud'homie, la devotion & la conſcience; je les veux toutes deux joinctes en celuy que j'inſtruis icy, comme auſſi l'une ſans l'autre ne peuſt eſtre entiere & parfaicte, mais non pas confuſes. Voyci deux eſcueils dont il ſe faut garder, & peu s'en ſauvent, les ſeparer ſe contentant de l'une, les confondre & meſler tellement que l'une ſoit le reſſort de l'autre.

25. Advis de bien conjoindre la pieté & probité.

Les premiers qui les ſeparent, & n'en

26. De ceux

qui ont la pieté ſans probité.

ont qu'une, ſont de deux ſortes, car les uns s'adonnent totalement au culte & ſervice de Dieu, ne ſe ſouciant gueres de la vraye vertu & preud'homie, de laquelle ils n'ont aucun gouſt, vice remarqué comme naturel aux Juifs (race ſuperſtitieuſe ſur toutes, & à cauſe de ce odieuſe à toutes), fort deſcrié par leurs Prophetes, & puis par leur Meſſie, qui leur reprochent que de leur temple & ceremonies ils en faiſoient une caverne de larrons, couverture & excuſe de pluſieurs meſchancetez, leſquelles ils ne ſentoient, tant ils eſtoient affeublez & coiffez de ceſte devotion externe, en laquelle mettant toute leur confiance, penſoient eſtre quittes de tout debvoir, voire s'en rendoient plus hardis à mal faire. Pluſieurs ſont touchez de ceſt eſprit feminin & populaire, attentifs du tout à ces petits exercices d'externe devotion, qui pour cela n'en valent pas mieux, dont eſt venu le proverbe, *Ange en l'egliſe, diable en la maiſon.* Ils preſtent la mine & le dehors à Dieu, à la Phariſaïque, ſepulchres & murailles blanchies : *populus hic labiis me honorat, cor eorum longè à me;*

Math. 15 & 22.

voire ils font pieté couverture d'impieté, & alleguent leurs offices de devotion en attenuation ou compenſation de leurs vices & diſſolutions. Les autres au rebours ne font eſtat que de la vertu & preud'homie, ſe ſoucient peu de ce qui eſt de la religion, faute d'aucuns Philoſophes, & qui ſe peuſt trouver en des Atheiſtes.

De ceux qui ont la probité ſans pieté.

Ce ſont deux extremitez vitieuſes : qui l'eſt plus ou moins, & ſçavoir qui vaut mieux, religion ou preud'homie, je ne veux traiter ceſte queſtion : ſeulement je diray, pour les comparer hors de là en trois poincts, que la premiere eſt bien plus facile & ayſée, de plus grande monſtre & parade des eſprits ſimples & populaires : la ſeconde eſt d'exploict beaucoup plus difficile & laborieuſe, qui a moins de monſtre, & eſt des eſprits forts & genereux.

27. Comparaiſon.

Je viens aux autres qui confondent & gaſtent tout : & ainſi n'ont ny vraye religion, ny vraye preud'homie; & de faict ne different gueres des premiers, qui ne ſe ſoucient que de religion : ce ſont ceux qui veulent que la probité ſuyve & ſerve à la religion, & ne recognoiſſent autre preu-

28. Contre ceux qui confondent la pieté & la probité.

d'homie que celle qui ſe remue par le reſſort de la religion. Or outre que telle preud'homie n'eſt vraye, n'agiſſant par le bon reſſort de nature, mais accidentale & inegale, ſelon qu'a eſté dict au long cy-deſſus; encore eſt-elle bien dangereuſe, produiſant quelquesfois de très vilains & ſcandaleux effects, (comme l'experience l'a de tout temps faict ſentir) ſous beaux & ſpecieux pretextes de pieté. Quelles execrables meſchancetez n'a produict le zele de religion! Mais ſe trouve-il autre ſubject ou occaſion au monde qui en aye pu produire de pareilles? Il n'appartient qu'à ce grand & noble ſubject de cauſer les plus grands & inſignes effects: *tantum religio potuit ſuadere malorum, qua peperit ſæpe ſceleroſa atque impia facta.* N'aymer point, regarder de mauvais œil, comme un monſtre, celuy qui eſt d'autre opinion que la leur, penſer eſtre contaminé de parler ou hanter avec luy, c'eſt là plus douce & plus molle action de ces gens: qui eſt homme de bien par ſcrupule & bride religieuſe, gardez-vous-en & ne l'eſtimez gueres: ce n'eſt pas que la religion enſeigne & favoriſe aucunement

C. 3. art. 5. & 4. voyez la 2. verité c. 1. art. 2.

le mal, comme aucuns ou trop ſottement, ou trop malicieuſement voudroient objecter & tirer de ces propos ; car la plus abſurde & la plus faulſe meſme ne le faict pas : mais cela vient que n'ayant aucun gouſt, ny image, ou conception de preud'homie, qu'à la ſuite & pour le ſervice de la religion, & penſant qu'eſtre homme de bien n'eſt autre choſe qu'eſtre ſoigneux d'advancer & faire valoir ſa religion, croyent que toute choſe quelle qu'elle ſoit, trahiſon, perfidie, ſedition, rebellion, & toute offenſe à quiconque ſoit, eſt non ſeulement loiſible & permiſe, colorée du zele & ſoin de religion, mais encore louable, meritoire, & canonizable, ſi elle ſert au progrez & advancement de la religion, & reculement de ſes adverſaires. Les Juifs eſtoient impies & cruels à leurs parens, iniques à leur prochain, ne preſtans ny payans leurs debtes, à cauſe qu'ils donnoient au temple : penſoient eſtre quittes de tous debvoirs, & renvoyoient tout le monde en diſant : *Corban*. Matth. 15. S. Hierome.

29. Concluſion inſ-

Or voyci, pour achever ce propos, ce que je veux & requiers en mon ſage, une vraye

tructive du mariage de la probité & de pieté.

preud'homie & une vraye pieté, joinctes & mariées enſemble; que chaſcune ſubſiſte & ſe ſouſtienne de ſoy-meſme, ſans l'ayde de l'autre; & agiſſe par ſon propre reſſort. Je veux que, ſans paradis & enfer, l'on ſoit homme de bien : ces mots me ſont horribles & abominables; Si je n'eſtois Chreſtien, ſi je ne craignois Dieu, & d'eſtre damné, je ferois ou ne ferois cela. O chetif & miſerable, quel gré te faut-il ſçavoir de tout ce que tu fais ? Tu n'es meſchant, car tu n'oſes, & crains d'eſtre battu : je veux que tu oſes, mais que tu ne veuilles, quand bien ſerois aſſeuré de n'en eſtre jamais tanſé : Tu fais l'homme de bien afin que l'on te paye, & l'on t'en diſe grand mercy : je veux que tu le ſois, quand l'on n'en debvroit jamais rien ſçavoir : je veux que tu ſois homme de bien pource que nature & la raiſon (c'eſt Dieu) le veuſt : l'ordre & la police generale du monde, dont tu es une piece, le requiert ainſi, pource que tu ne peux conſentir d'eſtre autre, que tu n'ailles contre toy-meſme, ton eſtre, ton bien, ta fin; & puis en adviengne ce qu'il pourra. Je veux auſſi la pieté & la religion, non qui faſſe

cauſe, ou engendre la preud'homie ja née en toy, & avec toy, plantée de nature, mais qui l'approuve, l'authoriſe & la couronne. La religion eſt poſterieure à la preud'homie ; c'eſt auſſi choſe apprinſe, receue par l'ouye, *fides ex auditu & per verbum Dei*, par revelation & inſtruction, & ainſi ne la peuſt pas cauſer. Ce ſeroit pluſtoſt la preud'homie qui devroit cauſer & engendrer la religion ; car elle eſt premiere, plus ancienne & naturelle : laquelle nous enſeigne qu'il faut rendre à un chaſcun ce qui luy appartient, gardant à chaſcun ſon rang. Or Dieu eſt par deſſus tous, l'autheur & le maiſtre univerſel : & les Theologiens mettent la religion entre les parties de juſtice, vertu & piece de preud'homie. Ceux-là donc pervertiſſent tout ordre, qui font ſuivre & ſervir la probité à la religion.

Reigler ſes deſirs & plaiſirs.

CHAPITRE VI.

C'EST un grand office de ſageſſe, ſçavoir bien moderer & reigler ſes deſirs & plaiſirs ; car d'y renoncer du tout, tant s'en faut

que je le requiere en mon ſage, que je tiens ceſte opinion non ſeulement fantaſque, mais encore vitieuſe & deſnaturée. Il faut donc premierement refuter ceſte opinion qui extermine & condamne totalement les voluptez, & puis apprendre comment il s'y faut gouverner.

1. Premiere partie. Opinion du meſpris du monde.

C'eſt une opinion plauſible, & eſtudiée par ceux qui veulent faire les entendus, & profeſſeurs de ſinguliere ſainćteté, que meſpriſer & fouler aux pieds generalement toutes ſortes de plaiſirs & toute culture du corps, retirant l'eſprit à ſoy, ſans avoir commerce avec le corps, l'eſlevant aux choſes hautes, & ainſi paſſer ceſte vie comme inſenſiblement, ſans la gouſter ou y eſtre attentif. A ces gens ceſte phraſe ordinaire de paſſer le temps, convient fort bien : car il leur ſemble que c'eſt très bien uſer & employer ceſte vie que de la couler & paſſer, & comme ſe deſrober & eſchapper à elle, comme ſi c'eſtoit choſe miſerable, onereuſe & faſcheuſe ; veulent gliſſer & gauchir au monde, tellement que non ſeulement les devis, les recreations & paſſe-temps leur ſont ſuſpects & odieux,

mais encore les neceſſitez naturelles, que Dieu a aſſaiſonnées de plaiſir, leur ſont courvées. Ils n'y viennent qu'à regret; & y eſtant, tiennent touſiours leur ame en haleine hors de là : bref le vivre leur eſt courvée & le mourir ſoulas, feſtoyant ceſte ſentence deſnaturée, *vitam habere in patientia, mortem in deſiderio.*

Mais l'iniquité de ceſte opinion ſe peuſt monſtrer en pluſieurs façons; premierement il n'y a rien ſi beau & legitime que faire bien & deuement l'homme, bien ſçavoir vivre ceſte vie. C'eſt une ſcience divine & bien ardue, que de ſçavoir jouyr loyalement de ſon eſtre, ſe conduire ſelon le modele commun & naturel, ſelon ſes propres conditions, ſans en chercher d'autres eſtranges : toutes ces extravagances, tous ces efforts artificiels & eſtudiez, ces vies eſcartées du naturel & commun, partent de folie & de paſſion; ce ſont maladies; ils ſe veulent mettre hors d'eux, eſchapper à l'homme & faire les divins, & font les ſots; ils ſe veulent transformer en Anges, & ſe transforment en beſtes : *aut Deus aut beſtia : homo ſum, humani a me nihil*

2. Rejettée.

alienum puto : l'homme eſt une ame & un corps ; c'eſt mal faict de deſmembrer ce baſtiment & mettre en divorce ceſte fraternelle & naturelle joincture ; au rebours il les faut renouer par mutuels offices, que l'eſprit eſveille & vivifie le corps peſant, que le corps arreſte la legereté de l'eſprit qui ſouvent eſt un trouble-feſte ; que l'eſprit aſſiſte & favoriſe ſon corps, comme le mary ſa femme, & non le rebutter, le hayr. Il ne doibt point refuſer à participer à ſes plaiſirs naturels, qui ſont juſtes, & s'y complaire conjugalement, y apportant comme le plus ſage de la moderation. L'homme doibt eſtudier, ſavourer & ruminer ceſte vie pour en rendre graces condignes à celuy qui la luy a octroyée. Il n'y a rien indigne de noſtre ſoin en ce preſent que Dieu nous a faict ; nous en ſommes comptables juſques à un poil : ce n'eſt pas une commiſſion farceſque à l'homme de ſe conduire & ſa vie ſelon ſa condition naturelle ; Dieu la luy a donnée bien ſerieuſement & expreſſement.

3. Voyons l. 3. ch. 38. Mais quelle folie & plus contre nature que d'eſtimer les actions vitieuſes, pource-

qu'elles ſont naturelles; indignes, pource qu'elles ſont neceſſaires? Or c'eſt un très beau mariage de Dieu que la neceſſité & le plaiſir : nature a très ſagement voulu que les actions qu'elle nous a enjoinct pour noſtre beſoin, fuſſent auſſi voluptueuſes, nous y conviant non ſeulement par la raiſon, mais encore par l'appetit : & ceux icy veulent corrompre ſes reigles! C'eſt pareille faute & injuſtice de prendre à contre-cœur, & condamner toutes voluptez, comme de les prendre trop à cœur & en abuſer : il ne les faut ny oourir, ny fuir, mais les recevoir & en uſer diſcrettement & moderement, comme ſera tantoſt dict en la reigle.

Qui a envie d'eſcarter ſon ame, l'eſ- 4.
carte hardiment s'il peuſt, lors que le corps ſe portera mal & ſera en grand douleur, pour la deſcharger de ceſte contagion: mais il ne peuſt, comme auſſi ne doibt-il; car à parler ſelon droict & raiſon, elle ne doibt jamais abandonner le corps; c'eſt fingerie que le vouloir faire; elle doibt regarder & le plaiſir & la douleur d'une veue pareillement ferme; l'un, ſi elle veuſt, ſeverement, & l'autre gayement : mais en tout

cas elle doibt assister au corps pour tousiours le maintenir en reigle.

5. Mespriser le monde, c'est une proposition brave, surquoy on triomphe de parler & discourir : mais je ne voy pas qu'ils l'entendent bien, & encore moins qu'ils le practiquent bien. Qu'est-ce que mespriser le monde ? qu'est ce monde ? le ciel, la terre, en un mot les creatures ? Non, je croy. Quoy donc ? l'usage, le profict, service & commodité que l'on en tire ? Quelle ingratitude contre l'autheur qui les a faicts à ces fins ! quelle accusation contre nature ! Et puis comment se peust-il faire de s'en passer ? Si enfin tu dis que ce n'est ny l'un ny l'autre, mais c'est l'abus d'icelles, les vanitez, folies, excez & desbauches qui sont au monde : or cela n'est pas du monde ; ce sont choses contre le monde & sa police ; ce sont additions tiennes ; ce n'est pas de nature, mais de ton propre artifice : s'en garder comme la sagesse & la reigle de cy-après l'enseigne, ce n'est pas mespriser le monde, qui demeure tout entier sans cela ; mais c'est bien user du monde, se bien reigler au monde. Or ces

gens penſent bien practiquer le meſpris du monde par quelques mœurs & façons externes particulieres, eſcartées du commun du monde, mais ce ſont moqueurs. Il n'y a rien de ſi mondain & de ſi exquis au monde; le monde ne rit point & n'eſt point tant folaſtre & enjoué chez ſoy comme dehors, aux lieux où l'on faict profeſſion de le fuir & fouler aux pieds. C'eſt donc une opinion malade, fantaſque & deſnaturée, que rejetter & condamner generalement tous deſirs & plaiſirs. Dieu eſt le createur & autheur de plaiſir, comme ſe dira, mais il faut apprendre à s'y bien porter, & ouyr la leçon de ſageſſe là-deſſus. Liv 3. c. 38.

6. Seconde partie. La reigle aux plaiſirs & deſirs.

Ceſte inſtruction ſe peuſt reduire à quatre poincts (leſquels ſi ces mortifiez & grands meſpriſeurs du monde ſçavoient bien practiquer, ils feroient beaucoup), ſçavoir, peu, naturellement, moderement, & par rapport à ſoy. Ces quatre vont preſque touſiours enſemble, & lors font une reigle entiere & parfaicte: & pourroit-on, qui voudroit, raccourcir & comprendre tous ces quatre en ce mot, naturellement: car nature eſt la reigle fondamentale & ſuf-

fiſante à tout. Mais pour rendre la choſe plus claire & facile, nous diſtinguerons ces quatre poincts. Le premier poinct de ceſte reigle eſt deſirer peu : un bien court, aſſeuré moyen de braver la fortune, luy coupant toutes les advenues, luy oſtant toute prinſe ſur nous pour vivre content & heureux, & en un mot eſtre ſage, eſt retrancher fort court ſes deſirs ; ne deſirer que bien peu, ou rien. Qui ne deſire rien, encore qu'il n'aye rien, equipolle & eſt auſſi riche que celuy qui jouiſt de tout : tous deux reviennent à meſme : *nihil intereſt an habeas, an non concupiſcas.* Dont a eſté bien dict que ce n'eſt pas la multitude & l'abondance qui contente & enrichiſt, mais la diſette & le rien. C'eſt la diſette de deſirer ; car qui eſt pauvre en deſirs eſt riche en contentement, *ſumma opes inopia cupiditatum ;* bref, qui ne deſire rien eſt aucunement ſemblable à Dieu, & deſia comme les bienheureux, qui ſont heureux, non pource qu'ils ont & tiennent tout, mais pource qu'ils ne deſirent rien : *qui deſiderium ſuum clauſit, cum Jove de fœlicitate contendit.* Au contraire, ſi nous laſchons

Peu.

la bride à l'appetit pour ſuivre l'abondance ou la delicateſſe, nous ſerons en perpetuelle peine : les choſes ſuperflues nous deviendront neceſſaires ; noſtre eſprit deviendra ſerf de noſtre corps, & ne vivrons plus que pour la volupté ; ſi nous ne moderons nos plaiſirs & deſirs, & ne les meſurons par le compas de la raiſon, l'opinion nous emportera en un precipice où n'y aura fond ny rive. Par exemple, nous ferons nos ſouliers de velours, puis de drap d'or, enfin de broderie, de perles, & diamans : nous baſtirons nos maiſons de marbre, puis de jaſpe & de porphire.

Or ce moyen de s'enrichir & ſe rendre content eſt très juſte & en la main d'un chaſcun : il ne faut point chercher ailleurs & hors de ſoy le contentement, demandons-le & l'obtenons de nous-meſmes : arreſtons le cours de nos deſirs ; il eſt inique & injuſte d'aller importuner Dieu, nature, le monde, par vœux & prieres de nous donner quelque choſe, puis que nous avons en main ſi beau moyen d'y pourvoir. Pourquoy demanderai-je pluſtoſt à autruy qu'il me donne, qu'à moy que je ne deſire ?

quare potius a fortuna impetrem ut det, quam a me ne petam? quare autem petam oblitus fragilitatis humanæ? ſi je ne puis & ne veux obtenir de moy de ne deſirer point, pourquoy & de quel front iraije preſſer & extorquer de celuy ſur lequel je n'ai aucun droict ny pouvoir? Ce ſera donc icy la reigle premiere aux deſirs & plaiſirs que le (peu) ou bien la mediocrité & ſuffiſance, qui contentera le ſage, & le tiendra en paix. C'eſt pourquoy j'ay prins pour ma deviſe *paix & peu.* Au fol n'y a point d'aſſez, rien de certain, de content. Il reſſemble à la lune qui demandoit à ſa mere un veſtement qui luy fuſt propre: mais il luy fut reſpondu qu'il ne ſe pouvoit, car elle eſtoit tantoſt grande, tantoſt petite, & touſiours changeante. Plutar.

7. Naturellement. L'autre poinct, fort germain à ceſtuy-cy, eſt (naturellement.) Car nous ſçavons qu'il y a deux ſortes de deſirs & plaiſirs: les uns naturels; ceux-cy ſont juſtes & legitimes, ſont meſmes aux beſtes, ſont limitez & courts, l'on en voit le bout; ſelon eux perſonne n'eſt indigent, car partout il ſe trouve de quoy les contenter;

nature ſe contente de peu, & a tellement pourveu, que, par-tout, ce que ſuffit nous eſt en main : *parabile eſt quod natura deſiderat & expoſitum : ad manum eſt quod ſat eſt.* C'eſt ce que nature demande pour la conſervation de ſon eſtre ; c'eſt une faveur dont nous debvons remercier la nature, qu'elle a rendu les choſes neceſſaires pour noſtre vie, faciles à trouver, & faict que celles qui ſont difficiles à obtenir ne nous ſont point neceſſaires ; & cherchant ſans paſſion ce que nature deſire, la fortune ne nous en peuſt priver. A ce genre de deſirs l'on pourra adjouſter & rapporter (combien qu'ils ne ſoyent vrayement & à la rigueur naturels, mais ils viennent incontinent après) ceux qui regardent l'uſage & la condition d'un chaſcun de nous, qui ſont un peu au-delà, & plus au large que les exactement naturels ; & après eux ſont juſtes & auſſi legitimes. Les autres ſont outre nature, procedans de noſtre opinion & fantaiſie, artificiels, ſuperflus, & vrayement paſſions, que nous pouvons, pour les diſtinguer par nom des autres, appeller cupiditez, deſquelles a eſté cy-deſſus am- Senec.

Liv. 1. c 25. plement parlé aux paſſions : & faut que le ſage s'en garde entierement & abſolument.

8. Moderement. Voyez l. 3. c. 38. Le troiſieſme, qui eſt moderement, & ſans excès, a grande eſtendue & diverſes pieces, mais qui reviennent à deux chefs ; ſçavoir ſans dommage d'autruy & le ſien : d'autruy, ſon ſcandale, ſon offenſe, ſa perte & prejudice : le ſien, de ſa ſanté, ſon loiſir, ſes fonctions & affaires, ſon honneur, ſon debvoir.

9. Par rapport. Le quatrieſme eſt un court & eſſentiel rapport à ſoy : outre que la carriere de nos deſirs & plaiſirs doibt eſtre circonſcripte, bornée & courte, encore leur courſe ſe doibt manier, non en ligne droicte, qui faſſe bout ailleurs & hors de ſoy ; mais en rond, duquel les deux poinctes ſe tiennent & terminent en nous. Les actions qui ſe conduiſent ſans ceſte reflexion & ce contour court & eſſentiel, comme des avaricieux, ambitieux, & tant d'autres qui courent de poincte & ſont touſiours hors eux, ſont actions vaines & maladifves.

Se porter moderement & egalement en proſperité & adverſité.

CHAPITRE VII.

Il y a double fortune avec qui il nous faut combattre, la bonne & la mauvaiſe, la proſperité & l'adverſité; ce ſont deux duels, les deux temps dangereux auſquels il faut demeurer en cervelle; ce ſont les deux eſcholes, eſſais & pierres de touche de l'eſprit humain. 1.

Le vulgaire ignorant n'en recognoiſt qu'un; ne croit pas que nous ayons affaire, ny qu'il y aye de la difficulté & du contraſte avec la proſperité & la douce fortune, en laquelle ſont ſi tranſportez de joye qu'ils ne ſçavent ce qu'ils font, & perſonne ne peuſt durer avec eux : & en affliction ils ſont tous eſtonnez & abattus comme les malades qui ſont en angoiſſe, leſquels ne peuvent endurer ny froid ny chaud. 2. L'opinion & le faict du vulgaire.

Les ſages recognoiſſent tous les deux, & imputent à meſme vice & folie, ne ſçavoir ſe commander en proſperité, & ne pou- 3. Lequel eſt plus difficile

à porter, prosperité ou adverſité.

voir porter les adverſitez. Mais qui eſt le plus difficile & dangereux, ils n'en ſont pas du tout d'accord. Aucuns diſent l'adverſité, à cauſe de ſon horreur & ſa rigueur : *difficilius eſt triſtitiam ſuſtinere quam a delectabilibus abſtinere : majus eſt difficilia perſtringere quam læta moderari.* Autres diſent la proſperité, laquelle par ſon rire & ſes mignardes douceurs, agiſt d'aguet, relaſche & ramollit l'eſprit & luy deſrobe inſenſiblement ſa trempe, ſa force & vigueur, comme Dalila à Samſon, tellement que pluſieurs, durs, opiniaſtres & invincibles à l'adverſité, ſe ſont laiſſez aller aux flatteries de la proſperité : *magni laboris eſt ferre proſperitatem :* & puis l'affliction incite meſme nos ennemis à pitié, la proſperité eſmeut nos amis à envie. Item, en l'adverſité ſe voyant tombé & abandonné de tous, & que toute l'eſperance eſt reduite à ſoy-meſme, l'on prend courage, l'on ſe releve, ſe ramaſſe, l'on s'eſvertue de toute ſa force; & en la proſperité ſe voyant aſſiſté de tous qui rient & applaudiſſent, l'on ſe relaſche, l'on ſe rend nonchalant, l'on ſe fie à tous ſans apprehenſion de mal

Ariſtot. Senec.

& difficulté, & penſe l'on que tout eſt en ſeureté. En quoy l'on eſt ſouvent trompé. Peuſt-eſtre que ſelon la diverſité des naturels & complexions, toutes les deux opinions ſont veritables.

Or la ſageſſe nous apprend à tenir egalité en toute noſtre vie, & monſtrer touſiours un meſme viſage, doux & ferme. Le ſage eſt un ſuffiſant artiſan, qui faict ſon profict de tout; de toute matiere il forme la vertu, comme l'excellent peintre Phidias tout ſimulachre. Quoy qu'il luy vienne ou tombe en main, il y trouve ſubject de bien faire; il regarde d'un meſme viſage les deux faces differentes de la fortune: *ad utroſque caſus ſapiens aptus eſt, bonorum rector, malorum victor: in ſecundis non confidit, in adverſis non deficit, nec avidus periculi nec fugax, proſperitatem non expectans, ad utrumque paratus; adverſus utrumque intrepidus, nec illius tumultu nec hujus fulgore percuſſus; contra calamitates fortis & contumax, luxuriæ non adverſus tantum, ſed & infeſtus: hoc præcipuum in humanis rebus erigere animum ſupra minas & promiſſa fortunæ.* La ſageſſe nous fournit d'armes & de

4. Advis des ſages ſur tous les deux.

Senec.

diſcipline pour tous les deux combats; contre l'adverſité nous fournit d'eſperon, & & apprend à eſlever, fortifier & roidir le courage, & c'eſt la vertu de force; contre la proſperité nous fournit de bride, & apprend à rabaiſſer les aiſles, & ſe tenir en modeſtie, & c'eſt la vertu de temperance: ce ſont les deux vertus morales, contre les deux fortunes. Ce que le grand philoſophe Epictete a très bien ſignifié, comprenant en deux mots toute la philoſophie morale, *ſuſtine & abſtine:* ſouſtiens les maux, c'eſt l'adverſité: abſtiens-toy des biens, c'eſt-à-dire des voluptez, c'eſt la proſperité. Les advis particuliers contre les particulieres proſperitez & adverſitez ſeront au Livre troiſieſme ſuyvant, en la vertu de force & de temperance; icy nous mettons les advis generaux & remedes contre toute proſperité & adverſité; puis qu'en ce Livre nous inſtruiſons en general à la ſageſſe, comme a eſté dict en ſa preface.

§. De la proſperité.

Contre toute proſperité, la doctrine & advis commun ſera en trois poincts: le premier que mal & à tort les honneurs, les richeſſes, & faveurs de la fortune, ſont eſti-

mez & appellez biens, puis qu'ils ne font point l'homme bon, ne reforment point le meſchant, & ſont communs aux bons & meſchans. Celuy qui les appelle biens, & a mis en iceux le bien de l'homme, a bien attaché noſtre heur à un cable pourry, & ancré noſtre felicité en un ſable mouvant: car qu'y a-il ſi incertain & inconſtant que la poſſeſſion de tels biens, qui vont & viennent, paſſent & s'eſcoulent comme un torrent? Comme un torrent ils font bruict à l'arrivée, ils ſont pleins de violence, ils ſont troubles, l'entrée en eſt faſcheuſe, ils diſparoiſſent en un moment: & quand ils ſont eſcoulez, il ne demeure que de la bourbe au fond.

Le ſecond poinct eſt de ſe ſouvenir que la proſperité eſt comme un venin emmiellé, douce & flattereſſe, mais très dangereuſe, à quoy il ſe faut bien tenir en cervelle. Quand la fortune rit & que tout arrive à ſouhait, c'eſt lors que nous debvons plus craindre & penſer à nous, tenir nos affections en bride, compoſer nos actions par raiſon, ſurtout eſviter la preſomption, qui ſuit ordinairement la faveur du temps. C'eſt

un pas gliſſant que la proſperité, auquel il ſe faut tenir bien ferme, il n'y a ſaiſon en laquelle les hommes oublient pluſtoſt Dieu; c'eſt choſe rare & difficile de trouver perſonne qui ne s'attribue volontiers la cauſe de ſa felicité. C'eſt pourquoy, en la plus grande proſperité, il faut uſer du conſeil de ſes amis, & leur donner plus d'authorité ſur nous, qu'en autre temps. Il faut donc faire comme en un mauvais & dangereux chemin, aller en crainte & doubte, & demander la main d'autruy. Auſſi en telle ſaiſon le malheur eſt medecine, car il nous ramene à nous cognoiſtre.

7. Le troiſieſme eſt de tenir ſes deſirs & y mettre meſure: la proſperité enfle le cœur, pouſſe en avant, ne trouve rien difficile, faict venir l'envie touſiours des plus grandes choſes (ils diſent qu'en mangeant l'appetit vient) & nous emporte au delà de nous; & c'eſt là où l'on ſe perd, l'on ſe noye, l'on ſe faict mocquer de ſoy. C'eſt comme la guenon qui monte de branche en branche juſques au ſommet de l'arbre & puis monſtre le cul. O combien de gens ſe ſont perdus & ont peri miſerablement, pour n'avoir pu

ſe moderer en leur proſperité! Parquoy il ſe faut arreſter, ou bien aller tout doucement, pour jouir, & n'eſtre pas touſiours en queſte & en pourchas : c'eſt ſageſſe que de ſçavoir eſtablir ſon repos, ſon contentement, qui ne peuſt eſtre où n'y a point d'arreſt, de but, de fin.

8. De l'adverſité : ce n'eſt point mal.

Contre toute adverſité, voyci des advis generaux. En premier lieu il ſe faut garder de l'opinion commune & vulgaire, erronée & touſiours differente de la vraye raiſon : car pour deſcrier & mettre en haine & en horreur les adverſitez & afflictions, ils les appellent maux, & malheurs, & très grands maux, combien que toutes choſes externes ne ſoient bonnes ny mauvaiſes : jamais les adverſitez ne firent meſchant un homme, mais pluſtoſt ont profité & ſervi à reduire les meſchans, & ſont communes aux bons & aux meſchans.

9. Eſt commune à tous, mais très diverſement.

Certes les fleaux & triſtes accidents ſont communs à tous, mais ils ont bien divers effects, ſelon la main qu'ils rencontrent. Aux fols & reprouvez ils ne ſervent que de deſeſpoir, de trouble, & de rage : ils les font bien (s'ils ſont preſſans & extremes) bouquer,

crier à Dieu, & regarder au Ciel; mais c'eſt tout, car ils n'en valent pas mieux. Aux errans & delinquans ſont autant d'inſtructions vives, & de compulſoires, pour les ramentevoir de leur debvoir, & leur faire recognoiſtre Dieu. Aux gens de vertu ſont lices & tournois pour jouſter & exerciter leur vertu, ſe recommander plus & s'allier à Dieu. Aux prudens, matiere de bien, & quelquesfois planches pour paſſer, & monter en toute hauteur & grandeur, comme il ſe lit & ſe voit de pluſieurs, auſquels eſtant arrivées de grandes traverſes, que l'on penſoit eſtre leur malheur & ruine entiere, ils ont eſté par ce moyen haut eſlevez & agrandis : & au rebours ſans ces malheurs ils demeuroient à ſec, comme ſceut bien dire & s'eſcrier ce grand Capitaine athenien, *perieramus niſi periiſſemus*. Un très beau & riche exemple de cecy, a eſté Joſeph hebrieu fils de Jacob. Ce ſont bien coups du ciel, mais la vertu & prudence humaine luy ſert d'inſtrument propre, dont eſt provenu ce très beau conſeil des ſages, *faire de neceſſité vertu*. C'eſt une très belle meſnagerie & premier traict de prudence, tirer du mal

le bien, manier ſi dextrement les affaires, & ſçavoir donner ſi à propos le vent & le biais, que du malheur l'on s'en puiſſe prevaloir & en faire ſa condition meilleure.

Les afflictions & adverſitez viennent de trois endroicts: ce ſont trois autheurs & ouvriers des peines; le peché premier inventeur qui les a mis en nature; l'ire & la juſtice divine qui les met en beſongne, comme ſes commiſſaires & executeurs; la police du monde troublée, alterée par le peché, en laquelle, comme une revolte generale & tumulte civil, les choſes n'eſtant en leurs places deues, & ne faiſant leurs offices, ſourdent tous maux, ainſi qu'au corps le denouement des membres, le froiſſement & diſlocation des os apporte des douleurs grandes & inquietudes. Ces trois ne nous ſont point propices ny favorables: le premier eſt à haïr du tout comme ennemy, le ſecond eſt à craindre & redoubter comme terrible, le tiers eſt à s'en garder comme abuſeur. Pour ſe ſauver & ſe desfaire de tous trois, il n'eſt que d'employer leurs propres armes, deſquelles ils nous battent, comme Goliath de ſon propre couſteau, faiſant de neceſſité vertu,

10. A trois cauſes & trois effects.

profict de l'affliction & de la peine, la faiſant rejalir contr'eux. L'affliction, vraye engeance de peché, bien prinſe, eſt ſa mort & ſa ruyne, & faict à ſon autheur ce que la vipere à ſa mere qui la produict : c'eſt l'huyle du ſcorpion qui guariſt ſa morſure, afin qu'il periſſe par ſon invention : *periit arte ſuâ. Patimur quia peccavimus ; patimur ut non peccemus.* C'eſt la lime de l'ame qui la deſrouille, la purifie, & l'eſclairciſt du peché. En conſequence de ce elle appaiſe l'ire divine, & nous tire des priſons & liens de la juſtice pour nous remettre au doux, beau & clair ſejour de grace & miſericorde ; finalement nous ſevre du monde, nous tire de la mammelle, & nous deſgouſte par ſon aigreur comme l'abſynthe au tettin de la nourriſſe, du laict & appaſt de ceſte vie trompeuſe.

11. Advis general. Un grand & principal expedient pour ſe bien comporter en l'adverſité, eſt d'eſtre homme de bien. L'homme vertueux eſt plus tranquille en l'adverſité que le vitieux en la proſperité : comme ceux qui ont la fievre ſentent avec plus de mal le froid & le chaud, & la rigueur de leurs accez, que

ne ſont les ſains, le froid & le chaud de l'hyver & de l'eſté : auſſi ceux qui ont la conſcience malade & en fievre ſont bien plus tourmentez que les gens de bien; car ayant l'interieur ſain, ne peuvent eſtre incommodez par l'exterieur, où ils oppoſent un bon courage.

12. Advis plus ſpeciaux.

Les adverſitez ſont de deux ſortes : les unes ſont vrayes & naturelles, comme maladies, douleurs, la perte des choſes que nous aymons : les autres faulſes & feinctes par l'opinion commune ou particuliere, & non en verité. Qu'il ſoit ainſi, l'on a l'eſprit & le corps autant à commandement comme auparavant qu'elles advinſſent. A celles-cy n'y a qu'un mot : ce de quoy tu te plains n'eſt pas douloureux ne faſcheux, mais tu en fais le ſemblant, & tu te le fais croire.

13. Naturels.

Quant aux vrayes & naturelles, les plus prompts, & populaires, & plus ſains advis, ſont les plus naturels, les plus juſtes & equitables. Premierement il ſe faut ſouvenir que l'on n'endure rien contre la loy humaine & naturelle, puis qu'à la naiſſance de l'homme toutes ces choſes ſont annexées

Endurer eſt naturel & humain.

& données pour ordinaires. En tout ce qui a accouſtumé de nous affliger, conſiderons deux choſes; la nature de ce qui nous arrive, & celle qui eſt en nous: & uſant des choſes ſelon la nature, nous n'en recevrons aucune faſcherie. La faſcherie eſt une maladie de l'ame, contraire à la nature, ne doibt point entrer chez nous. Il n'y a accident au monde qui nous puiſſe arriver, auquel la nature n'ayt preparé une habitude en nous pour le recevoir & le tourner à noſtre contentement. Il n'y a maniere de vie ſi eſtroite qu'elle n'aye quelque ſoulas & rafraiſchiſſement. Il n'y a priſon ſi eſtroite & obſcure qui ne donne place à une chanſon pour deſennuyer le priſonnier. Jonas eut bien loiſir de faire ſa priere à Dieu dedans le ventre de la baleine, laquelle fuſt exaucée. C'eſt une faveur de nature qu'elle nous trouve remede & adouciſſement à nos maux en la tolerance d'iceux; eſtant ainſi que l'homme eſt né pour eſtre ſubject à toutes ſortes de miſeres : *omnia ad quæ gemimus, quæ expaveſcimus, tributa vitæ ſunt.*

14. Ne tou- Secondement faut ſe ſouvenir qu'il n'y

a que la moindre partie de l'homme ſubjecte à la fortune; nous avons le principal en noſtre puiſſance, & ne peuſt eſtre vaincu ſans noſtre conſentement. La fortune peuſt bien rendre pauvre, malade, affligé, mais non vitieux, laſche, abbatu: elle ne nous ſçauroit oſter la probité, le courage, la vertu. che que le moindre du noſtre.

Après il faut venir à la bonne foy, à la raiſon & à la juſtice; ſouvent l'on ſe plainct injuſtement, car ſi par fois il eſt ſurvenu du mal, encore plus ſouvent il eſt ſurvenu du bien, & ainſi il faut compenſer l'un avec l'autre: & ſi l'on jugeoit bien, il ſe trouvera qu'il y a plus de quoy ſe louer des bons ſuccès que ſe plaindre des mauvais; & comme nous deſtournons nos yeux de deſſus les choſes qui nous offenſent, & les jettons ſur les couleurs verdoyantes & gayes, ainſi devons-nous divertir les penſées des choſes triſtes, & les adonner à celles qui nous ſont plaiſantes & agreables. Mais nous ſommes malicieux, reſſemblans aux ventouſes qui tirent le mauvais ſang & laiſſent le bon; l'avaricieux qui vendroit le meilleur vin & beuvroit le pire; les petits enfans, auſquels ſi vous oſtez un de 15. N'eſt point contre raiſon & juſtice.

leurs jouets, jettent tous les autres par deſpit. Car s'il nous advient quelque meſadventure, nous nous tourmentons & oublions tout le reſte qui nous demeuroit entier : voire y en a qui ſe diſent malheureux en toutes choſes, & que jamais n'eurent aucun bien, tellement qu'une once d'adverſité leur porte plus de deſplaiſir que dix mille de proſperité ne leur apportent de plaiſir.

16. Eſt peu par comparaiſon.

Auſſi faut-il regarder ſur tant de gens qui ſont en beaucoup pire condition que nous, & qui ſe ſentiroient heureux d'eſtre en noſtre place.

Cum tibi diſpliceat rerum fortuna tuarum,
Alterius ſpecta, quo ſis diſcrimine peior.

17. Advis eſtudiez.

Il faudroit pour ces plaignans practiquer le dire & advis d'un ſage, que tous les maux que ſouffrent les hommes fuſſent rapportez en commun & en blot, & puis que le partage s'en fiſt egalement : car lors ſe trouvant beaucoup plus chargez par le deſpartement, ſeroit deſcouverte l'injuſtice de leur plainte.

Accouſtumance.

Après tous ces advis nous pouvons dire qu'il y a deux grands remedes contre tous

maux & adverſitez, leſquels reviennent preſque à un: l'accouſtumance pour le vulgaire groſſier, & la meditation pour les ſages. Tous deux ſont prins du temps, l'emplaſtre commun & très puiſſant à tous maux; mais les ſages le prennent avant la main, c'eſt la prevoyance; le foible vulgaire après. Que l'accouſtumance puiſſe beaucoup, nous le voyons clairement en ce que les choſes plus faſcheuſes ſe rendent douces par l'accouſtumance. Les forſats pleurent quand ils entrent en la galere, au bout de trois mois ils y chantent. Ceux qui n'ont pas accouſtumé la mer, palliſſent meſme en temps calme, quand on leve l'ancre, & les matelots rient durant la tempeſte; la femme ſe deſeſpere à la mort de ſon mary, dedans l'an elle en ayme un autre. Le temps & l'accouſtumance faict tout: ce qui nous offenſe eſt la nouveauté de ce qui nous arrive: *omnia novitate graviora ſunt.*

La meditation faict le meſme office à l'endroict des ſages, car à force de penſer aux choſes ils ſe les rendent familieres & ordinaires: *quæ alii diu patiendo levia fa-*

18. Prevoyance.

ciunt, ſapiens levia facit diu cogitando. Conſiderons exactement la nature de toutes les choſes qui nous peuvent faſcher, & nous repreſentons ce qui nous y peuſt arriver de plus ennuyeux & inſupportable, comme maladie, pauvreté, exil, injures, & examinons en tout cela ce qui eſt ſelon nature ou contraire à elle. La prevoyance eſt un grand remede contre tous maux, leſquels ne peuvent apporter grande alteration ny changement, eſtant arrivez à un homme qui s'y attendoit, comme au contraire ils bleſſent & endommagent fort ceux qui ſe laiſſent ſurprendre. La meditation & le diſcours eſt ce qui donne la trempe à l'ame, qui la prepare, l'affermit contre tous aſſauts, la rend dure, acerée & impenetrable à tout ce qui la veuſt entamer ou fauſſer: les accidens, tant grands ſoyent-ils, ne peuvent donner grand coup à celuy qui ſe tient ſur ſes gardes & eſt preſt de les recevoir: *prameditati mali mollis ictus venit: quicquid expectatum eſt diu, levius accedit.* Or pour avoir ceſte prevoyance, il faut premierement ſçavoir que nature nous a mis icy, comme en un lieu fort ſcabreux

& où tout branſle; que ce qui eſt arrivé à un autre nous peuſt advenir auſſi; que ce qui panche ſur tous peuſt tomber ſur un chaſcun : & en tous affaires que l'on entreprend, premediter les inconveniens & mauvaiſes rencontres qui nous y peuvent advenir, afin de n'en eſtre ſurprins. O combien nous ſommes deceus & avons peu de jugement quand nous penſons que ce qui arrive aux autres ne puiſſe arriver juſques à nous ! quand ne voulons eſtre prevoyans & desfians, de peur que l'on ne nous tienne pour craintifs ! Au contraire ſi nous prenions cognoiſſance des choſes, ainſi que la raiſon le veuſt, nous nous eſtonnerions pluſtoſt de ce que ſi peu de traverſes nous arrivent, & que les accidens qui nous ſuyvent de ſi près ont tant tardé à nous attraper; & nous ayant atteints, comment ils nous traitent ſi doucement. Celuy qui prend garde & conſidere l'adverſité d'autruy, comme choſe qui luy peuſt advenir, avant qu'elle ſoit à luy, il eſt armé. Il faut penſer à tout & compter touſiours au pire; ce ſont les ſots & mal adviſez qui diſent : je n'y pen-

ſois pas. L'on dict que l'homme ſurprins eſt à demy battu ; & au contraire un adverty en vaut deux : l'homme ſage en temps de paix faict ſes preparatifs pour la guerre : le bon marinier avant ſurgir du port, faict proviſion de ce qu'il faut pour reſiſter à la tempeſte : c'eſt trop tard s'appreſter quand le mal eſt advenu. A tout ce à quoy nous ſommes preparez de longue main, nous nous trouvons admirables, quelque difficulté qu'il y aye. Au contraire il n'y a choſe ſi ayſée qui ne nous empeſche ſi nous y ſommes nouveaux : *id videndum ne quid inopinatum ſit nobis, quia omnia novitate graviora ſunt.* Certes il ſemble bien que ſi nous ſommes auſſi prevoyans que nous debvons & pouvons eſtre, nous ne nous eſtonnerons de rien. Ce que vous avez preveu vous arrive, pourquoy vous en eſtonnez-vous ? Faiſons donc que les choſes ne nous ſurprennent point ; tenons-nous en garde contre elles, regardons-les venir : *Animus adverſùs omnia firmandus, ut dicere poſſimus : Non ulla laborum, ô Virgo, nova mî facies, inopinave ſurgit : omnia per-*

cepi atque animo mecum ante peregi. Tu hodie ista denuntias ; ego semper denuntiavi mihi : hominem paravi ad humana.

Obeir & observer les loix, coustumes & ceremonies du pays, comment & en quel sens.

CHAPITRE VIII.

TOUT ainsi que la beste sauvage & farouche ne se veust laisser prendre, conduire & manier à l'homme, mais ou s'enfuit & se cache de luy, ou s'irrite & s'esleve contre luy s'il en veust approcher, tellement qu'il faut user de force meslée avec ruse & artifice pour l'avoir & en venir à bout : ainsi en faict la folie reveſche à la raison, & sauvage à la sageſſe, contre laquelle elle s'irrite & s'affolit d'advantage ; dont il la faut avoir & mener comme une beste farouche (ce que l'homme est à la beste, l'homme sage est au fol), l'estonner, luy faire peur & l'arrester tout court, pour puis à l'aise l'instruire & le gaigner. Or le moyen propre à ce est une grande authorité, une puissance & gravité esclatante

1. Origine, institution, & authorité de la loy.

qui l'esblouyt de sa splendeur & de son
Auguſt. esclair : *sola authoritas est quæ cogit stultos, ut ad sapientiam festinent.* En une meslée & sedition populaire, s'il survient & se presente quelque grand, ancien, sage & vertueux personnage qui aye gaigné la reputation publique d'honneur & de vertu, lors ce peuple mutin, frappé & esblouy de la splendeur & de l'esclair de ceste authorité, se tient coy, & attend ce qu'il veuſt
Virgil. dire : *Veluti magno in populo cùm sæpe coorta est seditio, sævitque animis ignobile vulgus, jamque faces & saxa volant, furor arma ministrat : tum pietate gravem ac meritis si fortè virum quem conspexêre, silent, arrectisque auribus astant ; ille regit dictis animos & pectora mulcet.*

Il n'y a rien plus grand en ce monde que l'authorité, qui est une image de Dieu, un messager du Ciel : si elle est souveraine, elle s'appelle majesté ; si subalterne, authorité : & se soustient de deux choses, admiration & crainte meslées ensemble. Or ceste majesté & authorité est premierement & proprement en la personne du souverain, du prince & legislateur, où elle est vive &

agente, mouvante; puis en ſes commandemens & ordonnances, c'eſt-à-dire en la loy, qui eſt le chef-d'œuvre du prince & l'image de la majeſté vive & originelle. Par icelle ſont reduicts, conduicts & guidez les fols. Voylà de quel poids, neceſſité, utilité, eſt l'authorité & la loy au monde.

2. Et de la couſtume.

La prochaine & plus pareille authorité à la loy, eſt la couſtume, qui eſt une autre puiſſante & imperieuſe maiſtreſſe; elle empiete & uſurpe ceſte puiſſance traiſtreuſement & violemment; car elle plante peu à peu, à la deſrobée & comme inſenſiblement, ſon authorité par un petit, doux & humble commencement; l'ayant raſſis & eſtably par l'ayde du temps, elle deſcouvre puis un furieux & tyrannique viſage, contre lequel il n'y a plus de liberté ny puiſſance de hauſſer ſeulement les yeux; elle prend ſon authorité de la poſſeſſion & de l'uſage, elle groſſit & s'annoblit en roullant comme les rivieres : il eſt dangereux de la ramener à ſa naiſſance.

1. Comparaiſon des deux.

La loy & la couſtume eſtabliſſent leur authorité bien diverſement; la couſtume, peu à peu, avec un long temps, douce-

ment & ſans force, d'un conſentement commun de tous, ou de la pluſpart, & a ſon autheur le peuple. La loy ſort en un moment avec authorité & puiſſance, & prend ſa vigueur de qui a puiſſance de commander à tous, & ſouvent contre le gré des ſubjects; dont quelqu'un la compare au tyran, & la couſtume au roy. D'advantage la couſtume ne porte loyer ny peine : la loy porte tous les deux, pour le moins la peine: toutesfois elles ſe peuvent bien mutuellement preſter la main & auſſi s'entredeſtruire. Car la couſtume qui n'eſt qu'en ſouffrance, emologuée par le ſouverain, ſera plus aſſeurée; & la loy auſſi affermit ſon authorité par la poſſeſſion & l'uſage : au contraire auſſi la couſtume ſera caſſée par une loy contraire, & la loy s'en ira avau-l'eau par ſouffrance de couſtume contraire : mais ordinairement elles ſont enſemble, c'eſt loy & couſtume : les ſçavans & ſpirituels la conſiderent comme loy, les idiots & ſimples comme couſtume.

1. Diverſité & eſtrangeté

C'eſt choſe eſtrange de la diverſité des loix & couſtumes qui ſont au monde, & de l'extravagance d'aucunes. Il n'y a opinion

ny imagination ſi bigearre, ſi forcenée, qui ne ſoit eſtablie par loix ou couſtumes en quelque lieu. Je ſuis content d'en reciter quelques-unes pour monſtrer à ceux qui font difficulté de le croire juſques où va ceſte propoſition, ne m'arreſtant point à parler de ce qui eſt de la religion, qui eſt le ſubject où ſe trouvent de plus grandes eſtrangetez & impoſtures plus groſſieres: mais pource qu'il eſt hors le commerce des hommes, & que c'eſt proprement couſtume, & où il eſt aiſé d'eſtre trompé, je le laiſſeray. Voyci donc des plus remarquables en eſtrangeté, tuer par office de pieté ſes parens en certain aage, & les manger. Aux hoſteleries, preſter leurs enfans, femmes & filles à jouyr aux hoſtes en payant: bordeaux publics des maſles: les vieillards preſter leurs femmes à la jeuneſſe: les femmes eſtre communes; honneur aux femmes d'avoir accointé pluſieurs maſles, & porter autant de belles houpes au bord de leur robe: les filles monſtrer à deſcouvert par-tout leurs parties honteuſes; les mariées non, ains les couvrir ſoigneuſement: les filles s'abandonner à leur plaiſir, &, deve-

des loix & couſtumes au monde.

nues groſſes, ſe faire avorter au veu & ſceu d'un chaſcun; mais mariées, eſtre chaſtes & fidelles à leurs maris: les femmes mariées, la premiere nuict, avant l'accointance de leur eſpoux, recevoir tous les maſles qui ſont de l'eſtat & profeſſion du mary, conviez aux nopces, & puis eſtre loyalles à leurs maris: les mariées preſenter leur pucelage au prince avant qu'au mary: mariages de maſles: les femmes aller à la guerre & au combat avec les maris: femmes mourir & ſe tuer lors ou toſt après le decez de leurs maris: femmes veufves ſe pouvoir remarier ſi les maris ſont morts de mort violente & non autrement: les maris pouvoir repudier leurs femmes ſans allegüer cauſe; vendre ſi elle eſt ſterile; tuer ſans cauſe, ſinon pource qu'elle eſt femme, & puis emprunter femme des voiſins au beſoin: les femmes s'accoucher ſans plainte & ſans effray; tuer leurs enfans pource qu'ils ne ſont pas beaux, bien formez, ou ſans cauſe: en mangeant, eſſuyer ſes doigts à ſes genitoires & à ſes pieds: vivre de chair humaine, manger chair & poiſſon tout crud: coucher enſem-

ble plusieurs masles & femelles jusques au nombre de dix ou douze : saluer en mettant le doigt à terre, & puis le levant vers le Ciel ; tourner le dos pour saluer, & ne regarder jamais celuy que l'on veust honorer : recueillir en la main les crachats du prince : ne parler au roy que par sarbacane : ne couper en toute sa vie ny poil ny ongle : couper le poil d'un costé & les ongles d'une main & non de l'autre : les hommes pisser accroupis & les femmes debout : faire des trous & fossettes en la chair du visage & aux testins, pour y porter des pierreries & des bagues : mespriser la mort, la festoyer, la briguer & plaider en public pour en estre honoré, comme d'une dignité & grande faveur, & y estre preferé : sepulture honorable estre mangé des chiens, des oyseaux, estre cuit & pilé, & la poudre avallée avec le breuvage ordinaire.

Quand ce vient à juger de ces coustumes, c'est le bruict & la querelle : le sot populaire & pedant ne s'y trouve point empesché, car tout destroussement il condamne comme barbarie & bestise tout ce qui n'est de son goust, c'est-à-dire de l'usage

5. Examination & jugement.

commun & couſtume de ſon pays. Car il tient pour reigle unique de verité, juſtice, bienſeance, la loy & couſtume de ſon pays. Que ſi on luy dict qu'ainſi en jugent & parlent les autres en leur rang, autant offenſez de nos couſtumes & façons comme nous des leurs, il tranche tout court à ſa mode, que ce ſont beſtes & barbares, qui eſt touſiours dire meſme choſe. Le ſage eſt bien plus retenu, comme ſera dict, il ne ſe haſte point d'en juger de peur de s'eſchauder & faire tort à ſon jugement: & de faict il y a pluſieurs loix & couſtumes qui ſemblent du premier coup ſauvages, inhumaines & contraires à toute bonne raiſon, que ſi elles eſtoient ſans paſſion & ſainement conſiderées, ſi elles ne ſe trouvoient du tout juſtes & bonnes, pour le moins ne ſeroient-elles ſans quelque raiſon & defenſe. Prenons-en quelques-unes pour exemple, les deux premieres qu'avons dict qui ſemblent bien eſtre des plus eſtranges & eſloignées du devoir de pieté, tuer ſes parens en certain eſtat & les manger. Ceux qui ont ceſte couſtume la prennent pour teſmoignage de pieté & bonne affection, cherchant par là

premierement à delivrer par pitié leurs parens vieux, & non ſeulement du tout inutiles à ſoy & à autruy, mais onereux, languiſſans & menans vie penible, douloureuſe & ennuyeuſe à ſoy & à autruy, pour les mettre en repos & à leur ayſe : puis leur donnant la plus digne & louable ſepulture, logeant en eux-meſmes, & comme en leurs moëlles, les corps de leurs peres & leurs reliques, les vivifiant aucunement, & regenerant par la tranſmutation en leur chair vive, par le moyen de la digeſtion & du nourriſſement. Ces raiſons ne ſeront pas trop legeres à qui ne ſera prevenu d'opinion contraire, & eſt ayſé à conſiderer quelle cruauté & abomination c'euſt eſté à ces gens-là de voir tant ſouffrir devant leurs yeux leurs parens en douleur & en langueur, ſans les ſecourir, & puis jetter leurs deſpouilles à la corruption de la terre, à la puantiſe & nourriture des vers, qui eſt tout le pire que l'on pourroit faire. Darius en fit l'eſſay, demandant à quelques Grecs pour combien ils voudroient prendre la couſtume des Indiens, de manger leurs peres treſpaſſez, qui reſpondirent, pour

rien du monde : & s'eſtant eſſayé de perſuader aux Indiens de bruſler les corps de leurs peres comme les Grecs, y trouva encore plus d'horreur & de difficulté. J'en adjouſteray encore un autre qui n'eſt que de la bienſeance, plus leger & plus plaiſant : un qui ſe mouchoit touſiours de ſa main, reprins d'incivilité, pour ſe defendre demanda quel privilege avoit ce ſalle excrement, qu'il luy faille appreſter un beau linge à le recevoir, & puis qui plus eſt à l'empacqueter & ſerrer ſoigneuſement ſur ſoy ; que cela devoit faire plus de mal au cœur que de le verſer & jetter où que ce ſoit. Voylà comment par-tout ſe trouve raiſon apparente, dont il ne faut rien ſitoſt & legerement condamner.

6. Leur authorité quelle.

Mais qui croiroit combien eſt grande & imperieuſe l'authorité de la couſtume ? Qui l'a dict eſtre une autre nature ne l'a pas aſſez exprimé ; car elle faict plus que nature, elle combat nature. Pourquoy les plus belles filles n'attirent point l'amour de leurs peres ; ny les freres, plus excellens en beauté, l'amour de leurs ſœurs ? Ceſte eſpece de pudicité n'eſt proprement de na-

ture; elle eſt de l'uſage des loix & couſtumes qui le defendent & font de l'inceſte un grand peché & non nature: mais encore plus elle force les reigles de nature, teſmoins les medecins, qui ſouvent quittent leurs raiſons naturelles de leur art à ſon authorité; teſmoins ceux qui par accouſtumance ont gaigné de ſe nourrir & vivre de poiſon, d'araignées, fourmis, laizards, crapaux, comme practiquent les peuples entiers aux Indes. Auſſi elle hebete nos ſens; teſmoins ceux qui demeurent près des cataractes du Nil, clochers, armuriers, moulins, & tout le monde ſelon les philoſophes, au ſon de la muſique celeſte & des mouvemens divers des ciels roulans & s'entrefrottans l'un l'autre. Bref (& c'eſt le principal fruict d'icelle) elle vaine toute difficulté, rend les choſes aiſées, qui ſembloient impoſſibles, adoucit toute aigreur, dont par ſon moyen l'on vit content partout: mais elle maiſtriſe nos ames, nos creances, nos jugemens, d'une très injuſte & tyrannique authorité. Elle faict & desfaict, authoriſe & deſauthoriſe tout ce qui luy plaiſt ſans rithme ny raiſon, voire ſouvent

contre toute raiſon : elle faict valoir & eſtablit parmy le monde, contre raiſon & jugement, toutes les opinions, religions, creances, obſervances, mœurs, & manieres de vivre les plus fantaſques & farouches comme a eſté touché cy-deſſus. Et au rebours elle degrade injurieuſement, ravalle & deſrobe aux choſes vrayement grandes & admirables, leur prix, leur eſtimation, & les rend viles.

Nil adeo magnum, nec tam mirabile quidquam
Principio, quod non deſinant mirarier omnes
Paulatim.

C'eſt donc une très grande & puiſſante choſe que la couſtume. Platon ayant reprins un enfant de ce qu'il jouoit aux noix, & qu'il luy avoit reſpondu, Tu me tances pour peu de choſe, dict, la couſtume n'eſt pas peu de choſe : mot bien remarquable à tous ceux qui ont la jeuneſſe à conduire. Mais elle exerce ſa puiſſance avec une ſi abſolue authorité, qu'il n'eſt plus permis de regimber ny reculer, non pas ſeulement de rentrer en nous pour diſcourir & raiſonner de ſes ordonnances. Elle nous enchante ſi bien qu'elle nous faict croire que ce qui

eſt hors de ſes gonds eſt hors des gonds de raiſon, & n'y a rien de bon & juſte que ce qu'elle approuve : *ratione non componimur, ſed conſuetudine abducimur : honeſtius putamus quod frequentius : recti apud nos locum tenet error, ubi publicus factus.* Cecy eſt tolerable parmy les idiots & populaires, qui, n'ayant la ſuffiſance de voir les choſes au fond, juger & trier, font bien de ſe tenir & arreſter à ce qui eſt communement tenu & receu : mais aux ſages qui jouent un autre roolle, c'eſt choſe indigne de ſe laiſſer coeffer à la couſtume. Senec.

Or l'advis que je donne icy à celuy qui veuſt eſtre ſage, eſt de garder & obſerver de parole & de faict les loix & couſtumes que l'on trouve eſtablies au pays où l'on eſt, & ce non pour la juſtice ou equité qui ſoit en elles, mais ſimplement pource que ce ſont loix & couſtumes ; non legerement condamner ny s'offenſer des eſtrangeres, mais bien librement & ſainement examiner & juger les unes & les autres, n'obligeant ſon jugement & ſa creance qu'à la raiſon. Voyci quatre mots. En premier lieu, ſelon tous les ſages, la reigle des reigles, & la

7. Advis de ſageſſe.
1.
2.
3.
4.
1. Les loix

& couſtumes ſont à obſerver.

generale loy des loix, eſt de ſuyvre & obſerver les loix & couſtumes du pays où l'on eſt : νόμοις ἕπεσθαι τοῖσιν ἰσχώροις καλόν. Toutes façons de faire eſcartées & particulieres ſont ſuſpectes de folie ou paſſion ambitieuſe, heurtent & troublent le monde.

2. Non pour leur juſtice & equité.

En ſecond lieu les loix & couſtumes ſe maintiennent en credit, non parce qu'elles ſont juſtes, mais parce qu'elles ſont loix & couſtumes ; c'eſt le fondement myſtique de leur authorité, elles n'en ont point d'autre ; & celuy qui obeit à la loy, pource qu'elle eſt juſte, ne luy obeit pas parce qu'il doibt, ce ſeroit ſoubsmettre la loy à ſon jugement, & luy faire ſon procez, & mettre en doubte & diſpute l'obeiſſance, & par conſequent l'eſtat & la police, ſelon la ſoupleſſe & diverſité non ſeulement des jugemens mais d'un meſme jugement. Combien de loix au monde injuſtes, impies, extravagantes, non ſeulement aux jugemens particuliers des autres, mais de la raiſon univerſelle, avec leſquelles le monde a veſcu long-temps en profonde paix & repos, & avec telle ſatisfaction que ſi elles euſſent eſté très juſtes & raiſonnables ; & qui les voudroit

changer & r'habiller ſe monſtreroit ennemy du public & ne ſeroit à recevoir : la nature humaine s'accommode à tout avec le temps ; & ayant une fois prins ſon pli, c'eſt acte d'hoſtilité de vouloir rien remuer : il faut laiſſer le monde où il eſt ; ces brouillons & remueurs de meſnage, ſous pretexte de reformer, gaſtent tout.

Contre les novateurs des loix.

Tout remuement & changement des loix, creances, couſtumes & obſervances, eſt très dangereux, & qui produit touſiours plus & pluſtoſt mal que bien ; il apporte des maux tous certains & preſens. Pour un bien à venir & incertain, les novateurs ont bien touſiours des ſpecieux & plauſibles titres, mais ils n'en ſont que plus ſuſpects, & ne peuvent eſchapper la note d'une ambitieuſe preſomption de penſer voir plus clair que les autres, & qu'il faut pour eſtablir leurs opinions, renverſer un eſtat, une police, une paix & repos public.

3. Ne condamner legerement les choſes eſtranges.

En troiſieſme lieu, c'eſt le faict de legereté & preſomption injurieuſe, voire teſmoignage de foibleſſe & inſuffiſance, de condamner ce qui n'eſt conforme à la loy & couſtume de ſon pays. Cela vient de ne

prendre pas le loisir ou n'avoir pas la suffisance de considerer les raisons & fondemens des autres ; c'est faire tort & honte à son jugement, dont il faut puis souvent se desdire, c'est ne se souvenir pas que la nature humaine est capable de toutes choses. C'est laisser endormir & piper à la longue accoustumance, la veue de son esprit, & endurer que la prescription puisse sur nostre jugement.

4. Examiner toutes choses meurement.

Finalement c'est l'office de l'esprit genereux & de l'homme sage (que je tasche de peindre icy) d'examiner toutes choses, considerer à part, & puis comparer ensemble toutes les loix & coustumes de l'univers qui luy viennent en cognoissance, & les juger de bonne foy & sans passion au niveau de la verité, de la raison & nature universelle à qui nous sommes premierement obligez, sans se flatter & tacher son jugement de fausseté, & se contenter de rendre l'observance & obeissance à celles ausquelles nous sommes secondement & particulierement obligez, & ainsi aucun n'aura de quoy se plaindre de nous. Il adviendra quelquesfois que nous ferons par une se-

conde, particuliere & municipale obligation (obeyſſant aux loix & couſtumes du pays) ce qui eſt contre la premiere & plus ancienne, c'eſt-à-dire la nature & raiſon univerſelle : mais nous luy ſatisfaiſons tenant noſtre jugement & nos opinions ſainctes & juſtes ſelon elle. Car auſſi nous n'avons rien noſtre, & de quoy nous puiſſions librement diſpoſer que de cela, le monde n'a que faire de nos penſées, mais le dehors eſt engagé au public, & luy en debvons rendre compte : ainſi ſouvent nous ferons juſtement ce que juſtement nous n'approuvons pas : il n'y a remede, le monde eſt ainſi faict.

8. De la ceremonie.

Après ces deux maiſtreſſes, loy & couſtume, vient la troiſieſme, qui n'a pas moins d'authorité & puiſſance à l'endroit de pluſieurs, voire eſt encore plus rude & tyrannique à ceux qui s'y aſſerviſſent par trop. C'eſt la ceremonie, qui, à vray dire, pour la pluſpart, n'eſt que vanité, mais qui tient tel rang & uſurpe telle authorité par la laſcheté & corruption contagieuſe du monde, que pluſieurs penſent que la ſageſſe conſiſte à la garder & obſerver, & s'en

rendent volontaires eſclaves : tellement que pour ne la heurter, ils prejudicient à leur ſanté, commodité, affaires, liberté, conſcience, qui eſt une très grande folie : c'eſt le mal & malheur de pluſieurs courtiſans, idolatres de la ceremonie. Or je veux que mon ſage ſe garde bien de ceſte captivité ; je ne veux pas que lourdement ou laſchement il bleſſe la ceremonie, car il faut con doner quelque choſe au monde, & tant que faire ſe peuſt au dehors ſe conformer à ce qui ſe practique ; mais je veux qu'il ne s'y oblige & ne s'y aſſerviſſe point, ains que d'une galante & genereuſe hardieſſe, il ſçache bien s'en desfaire quand il voudra & faudra, & de telle façon qu'il donne à cognoiſtre à tous que ce n'eſt la laſcheté ou delicateſſe, ny ignorance ou meſgarde, mais c'eſt qu'il ne l'eſtime pas plus qu'il ne faut, & qu'il ne veuſt laiſſer corrompre ſon jugement & ſa volonté à telle vanité, & qu'il ſe preſte au monde quand il veuſt, mais qu'il ne s'y donne jamais.

Se bien comporter avec autruy.

CHAPITRE IX.

CESTE matiere appartient à la vertu de 1.
juſtice qui apprend à vivre bien avec tous, & rendre à un chaſcun ce qui luy appartient, laquelle ſera traittée au Livre ſuyvant, où ſeront baillez les advis particuliers & divers ſelon les diverſes perſonnes : icy les generaux ſeulement, ſuyvant le deſſein & ſubject de ce Livre.

Il y a icy double conſideration (& par ainſi deux parties en ce chapitre) ſelon qu'il y a deux manieres de converſer avec le monde : l'une ſimple, generale & commune, le commerce ordinaire du monde, auquel le temps, les affaires, les voyages & rencontres journellement nous menent, & mettent & changent avec gens cognus, incognus, eſtrangers, ſans noſtre choix ou application de volonté : l'autre ſpeciale eſt en compagnie affectée, & accoinctance ou recherchée & choiſie, ou qui, s'eſtant preſentée, a eſté embraſſée, & ce pour le pro-

fict ou plaiſir ſpirituel ou corporel. En laquelle il y a de la conference, communication, privauté & familiarité : chaſcune aura ſes advis à part. Mais avant qu'y entrer, pour preface je veux donner un advis general & fondamental de tous les autres.

2. Facilité & univerſalité d'humeurs.

C'eſt un vice grand (duquel ſe doibt garder & garantir noſtre ſage) & un defaut importun à ſoy & à autruy que d'eſtre attaché & ſubject à certaines humeurs & complexions, à un ſeul train; c'eſt eſtre eſclave de ſoy-meſme d'eſtre ſi prins à ſes propres inclinations qu'on ne les puiſſe tordre & ceder, teſmoignage d'ame chagrine & mal née, trop amoureuſe de ſoy, & partiale : ces gens ont beaucoup à endurer & conteſter. Au rebours c'eſt une grande ſuffiſance & ſageſſe de s'accommoder à tout, d'eſtre ſoupple & maniable, ſçavoir tantoſt ſe monter & bander, tantoſt ſe ravaller & relaſcher quand il faut. Les plus belles ames & mieux nées ſont les plus univerſelles, les plus communes, applicables à tout ſens, communicatives & ouvertes à toutes gens. C'eſt une très belle qualité qui reſſemble & imite la bonté de Dieu,

c'eſt l'honorable que l'on rend au vieil Caton : *huic verſatile ingenium, ſic pariter ad omnia fuit, ut natum ad id unum diceres, quodcunque ageret.*

Voyons les advis de la premiere conſideration, de la ſimple & commune converſation ; j'en mettrai icy quelques-uns, dont le premier ſera de garder ſilence & modeſtie. 3. 1. Partie. Advis ſur la ſimple & commune converſation.

Le ſecond, de ne ſe formaliſer point des ſottiſes, indiſcretions & legeretez qui ſe feront ou commettront en preſence ; car c'eſt importunité de choquer tout ce qui n'eſt de noſtre gouſt. 4.

Le troiſieſme, eſpargner & meſnager ce que l'on ſçait, & la ſuffiſance que l'on a acquiſe, & eſtre plus volontaire à ouyr qu'à parler, à apprendre qu'à enſeigner ; car c'eſt vice d'eſtre plus prompt à ſe faire cognoiſtre, parler de ſoy, & ſe produire, que prendre la cognoiſſance d'autruy ; & d'emploitter ſa marchandiſe, qu'en acquerir de nouvelle. 5.

Le quatrieſme, de n'entrer en diſcours, en conteſtation contre tous, non contre les plus grands & reſpectables, ny contre ceux 6.

qui ſont au deſſoubs, & non de pareille luicte.

7. Le cinquieſme, avoir une douce & honneſte curioſité de s'enquerir de toutes choſes, & les ſçachant les meſnager, & faire ſon profict de tout.

8. Le ſixieme & principal eſt d'employer en toutes choſes ſon jugement, qui eſt la piece maiſtreſſe qui agiſt, domine & faict tout : ſans l'entendement toutes autres choſes ſont aveugles, ſourdes, & ſans ame ; c'eſt le moindre de ſçavoir l'hiſtoire, il en faut juger. Mais ceſtuy-cy regarde ſoy & nous la compagnie.

9. Le ſeptieſme eſt de ne parler jamais affirmativement, magiſtralement, & imperieuſement, avec opiniaſtreté & reſolution ; cela heurte & bleſſe tous. L'affirmation & opiniaſtreté ſont ſignes ordinaires de beſtiſe & ignorance : le ſtyle des anciens Romains portoit que les teſmoins deſpoſans, & les juges ordonnans, de ce qui eſtoit de leur propre & certaine ſcience, exprimoient leur dire par ce mot : *Il ſemble* (*ita videtur*), que doibvent faire tous autres ? Il ſeroit bon d'apprendre à uſer des mots qui addouciſſent & moderent la temerité de nos pro-

poſitions, peuſt-eſtre, l'on dict, je penſe, quelque, aucunement, il ſemble; & en repondant, je ne l'entends pas, qu'eſt-ce à dire, il pourroit eſtre, eſt-il vray. Je clorray ceſte premiere partie generale en ce peu de mots: avoir le viſage & la monſtre ouverte & agreable à tous, l'eſprit & la penſée couverte & cachée à tous, la langue ſobre & diſcrette, touſiours ſe tenir à ſoy & ſur ſes gardes, *frons aperta*, *lingua parca*, *mens clauſa*, *nulli fidere*, voir & ouyr beaucoup, parler peu, juger tout, *vide*, *audi judica*. Concluſion.

Venons à l'autre conſideration, & eſpece de converſation plus ſpeciale, de laquelle voyci les advis: le premier eſt de chercher, conferer & ſe frotter avec gens plus fermes & plus habiles; car l'eſprit ſe roidit & fortifie, & ſe hauſſe au-deſſus de ſoy, comme avec les eſprits bas & foibles, l'eſprit s'abaſtardit & ſe perd: la contagion eſt en cecy comme au corps, & encore plus. 10. 2. Partie. De la ſpeciale converſation.

Le ſecond eſt ne s'eſtonner ou bleſſer des opinions d'autruy; car tant contraires au commun, tant eſtranges, tant frivoles, ou extravagantes ſemblent-elles, ſi ſont-elles 11.

ſortables à l'eſprit humain, qui eſt capable de produire toutes choſes, & c'eſt foibleſſe de s'en eſtonner.

12. Le tiers eſt de ne craindre, ny s'eſtonner des corrections, rudeſſes, & aigreurs de paroles, auſquelles il faut s'accouſtumer & s'endurcir. Les galans hommes s'expriment courageuſement; ceſte tendreur & douceur craintifve & ceremonieuſe eſt pour les femmes : il faut une ſocieté & familiarité forte & virile, il faut eſtre maſle, courageux, & à corriger, & à ſouffrir de l'eſtre. C'eſt un plaiſir fade d'avoir affaire à gens qui cedent, flattent, & applaudiſſent.

13. La quatrieſme eſt de viſer & tendre touſiours à la verité, la recognoiſtre, & luy ceder ingenuement & alaigrement, de quelque part qu'elle ſorte, uſant touſiours & par tout de bonne foy, & non comme pluſieurs, ſpecialement les pedans, à tort ou à droict ſe deffendre & ſe desfaire de ſa partie. C'eſt une plus belle victoire, ſe ranger bien à la raiſon, & ſe vaincre ſoy-meſme, que vaincre ſa partie, à quoy ayde ſouvent ſa foibleſſe : parquoy arriere toute paſſion. Recognoiſtre ſa faute, confeſſer ſon doubte

ou ignorance, ceder quand il faut, ſont tours de jugement, de candeur & ſincerité, qui ſont les principales qualitez d'un honneſte & ſage homme; l'opiniaſtreté accuſe l'homme de pluſieurs vices & defauts.

Le cinquieſme, en diſpute ne faut employer tous les moyens que l'on peuſt avoir, mais bien les meilleurs, plus pertinens & preſſans & avec briefveté; car meſme aux choſes bonnes l'on peuſt trop dire; ces longueurs, traineries de propos, repetitions, teſmoignant une envie de parler, une oſtentation, apportent ennuy à la compagnie. 14.

Le ſixieſme & principal eſt de garder partout la forme, l'ordre, la pertinence. O qu'il y a de peine de diſputer & conferer avec un ſot, inepte & impertinent! C'eſt ce ſemble la ſeule juſte excuſe de rompre & quitter tout: car qu'y gagneriez-vous que tourment, puis qu'avec luy vous ne pouvez bien aller? Ne ſentir pas l'oppoſition que l'on faict, ſe ſuyvre ſoy-meſme, & ne reſpondre à la partie, s'arreſter à un mot, à un incident, & laiſſer le principal, meſler & troubler la diſpute, craindre tout, nier ou refuſer tout, ne ſuyvre point le fil 15.

droict, uſer de prefaces & digreſſions inutiles, crier & s'opiniaſtrer, s'arreſter tout en une formule artiſte, & ne voir rien au fond ; ce ſont choſes qui ſe practiquent ordinairement par les pedans & ſophiſtes. Voyci comment ſe cognoiſt & ſe remarque la ſageſſe & pertinence d'avec la ſottiſe & impertinence : ceſte-cy eſt preſomptueuſe, temeraire, opiniaſtre, aſſeurée ; celle-là ne ſe ſatisfaict jamais bien, eſt craintifve, retenue, modeſte : celle-là ſe plaiſt, ſort du combat gaye, glorieuſe, comme ayant gagné, avec un viſage qui veuſt faire croire à la compagnie qu'elle eſt victorieuſe.

16. Le ſeptieſme, s'il y a lieu de contradiction, il faut adviſer qu'elle ne ſoit hardie, ny opiniaſtre, ny aigre. En ces trois cas elle ne ſeroit bien venue, & feroit à ſon autheur plus de mal qu'à tout autre. Pour eſtre bien prinſe de la compagnie, faut qu'elle naiſſe tout à l'heure meſme du propos qui ſe traitte, & non d'ailleurs, ny d'autre choſe precedente : qu'elle ne touche point la perſonne, mais la choſe ſeulement, avec quelque recommandation de la perſonne, s'il y eſchet, & qu'elle ſoit doucement raiſonnée.

Se conduire prudemment aux affaires.

CHAPITRE X.

CECY appartient proprement à la vertu de prudence, de laquelle ſera traitté au commencement du Livre ſuyvant, où ſeront touchez particulierement les conſeils & advis divers, ſelon les diverſes eſpeces de prudence & occurences des affaires. Mais je mettray icy les poincts & chefs principaux de prudence, qui ſeront advis generaux & communs pour inſtruire en gros noſtre diſciple à ſe bien & ſagement conduire & porter au trafic & commerce du monde & au maniement des affaires, & ſont huict.

Le premier conſiſte en intelligence, c'eſt de bien cognoiſtre les perſonnes avec qui l'on a affaire, leur naturel propre & particulier, leur humeur, leur eſprit, leur inclination, leur deſſein & intention, leur procedure : cognoiſtre auſſi le naturel des affaires que l'on traitte, & qui ſe propoſent, non ſeulement en leur ſuperficie & appa-

1. Cognoiſſance des perſonnes & des affaires.

rence, mais penetrer au dedans; non ſeulement voir & cognoiſtre les choſes en ſoy, mais encore les accidens, les conſequences, la ſuite. Pour ce faire il les faut regarder à tous viſages, les conſiderer en tout ſens : il y en a qui par un coſté ſont très ſpecieuſes & plauſibles, & par un autre ſont très vilaines & pernicieuſes. Or il eſt certain que ſelon les divers naturels des perſonnes & des affaires, il faut changer de ſtyle & de façon de proceder, comme un nautonier qui, ſelon les divers endroits de la mer, la diverſité des vents, conduit diverſement les voiles & les avirons. Et qui voudroit par-tout ſe conduire & porter de meſme façon, gaſteroit tout, & feroit le ſot & ridicule. Or ceſte cognoiſſance double de perſonnes & d'affaires n'eſt pas choſe fort facile, tant l'homme eſt deſguiſé & fardé; l'on y parvient en les conſiderant attentifvement & meurement, & les repaſſant ſouvent par la teſte, & à diverſes fois ſans paſſion.

2. Eſtimation des choſes. Il faut puis après apprendre à bien juſtement eſtimer les choſes & leur donner le prix & le rang qui leur appartient, qui eſt

le vray faict de prudence & ſuffiſance. C'eſt un haut poinct de Philoſophie; mais pour y parvenir il ſe faut bien garder de paſſion & de jugement populaire. Il y a ſix ou ſept choſes qui meuvent & menent les eſprits populaires, & leur font eſtimer les choſes à faulſes enſeignes, dont les ſages ſe garderont, qui ſont nouvelleté, rareté, eſtrangeté, difficulté, artifice, invention, abſence, & privation ou deſny, & ſur-tout le bruict, la monſtre & la parade. Ils n'eſtiment point les choſes ſi elles ne ſont relevées par art & ſcience, ſi elles ne ſont poinctues & enflées. Les ſimples & naïfves, de quelque valeur qu'elles ſoient, on ne les apperçoit pas ſeulement; elles eſchappent & coulent inſenſiblement, ou bien l'on les eſtime plattes, baſſes & niaiſes, grand teſmoignage de la vanité & foibleſſe humaine qui ſe paye de vent, de fard, & de faulſe monnoye au lieu de bonne & vraye. De là vient que l'on prefere l'art à la nature, l'acquis au naturel, le difficile & eſtudié à l'aiſé, les boutées & ſecouſſes à la complexion & habitude, l'extraordinaire à l'ordinaire, l'oſtentation & la pompe à la ve-

Non ſelon le jugement populaire.

rité douce & ſecrette; l'autruy, l'eſtranger, l'emprunté, au ſien propre & naturel. Et quelle plus grande folie eſt-ce que tout cela? Or la reigle des ſages eſt de ne ſe laiſſer coeffer & emporter à tout cela, mais de meſurer, juger & eſtimer les choſes premierement par leur vraye, naturelle & eſſentielle valeur, qui eſt ſouvent interne & ſecrette, puis par l'utilité, le reſte n'eſt que pipperie. C'eſt bien choſe difficile, eſtant ainſi toutes choſes deſguiſées & ſophiſtiquées: ſouvent les faulſes & meſchantes ſe rendent plus plauſibles que les vrayes & bonnes. Et dict Ariſtote qu'il y a pluſieurs faulſetez qui ſont plus probables & ont plus d'apparence que des veritez; mais comme elle eſt difficile, auſſi eſt-elle excellente & divine: *ſi ſeparaveris pretioſum à vili, quaſi os meum eris:* & neceſſaire avant toute œuvre: *quam neceſſarium pretia rebus imponere:* car pour neant entre-l'on à ſçavoir les preceptes & reigles de bien vivre, ſi premierement l'on ne ſçait en quel rang l'on doibt tenir les choſes, les richeſſes, la ſanté, la beauté, la nobleſſe, la ſcience, &c. & leurs contraires. C'eſt

Mais ſelon les ſages.

Difficile, excellente, neceſſaire.

Iſai.

Senec.

D'elle

une haute & belle ſcience que de la preſ- vient la
ſeance & préeminence des choſes, mais ſcience
bien difficile, principalement quand plu- des choſes.
ſieurs ſe preſentent enſemble, car la pluralité empeſche; & en cecy l'on n'eſt jamais tous d'accord. Les gouſts & les jugemens particuliers ſont fort divers, & très utilement, afin que tous ne courent enſemble à meſme & ne s'entrempeſchent.

Par exemple prenons ces huict principaux Des huict
chefs de tous les biens ſpirituels & corpo- chefs de
rels : quatre de chaſcune ſorte, ſçavoir biens.
preud'homie, ſanté, ſageſſe, beauté, habilité, nobleſſe, ſcience, richeſſe. Nous prenons icy ces mots ſelon le ſens & uſage commun, ſageſſe pour une prudente & diſcrette maniere de vivre & ſe comporter avec tous & envers tous, habilité pour ſuffiſance aux affaires, ſcience pour cognoiſſance des choſes acquiſes des livres: les autres ſont aſſez clairs. Or ſur l'arrangement de ces huict, combien d'opinions diverſes! J'ay dict la mienne; je les ay meſlez & tellement entrelaſſez enſemble, qu'après & auprès un ſpirituel il y en a un corporel qui luy reſpond, afin d'accoupler l'eſprit &

le corps : la ſanté eſt au corps ce que la preud'homie eſt en l'eſprit : c'eſt la preud'homie du corps, la ſanté de l'ame : *mens ſana in corpore ſano.* La beauté eſt comme la ſageſſe, la meſure, proportion & bienſeance du corps, & la ſageſſe beauté ſpirituelle : la nobleſſe eſt une grande habitude & diſpoſition à la vertu : les ſciences ſont les richeſſes de l'eſprit. D'autres arrangeront ces pieces tout autrement : qui mettra tous les ſpirituels avant que venir au premier corporel, & le moindre de l'eſprit au-deſſus du meilleur du corps ; & qui à part & enſemble les arrangera autrement : chaſcun abonde en ſon ſens.

3. Choix & election des choſes.

Après, & de ceſte ſuffiſance & partie de prudence de ſçavoir bien eſtimer les choſes, vient & naiſt ceſte autre, qui eſt de ſçavoir bien choiſir ; où ſe monſtre auſſi ſouvent, non ſeulement la conſcience, mais auſſi la ſuffiſance & prudence. Il y a des choix bien aiſez, comme d'une difficulté & d'un vice, de l'honneſte & de l'utile, du debvoir & du profict : car la préeminence de l'un eſt ſi grande au-deſſus de l'autre, que quand ils viennent à ſe choquer, le champ

doibt touſiours demeurer à l'honneſte, ſauf peuſt-eſtre quelque exception bien rare & avec grande circonſpection, & aux affaires publiques ſeulement, comme ſera dict après en la vertu de prudence : mais il y a des choix quelquesfois bien faſcheux & bien rudes, comme quand l'on eſt enfermé entre deux vices, ainſi que fut le docteur Origene d'idolatrer, ou ſe laiſſer jouir charnellement à un grand vilain Ethiopien; il ſubit le premier, & mal, ce diſent aucuns. La reigle eſt bien touſiours que ſe trouvant en incertitude & perplexité au choix des choſes non mauvaiſes, il ſe faut jetter au party où y a plus d'honneſteté & de juſtice. Car encore qu'il en meſadvienne, ſi donnera-il touſiours une gratification & gloire d'avoir choiſi le meilleur, outre que l'on ne ſçait que quand l'on euſt pris le party contraire, ce qu'il fuſt advenu, & ſi l'on euſt eſchappé ſon deſtin : quand on doubte quel eſt le meilleur & le plus court chemin, il faut tenir le plus droict. Et aux mauvaiſes (deſquelles il n'y a jamais choix) il faut eviter le plus vilain & injuſte : ceſte reigle eſt de conſcience & appartient à

la preud'homie. Mais ſçavoir quel eſt le plus honneſte, juſte & utile, quel plus deshonneſte, plus injuſte & moins utile, il eſt ſouvent très difficile & appartient à la prudence & ſuffiſance. Il ſemble qu'en tels deſtroits le plus ſeur & meilleur eſt de ſuyvre la nature, & juger celuy-là le plus juſte & honneſte qui approche plus de la nature, celuy plus injuſte & deshonneſte qui eſt le plus eſloigné de la nature. Auſſi avons nous dict que l'on doibt eſtre homme de bien par le reſſort de la nature : employez ceſte reigle au faict d'Origene & vous jugerez bien. Avant que ſortir de ce propos, du choix & election des choſes, vuidons en deux petits mots ceſte queſtion. D'où vient en noſtre ame le choix de deux choſes indifferentes & toutes pareilles? Les Stoïciens diſent que c'eſt un maniement de l'ame extraordinaire, deſreiglé, eſtranger & temeraire : mais l'on peuſt bien dire que jamais deux choſes ne ſe preſentent à nous, où n'y aye quelque difference pour legere qu'elle ſoit; & qu'il y a touſiours quelque choſe en l'une qui nous touche & pouſſe au choix, encore que ce ſoit imperceptí-

blement, & que ne le puiſſions exprimer. Qui ſeroit egalement balancé entre deux envies, jamais ne choiſiroit, car tout choix & inclination porte inegalité.

4. Conſultation.

Un autre precepte en ceſte matiere eſt de prendre advis & conſeil d'autruy ; car ſe croire & ſe fier en ſoy ſeul eſt très dangereux. Or icy ſont requis deux advertiſſemens de prudence : l'un eſt au choix de ceux à qui l'on ſe doibt adreſſer pour avoir conſeil ; car il y en a de qui pluſtoſt il ſe faut cacher & garder. Ils doibvent eſtre premierement gens de bien & fideles (c'eſt icy meſme choſe) puis bien ſenſez & adviſez, ſages, experimentez. Ce ſont les deux qualitez de bons conſeillers, preud'homie & ſuffiſance : l'on peuſt adjouſter un troiſieſme, qu'ils n'ayent ny leurs proches & intimes aucun particulier intereſt en l'affaire ; car encore que l'on puiſſe dire que cela ne les empeſchera de bien conſeiller, eſtant, comme dict eſt, preud'hommes ; je pourray repliquer qu'oultre que ceſte tant grande, forte & philoſophique preud'homie, qui n'eſt touchée de ſon propre intereſt, eſt bien rare ; encore eſt-ce

grande imprudence de les mettre en ceſte peine & anxieté, & comme le doigt entre deux pierres. L'autre advertiſſement eſt de bien ouyr & recevoir les conſeils, les prenant d'heure ſans attendre l'extremité, avec jugement & douceur, aymant qu'on diſe librement & franchement la verité. L'ayant ſuivy comme bon, venant de bonne main & amis, ne s'en faut point repentir, encore qu'il ne ſuccede ainſi que l'on avoit eſperé. Souvent de bons conſeils en arrivent de mauvais effects. Mais le ſage ſe doibt pluſtoſt contenter d'avoir ſuivy un bon conſeil qui aura eu mauvais effect, qu'un mauvais conſeil ſuivy d'un bon effect, comme Marius, *ſic correcta Marii temeritas gloriam ex culpa invenit ;* & ne faire comme les ſots qui, après avoir murement deliberé & choiſi, penſent après avoir prins le pire, parce qu'ils ne poiſent plus que les raiſons de l'opinion contraire, ſans y apporter le contrepoids de celles qui les ont induits à cela. Cecy eſt bien dict briefvement pour ceux qui cherchent conſeil : pour ceux qui le donnent, ſera parlé en la vertu de prudence, de laquelle le conſeil eſt une grande & ſuffiſante partie.

L. 2. c. 2. art. 17.

Le cinquieſme advis que je donne icy à ſe bien conduire aux affaires, eſt un temperament & mediocrité entre une trop grande fiance & desfiance, crainte & aſſeurance : trop ſe fier & aſſeurer ſouvent nuit, & desfier offenſe : il ſe faut bien garder de faire demonſtration aucune de desfiance, quand bien elle y ſeroit & juſtement ; car c'eſt deſplaire, voire offenſer & donner occaſion de nous eſtre contraire. Mais auſſi ne faut-il uſer d'une ſi grande, laſche & molle fiance, ſi ce n'eſt à ſes bien aſſeurez amis. Il faut touſiours tenir la bride à la main, non la laſcher trop, ou tenir trop roide. Il ne faut jamais dire tout, mais que ce que l'on dict ſoit vray : il ne faut jamais tromper ny affiner, mais bien ſe faut-il garder de l'eſtre : il faut temperer & marier l'innocence & ſimplicité colombine, en n'offenſant perſonne, avec la prudence & aſtuce ſerpentine, en ſe tenant ſur ſes gardes, & ſe preſervant des fineſſes, trahiſons & embuſches d'autruy. La fineſſe à la defenſive eſt autant louable comme deshonneſte à l'offenſive. Il ne faut donc jamais s'advancer & s'engager que l'on

5. Temperament entre crainte & aſſeurance.

n'aye moyen, quand l'on voudra & faudra, de ſe retirer & ſe r'avoir ſans grand dommage & regret. Il ne faut jamais abandonner le manche, ne jamais tant deſeſtimer autruy, & s'aſſeurer de ſoy, que l'on en vienne à une preſomption & nonchalance des affaires, comme ceux qui penſent que perſonne ne voit ſi clair qu'eux, ou que tout plie ſous eux, & que l'on n'oſeroit penſer à leur deſplaire, & par là viennent à ſe relaſcher & meſpriſer le ſoin, & enfin ſont affinez, ſurprins & bien moquez.

6. Prendre l'occaſion & le temps. Contre la precipitation.

Un autre advis & bien important eſt de prendre toutes choſes en leur temps & ſaiſon, & bien à propos. Et pour ce il faut ſur-tout eviter precipitation ennemie de ſageſſe, maraſtre de toute bonne action, vice fort à craindre aux gens jeunes & bouillans. C'eſt à la verité un tour de maiſtre & bien habile homme de ſçavoir bien prendre les choſes à leur poinct, bien meſnager les occaſions & commoditez, ſe prevaloir du temps & des moyens. Toutes choſes ont leur ſaiſon, & meſme les bonnes, que l'on peuſt faire hors de propos. Or la haſtiveté & precipitation eſt bien contraire

à cecy, laquelle trouble, confond & gaſte tout : *canis feſtinans cæcos facit catulos.* Elle vient ordinairement de paſſion qui nous emporte : *nam qui cupit feſtinat : qui feſtinat evertit : unde feſtinatio improvida & cæca : duo adverſiſſima rectæ menti, celeritas & ira :* & aſſez ſouvent auſſi d'inſuffiſance.

Le vice contraire, laſcheté, pareſſe, nonchalance, qui ſemble aucunefois avoir quelque air de maturité & de ſageſſe, eſt auſſi pernicieux & dangereux, principalement en l'execution. Car l'on dict qu'il eſt permis d'eſtre en la deliberation & conſultation poiſant & long, mais non en l'execution : dont les ſages diſent qu'il faut conſulter lentement, executer promptement ; deliberer à loiſir & viſtement accomplir. Il s'eſt bien veu quelquesfois le contraire, que on a eſté heureux à l'evenement, encore l'on aye eſté ſoudain & temeraire en la beration, *ſubiti conſilii eventu fœlices ;* is c'eſt rarement & par coup d'adven- re, à quoy ne ſe faut pas reigler, & ſe bien garder que l'envie ne nous en prenne : car le plus ſouvent une longue & inutile repentance eſt le ſalaire de leur courſe &

La laſcheté.

De ces deux vices.

haſtiveté. Voyci donc deux eſcueils & extremitez qu'il faut pareillement eviter ; car c'eſt auſſi grande faute de prendre l'occaſion trop verte & trop crue, que la laiſſer trop meurir & paſſer : le premier ſe faict volontiers par les jeunes, prompts & bouillans, qui, à faute de patience, ne donnent pas loiſir au temps & au ciel de faire rien pour eux, ils courent & ne prennent rien : le ſecond par les ſtupides, laſches & trop lourds. Pour cognoiſtre l'occaſion & l'empoigner, il faut avoir l'eſprit fort & eſveillé, & auſſi patient : il faut prevoir l'occaſion, la guetter, l'attendre, la voir venir, s'y preparer, & puis l'empoigner au poinct qu'il faut.

7. Induſtrie & fortune.

Le ſeptieſme advis ſera de ſe bien porter & conduire avec ſes deux maiſtres & ſur-intendans des affaires du monde, qui ſont l'induſtrie ou vertu, & la fortune. C'eſt une vieille queſtion, laquelle des deux a plus de credit, de force & d'authorité : car certes toutes deux en ont, & eſt trop clairement faux que l'une ſeule faſſe tout & l'autre rien. Il ſeroit peuſt-eſtre bien à deſirer qu'il fuſt vray, & qu'une ſeule euſt

tout l'empire, les affaires en iroient mieux, l'on ſeroit du tout regardant & attentif à celle-là, & ſeroit facile, la difficulté eſt à les joindre, & entendre à toutes deux. Ordinairement ceux qui s'arreſtent à l'une meſpriſent l'autre : les jeunes & hardis regardent & ſe fient à la fortune, en eſperant bien ; & ſouvent par eux elle opere de grandes choſes, & ſemble qu'elle leur porte faveur : les vieils & tardifs ſont à l'induſtrie, ceux cy ont plus de raiſon. S'il les faut comparer & choiſir l'un des deux, celuy de l'induſtrie eſt plus honneſte, plus ſeur, plus glorieux ; car quand bien la fortune luy ſera contraire & rendra toute l'induſtrie & diligence vaine, ſi eſt-ce qu'il demeure ce contentement, que l'on n'a point chaumé, l'on s'eſt trouvé *in officio*, l'on s'eſt porté en gens de cœur. Ceux qui ſuyvent l'autre party ſont en danger d'attendre en vain ; & quand bien il ſuccederoit à ſouhait, ſi n'y a-il pas tant d'honneur & de gloire. Or l'advis de ſageſſe porte de ne s'arreſter pas du tout & tant à l'une, que l'on meſpriſe & l'on exclue l'autre ; car toutes deux y ont bonne part, voire ſouvent ſe preſ-

tent la main & s'entendent mutuellement. Il faut donc ſe comporter avec toutes deux, mais inegalement; car l'advantage & prée-minence doibt eſtre donné, comme dict eſt, à la vertu & induſtrie : *virtute duce, comite fortunâ.*

Encore eſt requis ceſt advis de garder diſcretion, qui aſſaiſonne & donne bon gouſt à toutes choſes; ce n'eſt pas une qualité particuliere, mais commune, qui ſe meſle partout. L'indiſcretion gaſte tout & oſte la grace aux meilleures; ſoit-il à bien faire à autruy, car toutes gratifications ne ſont pas bien faites à toutes gens; à s'excuſer, car excuſes inconſiderées ſervent d'accuſation; à faire l'honneſte & le courtois, car l'on peuſt exceder & degenerer en ruſticité, ſoit à n'offrir ou à n'accepter.

Se tenir touſiours preſt à la mort : fruict de ſageſſe.

CHAPITRE XI.

LE jour de la mort eſt le maiſtre jour, & juge de tous les autres jours, auquel ſe doibvent toucher & eſprouver toutes les actions de noſtre vie. Lors ſe faict le grand eſſay, & ſe recueille le grand fruict de toutes nos eſtudes. Pour juger de la vie, il faut regarder comment s'en eſt porté le bout, car la fin couronne l'œuvre, & la bonne mort honore toute la vie, la mauvaiſe diffame : l'on ne peuſt bien juger de quelqu'un ſans luy faire tort, que l'on ne luy aye veu jouer le dernier acte de ſa comedie, qui eſt ſans doute le plus difficile. Epaminondas, le premier de la Grece, enquis lequel il eſtimoit plus de trois hommes, de luy, Chabrias & Iphicrates, reſpondit ; Il nous faut voir premierement mourir tous trois avant en reſouldre ; a raiſon eſt qu'en tout le reſte il y peuſt avoir du maſque, mais à ce dernier roollet il n'y a que feindre : *nam verè voces tum demum pectore ab imo ejiciun-*

1. Jour de la mort.

tur, & eripitur persona, manet res : d'ailleurs la fortune semble nous guetter à ce dernier jour comme à poinct nommé pour monstrer sa puissance, & renverser en un moment ce que nous avons basty & amassé en plusieurs années, & nous faire crier avec Laberius, *Nimirum hac die unâ plus vixi mihi, quàm vivendum fuit ;* & ainsi a esté bien & sagement dict par Solon à Crœsus, *ante obitum nemo beatus.*

2. Science de mourir.

C'est chose excellente que d'apprendre à mourir, c'est l'estude de sagesse qui se resoult tout à ce but : il n'a pas mal employé sa vie, qui a apprins à bien mourir ; il l'a perdue, qui ne la sçait bien achever : *malè vivet quisquis nesciet bene mori : non frustra nascitur qui bene moritur : nec inutiliter vixit, qui fœliciter desiit.* Il ne peust bien agir qui ne vise au but & au blanc ; il ne peust bien vivre qui ne regarde à la mort : bref la science de mourir, c'est la science de liberté, de ne craindre rien, de bien doucement & paisiblement vivre : sans elle n'y a aucun plaisir à vivre, non plus qu'à jouir d'une chose que l'on craint tousiours de perdre.

Senec.

Premierement & ſur tout il faut s'efforcer que nos vices meurent devant nous; ſecondement ſe tenir tout preſt. O la belle choſe, pouvoir achever ſa vie avant ſa mort, tellement qu'il n'y aye plus rien à faire qu'à mourir; que l'on n'aye plus beſoin de rien, ny du temps, ny de ſoy-meſme, mais tout ſaoul & content que l'ons'en aille! Tiercement que ce ſoit volontairement, car bien mourir c'eſt volontiers mourir.

4. Cinq manieres de ſe porter en la mort.

Il ſemble que l'on ſe peuſt porter à l'endroit de la mort en cinq manieres: la craindre & fuir comme un très grand mal; l'attendre doucement & patiemment comme choſe naturelle, inevitable, raiſonnable; la meſpriſer comme choſe indifferente & qui n'importe de beaucoup; la deſirer, demander, chercher, comme le port unique des tourmens de ceſte vie, voire un très grand gain; ſe la donner ſoy-meſme. De ces cinq les trois du milieu ſont bons, d'ame bonne & raſſiſe, bien que diverſement & en differente condition de vie; les deux extremes, vitieux & de foibleſſe, bien que ſoit à divers viſages: de chaſcune nous parlerons.

5. Craindre la mort.

La premiere n'eſt approuvée de perſonne d'entendement, bien qu'elle ſoit practiquée par la pluſpart, teſmoignage de grande foibleſſe. Contre ceux-là & pour conſolation contre la mort ſienne advenir, ou celle d'autruy, voicy de quoy. Il n'y a choſe que les humains tant craignent & ayent en horreur que la mort : toutesfois il n'y a choſe où y aye moins d'occaſion & de ſubject de craindre, & au contraire il y aye tant de raiſons pour l'accepter & ſe reſouldre : dont il faut dire que c'eſt une pure opinion & erreur populaire, qui a ainſi gaigné tout le monde. Nous nous en fions au vulgaire inconſideré qui nous dict que c'eſt un très grand mal, & en meſcroyons la ſageſſe qui nous enſeigne que c'eſt l'affranchiſſement de tous maux, & le port de la vie. Jamais la mort preſente ne fit mal à perſonne, & aucun de ceux qui l'ont eſſayé & ſçavent que c'eſt, ne s'en eſt plainct : & ſi la mort eſt dicte eſtre mal, c'eſt donc de tous les maux le ſeul qui ne faict pas de mal, c'eſt l'imagination ſeule d'elle abſente qui faict ceſte peur. Ce n'eſt donc qu'opinion, non de verité, & c'eſt vrayement où l'opinion ſe ban-

C'eſt d'opinion.

Et non de raiſon.

de plus contre la raiſon, & nous la veuſt effacer avec le maſque de la mort: il n'y peuſt avoir raiſon aucune de la craindre, car l'on ne ſçait que c'eſt. Pourquoy ny comment craindra-l'on ce que l'on ne ſçait que c'eſt? Dont diſoit bien le plus ſage de tous, que craindre la mort c'eſtoit faire l'entendu & le ſuffiſant, c'eſtoit feindre ſçavoir ce que perſonne ne ſçait: & practiqua ce ſien dire en ſoy-meſme; car ſollicité par ſes amis de plaider devant ſes juges pour ſa juſtification, & pour ſauver ſa vie, voyci l'harangue qu'il leur fit: Meſſieurs, ſi je vous prie de ne me faire point mourir, j'ay peur de m'enferrer & parler à mon dommage, car je ne ſçay que c'eſt de mourir, ny quel il y faict: ceux qui craignent la mort, preſuppoſent la cognoiſtre: quant à moy je ne ſçay qu'elle elle eſt, ny ce qu'on faict en l'autre monde; à l'adventure la mort eſt choſe indifferente, à l'adventure choſe bonne & deſirable. Les choſes que je ſçay eſtre mauvaiſes, comme offenſer ſon prochain, je les fuis; celles que je ne cognois point du tout, comme la mort, je ne les puis craindre. Parquoy je m'en remets à vous.

Car je ne puis ſçavoir quel eſt plus expedient pour moy, mourir ou ne mourir pas, par ainſi vous en ordonnerez comme il vous plaira.

6. C'eſt foibleſſe. Tant ſe tourmenter de la mort, c'eſt premierement grande foibleſſe & couardiſe : il n'y a femmelette qui ne s'appaiſe dedans peu de jours de la mort la plus douloureuſe qui ſoit, de mary, d'enfant ; pourquoy la raiſon, la ſageſſe, ne fera-elle en une heure, voire tant promptement (comme nous en avons mille exemples), ce que le temps obtiendra d'un ſot & d'un foible. Que ſert à l'homme la ſageſſe, la fermeté, ſi elle ne haſte le pas & ne faict plus & pluſtoſt que le ſot & le foible ? C'eſt de ceſte foibleſſe que la pluſpart des hommes mourans ne peuvent du tout ſe reſouldre que ce ſoit leur derniere heure, & n'eſt endroit où la pipperie de l'eſperance amuſe plus ; cela advient auſſi peuſt-eſtre de ce que nous eſtimons grande choſe noſtre mort, & nous ſemble que l'univerſité des choſes a intereſt de compaſtir à noſtre fin, tant fort nous nous eſtimons.

7. Injuſtice. Et puis tu te monſtres injuſte, car ſi la

mort eſt bonne choſe, comme elle eſt, pourquoy la crains-tu ? ſi c'eſt une mauvaiſe choſe, pourquoy l'empires-tu, & adjouſtes mal ſur mal, à la mort encore de la douleur ? comme celuy qui, ſpolié d'une partie de ſes biens par l'ennemy, jette le reſte en la mer, pour dire qu'en ceſte façon il regrette qu'il a eſté devalizé.

Finalement craindre la mort c'eſt eſtre ennemy de ſoy & de ſa vie; car celuy ne peuſt vivre à ſon aiſe & content, qui craint de mourir. Celuy-là vit vrayement libre, qui ne craint point la mort : au contraire le vivre eſt ſervir, ſi la liberté de mourir en eſt à dire. La mort eſt le ſeul appuy de noſtre liberté, commune & prompte recepte à tous maux : c'eſt donc eſtre bien miſerable (& ainſi le ſont preſque tous) qui trouble la vie par le ſoin & crainte de la mort, & la mort par le ſoin de la vie. 8. Eſtre ennemy de ſa vie.

Mais je vous prie quelles plainctes & murmures y auroit-il contre nature, s'il n'y avoit point de mort, & qu'il falluſt demeurer icy bon-gré & mal-gré ? certes l'on la maudiroit. Imaginez combien ſeroit moins ſupportable & plus penible une vie perdura- 9.

ble, que la vie avec la condition de la laiſſer. Chiron refuſa l'immortalité, informé des conditions d'icelle par le Dieu du temps, Saturne ſon pere. Que ſeroit-ce d'autre part s'il n'y avoit quelque peu d'amertume meſlé en la mort ? certes l'on y courroit trop avidement & indiſcretement : pour garder moderation qui eſt à ne trop aimer ny fuir la vie, à ne craindre ny courir à la mort, tous les deux ſont temperez & deſtrempez de la douceur & de l'aigreur.

10. Remedes pour ne craindre la mort.

Le remede que baille en cecy le vulgaire eſt trop ſot, qui eſt de n'y penſer point, n'en parler jamais : outre que telle nonchalance ne peuſt loger en la teſte d'homme d'entendement, encore enfin couſteroit-elle trop cher : car advenant la mort au deſpourveu, quels tourmens, cris, rage, deſeſpoir ! La ſageſſe conſeille bien mieux de l'attendre de pied ferme, & la combattre, & pour ce faire nous donne un advis tout contraire au vulgaire, c'eſt de l'avoir touſiours en la penſée, la practiquer, l'accouſtumer, l'apprivoiſer, ſe la repreſenter à toutes heures, & s'y roidir non ſeulement aux pas ſuſpects & dangereux, mais au milieu des feſtes &

joyes : que le refrein ſoit que nous ſommes touſiours en butte à la mort ; que d'autres ſont morts qui penſoient en eſtre autant loin que nous maintenant ; que ce qui peuſt advenir une autre fois peuſt auſſi advenir maintenant : & ce ſuyvant la couſtume des Egyptiens, qui en leurs banquets tenoient l'image de la mort ; & des chreſtiens, & tous autres, qui ont leurs cemetieres près des temples & lieux publics & frequentez, pour touſiours (diſoit Licurgue) faire penſer à la mort. Il eſt incertain où la mort nous attend, attendons-la par-tout, & que touſiours elle nous trouve preſts.

Omnem crede diem tibi diluxiſſe ſupremum,
Grata ſuperveniet quæ non ſperabitur hora.

Mais entendons les regrets & excuſes que les peureux alleguent pour pallier leurs plaintes, qui ſont toutes niaiſes & frivoles : ils ſe faſchent de mourir jeunes, & ſe plaignent tant pour eux que pour autruy, que la mort les anticipe & les moiſſonne encore au verd & au fort de leur aage. Plaincte du vulgaire qui meſure tout à l'aulne, & n'eſtime rien de pretieux que ce qui eſt long & dure : où au contraire les choſes exquiſes

II. Regrets & excuſes des craintifs reſpondus.

& excellentes ſont ordinairement ſubtiles & deſliées. C'eſt un traict de grand maiſtre d'enclore beaucoup en peu d'eſpace : & peuſt-on dire qu'il eſt quaſi fatal aux hommes illuſtres de ne pas vivre long-temps. La grande vertu & la grande ou longue vie ne ſe rencontrent gueres enſemble : la vie ſe meſure par la fin ; pourveu qu'elle en ſoit belle, tout le reſte a ſa proportion : la quantité ne ſert de rien pour la rendre plus ou moins heureuſe, non plus que la grandeur ne rend pas le cercle plus rond que le petit ; la figure y faict tout. Un petit homme eſt homme entier comme un grand : ny les hommes, ny leurs vies, ne ſe meſurent à l'aulne.

2. Ils ont regret de mourir loin des leurs, ou d'eſtre tuez, ou demeurer ſans ſepulture : ils ſouhaitteront de mourir en paix, dedans le lict entre les leurs, conſolez d'eux, & en les conſolant. Tant de gens qui vont à la guerre, & prennent la poſte pour ſe trouver en une bataille, ne ſont pas de ceſt advis : ils vont mourir tout en vie & chercher un tombeau entre les morts de leurs ennemis : les petits enfans craignent les hommes maſquez ; découvrez leur le viſage, ils n'en

ont plus de peur. Auſſi, croyez, le feu, le fer, la flamme, nous eſtonnent, comme nous les imaginons : levons leur maſque, la mort dont ils nous menacent, n'eſt que la meſme mort dont meurent les femmes & les enfans.

Ils ont regret de laiſſer tout le monde, & pourquoy ? Tu y as tout veu, un jour eſt egal à tous, il n'y a point d'autre lumiere, ny d'autre nuict, d'autre ſoleil, ny d'autre train au monde ; au pis aller tout ſe voit en un an : l'on y voit la jeuneſſe, l'adoleſcence, la virilité, la vieilleſſe du monde, il n'y a autre fineſſe que recommencer. 3.

Les parens & amis : vous en trouverez encore plus où vous allez, & tels que n'avez encore jamais veus ; & puis ceux d'icy que vous regrettez vous ſuyvront bien-toſt. 4.

De petits enfans orphelins, ſans conduite & ſans ſupport, comme ſi ces enfans là eſtoient plus à vous qu'à Dieu, comme ſi vous les aymiez d'advantage que luy, qui en eſt le premier & plus vray pere ; & combien de tels ſont parvenus grands, plus que d'autres ! 5.

Peuſt-eſtre que vous craignez de vous 6.

en aller ſeul, c'eſt grande ſimpleſſe ; tant de gens meurent avec vous, & à meſme heure que vous !

7. Au reſte vous allez en un lieu où vous ne regretterez point ceſte vie : comment regretter ? s'il eſtoit loiſible de la reprendre, l'on la refuſeroit : & ſi l'on euſt ſceu que c'eſtoit avant que de la recevoir, l'on n'en euſt point voulu, *vitam nemo acciperet ſi daretur ſcientibus.* Pourquoy regretter, puis que tu ſeras ou du tout rien, ou beaucoup mieux, ce diſent tous les ſages du monde ? pourquoy donc t'effarouches-tu de la mort, puis que tu es ſans grief ? le meſme paſſage que tu as faict de la mort, c'eſt-à-dire du rien à la vie, ſans paſſion, ſans frayeur, refais-le de la vie à la mort. *Reverti unde veneris, quid grave eſt ?*

8. Peuſt-eſtre que le ſpectacle de la mort te deſplaiſt, à cauſe que ceux qui meurent font laide mine : oui, mais ce n'eſt pas la mort, ce n'eſt que ſon maſque. Ce qui eſt deſſoubs caché eſt très beau, la mort n'a rien d'eſpouventable : nous avons envoyé de laſches & peureux eſpions pour la recognoiſtre ; ils ne nous en rapportent pas ce qu'ils ont

veu, mais ce qu'ils en ont ouy dire, & ce qu'ils en craignent.

La ſeconde eſt d'ame bonne, douce, & reiglée, & ſe practique juſtement en une vie commune, equable, & paiſible, par ceux qui avec raiſon eſtiment beaucoup ceſte condition de vie, & ſe contentent d'y durer: mais ſe rangeans à la raiſon, l'acceptent quand elle vient. C'eſt une attrempée mediocrité, ſortable à telle condition de vie, entre les extremitez (qui ſont deſirer & craindre, chercher & fuyr, vitieuſes & blaſmables, *ſummum ne metuas diem, nec optes*) ſi elles ne ſont couvertes & excuſées par quelque raiſon, non commune & ordinaire, comme ſera dict puis en ſon lieu. Deſirer & chercher eſt mal; c'eſt injuſtice de vouloir mourir ſans cauſe, c'eſt porter envie au monde à qui noſtre vie peuſt eſtre utile; c'eſt eſtre ingrat à nature que de meſpriſer & ne vouloir uſer du meilleur preſent qu'elle nous puiſſe faire; & eſtre par trop chagrin & difficile de s'ennuyer & ne pouvoir durer en un eſtat qui ne nous eſt point onereux, & par trop en charge; la fuyr & craindre, c'eſt aller contre nature, raiſon, juſtice & tout debvoir.

12. 2. Attendre la mort eſt bon.

13. Le mourir eſt naturel.

D'autant que mourir eſt choſe naturelle, neceſſaire & inevitable, juſte & raiſonnable. Naturelle, car c'eſt une piece de l'ordre de l'univers, & de la vie du monde. Voulez-vous qu'on ruine ce monde, & qu'on en faſſe un tout nouveau pour vous? La mort tient un très grand rang en la police & grande republique de ce monde, & eſt de très grande utilité pour la ſucceſſion & durée des œuvres de nature : la defaillance d'une vie eſt paſſage à mille autres : *ſic rerum ſumma novatur.* Et non ſeulement c'eſt une piece de ce grand tout, mais de ton eſtre particulier, non moins eſſentielle que le vivre, que le naiſtre : en fuyant de mourir tu te fuys toy-meſme : ton eſtre eſt egalement party en ces deux, à la vie & à la mort, c'eſt la condition de ta creation. Si tu te faſches de mourir, il ne falloit pas naiſtre ; l'on ne vient point en ce monde à autre marché que pour en ſortir : qui ſe faſche d'en ſortir, n'y debvoit pas entrer. Le premier jour de ta naiſſance t'oblige & t'achemine à mourir comme à vivre.

Naſcentes morimur, finisque ab origine pendet.

Se faſcher de mourir, c'eſt ſe faſcher

d'eſtre homme, car tout homme eſt mortel : dont diſoit tout froidement un ſage, ayant receu nouvelles de la mort de ſon fils : Je ſçavois bien que je l'avois engendré mortel. Eſtant donc la mort choſe ſi naturelle & eſſentielle, & pour le monde en gros, & pour toy en particulier, pourquoy l'as-tu en ſi grande horreur ? Tu vas contre nature : la crainte de douleur eſt bien naturelle, mais de la mort non : car eſtant de ſi grand ſervice à nature, & l'ayant elle inſtituée, à quoy faire nous en auroit-elle imprimé la haine & l'horreur ? Les enfans, les beſtes, ne craignent pas la mort, voire la ſouffrent gayement : ce n'eſt donc pas nature qui nous apprend à la craindre, pluſtoſt nous apprend-elle à l'attendre & recevoir comme envoyée par elle.

14. Neceſſaire.

Secondement eſt neceſſaire, fatale, inevitable ; & tu le ſçais toy qui crains & pleures : quelle plus grande folie que ſe tourmenter pour neant & à ſon eſcient ? Qui eſt le ſot qui va prier & importuner celuy qu'il ſçait eſtre inexorable, & frapper à une porte qui ne s'ouvre point ? Qu'y a-il plus inexorable & ſourd que la mort ? Il faut craindre

les choſes incertaines, ſe remuer pour les remediables; mais les certaines, comme la mort, il les faut attendre, & ſe reſouldre aux irremediables. Le ſot craint & fuit la mort, le fol la cherche & la court, le ſage l'attend : c'eſt ſottiſe de regretter ce qu'on ne peuſt recouvrer, craindre ce que l'on ne peuſt fuir, *feras, non culpes, quod vitari non poteſt.* L'exemple de David eſt beau; lequel ayant entendu la mort de ſon petit tant cher, prend ſes habillemens de feſte & veuſt banqueter, diſant à ceux qui s'ebahyſſoient de ceſte façon de faire, qu'il avoit voulu eſſayer à gaigner Dieu pour luy ſauver ſon fils, mais qu'eſtant mort cela eſtoit faict, & n'y avoit point de remede. Le ſot penſe bien repliquer, diſant que c'eſt proprement pourquoy il ſe deuil & ſe tourmente, à cauſe qu'il n'y a point remede : mais il redouble & acheve ſa ſottiſe, *ſcienter fruſtra niti extrema dementia eſt.* Or eſtant ainſi neceſſaire & ineſvitable, non ſeulement ne ſert de rien de la craindre; mais faiſant de neceſſité vertu, il la faut accueillir & recevoir doucement; car il eſt plus commode d'aller à la mort, que ſi elle venoit à nous,

& la prendre, que ſi elle nous prenoit.

15. Juſte & raiſonnable.

Tiercement c'eſt une choſe raiſonnable & juſte que de mourir; c'eſt raiſon d'arriver au lieu où l'on ne ceſſe d'aller: ſi l'on y craint d'arriver, il ne faut pas cheminer, mais s'arreſter ou rebrouſſer chemin, ce que l'on ne peuſt. C'eſt raiſon que tu faſſes place aux autres, puiſque les autres te l'ont faict: ſi vous avez faict votre profit de la vie, vous eſtes repeu & ſatisfaict, allez-vous-en, comme celui qui, appellé en un banquet, a prins ſa refection. Si vous n'en avez ſceu uſer & qu'elle vous ſoit inutile, que vous chaut-il de la perdre? à quoy faire la voulez-vous encore? C'eſt une debte qu'il faut payer, c'eſt un depoſt qu'il faut rendre à toute heure qu'il eſt redemandé. Pourquoy plaidez-vous contre voſtre cedule, voſtre foy, voſtre debvoir? C'eſt contre raiſon donc de regimber contre la mort, puis que par là vous vous acquittez de tant, & vous vous deſchargez d'un grand compte. C'eſt choſe generale & commune à tous de mourir, pourquoi t'en faſches-tu? veux-tu avoir un privilege nouveau & non encore veu, & eſtre ſeul hors du ſort commun de tous? Pour-

quoy crains-tu d'aller où tout le monde va, où tant de millions ſont deſia, & où tant de millions te ſuyvront? la mort eſt egalement certaine à tous, & l'equalité eſt premiere partie de l'equité : *omnes eodem cogimur ; omnium verſatur urna : ſerius ocyus ſors exitura, &c.*

16. Meſpriſer la mort eſt bon, ſi c'eſt pour choſe qui merite.

La troiſieſme eſt d'ame forte & genereuſe, qui ſe practique avec raiſon en une condition de vie publique, eſlevée, difficile & affaireuſe, où y peuſt avoir pluſieurs choſes preferables à la vie, pour leſquelles il ne faut doubter de mourir. Au pis aller il ſe faut touſiours plus aimer & eſtimer que ſa vie : qui ſe met ſur le trottoer & l'eſchafaut de ce monde, faut qu'il ſe reſolve à ce marché pour eſclairer aux autres, & faire pluſieurs belles choſes utiles & exemplaires. Il faut qu'il couche de ſa vie & la faſſe courir fortune. Qui ne ſait meſpriſer la mort, non ſeulement il ne fera jamais rien qui vaille, mais il s'expoſe à divers dangers : car en voulant tenir couverte, aſſeurée ſa vie, il met à deſcouvert & à l'haſard ſon debvoir, ſon honneur, ſa vertu & preud'homie. Le meſpris de la mort eſt celuy

qui produit les plus beaux, braves & hardis exploits, ſoit en bien ou en mal. Qui ne craint de mourir ne craint plus rien, faict tout ce qu'il veuſt, ſe rend maiſtre de la vie & ſienne & d'autruy : le meſpris de la mort eſt la vraye & vive ſource de toutes les belles & genereuſes actions des hommes. De là ſont deſrivées les braves reſolutions & libres paroles de la vertu, prononceant ſes ſentences par la voix de tant de grands perſonnages. Elvidius Priſcus, à qui l'Empereur Veſpaſien avoit mandé de ne venir au Senat, ou y venant ne dire ſon advis, reſpondit qu'eſtant Senateur il ne faudroit de ſe trouver au Senat, & s'il eſtoit requis de dire ſon advis, il diroit librement ce que ſa conſcience luy commanderoit. Eſtant menacé par le meſme que s'il parloit il en mourroit : Vous ay-je jamais dict (reſpondit-il) que je fuſſe immortel ? vous ferez ce que voudrez, & moy ce que je debvray : il eſt en vous de me faire mourir injuſtement, & en moy de mourir conſtamment. Les Lacedemoniens, menacez de beaucoup ſouffrir, s'ils ne s'accommodoient bientoſt avec Philippe, pere

d'Alexandre, qui eſtoit entré en leur pays avec main armée, un pour tous reſpondit : Que peuvent ſouffrir ceux qui ne craignent de mourir ? Et leur ayant eſté mandé par le meſme Philippe qu'il romproit & empeſcheroit tous leurs deſſeins, dirent : Quoy ! nous empeſcheras-tu auſſi de mourir ? Un autre interrogé du moyen de vivre libre, reſpondit : Meſpriſant la mort. Et un autre enfant prins & vendu pour ſerf, dict à ſon acheteur : Tu verras ce que tu as acheté ; je ſerois bien ſot de vivre ſerf, puiſque je puis eſtre libre : & ce diſant, ſe jetta de la maiſon en bas. Et diſoit un ſage à un autre, deliberant de quitter ceſte vie pour ſe delivrer d'un mal qui le preſſoit : Tu ne deliberes pas de grande choſe : ce n'eſt pas grande choſe de vivre, & tes valets & tes beſtes vivent, mais c'eſt grande choſe de mourir honneſtement, ſagement, conſtamment. Pour clorre & couronner ceſt article, noſtre religion n'a point eu de plus ferme & aſſeuré fondement humain, & auquel ſon autheur aye plus inſiſté, que le meſpris de la vie. Mais il y a icy des feintes & des meſcomptes ; pluſieurs font mine

de la mesprisser, qui la craignent: plusieurs ne se soucient d'estre morts, voire le voudroient estre, mais le mourir les fasche: *emori nolo, sed me esse mortuum nihili æstimo.* Plusieurs deliberent tous sains & rassis, de souffrir fermes la mort, voire se la donner; c'est un roolle assez commun, auquel Heliogabale mesme a trouvé place, faisant d'apprets somptueux à ces fins: mais estant venus aux prinses, aux uns le nez a saigné, comme à Lucius Domitius qui se repentit de s'estre empoisonné; les autres en ont destourné les yeux & la pensée, & se sont comme desrobez à elle, l'avallant & engloutissant insensiblement comme pilules, selon le dire de Cesar, que la meilleure estoit la plus courte, & de Pline, que la courte est le souverain heur de la vie humaine. Or nul ne se peust dire resolu à la mort, qui craint de l'affronter & la soustenir, les yeux ouverts, comme ont faict excellement Socrates, qui eut trente jours entiers à ruminer & digerer le decret de sa mort, ce qu'il fit sans esmoy, alteration, voire sans aucun effort, mais tout mollement & gayement: Pomponius Atticus,

que mors eſt, optime hoc cavit Deus: eripere vitam nemo non homini poteſt, at nemo mortem : mille ad hanc aditus patent. Le preſent plus favorable que nature nous aye faict, & qui nous oſte tout moyen de nous plaindre de noſtre condition, c'eſt de nous avoir laiſſé la clef des champs. Pourquoi te plains-tu en ce monde? il ne te tient pas : ſi tu vis en peine, ta laſcheté en eſt cauſe : à mourir il n'y a que le vouloir.

2. L'autre cas eſt une vive apprehenſion & deſir de la vie advenir, qui leur faict ſouhaiter la mort comme un grand gain, ſemence de meilleure vie, pont aux lieux delicieux, voye à tous biens, une reſerve à la reſurrection. La ferme creance & eſperance de ces choſes eſt incompatible avec la crainte & l'ennuy de la mort; elle induict pluſtoſt à s'ennuyer icy, & deſirer la mort : *vitam habere in patientia & mortem in deſiderio*, d'avoir la vie en affliction, & la mort en affection : le vivre leur eſt courvée, & le mourir ſoulas; dont leurs vœux & leurs voix ſont, *cupio diſſolvi : mihi mori lucrum : quis me liberabit de corpore mortis hujus?* Dont bien juſtement a eſté reproché aux Philoſo-

phes & Chreſtiens qu'ils ſont des affronteurs & mocqueurs publics, & ne croyent pas en verité ce qu'ils diſent, tant haut louant & preſchant l'immortalité bienheureuſe, & tant de delices en la vie ſeconde, puis qu'ils palliſſent & redoutent ſi fort la mort, paſſage & traject neceſſaire pour y aller.

18. Se donner la mort. Il eſt permis.

La cinquieſme & extreme, c'eſt l'execution de la precedente, qui eſt ſe donner la mort. Ceſte-cy ſemble bien venir de vertu & grandeur de courage, ayant eſté anciennement practiquée par les plus grands & plus excellens hommes & femmes de toute nation & religion, Grecs, Romains, Ægyptiens, Perſes, Medois, Gaulois, Indois, Philoſophes de toutes ſectes: Juifs, teſmoin ce bon vieillard Razias, nommé le pere des Juifs pour ſa vertu, & ces femmes, leſquelles ſoubs Antiochus, après avoir circoncis leurs enfans, s'alloient precipiter quant & eux: Chreſtiens; teſmoin ces deux Saincte canoniſées, Pelagie & Sophronia, dont la premiere, avec ſa mere & ſes ſœurs, ſe precipita dedans la riviere, & ceſte-cy ſe tua d'un couſteau pour eviter la force de Maxentius, Empereur: voire par des peuples &

2. Mach. 14.

communes toutes entieres, comme de Capoue en Italie, Aſtupa, Numance en Eſpagne aſſiegées par les Romains ; des Abideens preſſez par Philippe ; une ville aux Indes aſſiegée par Alexandre : mais encore approuvée & authoriſée en pluſieurs republiques par loix & reiglemens ſur ce faicts, comme à Marſeille, en l'iſle de Cea, de Negrepont, & autres nations, comme en Hyperborée, & juſtifiée par pluſieurs grandes raiſons deſduites au precedent article, qui eſt du juſte deſir & volonté de mourir. Car s'il eſt permis de deſirer, demander, chercher la mort, pourquoy ſera-il mal faict ſe la donner? Si la propre mort eſt permiſe & juſte en la volonté, pourquoy ne le ſera-elle en la main & en l'execution? Pourquoy attendrai-je d'autruy ce que je puis de moy-meſme ? & ne vaut-il pas mieux encore ſe la donner que la ſouffrir, courir à ſon jour que l'attendre? Car la plus volontaire mort eſt la plus belle. Au reſte je n'offenſe pas les loix faictes contre les larrons, quand j'emporte le mien & je coupe ma bourſe : auſſi ne ſuis-je tenu aux loix faictes contre les meurtriers pour m'avoir oſté la vie. D'ail-

leurs elle eſt reprouvée par pluſieurs, non ſeulement Chreſtiens, mais Juifs, comme diſpute Joſeph contre ſes Capitaines en la foſſe du puis ; & Philoſophes, comme Platon, Scipion, leſquels tiennent ceſte procedure, non ſeulement pour vice de laſcheté, couardiſe, & tour d'impatience : car c'eſt s'aller cacher & tappir pour ne ſentir les coups de la fortune. Or la vraye & vive vertu ne doibt jamais ceder : les maux & les douleurs ſont ſes alimens : il y a bien plus de conſtance à uſer la chaine qui nous tient qu'à la rompre, & plus de fermeté en Regulus qu'en Caton ;

Non permis.

Rebus in adverſis facile eſt contemnere vitam.
Fortius ille facit qui miſer eſſe poteſt.

Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.

mais encore pour crime de deſertion ; car l'on ne doibt abandonner ſa garniſon ſans l'exprès commandement de celuy qui nous y a mis, nous ne ſommes icy pour nous ſeuls ny maiſtres de nous-meſmes. Cecy donc n'eſt pas ſans diſpute ny ſans doubte ; bien peuſt-on, peuſt-eſtre, dire qu'il ne faut pas entendre à ce dernier exploict ſans très

grande & très juſte raiſon : afin que ce ſoit comme ils diſent εὔλογος ἐξαγωγὴ, une honneſte & raiſonnable iſſue & departie. Ce ne doibt donc pas eſtre pour une legere occaſion, quoyque diſent aucuns que l'on peuſt mourir pour cauſes legeres, puis que celles qui nous tiennent en vie ne ſont gueres fortes : c'eſt ingratitude à nature ne vouloir uſer de ſon preſent, c'eſt ſigne de legereté & d'eſtre trop chagrin & difficile, de s'en aller & rompre compagnie pour peu de choſe ; mais pour une grande & puiſſante, & icelle juſte & legitime, comme par exemple, ainſi qu'a eſté dict, un très douloureux & inſupportable vivre, ou une mort très cruelle & honteuſe. Par quoy ne ſemblent avoir eu ſuffiſante excuſe, ny cauſe aſſez
1. juſte en leur mort, tous ceux-cy : Pomponius Atticus, Marcellinus & Cleantes, dont a eſté parlé, qui n'ont voulu arreſter le cours de leur mort, pour ceſte ſeule conſideration, qu'ils s'y trouvoient deſia preſ-
2. que à meſme : ces femmes de Pætus, de Scaurus, de Labeo, de Fulvius familier d'Auguſte, de Seneque & tant d'autres, pour accompagner leurs maris en leur mort

ou les y inviter : Caton & autres deſpitez contre le ſuccez des affaires, & de ce qu'il leur falloit venir ez mains de leurs ennemis, deſquelles toutesfois ils ne craignoient aucun mauvais traitement : ceux qui ſe ſont tuez pour ne vivre à la mercy & de la grace de tel qu'ils abominoient, comme Gravius Silvanus & Statius Proximus, ja pardonnez par Neron : ceux qui pour couvrir une honte & reproche pour le paſſé, comme Lucrece, Romaine; Sparzapizes, fils de la Royne Tomiris; Bogues, Lieutenant du Roy Xerxès : ceux qui ſans aucun mal particulier, mais pour voir le public en mauvais eſtat, comme Nerva, grand Juriſconſulte, Vibius Virius, Jubellius en la prinſe de Capoue : ceux qui pour ſatieté ou ennuy de vivre, & ne ſuffit qu'elle ſoit grande & juſte, mais qu'elle ſoit neceſſaire & irremediable, & que tout ſoit eſſayé juſques à l'extremité. Parquoy la precipitation & le deſeſpoir anticipé eſt icy très vicieux, comme en Brutus & Caſſius, qui ſe tuant avant le temps & l'occaſion, perdirent les reliques de la liberté romaine, de laquelle ils eſtoient protecteurs. Il faut, diſoit Cleomenes, meſnager ſa vie, & la faire

3. 4. 5. 6. 7.

valoir juſques à l'extremité : car s'en deffaire l'on le peuſt touſiours, c'eſt un remede que l'on a touſiours en main : mais les choſes ſe peuvent changer en mieux. Joſephe & tant d'autres ont très utilement practiqué ce conſeil ; les choſes qui ſemblent du tout deſeſperées prennent quelquesfois un train tout autre : *aliquis carnifici ſuo ſuperſtes fuit.*

Multa dies variusque labor mutabilis ævi
Rettulit in melius.

Il faut comme pour ſa deffenſe envers un autre aſſaillant, auſſi en ſon endroict, ſe porter *cum moderamine inculpatæ tutelæ*, eſſayer tout avant venir à ceſte extremité. Au reſte c'eſt un grand traict de ſageſſe de ſçavoir cognoiſtre le poinct & prendre l'heure de mourir : il y a à tous une certaine ſaiſon de mourir : les uns l'anticipent, les autres la retardent : il y a de la foibleſſe & de la vaillance en tous les deux, mais il y faut de la diſcretion. Combien de gens ont ſurveſcu à leur gloire, & pour l'envie d'eſlongir un peu leur vie, ont obſcurcy & de leur vivant aidé à enſevelir leur honneur ! Ce qui a reſté depuis ne ſentoit rien du paſſé, c'eſtoit comme un vieil haillon & quelque chetive

piece couſue au bout d'un ornement riche & beau. Il y a un certain temps de cueillir le fruict de deſſus l'arbre : ſi davantage il y demeure, il ne faict que perdre & empirer, c'euſt eſté auſſi grand dommage de le cueillir pluſtoſt.

La mort a des formes plus aiſées les unes que les autres, & prend diverſes qualitez ſelon la fantaiſie de chaſcun : entre les naturelles celle qui vient d'affoibliſſement & appeſantiſſement eſt plus douce & plus molle : entre les violentes la meilleure eſt la plus courte & la moins premeditée. Aucuns deſirent faire une mort exemplaire & demonſtrative de conſtance & ſuffiſance, c'eſt conſiderer autruy, & chercher encore lors reputation : mais c'eſt vanité, car cecy n'eſt pas acte de ſocieté, mais d'un ſeul perſonnage : il y a aſſez d'affaires chez ſoy ; au dedans ſe conſoler, ſans conſiderer autruy : & puis lors ceſſe tout intereſt à la reputation. Celle eſt la meilleure mort qui eſt bien recueillie en ſoy, quiete, ſolitaire, & toute à celuy qui eſt à meſme. Ceſte grande aſſiſtance des parens & amis apporte mille incommoditez, preſſe & eſtouffe le mourant :

on luy tourmente l'un les oreilles, l'autre les yeux, l'autre la bouche; les cris & les plainctes ſi elles ſont vrayes ſerrent le cœur, ſi feinctes & maſquées font deſpit. Pluſieurs grands perſonnages ont cherché de mourir loin des leurs pour eviter ceſte incommodité, c'eſt auſſi une puerile & ſotte humeur vouloir eſmouvoir par ſes maux dueil & compaſſion en ſes amis. Nous louons la fermeté à ſouffrir la mauvaiſe fortune, nous accuſons & haïſſons celle de nos proches: quand c'eſt la noſtre, ce ne nous eſt pas aſſez qu'ils s'en reſſentent, mais encore qu'ils s'en affligent: un ſage malade ſe doibt contenter d'une contenance raſſiſe des aſſiſtans.

Se maintenir en vraye tranquillité d'eſprit, le fruict & la couronne de ſageſſe, & concluſion de ce Livre.

CHAPITRE XII.

LA tranquillité d'eſprit eſt le ſouverain bien de l'homme. C'eſt ce tant grand & riche treſor que les ſages cherchent par mer & par terre, à pied & à cheval; tout noſtre

ſoin doibt tendre là ; c'eſt le fruict de tous nos labeurs & eſtudes, la couronne de ſageſſe. Mais afin que l'on ne ſe meſcompte, il eſt à ſçavoir que ceſte tranquillité n'eſt pas une retraicte, une oyſiveté ou vacation de tous affaires, une ſolitude delicieuſe & corporellement plaiſante, ou bien une profonde nonchalance de toutes choſes. S'il eſtoit ainſi, pluſieurs femmes, faineants, poltrons & voluptueux, jouyroient à leur aiſe d'un ſi grand bien, auquel aſpirent les ſages avec tant d'eſtude : la multitude ny rareté des affaires ne faict rien à cecy. C'eſt une belle, douce, egale, unie, ferme & plaiſante aſſiette & eſtat de l'ame, que les affaires, ny l'oyſiveté, ny les accidens bons ou mauvais, ny le temps ne peuſt troubler, alterer, eſlever, ny ravaller : *vera tranquillitas, non concuti.*

Les moyens d'y parvenir, & de l'acquerir & conſerver, ſont les poincts que j'ay traittés en ce Livre ſecond, dont en voyci le recueil ; & giſent à ſe desfaire & garentir de tous empeſchemens, puis ſe garnir des choſes qui l'entretiennent & conſervent. Les choſes qui plus empeſchent & troublent le 2.

repos & tranquillité d'eſprit ſont les opinions communes & populaires, qui ſont preſque toutes erronées, puis les deſirs & paſſions qui engendrent une delicateſſe & difficulté en nous, laquelle faict que l'on n'eſt jamais content; & icelles ſont reſchaufées & eſmeues par les deux contraires fortunes, proſperité & adverſité, comme par vents impetueux & violens: & finalement ceſte vile & baſſe captivité, par laquelle l'eſprit (c'eſt-à-dire le jugement & la volonté) eſt aſſervy & detenu eſclave comme une beſte, ſoubs le joug de certaines opinions & reigles locales & particulieres. Or il ſe faut emanciper & affranchir de tous ces ceps & injuſtes ſubjections, & mettre ſon eſprit en liberté, le rendre à ſoy, libre, univerſel, ouvert, & voyant par-tout, s'eſgayant par toute l'eſtendue belle & univerſelle du monde & de la nature: *in commune genitus, mundum ut unam domum ſpectans, toti ſe inferens mundo, & in omnes ejus actus contemplationem ſuam mittens.*

3. La place ainſi nettoyée & appreſtée, les fondemens premiers à y jetter ſont une vraye preud'homie, & eſtre en un eſtat & vaca-

tion, à laquelle l'on ſoit propre. Les parties principales qu'il faut eſlever & aſſeurer, ſont premierement une pieté par laquelle d'une ame non eſtonnée, mais nette, franche, reſpectueuſe, devote, l'on contemple Dieu, ce grand maiſtre ſouverain & abſolu de toutes choſes, qui ne ſe peuſt voir ny cognoiſtre; mais le faut recognoiſtre, adorer, honorer, ſervir de tout ſon cœur, eſperer tout bien de luy, & n'en craindre point de mal; puis cheminer rondement en ſimplicité & droicture, ſelon les loix & couſtumes, vivre à cœur ouvert aux yeux de Dieu & du monde, *conſcientiam ſuam aperiens, ſemperque tamquam in publico vivens, ſe magis veritus quam alios*: garder en ſoy & avec autruy, & generalement en toutes choſes, penſées, paroles, deſſeins, actions, moderation, mere ou nourrice de tranquillité, laiſſant à part toute pompe & vanité: reigler ſes deſirs, ſe contenter de mediocrité & ſuffiſance, *quod ſit eſſe velit, nihilque malit*: ſe resjouir en ſa fortune; la tempeſte & l'orage a beaucoup moins de prinſe & de moyen de nuire, quand les voiles ſont recueillies, que quand elles ſont au

vent: s'affermir contre tout ce qui peuſt bleſſer ou heurter, s'eſlever par deſſus toute crainte, meſpriſant tous les coups de la fortune & la mort, la tenant pour fin de tous maux, & non cauſe d'aucun: *contemptor omnium quibus torquetur vita, ſupra omnia quæ contingunt acciduntque eminens, imperturbatus, intrepidus:* & ainſi ſe tenir ferme à ſoy, s'accorder bien avec ſoy, vivre à l'aiſe ſans aucune peine ny diſpute au dedans, plein de joye, de paix, d'allegreſſe & gratification envers ſoy-meſme, s'entretenir & demeurer content de ſoy, qui eſt le fruict & le propre effect de la ſageſſe: *Niſi ſapienti ſua non placent, omnis ſtultitia laborat faſtidio ſui. Non eſt beatus, eſſe ſe qui non putat.*

Bref à ceſte tranquillité d'eſprit il faut deux choſes, l'innocence & bonne conſcience; c'eſt la premiere & principale partie, qui arme & munit merveilleuſement d'aſſeurance; mais elle ne pourroit pas ſuffire touſiours au fort de la tempeſte, comme il ſe voit ſouvent de pluſieurs qui ſe troublent & ſe perdent: *erit tanta tribulatio ut ſeducantur juſti.* Parquoy il faut encore

l'autre, qui eſt la force & la fermeté de courage, comme auſſi ceſtuy ſeul ne ſeroit aſſez : car l'effort de la conſcience eſt merveilleux ; elle nous faict trahir, accuſer & combattre nous-meſmes ; & à faute de teſmoin eſtranger, elle nous produict contre nous, *occultum quatiens animo tortore flagellum ;* elle nous faict noſtre procez, nous condamne, nous execute & bourrelle. Aucune cachette ne ſert aux meſchans, diſoit Epicurus, parce qu'ils ne ſe peuvent aſſeurer d'eſtre cachez, la conſcience les deſcouvrant à eux-meſmes : *prima eſt hæc ultio, quod ſe judice nemo nocens abſolvitur.* Ainſi l'ame foible & peureuſe, toute ſaincte qu'elle ſoit, ny la forte & courageuſe, ſi elle n'eſt ſaine & nette, ne jouira point de ceſte tant riche & heureuſe tranquillité : qui a le tout, faict merveilles, comme Socrates, Epaminondas, Caton, Scipion, duquel il y a trois exploicts admirables en ce ſubject. Ces deux Romains, accuſez en public, ont faict rougir leurs accuſateurs, entrainé les Juges, & toute l'aſſemblée beante à leur admiration & ſuite : Il avoit le cœur trop gros de nature, dict Tite-Live de Sci-

pion, pour ſe ſçavoir eſtre criminel & ſe demettre à la baſſeſſe de defendre ſon innocence.

DE

LA SAGESSE.

LIVRE TROISIESME,

AUQUEL ſont traittez les advis particuliers de ſageſſe par les quatre vertus morales.

PREFACE.

PUISQUE noſtre deſſein en ce Livre eſt d'inſtruire par le menu à la ſageſſe, & en donner les advis particuliers après les generaux touchez au Livre precedent, pour y tenir un train & un ordre certain, nous avons penſé que ne pouvions mieux faire que de ſuyvre les quatre vertus maiſtreſſes & morales; prudence, juſtice, force & temperance : car en ces quatre preſque tous les

debvoirs de la vie ſont comprins. La prudence eſt comme une generale guide & conduite des autres vertus & de toute la vie, bien que proprement elle s'exerce aux affaires. La juſtice regarde les perſonnes ; car c'eſt rendre à chaſcun ce qui lui appartient. La force & temperance regardent tous accidens bons & mauvais, joyeux & faſcheux, la bonne & mauvaiſe fortune. Or en ces trois, perſonnes, affaires, & accidens, eſt comprinſe toute la vie & condition humaine & le trafic de ce monde.

DE LA PRUDENCE,
PREMIERE VERTU.

De la Prudence en general.
CHAPITRE I.

Son excellence. 1. PRUDENCE eſt avec raiſon miſe au premier rang comme la Royne generale, ſurintendente & guide de toutes les autres vertus, *auriga virtutum ;* ſans laquelle il n'y a rien de beau, de bon, de bien ſeant &

advenant; c'eſt le ſel de la vie, le luſtre, l'ageancement & l'aſſaiſonnement de toutes actions, l'eſquierre & la reigle de tous affaires, & en un mot l'art de la vie, comme la medecine eſt l'art de la ſanté.

C'eſt la cognoiſſance & le choix des choſes qu'il faut deſirer ou fuir; c'eſt la juſte eſtimation & le triage des choſes; c'eſt l'œil qui tout voit, qui tout conduict & ordonne. Elle conſiſte en trois choſes, qui ſont de rang; bien conſulter & deliberer, bien juger & reſouldre, bien conduire & executer. 2. Definition.

C'eſt une vertu univerſelle, car elle s'eſtend generalement à toutes choſes humaines, non ſeulement en gros, mais par le menu à chaſcune : ainſi eſt-elle infinie comme les individus. 3. Eſt univerſelle.

Très difficile, tant à cauſe de l'infinité ja dicte, car les particularitez ſont hors de ſcience, comme hors de nombre, *ſi quæ finiri non poſſunt, extra ſapientiam ſunt*; que de l'incertitude & inconſtance grande des choſes humaines, encore plus grande de leurs accidens, circonſtances, appartenances & dependances d'icelles, temps, lieux, perſonnes; tellement qu'au chan- 4. Difficile. Senec.

gement d'une seule & la moindre circonstance toute la chose se change ; & aussi en son office qui est en l'assemblage & temperament des choses contraires ; distinction & triage de celles qui sont fort semblables. La contrarieté & la ressemblance l'empeschent.

3. Très obscure, pource que les causes & ressorts des choses sont incognus, les semences & racines sont cachées, lesquelles l'humaine nature ne peust trouver, ny ne doibt rechercher : *occultat eorum semina Deus, & plerumque bonorum malorumque causa sub diversa specie latent.* Et puis la fortune, la fatalité (usez des mots que vous voudrez), ceste souveraine, secrette & incognue puissance & authorité, maintient tousiours son advantage au travers de tous les conseils & precautions : d'où vient souvent que les meilleurs conseils ont de très mauvaises issues : un mesme conseil très utile à un, malheureux à un autre en pareil cas : & à un mesme homme succeda & reussit heureusement hier, qu'aujourd'huy est malencontreux. C'est une sentence justement receue, qu'il ne faut pas juger les

Obscure.

Plin. in Paneg.

conſeils ny la ſuffiſance & capacité des perſonnes par les evenemens. Dont reſpondit quelqu'un à ceux qui s'eſtonnoient comment les affaires ſuccedoient ſi mal, veu que ſes propos eſtoient ſi ſages ; qu'il eſtoit maiſtre de ſes diſcours, non du ſuccez des affaires. C'eſtoit la fortune : laquelle ſemble ſe jouer de tous nos beaux deſſeins & conſeils, renverſe en un moment tout ce qui a eſté par ſi long-temps projecté & deliberé : & nous ſemble tant bien appuyé, nous clouant, comme l'on dict, noſtre artillerie. Et de faict la fortune pour monſtrer ſon authorité en toutes choſes, & rabbattre noſtre preſomption, n'ayant peu faire les mal-habiles ſages, elle les faict heureux à l'envy de la vertu. Dont il advient ſouvent que les plus ſimples mettent à fin de très grandes beſongnes & publiques & privées. C'eſt donc une mer ſans fond & ſans rive, qui ne peuſt eſtre bornée & preſcrite par preceptes & advis, que la prudence. Elle ne faict que tournoyer à l'environ des choſes, un nuage obſcur & ſouvent bien vain & frivole.

Toutesfois elle eſt de tel poids & neceſ- 6.

Neceſſaire. ſité qu'elle ſeule peuſt beaucoup : & ſans elle tout le reſte n'eſt rien ; non ſeulement les richeſſes, les moyens, la force : *Vis conſilii expers mole ruit ſuâ. Mens una ſapiens plurium vincit manus. Et multa quæ naturâ impedita ſunt, conſilio expediuntur.* Et la cauſe principale de ceſte neceſſité eſt le mauvais naturel de l'homme, le plus farouche & difficile à dompter de tous les animaux, *impatiens æqui, nedum ſervitutis*, & qu'il faut manier avec plus d'art & d'induſtrie. Car il ne s'eſleve point plus volontiers contre aucun, que contre ceux qu'il ſent le vouloir maiſtriſer. Or la prudence eſt l'art de le manier, & une bride douce le ramene dedans le rond d'obeiſſance.

Horat. 3. od. 4. Euripid. Livius. Senec. 1. de clemen. Xenoph. 1. pædag.

7. Son acquiſition.

Or combien que la ſemence de prudence, comme des autres vertus, ſoit en nous de nature; ſi eſt-ce qu'elle s'acquiert & s'apprend plus que toute autre, & ce aucunement par preceptes & advis, c'eſt la theorique, mais beaucoup mieux & principalement (combien qu'avec plus de temps) par experience & practique, qui eſt double : l'une & la vraye eſt la propre & perſonnelle dont elle en porte le nom, c'eſt la cognoiſ-

ſance des choſes que nous avons veues ou maniées : l'autre eſt eſtrangere par le faict d'autruy, c'eſt l'hiſtoire que nous ſçavons par ouyr dire ou par lecture. Or l'experience & l'uſage eſt bien plus ferme & plus aſſeuré : *uſus efficaciſſimus omnium rerum magiſter*, Plin. le pere & le maiſtre des arts, mais plus long; il eſt vieil, *ſeris venit uſus ab annis*, plus difficile, penible, rare. La ſcience de l'hiſtoire, comme elle eſt moins ferme & aſſeurée, auſſi eſt-elle plus aiſée, plus frequente, ouverte & commune à tous. On ſe rend plus reſolu & aſſeuré à ſes deſpens, mais il eſt plus facile aux deſpens d'autruy. Or de ces deux proprement experience & hiſtoire vient la prudence : *uſus me genuit, mater peperit memoria, ſeu memoria anima & vita, hiſtoria.*

Or la prudence ſe peuſt & doibt diverſement diſtinguer, ſelon les perſonnes & les affaires. Pour les perſonnes il y a prudence privée, ſoit-elle ſolitaire & individuelle, qu'à grand' peine peuſt-elle bien eſtre dicte prudence; ou ſociale & œconomique en petite compagnie, & prudence publique & politique. Ceſte-cy eſt bien

8. Diſtinctions.

plus haute, excellente, difficile; & à laquelle plus proprement conviennent toutes ces qualitez ſuſdictes : & eſt double; pacifique & militaire.

Pour le regard des affaires, d'autant qu'ils ſont de deux façons, les uns ordinaires, faciles, les autres extraordinaires, ce ſont accidens qui apportent quelque nouvelle difficulté, & ambiguité. Auſſi l'on peuſt dire y avoir prudence ordinaire & facile, qui chemine ſelon les loix, couſtumes, & train ja eſtably : l'autre extraordinaire & plus difficile.

Il y a encore une autre diſtinction de prudence tant pour les perſonnes que pour les affaires, qui eſt pluſtoſt de degrez que d'eſpeces; ſçavoir prudence propre, par laquelle l'on eſt ſage, & prend-on advis de ſoy-meſme : l'autre empruntée, par laquelle l'on ſuit le conſeil d'autruy. Il y a deux ſortes & degrez de ſages, diſent tous les ſages. Le premier & ſouverain eſt de ceux qui voyent clair par-tout & ſçavent d'eux-meſmes trouver les remedes & expediens; où ſont ceux-là ? O choſe rare & ſinguliere ! L'autre eſt de ceux qui ſçavent prendre, ſuyvre & ſe

Heſiod. Livius. Cicero.

prevaloir des bons advis d'autruy ; ceux qui ne ſçavent donner ny prendre conſeil, ſont ſots.

Les advis generaux & communs, qui conviennent à toute ſorte de prudence, toutes ſortes de perſonnes & d'affaires, ont eſté touchez & briefvement deduits au Livre precedent, & ſont huict ; 1. cognoiſſance de perſonnes & d'affaires ; 2. eſtimation des choſes ; 3. choix & eſlections d'icelles ; 4. prendre conſeil ſur tout ; 5. temperament entre crainte & aſſeurance, fiance & deffiance ; 6. prendre toutes choſes en leur ſaiſon, & ſe ſaiſir de l'occaſion ; 7. ſe bien comporter avec l'induſtrie & la fortune ; 8. diſcretion par-tout. Il faut maintenant traitter les particuliers, premierement de la prudence publique qui regarde les perſonnes, puis de celle qui regarde les affaires. 9. Ch. 10.

De la Prudence politique du ſouverain pour gouverner eſtats.

PREFACE.

Diviſion de ceſte matiere.

CESTE doctrine eſt pour les ſouverains & gouverneurs d'eſtats. Elle eſt vague, infinie, difficile, & quaſi impoſſible de ranger en ordre, clorre & preſcrire en preceptes : mais il faudra taſcher d'y apporter quelque petite lumiere & adreſſe. Nous pouvons rapporter toute ceſte doctrine à deux chefs principaux, qui ſeront les deux debvoirs du ſouverain. L'un comprend & traitte les appuis & ſouſtiens de l'eſtat, pieces principales & eſſentielles du gouvernement public, comme les os & les nerfs de ce grand corps, afin que le ſouverain s'en pourvoye & muniſſe, & ſon eſtat ; leſquels peuvent eſtre ſept capitaux : cognoiſſance de l'eſtat, vertu, mœurs & façons, conſeils, finances, forces & armes, alliances. Les trois premiers ſont en la perſonne du ſouverain, le quatrieſme en luy & près de luy, les trois derniers hors de luy. L'autre eſt à agir, bien employer & faire valoir les ſuſdicts moyens, c'eſt-à-dire en gros,

& en un mot bien gouverner & ſe maintenir en authorité & bienveillance, tant des ſubjects que des eſtrangers : mais diſtinctement : ceſte partie eſt double, pacifique & militaire. Voylà ſommairement & groſſierement la beſongne taillée, & les premiers grands traits tirez, qui ſont à traitter cy-après. Nous diviſerons donc ceſte matiere politique & d'eſtat en deux parties. La premiere ſera de la proviſion, ſçavoir des ſept choſes neceſſaires. La ſeconde & qui preſuppoſe la premiere, ſera de l'action du ſouverain. Ceſte matiere eſt excellemment traittée par Lipſius à la maniere qu'il a voulu : la moelle de ſon Livre eſt icy. Je n'ay point prins ny du tout ſuivy ſa methode, ny ſon ordre, comme deſia ſe voit icy en ceſte generale diviſion, & ſe verra encore après ; j'en ay laiſſé auſſi du ſien, & en ay adjouſté d'ailleurs,

Premiere partie de ceſte prudence politiqu & gouvernement d'eſtat qui eſt de la proviſion.

CHAPITRE II.

1. Chef de ceſte proviſion, cognoiſſance de l'eſtat.

LA premiere choſe requiſe avant toute œuvre, eſt la cognoiſſance de l'eſtat : car la premiere reigle de toute prudence eſt en la cognoiſſance, comme a eſté dict au Livre precedent. Le premier en toutes choſes eſt ſçavoir à qui l'on a affaire. Parquoy d'autant que ceſte prudence, regente & moderatrice des eſtats, qui eſt une adreſſe & ſuffiſance de gouverner en public, eſt choſe relative qui ſe manie & traitte entre les ſouverains & les ſubjects ; le debvoir & office premier d'icelle eſt en la cognoiſſance des deux parties, ſçavoir des peuples & de la ſouveraineté, c'eſt-à-dire de l'eſtat. Il faut donc premierement bien cognoiſtre les humeurs & naturels des peuples. Ceſte cognoiſſance façonne, & donne advis à celuy qui les doibt gouverner. Le naturel du peuple en general a eſté depeinct au long au premier Livre (leger, inconſtant, mutin, ba-

Ch. 48.

vard, amateur de vanité & nouveauté, fier & insupportable en la prosperité, couard & abbatu en l'adversité): mais il faut encore en particulier le cognoistre; car autant de villes & de personnes, autant de diverses humeurs. Il y a des peuples coleres, audacieux, guerriers, timides, adonnez au vin, subjects aux femmes, & les uns plus que les autres, *nos-cenda natura vulgi est, & quibus modis temperanter habeatur.* Et c'est en ce sens que se doibt entendre le dire des sages, Qui n'a point obey, ne peust bien commander; *nemo bene imperat, nisi qui ante paruerit imperio.* Ce n'est pas que les souverains se doibvent ou puissent tousiours prendre du nombre des subjects; car plusieurs sont nez roys & princes, & plusieurs estats sont successifs: mais que celuy qui veut bien commander doibt cognoistre les humeurs & volontez des subjects, comme si luy-mesme estoit de leur rang & en leur place. Faut aussi cognoistre le naturel de l'estat, non seulement en general tel qu'il a esté descrit, mais en particulier celuy que l'on a en main, sa forme, son establissement, sa portée, c'est-à-dire s'il est vieil, ou nouveau, escheu par

Senec.

Livre 1. ch. 45.

ſucceſſion ou par eſlection, acquis par les loix, ou par les armes, de quelle eſtendue il eſt, quels voiſins, moyens, puiſſance il a. Car ſelon toutes ces circonſtances & autres, il faut diverſement manier le ſceptre, ſerrer ou laſcher les reſnes de la domination.

2. Chef de ceſte proviſion, vertu.

2. Après ceſte cognoiſſance d'eſtat, qui eſt comme un prealable, la premiere des choſes requiſes eſt la vertu tant neceſſaire au ſouverain, non tant pour ſoy que pour l'eſtat. Il eſt premierement bien convenable que celuy qui eſt par deſſus tous ſoit le meilleur de tous, ſelon le dire de Cyrus. Et puis il y va de ſa reputation; car le bruict commun recueille tous les faicts & dicts de celuy qui le maiſtriſe; il eſt en veue de tous & ne ſe peuſt cacher non plus que le ſoleil. Dont ou en bien ou en mal on parlera beaucoup de luy. Et il importe de beaucoup & pour luy & pour l'eſtat en quelle opinion il ſoit. Or non ſeulement en ſoy & en ſa vie le ſouverain doibt eſtre reveſtu de vertu: mais il doibt ſoigner que ſes ſubjects luy reſſemblent. Car, comme ont dict tous les ſages, l'eſtat, la ville, la compagnie, ne peuſt durer ny proſperer, dont la vertu eſt.

Senec.

Saluſt.

bannie. Et ceux-là equivoquent bien lourdement qui penſent que les princes ſont tant plus aſſeurez, que leurs ſubjects ſont plus meſchans. A cauſe, diſent-ils, qu'ils en ſont plus propres & plus nez à la ſervitude & au joug: *patientiores ſervitutis, quos non deceret eſſe niſi ſervos.* Car au rebours les meſchans ſupportent impatiemment le joug: & les bons & debonnaires craignent beaucoup plus qu'ils ne ſont à craindre: *peſſimus quiſque aſperrime rectorem patitur: contrà facile imperium in bonos, qui metuentes magis quàm metuendi.* Or le moyen très puiſſant pour les induire & former à la vertu, c'eſt l'exemple du prince; car, comme l'experience le monſtre, tous ſe moulent au patron & modelle du prince. La raiſon eſt que l'exemple preſſe plus que la loy. C'eſt une loy muette, laquelle a plus de credit que le commandement. *Nec tam imperio nobis opus eſt quàm exemplo: & mitiùs jubetur exemplo.* Or touſiours les yeux & les penſées des petits ſont ſur les grands; admirent & croyent tout ſimplement que tout eſt bon & excellent ce qu'ils font: & d'autre part ceux qui commandent penſent aſſez

ad Cæſar. Plin. Paneg. Saluſt. ad Cæſar. Plin. Paneg.

enjoindre & obliger les inferieurs à les imiter en faiſant ſeulement. La vertu eſt donc honorable & profitable au ſouverain, & toute vertu.

3. Principalement quatre vertus.

Mais par preciput & plus ſpecialement la pieté, la juſtice, la vaillance, la clemence. Ce ſont les quatre vertus principeſques & princeſſes en la principauté. Dont diſoit Auguſte, ce tant grand prince : La pieté & la juſtice deïfient les princes. Et Seneque dict que la clemence convient mieux au prince qu'à tout autre. La pieté du ſouverain eſt au ſoin qu'il doibt employer à la conſervation de la religion, comme ſon protecteur : cela faict à ſon honneur & à ſa conſervation propre; car ceux qui craignent Dieu n'oſent attenter ny penſer choſe contre le prince, qui eſt ſon image en terre, & l'eſtat : car comme enſeigne ſouvent Lactance, c'eſt la religion qui maintient la ſocieté humaine, qui ne peuſt autrement ſubſiſter, & ſe remplira toſt de meſchancetez, cruautez beſtiales, ſi le reſpect & la crainte de religion ne tient les hommes en bride. Et au contraire l'eſtat des Romains s'eſt accreu & rendu ſi floriſſant, plus

par la religion, disoit Ciceron mesme, que par tous autres moyens. Parquoy le prince doibt soigner que la religion soit conservée en son entier selon les anciennes ceremonies & loix du pays, & empescher toute innovation & brouillis en icelle, chastier rudement ceux qui l'entreprennent. Car certainement le changement en la religion, & l'injure faicte à icelle, traine avec soy un changement & empirement en la republique, comme discourt très bien Mecenas à Auguste. Dion.

Après la pieté vient la justice, sans laquelle les estats ne sont que brigandage, laquelle le prince doibt garder & faire valoir & en soy & aux autres : en soy, car il faut abominer ces paroles tyranniques & barbares, qui dispensent les souverains de toutes loix, raison, equité, obligation : qui les disent n'estre tenus à aucun autre debvoir qu'à leur vouloir & plaisir ; qu'il n'y a point de loix pour eux ; que tout est bon & juste, qui accommode leurs affaires ; que leur equité est la force, leur debvoir est au pouvoir. *Principi leges nemo scripsit: licet, si libet. In summa fortuna id æquius* 4. 2. Justice & foy.

Plin. paneg. Tacit. Sen. intr. *quod validius : nihil injuſtum quod fructuoſum. Sanctitas, pietas, fides privata bona ſunt : quà juvat reges eant.* Et leur oppoſer les beaux & ſaincts advis des ſages, que plus doibt eſtre reiglé & retenu, qui plus a de pouvoir. La plus grande puiſſance doibt eſtre la plus eſtroite bride. La reigle du pouvoir eſt le debvoir : *Minimum decet libere cui nimium licet. Non fas potentes poſſe fieri quod nefas.* Le prince donc doibt eſtre le premier juſte & equitable, gardant bien & inviolablement ſa foy, fondement de juſtice, à tous & un chaſcun, quel qu'il ſoit. Puis il doibt faire garder & maintenir la juſtice aux autres : car c'eſt ſa propre charge, & il eſt inſtallé pour cela. Il doibt entendre les cauſes & les parties, rendre & garder à chaſcun ce qui luy appartient equitablement ſelon les loix, ſans longueur, chicanerie, involution de procez, chaſſant & aboliſſant ce vilain & pernicieux meſtier de plaiderie, qui eſt une foire ouverte, un legitime & honorable brigandage, *conceſſum latrocinium ;* eſvitant la multiplicité de loix & ordonnances ; teſmoignage de republique malade, *cor-*

Senec. Eurip.

Colum.

ruptiſſima reipub. plurima leges : comme force medecines & emplaſtres du corps mal diſpoſé ; afin que ce qui eſt eſtably par bonnes loix ne ſoit deſtruit par trop de loix. Mais il eſt à ſçavoir que la juſtice, vertu & probité du ſouverain chemine un peu autrement que celle des privez : elle a ſes alleures plus larges & plus libres à cauſe de la grande, peſante & dangereuſe charge qu'il porte & conduict ; dont il luy convient marcher d'un pas qui ſembleroit aux autres deſtraqué & deſreiglé, mais qui luy eſt neceſſaire, loyal & legitime. Il luy faut quelquefois eſquiver & gauchir, meſler la prudence avec la juſtice, & comme l'on dict, coudre à la peau de lyon, ſi elle ne ſuffit, la peau de renard. Ce qui n'eſt pas touſiours & en tout cas, mais avec ces trois conditions, que ce ſoit pour la neceſſité ou evidente & importante utilité publique, (c'eſt-à-dire de l'eſtat & du prince, qui ſont choſes conjoinctes) à laquelle il faut courir ; c'eſt une obligation naturelle & indiſpenſable, c'eſt touſiours eſtre en debvoir que procurer le bien public :

Salus populi ſuprema lex eſto.

Tacit.

Plin. paneg. Advertiſſement.

Pour le bien public.

A la deffenſive & conſervation.

Que ce ſoit à la deffenſive & non à l'offenſive; à ſe conſerver & non à s'agrandir; à ſe garantir & ſauver des tromperies & fineſſes, ou bien meſchancetez & entrepriſes dommageables, & non à en faire. Il eſt permis de jouer à fin contre fin, & près du renard le renard contrefaire. Le monde eſt plein d'artifices & de malices: par fraudes & tromperies, ordinairement les eſtats ſont ſubvertis, dict Ariſtote. Pourquoy ne ſera-il loiſible, mais pourquoi ne ſera-il requis d'empeſcher & deſtourner tels maux, & ſauver le public par les meſmes moyens que l'on le veuſt miner & ruyner? vouloir touſiours & avec telles gens ſuyvre la ſimplicité & le droict fil de la vraye raiſon & equité, ce ſeroit ſouvent trahir l'eſtat & le perdre. Il faut auſſi que ce ſoit avec meſure & diſcretion, afin que l'on n'en abuſe pas, & que les meſchans ne prennent d'icy occaſion de faire paſſer & valoir leurs meſchancetez. Car il n'eſt jamais permis de laiſſer la vertu & l'honneſte pour ſuyvre le vice & le deshonneſte. Il n'y a point de compoſition ou compenſation entre ces deux extremitez. Parquoy

Diſcretement, ſans vice & meſchanceté.

arriere toute injuſtice, perfidie, trahiſon & desloyauté; maudite la doctrine de ceux qui enſeignent (comme a eſté dict) toutes choſes bonnes & permiſes aux ſouverains: mais bien eſt-il quelquefois requis de meſler l'utile avec l'honneſte, & entrer en compoſition & compenſation des deux. Il ne faut jamais tourner le dos à l'honneſte, mais bien quelquefois aller à l'entour & le coſtoyer, y employant l'artifice & la ruſe, car il y en a de bonnes, honneſtes & louables, dict le grand ſainct Baſile, καλὴν καὶ ἐπαινετὴν πανουργίαν, & faiſant pour le ſalut public comme les meres & medecins qui amuſent & trompent les petits enfans & les malades pour leur ſanté. Bref faiſant à couvert ce que l'on ne peuſt ouvertement, joindre la prudence à la vaillance, apporter l'artifice & l'eſprit où la nature & la main ne ſuffit: eſtre, comme dict Pindare, lyon aux coups, & renard au conſeil; colombe & ſerpent, comme dict la verité divine.

6. Desfiance requiſe au prince.

Et pour traitter cecy plus diſtinctement, eſt requiſe au ſouverain la desfiance, & ſe tenir couvert, ſans toutesfois s'eſloigner de la vertu & l'equité. La desfiance, qui

eſt la premiere, eſt du tout néceſſaire; comme ſa contraire, la credulité & laſche fiance, eſt vitieuſe & très dangereuſe au ſouverain. Il veille & doibt reſpondre pour tous; ſes fautes ne ſont pas legeres: parquoy il y doibt bien adviſer. S'il ſe fie beaucoup, il ſe deſcouvre & s'expoſe à la honte & à beaucoup de dangers, *opportunus fit injuriæ*; voire il convie les perfides & les trompeurs, qui pourroient avec peu de danger & beaucoup de recompenſe, commettre de grandes meſchancetez: *aditum nocendi perfido præſtat fides.* Il faut donc qu'il ſe couvre de ce bouclier de deſfiance, que les ſages ont eſtimé une grande partie de prudence & les nerfs de ſageſſe, c'eſt-à-dire veiller, ne rien croire, de tout ſe garder: & à cela l'induict le naturel du monde tout confit en menteries, feint, fardé & dangereux, nommement près de luy en la cour & maiſons des grands. Il faut donc qu'il ſe fie à fort peu de gens, & iceux cognus de longue main, & eſſayez ſouvent: & encore ne faut-il qu'il leur laſche & abandonne tellement toute la corde, qu'il ne la tienne touſiours par un

Senec.

Epichar. Euripid. Cicero.

bout, & n'y aye l'œil. Mais il faut qu'il couvre & desguise sa desfiance, voire qu'en se desfiant il fasse mine & visage de se fier fort. Car la desfiance ouverte injurie & convie aussi bien à tromperie que la trop lasche fiance; & plusieurs monstrant crainte d'estre trompez, ont enseigné à l'estre, *multi fallere docuerunt dum timent falli :* comme au contraire la fiance declarée a faict perdre l'envie de tromper, a obligé à loyauté, & engendré fidelité : *vult quisque sibi credi, & habita fides ipsam plerumque obligat fidem.* Senec.

7. Et dissimulation.

De la desfiance vient la dissimulation son engeance; car si celle-là n'estoit, & qu'il y eust par-tout fiance & fidelité, la dissimulation, qui ouvre le front & couvre la pensée, n'auroit lieu. Or la dissimulation, qui est vitieuse aux particuliers, est très necessaire aux princes, lesquels ne sçauroient autrement regner ne bien commander. Et faut qu'ils se feignent souvent non seulement en guerre aux estrangers & ennemis, mais encore en paix & à leurs subjects, combien que plus chichement. Les simples & ouverts, & qui portent, comme

l'on dict, le cœur au front, ne ſont aucunement propres à ce meſtier de commander, & trahiſſent ſouvent & eux & leur eſtat : mais il faut qu'ils jouent ce roolle dextrement & bien à poinct, ſans excès & ineptie. A quel propos vous cachez & vous couvrez-vous, ſi l'on vous voit au travers ? fineſſes & mines ne ſont plus fineſſes ny mines quand elles ſont cognues & eſventées. Il faut donc que le prince, pour couvrir ſon art, faſſe profeſſion d'aimer la ſimplicité, qu'il careſſe les francs, libres & ouverts, comme ennemis de diſſimulation, qu'aux petites choſes il procede tout ouvertement, afin que l'on le tienne pour tel.

8. Practiques. Tout cecy eſt plus en obmiſſion à ſe retenir & non agir ; mais il luy eſt quelquefois requis de paſſer outre & venir à l'action : icelle eſt double. L'une eſt à faire & dreſſer practiques & intelligences ſecrettes, attirer finement les cœurs & ſervices des officiers, ſerviteurs & confidens des autres princes & ſeigneurs eſtrangers ou de ſes ſubjects. C'eſt une ruſe qui eſt fort en vogue & toute commune entre les princes, &.

un grand traict de prudence, dict Ciceron. Cecy ſe faict aucunement par perſuaſion, mais principalement par preſens & penſions, moyens ſi puiſſans, que non ſeulement les ſecretaires, les premiers du conſeil, les amis, les mignons, ſont induicts par là à donner advis & deſtourner les deſſeins de leur maiſtre, les grands capitaines à preſter leurs mains en la guerre, mais encore les propres eſpouſes ſont gagnées à deſcouvrir les ſecrets de leurs maris. Or ceſte ruſe eſt allouée & approuvée de pluſieurs ſans difficulté & ſans ſcrupule. A la verité ſi c'eſt contre ſon ennemy, contre ſon ſubject, que l'on tient pour ſuſpect, & encore contre tout eſtranger avec lequel l'on n'a point d'alliance ny de convention de fidelité & amitié, il n'y a point de doubte: mais contre ſes alliez, amis & confederez, il ne peuſt eſtre bon, & eſt une eſpece de perfidie qui n'eſt jamais permiſe.

L'autre eſt gagner quelque advantage & parvenir à ſon deſſein par moyens couverts, par equivoques & ſubtilitez, affiner par belles paroles & promeſſes, lettres, ambaſſades, faiſant & obtenant par ſubtils moyens ce 9. Subtilitez.

que la difficulté du temps & des affaires empeſche de faire autrement ; & à couvert ce que l'on ne peuſt à deſcouvert. Pluſieurs grands & ſages diſent cela eſtre permis & loiſible : *Crebro mendacio & fraude uti imperantes debent ad commodum ſubditorum. Decipere pro moribus temporum, prudentia eſt.* Il eſt bien hardi de tout ſimplement dire qu'il eſt permis. Mais bien pourroit on dire qu'en cas de neceſſité grande, temps trouble & confus, & que ce ſoit non ſeulement pour promouvoir le bien, mais pour deſtourner un grand mal de l'eſtat, & contre les meſchans, ce n'eſt pas grande faute, ſi c'eſt faute.

Plato. Plin. Val. Maxim.

10. Injuſtice utile au public.

Mais il y a bien plus grand doubte & difficulté en d'autres choſes, pource qu'elles ſentent & tiennent beaucoup de l'injuſtice : je dis beaucoup & non du tout ; car avec leur injuſtice il ſe trouve quelque grain meſlé de juſtice. Ce qui eſt du tout & manifeſtement injuſte eſt reprouvé de tous, meſme des meſchans, pour le moins de parole & de mine, ſinon de faict. Mais de ces faicts mal meſlez, il y a tant de raiſons & d'authoritez de part & d'autre, que l'on ne

ſçait pas bien à quoy ſe reſouldre. Je les reduiray icy à certains chefs. Se deſpeſcher, & faire mourir ſecretement ou autrement ſans forme de juſtice, certain qui trouble & eſt pernicieux à l'eſtat & qui merite bien la mort, mais l'on ne peuſt ſans trouble & ſans danger l'entreprendre, & le reprimer par voye ordinaire, en cela il n'y a que la forme violée. Et le prince n'eſt-il pas ſur les formes & plus?

Rogner les aiſles & racourcir les grands moyens de quelqu'un qui s'eſleve & ſe fortifie trop en l'eſtat, & ſe rend redoutable au ſouverain, ſans attendre qu'il ſoit invincible, & en ſa puiſſance, ſi la volonté luy advenoit d'attenter quelque choſe contre l'eſtat & la teſte du ſouverain.

Prendre d'authorité & par force des plus riches en une grande neceſſité & poureté de l'eſtat.

Affoiblir & caſſer quelques droicts & privileges, dont jouyſſent quelques ſubjects au prejudice & diminution de l'authorité du ſouverain.

Preoccuper & ſe ſaiſir d'une place, ville, ou province fort commode à l'eſtat, pluſ-

toſt que la laiſſer prendre & occuper à un autre puiſſant & redoutable, au grand dommage, ſubjection, & perpetuelle allarme dudict eſtat.

Plutar. Toutes ces choſes ſont approuvées comme juſtes & licites par pluſieurs grands & ſages, pourveu qu'elles ſuccedent bien & heureuſement; deſquels voicy les mots & les ſentences. Pour garder juſtice aux choſes grandes, il faut quelquefois s'en deſtourner aux choſes petites; & pour faire droict en gros, il eſt permis de faire tort en detail:

Tacit. qu'ordinairement les plus grands faicts & exemples ont quelque injuſtice, qui ſatisfaict aux particuliers par le profit qui en revient à

Plutar. in Flam. tout le public: *omne magnum exemplum habet aliquid ex iniquo, quod adverſus ſingulos utilitate publicâ rependitur.* Que le prudent & ſage prince non ſeulement doibt ſçavoir commander ſelon les loix, mais encore aux loix meſmes, ſi la neceſſité le requiert: & faut faire vouloir au loix quand elles ne peu-

Curt. vent ce qu'elles veulent. Aux affaires confuſes & deplorées le prince doibt ſuyvre non ce qui eſt beau à dire, mais ce qui eſt ne-

Senec. ceſſaire d'eſtre executé. La neceſſité, grand

ſupport & excuſe à la fragilité humaine, enfraint toute loy ; dont celuy-là n'eſt guere meſchant, qui faict mal par contrainte : *neceſſitas, magnum imbecillitatis humanæ patrocinium, omnem legem frangit : non eſt nocens quicunque non ſponte eſt nocens.* Si le prince ne peuſt eſtre du tout bon, ſuffit qu'il le ſoit à demy, mais qu'il ne ſoit point du tout meſchant : qu'il ne ſe peuſt faire que les bons princes ne commettent quelque injuſtice. A tout cela je voudrois adjouſter pour leur juſtification ou diminution de leurs fautes, que ſe trouvant les princes en telles extremitez, ils ne doibvent proceder à tels faicts qu'à regret & en ſouſpirant, recognoiſſant que c'eſt un malheur & un coup diſgracié du ciel, & s'y porter comme le pere quand il faut cauterizer ou couper un membre à ſon enfant pour luy ſauver la vie, ou s'arracher une dent pour avoir du repos. Quant aux autres mots plus hardis qui rapportent tout au profit, lequel ils egalent ou preferent à l'honneſte, l'homme de bien les abhorre.

Aristot. in Politicis. Democrit.

Nous avons demeuré long-temps ſur ce poinct de la vertu de juſtice, à cauſe des

doubtes & difficultez qui proviennent des accidens & neceſſitez des eſtats, & qui empeſchent ſouvent les plus reſolus & adviſez.

11. Vaillance. Après la juſtice vient la vaillance. J'entends la vertu militaire, la prudence, le courage & la ſuffiſance de bien guerroyer, neceſſaire du tout au prince, pour la deffence & ſeureté de ſoy, de l'eſtat, de ſes ſubjects, du repos & de la liberté publique, & ſans laquelle à peine merite-il le nom de prince.

12. Clemence. Venons à la quatrieſme vertu principeſque, qui eſt la clemence; vertu qui faict incliner le prince à la douceur, remettre & laſcher de la rigueur de la juſtice avec jugement & diſcretion. Elle modere & manie doucement toutes choſes, delivre les coulpables, releve les tombez, ſauve ceux qui s'en vont perdre. Elle eſt au prince ce que au commun eſt l'humanité : elle eſt contraire à la cruauté & trop grande rigueur, non à la juſtice, de laquelle elle ne s'eſloigne pas beaucoup, mais elle l'adoucit, la manie : elle eſt très neceſſaire à cauſe de l'infirmité humaine, de la frequence des fautes, facilité de faillir : une grande & continuelle rigueur & ſeverité ruine tout, rend les chaſtimens contemp-

tibles, *severitas amittit assiduitate authoritatem ;* irrite la malice ; par despit l'on se faict meschant ; suscite les rebellions. Car la crainte qui retient en debvoir doibt estre temperée, & douce : si elle est trop aspre & continuelle, elle se change en rage & vengeance : *temperatus timor est qui cohibet, assiduus & acer in vindictam excitat.* Elle est aussi très utile au prince & à l'estat, elle acquiert la bienveillance des subjects, & par ainsi asseure & affermit l'estat, *firmissimum id imperium quo obedientes gaudent,* (comme sera dict après) ; aussi très honorable au souverain : car les subjects l'honoreront & adoreront comme un Dieu, leur tuteur, leur pere : & au lieu de le craindre, ils craindront tous pour luy, auront peur qu'il ne luy mesadvienne. Ce sera donc la leçon du prince, sçavoir tout ce qui se passe, ne relever pas tout, voire dissimuler souvent, aimant mieux estre estimé avoir trouvé de bons subjects que les avoir rendus tels, accommoder le pardon aux legeres fautes, la rigueur aux grandes, ne chercher pas tousiours les supplices (qui sont aussi honteux & infames au prince, qu'au medecin plusieurs morts de

Senec.

Idem.

T. Livius, c. 3. au commencement.

Tacit. in Agricol.

maladies), ſe contenter ſouvent de la repentance, comme ſuffiſant chaſtiment.

Ignoſcere pulchrum
Jam miſero, pœnæque genus vidiſſe precantem.

Et ne faut point craindre ce qu'aucuns objectent très mal, qu'elle relaſche, avilit & enerve l'authorité du ſouverain & de l'eſtat: car au rebours elle la fortifie à un très grand credit & vigueur: & le prince aimé fera plus par icelle, que par une grande crainte, qui faict craindre & trembler, & non bien obeyr: & comme diſcourt Saluſte à Ceſar, ces eſtats menez par crainte ne ſont point durables. Nul ne peuſt eſtre craint de pluſieurs, qu'il ne craigne auſſi pluſieurs. La crainte qu'il veuſt verſer ſur tous, luy retombe ſur la teſte. Une telle vie eſt doubteuſe, en laquelle l'on n'eſt jamais couvert ny par devant, ny par derriere, ny à coſté: mais touſiours en branſle, en danger, & en crainte. Il eſt vray, comme a eſté dict au commencement, qu'elle doibt eſtre avec jugement: car comme temperée & bien conduite eſt très venerable; auſſi trop laſche, & molle, eſt très pernicieuſe.

Saluſt. ad Cæſar.

13. Après ces quatre principales & royales

vertus, il y en a d'autres, bien que moins illuſtres & neceſſaires, toutesfois en ſecond lieu bien utiles & requiſes au ſouverain, ſçavoir la liberalité tant convenable au prince, qu'il luy eſt moins meſſeant d'eſtre vaincu par armes, que par magnificence. Mais en cecy eſt requiſe une très grande diſcretion, autrement elle ſeroit plus nuiſible qu'utile.

Après leſquelles ſont requiſes auſſi liberalité diſcrete.

Il y a double liberalité, l'une eſt en deſpenſe & en monſtre : ceſte-cy ne ſert à guere. C'eſt choſe mal à propos aux ſouverains vouloir ſe faire valoir & paroiſtre par grandes & exceſſives deſpenſes, meſmement parmy leurs ſubjects, où ils peuvent tout. C'eſt teſmoignage de puſillanimité, & de ne ſentir pas aſſez ce que l'on eſt, outre qu'il ſemble aux ſubjects ſpectateurs de ces triomphes, qu'on leur faict monſtre de leurs deſpouilles, qu'on les feſtoye à leurs deſpens, qu'on repaiſt leurs yeux de ce qui debvroit paiſtre leur ventre. Et puis le prince doibt penſer qu'il n'a rien proprement ſien : il ſe doibt ſoy-meſme à autruy. L'autre liberalité eſt en dons faicts à autruy : ceſte-cy eſt beaucoup plus utile & louable : mais ſi doibt-elle eſtre bien reiglée ; & faut advi-

Double liberalité.

ſer à qui, combien & comment l'on donne. Il faut donner à ceux qui le meritent, qui ont faict ſervice au public, qui ont couru fortune & travaillé en guerre. Perſonne ne leur enviera, s'il n'eſt bien meſchant. Au contraire grande largeſſe employée ſans reſpect & merite faict honte & apporte envie à qui la reçoit, & ſe reçoit ſans grace & recognoiſſance. Des tyrans ont eſté ſacrifiez à la haine du peuple par ceux meſmes qu'ils avoient avancez, ſe ralliant par là avec le commun, & aſſeurant leurs biens en monſtrant avoir à mepris & à haine celuy duquel ils les avoient receus. Et avec meſure; autrement la liberalité viendra en ruyne de l'eſtat & du ſouverain; ſi elle n'eſt reiglée, & que l'on donne à tous, & à tous propos, c'eſt jouer à tout perdre. Car les particuliers ne ſeront jamais ſaouls, & ſe rendront exceſſifs en demandes ſelon que le prince le ſera en dons, & ſe tailleront non à la raiſon, mais à l'exemple: le public defaudra & ſera-l'on contraint de mettre les mains ſur les biens d'autruy, & remplacer par iniquité ce que l'ambition & prodigalité aura diſſipé: *quod ambitione exhauſtum, perſce-*

lera ſupplendum. Or il vaut beaucoup mieux ne donner rien du tout, que d'oſter pour donner : car l'on ne ſera jamais ſi avant en la bonne volonté de ceux qu'on aura veſtus, qu'en la mal-veillance de ceux qu'on aura deſpouillez. Et à ſa ruyne propre; car la fontaine ſe tarit ſi l'on y puiſe trop : *liberalitate liberalitas perit.* Il faut auſſi faire filer tout doucement la liberalité, & non donner tout à coup. Car ce qui ſe faict ſi viſtement, tant grand ſoit-il, eſt quaſi inſenſible & s'oublie bien-toſt. Les choſes plaiſantes ſe doibvent exercer à l'aiſe & tout doucement pour avoir loiſir de les gouſter; les rudes & cruelles (s'il en faut faire) au rebours ſe doibvent viſtement avaller. Il y a donc de l'art & de la prudence à bien donner & exercer liberalité : *falluntur quibus luxuria ſpecie liberalitatis imponit : perdere multi ſciunt, donare neſciunt.* Et pour en dire la verité, la liberalité n'eſt pas proprement des vertus royales : elle ſe porte bien avec la tyrannie meſme. Et les gouverneurs de la jeuneſſe des princes ont tort d'imprimer ſi fort à leur eſprit & volonté ceſte vertu de largeſſe, de ne rien refuſer, & ne pen-

Hieron.

Tacit.

ſer rien bien employé que ce qu'ils donnent (c'eſt leur jargon). Mais ils le font à leur profit, ou n'adviſent pas à qui ils parlent. Car il eſt trop dangereux d'imprimer la liberalité en celuy qui a dequoi fournir autant qu'il veuſt aux deſpens d'autruy. Un prince prodigue ou liberal ſans diſcretion & ſans meſure, eſt encore pire que l'avare : & l'immoderée largeſſe rebute plus de gens qu'elle n'en practique. Mais ſi elle eſt bien reiglée, comme dict eſt, elle eſt très bien ſeante au prince, & très tile à luy & à l'eſtat.

14. Magnanimité, & moderation de cholere.

La magnanimité & grandeur de courage à meſpriſer les injures & mauvais propos, & moderer ſa cholere : jamais ne ſe deſpiter pour les outrages & indiſcretions d'autruy. *Magnam fortunam magnus animus decet: injurias & offenſiones ſupernè deſpicere, indignum Cæſaris irâ.* S'en faſcher c'eſt s'en confeſſer coulpable : n'en tenant compte, cela s'eſvanouyt : *convitia, ſi iraſcare, agnita videntur, ſpreta exoleſcunt.* Que s'il y a lieu, & ſe faut courroucer, que ce ſoit tout ouvertement & ſans diſſimuler, ſans donner occaſion de ſoupçonner que l'on couve un mal-talent ; ce qui eſt à faire à

Senec.

Tacit.

gens de neant, de mauvais naturel & incurable : *obſcuri & irrevocabiles reponunt odia : ſæva cogitationis indicium ſecreto ſuo ſatiari.* Il eſt moins meſſeant à un grand d'offenſer que de haïr : les autres vertus ſont moins royales & plus communes. Tacit.

15. 3. Chef de ceſte proviſion. Mœurs du ſouverain.

Après la vertu viennent les mœurs, façons & contenances qui ſervent & appartiennent à la majeſté très requiſe au prince. Je ne m'arreſte point icy : ſeulement, comme en paſſant, je dis que la nature faict beaucoup à cecy, mais auſſi l'art & l'eſtude. A cecy appartient la bonne & belle compoſition de ſon viſage, ſon port, ſon pas, ſon parler, ſes habillemens. La reigle generale en tous ſes poincts eſt une douce, moderée & venerable gravité, cheminant entre la crainte & l'amour, digne de tout honneur & reverence. Il y a auſſi ſa demeure & ſa hantiſe : la demeure ſoit en lieu magnifique & fort apparent, & tant près que ſe pourra du milieu de tout l'eſtat, afin d'avoir l'œil ſur tout, comme un ſoleil qui, touſiours du milieu du ciel, eſclaire par-tout : car ſe tenant en un bout, il donne occaſion au plus loin de plus har-

diment ſe remuer, comme ſe tenant ſur un bout d'une grande peau, le reſte ſe leve. Sa hantiſe ſoit rare, car beaucoup ſe monſtrer & ſe communiquer, ravalle la majeſté : *Continuus aſpectus minus verendos magnos homines ipſâ ſatietate facit. Majeſtatis major ex longinquo reverentia, quia omne ignotum pro magnifico eſt.*

Livius. Tacit.

16. Après ces trois choſes, cognoiſſance de l'eſtat, vertu, & mœurs, qui ſont en la perſonne du prince, viennent les choſes qui ſont près & autour de luy ; ſçavoir en quatrieſme lieu conſeil, le grand & principal poinct de ceſte doctrine politique, & ſi important que c'eſt quaſi tout : c'eſt l'ame de l'eſtat, & l'eſprit qui donne vie, mouvement & action à toutes les autres parties : & à cauſe d'icelle il eſt dict que le maniement des affaires conſiſte en prudence. Or il ſeroit à deſirer que le prince euſt de ſoymeſme aſſez de conſeil & de prudence pour gouverner & pourvoir à tout ; c'eſt le premier & plus haut degré de ſageſſe, comme a eſté dict, en tel cas les affaires iront beaucoup mieux : mais c'eſt choſe qui ne ſe voit pas, ſoit à faute de bon naturel ou de

4. Chef de ceſte proviſion.

Conſeil.

Cy-deſſus, ch. 1.

bonne inſtitution. Et il eſt quaſi impoſſible qu'une ſeule teſte puiſſe fournir à tant de choſes : *nequit princeps ſuâ ſcientiâ cuncta complecti, nec unius mens tanta molis eſt capax.* Un ſeul ne voit & n'oyt que bien peu. Or les roys ont beſoin de beaucoup d'yeux & de beaucoup d'oreilles. Les grands fardeaux & les grandes affaires ont beſoin de grandes aides. Parquoy il luy eſt requis de ſe pourvoir & garnir de bon conſeil & de gens qui le luy ſçachent donner : & celuy, quel qu'il ſoit, qui veuſt tout faire de ſoy, eſt tenu pour ſuperbe pluſtoſt que pour ſage. Le prince a donc beſoin d'amis fideles & ſerviteurs qui ſoyent ſes aides : *quos aſſumat in partem curarum.* Ce ſont ſes vrays threſors & les inſtrumens très utiles de l'eſtat. A quoy ſurtout il doibt travailler de les choiſir & les avoir bons, & y employer tout ſon jugement. Il y en a de deux ſortes : les uns luy aident de leur eſprit, conſeil & langue, & ſont dicts conſeillers ; les autres le ſervent de leurs mains & leurs faicts, & peuvent eſtre dicts officiers. Les premiers ſont beaucoup plus honorables : car, ce diſent

Tacit.

Tir. Liv. Tacit.

Plin.

Xenoph.

Platon. Ariſtote. les deux plus grands philoſophes, c'eſt une choſe ſacrée & divine que bien deliberer & donner bon conſeil.

17. Diſcretion de bons conſeillers. Or les conſeillers doivent eſtre premierement fideles, c'eſt-à-dire en un mot gens de bien : *optimum quemque fidelissimum puto.* Secondement ſuffiſants en ceſte part, c'eſt-à-dire cognoiſſants bien l'eſtat, diverſement experimentez & eſſayez (car les difficultez & afflictions ſont de belles leçons & inſtructions (*mihi fortuna multis rebus ereptis usum dedit bene suadendi*); & en un mot ſages & prudens, moyennement vifs & non point trop poinctus, car ceux-cy ſont trop remuans : *novandis quàm gerendis rebus aptiora ingenia illa ignea.* Et pour eſtre tels faut qu'ils ſoyent aagez & meurs, outre que les jeunes gens, pour la tendreur & molleſſe de leur aage, ſont aiſement trompez, facilement croyent & reçoivent impreſſion. Il eſt bon qu'autour des princes il y en ayt des ſages & des fins : mais beaucoup plus les ſages, qui ſont requis pour l'honneur & pour touſiours ; les fins pour la neceſſité quelquesfois. Tiercement qu'en propoſant & donnant bons

1. Fidelité.

Plin.

2. Suffiſance.

Mithrid. in Saluſt.

Curtius.

3. Liberté.

& ſalutaires conſeils ils s'y portent librement & courageuſement ſans flatterie ou ambiguité & deſguiſement, n'accommodant point leur langage à la fortune preſente du prince : *ne cum fortuna potiùs principis loquantur quàm cum ipſo.* Mais ſans eſpargner la verité ils diſent ce qu'il convient. Car combien que la liberté, rondeur & fidelité heurte & offenſe pour l'heure ceux auſquels elle s'oppoſe ; après elle eſt reverée & eſtimée : *in præſentia quibus reſiſtis, offendis ; deinde illis ipſis ſuſpicitur laudaturque.* Et conſtamment ſans ployer, varier & changer à tous propos pour plaire & ſuyvre l'humeur, le plaiſir & la paſſion d'autruy, mais ſans opiniaſtreté & eſprit de contradiction, qui trouble & empeſche toute bonne deliberation, voire quelquefois faut tourner ſon opinion, ce qui n'eſt inconſtance mais prudence. Car le ſage ne marche pas touſiours d'un meſme pas encore qu'il ſuyve meſme chemin, il ne change point, il s'accommode : *non ſemper it uno gradu, ſed unâ viâ ; non ſe mutat, ſed aptat.* Comme le bon marinier faict des voiles ſelon le temps & le vent, il convient

Tacit.

4. Conſtance ſans opiniaſtreté. Saluſt. ad Cæſar.

Senec.

ſouvent tourner & obliquement arriver où l'on ne peuſt aller à droict fil : c'eſt habilité.

5. Silence. Religieux à tenir ſecrettes les deliberations, choſe extremement neceſſaire au maniement des affaires : *res magnæ ſuſtineri nequeunt ab eo cui tacere grave eſt.* Et ne ſuffit d'eſtre ſecret, mais ne faut furetter ny crochetter les ſecrets du prince : c'eſt choſe mauvaiſe & dangereuſe : *exquirere abditos principis ſenſus illicitum & anceps :* voire je diray qu'il faut eviter de les ſçavoir. Voylà les principales bonnes conditions & qualitez de conſeillers, comme les mauvaiſes dont ils ſe doibvent bien garder, ſont confiance preſomptueuſe, qui faict deliberer & opiner audacieuſement ; car le ſage en deliberant penſe & repenſe, redoublant tout ce qui peuſt advenir, pour puis eſtre hardi à executer : *nam animus vereri qui ſcit, ſcit tutò aggredi.* Au contraire le fol eſt hardi & chaud à deliberer : & quand il faut joindre, le nez luy ſeigne : *conſilia calida & audacia primâ ſpecie lata ſunt, tractatu dura, eventu triſtia.* Puis toute paſſion de cholere, envie, deſpit, hayne, avarice, cupidité & toute af-

Curtius.

Tacit.

Les vices qu'ils doibvent fuyr.

Confiance preſomptueuſe.

Tit. Livius.

Paſſion.

fection particuliere, le poiſon mortel du jugement & tout bon ſentiment : *privata res ſemper offecêre officientque publicis conſiliis, peſſimum veri affectus & judicii venenum ſua cuique utilitas :* & precipitation ennemie de tout bon conſeil, & ſeulement propre à mal faire. Voylà que doibvent eſtre les bons conſeillers. Tacit. Precipitation. Voyez l. 2. c. 10. Tacit.

Or le prince les doibt choiſir tels ou par ſa propre ſcience & jugement, ou s'il ne le peuſt, par la reputation, laquelle ne trompe guere ; dont diſoit un d'entre eux à ſon prince : Tenez-nous pour tels que nous ſommes eſtimez : *nam ſinguli decipere & decipi poſſunt : nemo omnes, neminem omnes fefellerunt.* Et ſe bien garder des mignons, courtiſans, flatteurs, eſclaves, qui font honte à leur maiſtre & le trahiſſent. N'y a rien plus pernicieux que le conſeil du cabinet. Et les ayant choiſis & trouvez, il s'en doibt ſervir prudemment en prenant conſeil d'eux à temps & heure, ſans attendre au poinct de l'execution, & perdre le temps en les eſcoutant ; & avec jugement, ſans ſe laiſſer aller laſchement à leur advis, comme ce ſot d'Empereur Claude ; & 18. Debvoir du prince à choiſir bons conſeillers. Plin. ad Traj. 1. Et à s'en ſervir. 2.

avec douceur auſſi ſans roidir trop, eſtant plus raiſonnable, comme diſoit le ſage Marc Antonin, de ſuyvre le conſeil d'un bon nombre de ſes amis, qu'eux ſoyent
3. contraints de flechir ſoubs ſa volonté. Et s'en ſervant avec une authorité indifferente, ſans les payer par preſens pour leurs bons conſeils, afin de n'attirer les mauvais ſoubs eſpoir de recompenſe: ny auſſi les ru-
Curtius. doyer pour leurs mauvais conſeils; car il ne ſe trouveroit plus qui voulſiſt donner conſeil, s'il y avoit danger à le donner. Et puis ſouvent les mauvais reuſſiſſent bien & mieux que les bons, ainſi diſpoſant la ſouveraine pourvoyance. Et ceux qui donnent les bons conſeils, c'eſt-à-dire heureux & aſſeurez, ne ſont pas pour cela touſiours les meilleurs & plus fideles ſerviteurs, ny pour leur liberté à parler, laquelle il doibt pluſtoſt agreer, & regarder obſcurement les craintifs & flatteurs; car miſerable eſt le prince chez qui l'on cache où l'on deſguiſe la verité: *cujus aures ita*
Tacit. *formatæ ſunt, ut aſpera quæ utilia, & nil niſi jucundum & læſurum accipiant:* & enfin celer ſon advis & ſa reſolution, eſtant le

ſecret, l'ame du conſeil : *nulla meliora conſilia, quàm quæ ignoraverit adverſarius, antequam fierent.* Veget.

19. Des officiers.

Quant aux officiers, qui viennent après, & qui ſervent le prince & l'eſtat en quelque charge, il les faut choiſir gens de bien, de bonne & honneſte famille. Il eſt à croire qu'ils n'en ſeront que meilleurs : & n'eſt beau que des gens de peu s'approchent du prince, & commandent aux autres, ſauf qu'une grande & inſigne vertu les releve & ſupplée le defaut de nobleſſe : mais non gens infames, doubles, dangereux, & de quelque odieuſe condition. Auſſi doibvent-ils eſtre gens d'entendement, & employez ſelon leur naturel ; car les uns ſont propres aux affaires de la guerre, les autres aux affaires de la paix. Aucuns ſont d'advis de les choiſir d'une douce & mediocre vertu ; car ces outrez & invincibles, qui ſe tiennent touſiours ſur la poincte, & ne veulent rien quitter, ne ſont communement propres aux affaires, *ut pares negotiis, neque ſupra: ſint recti, non erecti.*

20. 5. Chef

Après le conſeil nous mettrons les finances ; grand & puiſſant moyen ; ce ſont les

de ceſte nerfs, les pieds, les mains de l'eſtat. Il n'y
proui- a glaive ſi tranchant & penetrant que celuy
ſion. d'argent, ny maiſtre ſi imperieux, ny orateur
Finances. ſi gaignant les cœurs & volontez, ny con-
querant tant preneur de places, comme les
richeſſes. Parquoy le ſage prince doibt pour-
Science voir que les finances ne faillent & ne tariſ-
financie- ſent jamais. Ceſte ſcience conſiſte en trois
re en poincts : fonder les finances, les bien em-
trois ployer, & avoir touſiours en reſerve & l'eſ-
poincts. pargne une bonne partie pour le beſoin. En
tous les trois le prince doibt eviter deux cho-
ſes; l'injuſtice & la ſordidité, en conſervant
le droict envers tous, & l'honneur pour ſoy.

21. Pour le premier, qui eſt faire fonds & ac-
1. Fonder croiſtre les finances, il y a pluſieurs moyens,
les finan- & les ſources ſont diverſes, qui ne ſont pas
ces. toutes perpetuelles, ny egalement aſſeurées,
1. ſçavoir le domaine & revenu public de l'eſ-
tat, qu'il faut meſnager & faire valoir ſans
jamais l'aliener en aucune façon, comme
auſſi eſt-il de ſa nature ſacré & inalienable.
2. Les conqueſtes faites ſur les ennemis, qu'il
faut approfiter & non prodiguer ny diſſiper,
comme le practiquoient bien les anciens Ro-
mains, rapportant à l'eſpargne de très gran-

des ſommes & threſors des villes & pays vaincus, comme Tite Live raconte de Camillus Flaminius, Paul Æmile, des Scipions, Luculle, Ceſar; & puis tirant des pays conqueſtez, ſoit des naturels y laiſſez, ou des colonies y envoyées, certain revenu annuel. Les preſens, dons gratuits, penſions, octrois, 3.
tributs des amis alliez & ſubjects, par teſtamens, donations entre vifs, ou autrement; les entrées, ſorties & paſſages de marchan- 4.
diſes aux havres, ports, & portes, tant ſur les eſtrangers que ſur les ſubjects, moyen ancien, general, juſte & legitime, & très utile avec ces conditions: ne permettre la traitte des choſes neceſſaires à la vie, que les ſubjects n'en ſoient pourveus, ny des matieres crues, afin que le ſubject les mette en œuvre, & gaigne le profit de la main; mais bien permettre la traitte des ouvrées: & au contraire permettre l'apport des crues & non des ouvrées: & en toutes choſes charger beaucoup plus l'eſtranger que le ſubject; car l'impoſition foraine grande accroiſt les finances, & ſoulage le ſubject: moderer toutesfois les impoſts ſur les choſes neceſſaires à la vie que l'on apporte. Ces quatre moyens

4. Antoninus Pius, Severus, Augustus.

ſont non ſeulement permis, mais juſtes, legitimes & honneſtes. Le cinquieſme, qui n'eſt guere honneſte, eſt le trafic que le ſouverain faict par ſes facteurs; & s'exerce en diverſes manieres plus ou moins laides, mais le plus vilain & pernicieux eſt des honneurs, eſtats, offices, benefices. Il y a bien un moyen qui approche du trafic; & pour ce peuſt-il eſtre mis en ce rang, qui n'eſt pas fort deshonneſte, & a eſté practiqué par de très grands & ſages princes, qui eſt de mettre les deniers de l'eſpargne & de reſerve à quelque petit profit, comme à cinq pour cent, & les bien aſſeurer ſoubs bons gages, ou caution ſuffiſante & ſolvable. Cela ſert à trois choſes, à accroiſtre & faire profiter les finances, à donner moyen aux particuliers de traficquer & gaigner, &, qui eſt bien le meilleur, à ſauver les deniers publics des griffes de larrons de cour, importunes demandes & flatteries des mignons, & facilité trop grande du prince. Et pour ceſte ſeule raiſon aucuns princes ont preſté l'argent public ſans aucun profit ny intereſt, mais ſeulement à peine du double à faute de payer au jour. Le ſixieme &

6.

dernier eſt aux emprunts & ſubſides des ſubjects, auquel il ne faut venir qu'à regret, & lors que les autres moyens defaillent, & que la neceſſité preſſe l'eſtat. Car en ce cas il eſt juſte, ſelon la reigle, que tout eſt juſte, qui eſt neceſſaire. Mais il eſt requis que ces conditions y ſoyent, après ceſte premiere de la neceſſité: 1. Lever par emprunt (auſſi ſe trouvera-il pluſtoſt argent à cauſe de l'eſperance de recouvrer le ſien, & que l'on n'y perdra rien, outre la grace d'avoir ſecouru le public), & puis rendre, la neceſſité paſſée & la guerre finie, comme firent les Romains mis à l'extremité par Annibal. 2. Que ſi le public eſt ſi pauvre qu'il ne puiſſe rendre, & qu'il faille proceder par impoſition, il faut que ce ſoit avec le conſentement des ſubjects, leur repreſentant & faiſant comprendre la poureté & neceſſité, & preſchant le mot du bon roy des roys, *Dominus his opus habet*: juſques à leur faire voir, ſi beſoin eſt, la recepte & la deſpence. La perſuaſion y peuſt eſtre employée ſans venir à la contrainte, comme diſoit Themiſtocles: *impetrare melius quàm imperare*. Il eſt vray que

1.

2. Des impoſts & ſubſides.

les prieres des ſouverains ſont commandemens: *ſatis imperat qui rogat potentiâ: armatæ ſunt preces regum.* Mais que ce ſoit par forme d'octroy & don gratuit, au moins que ce ſoyent deniers extraordinaires, pour certain temps prefix, & non ordinaires, & ne preſcrire jamais ce droict ſur les ſubjects
3. ſi ce n'eſt de leur conſentement. 3. Et que telles impoſitions ſe levent ſur les biens & non ſur les teſtes (eſtant la capitation odieuſe
De Caducis tollend. Cod. l. 6. Tit. 51. à tous gens de bien), ſoyent réelles, & non perſonnelles (eſtant injuſte que les riches, les grands, les nobles ne payent point, & que les poures gens du plat pays payent tout)
4. 4. Et egalement ſur tous. L'inequalité afflige fort, & à ces fins les reſpandre ſur les choſes dont tout le monde a beſoin, comme ſel, vin, afin que tous trempent & contribuent à la neceſſité publique. Bien peuſt & doibt-on mettre impoſts ordinaires & gros ſur les marchandiſes & autres choſes vitieuſes, & qui ne ſervent qu'à corrompre les ſubjects, comme tout ce qui faict au luxe, à la desbauche, curioſité, ſuperfluité en vivres, en habillemens, volupté, mœurs, & maniere de vivre licentieuſe, ſans autre-

ment deffendre ces choſes. Car la deffenſe aguiſe l'appetit.

Le ſecond poinct de ceſte ſcience eſt de bien employer les finances. Voicy par ordre les articles de ceſte emploicte & deſpence ; entretenement de la maiſon du prince, payement de la gendarmerie, gages des officiers, loyers juſtes de ceux qui ont bien merité du public, penſions & ſecours charitables aux perſonnes recommandables. Ces cinq ſont neceſſaires : après leſquels viennent ceux-cy très utiles ; reparer les villes, fortifier & munir les frontieres, refaire & raccouſtrer les chemins, ponts & paſſages, eſtablir les colleges d'honneur, de vertu & de ſçavoir, edifier maiſons publiques. De ces cinq ſortes de reparations, fortifications & fondations en viennent de très grands profits, outre le bien public ; les arts & artiſans ſont entretenus ; l'envie & deſpit du peuple à cauſe de la levée des deniers ceſſe quand il les voit bien employez : & deux peſtes des republiques ſont chaſſées, ſçavoir l'oiſiveté & la poureté. Au contraire les grandes liberalitez & donations deſmeſurées envers quelques particuliers mignons, les grands

2 Employer les finances.

baſtimens ſuperbes & non neceſſaires, les deſpences ſuperflues & vaines ſont odieuſes aux ſubjects, qui murmurent qu'on en deſpouille mille pour en veſtir un, que l'on piaffe de leur ſubſtance, l'on baſtit de leur ſang & de leur ſueur.

23. 3. Faire reſerve & eſpargne.

Le troiſieſme poinct eſt en la reſerve, qu'on doibt faire pour la neceſſité, afin que l'on ne ſoit contraint au beſoin de recourir aux moyens & remedes prompts, injuſtes & violens, c'eſt ce que l'on appelle l'eſpargne. Or comme d'aſſembler de fort grands threſors & faire ſi grands amas d'or & d'argent, encore que ce ſoit par moyens juſtes & honneſtes, ce n'eſt pas touſiours le meilleur, Iſai. 30. c'eſt une occaſion de guerre active, ou paſſive, car ou il faict venir l'envie de la faire mal à propos, ſe voyant abondance de moyens, ou c'eſt une amorce à l'ennemy de venir; & ſeroit plus honorable de les employer, comme a eſté dict. Auſſi deſpendre tout & n'avoir rien en reſerve eſt encore bien pire, c'eſt jouer à tout perdre. Les ſages ſouverains s'en gardent bien. Les plus grands threſors qui ont anciennement eſté, ſont celuy de Darius dernier roy des Perſes,

chez lequel Alexandre trouva quatre-vingts millions d'or. Celuy de Tibere 67 millions, Trajan 55 millions gardez en Egypte. Mais celuy de David passe de beaucoup tous ceux-là (chose incroyable en un si petit & si chetif estat), qui estoit de six-vingts millions. 2. Paralip.

Or pour garder que ces grands threſors ne se despendent point, ou ne soyent violez ou desrobez, les anciens les faisoient fondre & reduire en grandes masses & boulles, comme les Perses & Romains, ou les mettoient dedans les temples des dieux, comme lieux de toute seureté, comme les Grecs au temple d'Apollon, qui toutesfois a esté souvent pillé & volé; les Romains au temple de Saturne. Mais le meilleur & plus asseuré & le plus utile est, comme a esté dict, le prester avec quelque petit profit aux particuliers soubs bons gages ou caution suffisante. Aussi faudroit-il pour garder les finances des larrons, non pas vendre à gens de basse & mechanique condition, mais donner à gentils-hommes & gens d'honneur le maniement des finances, & les offices financiers, comme les anciens Romains, qui en

eſtrenoient les jeunes hommes des plus nobles & grandes maiſons & qui aſpiroient aux plus grands honneurs & charges de la republique.

24. 6. Chef de ceſte proviſion, force armée.

Après le conſeil & les finances, je penſe bien mettre les armes, qui ne peuvent ſubſiſter ny eſtre bien & heureuſement levées & conduictes ſans ces deux. Or la force armée eſt bien neceſſaire au prince pour garder ſa perſonne & ſon eſtat : car c'eſt abus de penſer gouverner un eſtat long-temps ſans armes. Il n'y a jamais de ſeureté entre les foibles & les forts ; & y a touſiours gens qui ſe remuent dedans ou dehors l'eſtat. Or ceſte force eſt ou ordinaire en tous temps, ou extraordinaire au temps de guerre. L'ordinaire eſt aux perſonnes & aux places. Les perſonnes ſont de deux ſortes ; il y a les gardes du corps & de la perſonne du ſouverain, qui ſervent non ſeulement à ſa ſeureté & conſervation, mais auſſi pour ſon honneur & ornement : car le beau & bon dire d'Ageſilaus n'eſt pas perpetuellement vray, & y auroit trop de danger de l'eſſayer & s'y fier, que le prince vivra bien aſſeuré ſans gardes s'il commande à ſes ſubjects comme un bon

pere à ſes enfans; (car la malice humaine ne s'arreſte pas en ſi beau chemin.) Et les compagnies certaines entretenues & touſiours preſtes pour les promptes neceſſitez & ſoudaines occurences qui peuvent ſurvenir: car attendre au beſoin à lever gens, c'eſt grande imprudence. Quant aux places, ce ſont les fortereſſes & citadelles aux frontieres, au lieu deſquelles aucuns & les anciens approuvent plus les colonies & nouvelles peuplades. L'extraordinaire eſt aux armes, qu'il luy convient lever & dreſſer en temps de guerre: comment il s'y doibt gouverner, c'eſt-à-dire entreprendre & faire la guerre; c'eſt pour la ſeconde partie qui eſt de l'action: ceſte premiere eſt de la proviſion. Seulement je dis icy que le prince ſage doibt outre les gardes de ſon corps avoir certaines gens tous preſts & experimentez aux armes en nombre plus grand ou plus petit, ſelon l'eſtendue de ſon eſtat, pour reprimer une ſoudaine rebellion ou eſmotion qui pourroit advenir dedans ou dehors ſon eſtat, reſervant à faire plus grande levée lors qu'il faudra faire la guerre à bon eſcient & de propos deliberé, offenſive, ou deffenſive,

Au chapitre ſuyvant.

& cependant tenir les arſenats & magaſins bien garnis & pourveus de toutes ſortes d'armes offenſives & deffenſives pour equiper gens de pied & de cheval; plus, des munitions de guerre, d'engins, d'outils. Un tel appareil non ſeulement eſt neceſſaire pour faire la guerre, car ces choſes ne ſe trouvent ny ne s'appreſtent en peu de temps, mais encore il empeſche la guerre. Car l'on n'eſt pas ſi hardy d'attaquer un eſtat que l'on ſçait bien preſt & bien garny. Il ſe faut appreſter à la guerre pour ne l'avoir point: *qui cupit pacem, paret bellum.*

25. 7. Chef de ceſte proviſion.

Après toutes ces proviſions neceſſaires & eſſentielles, nous mettrons finalement les alliances, qui n'eſt pas un petit appuy & ſouſtien de l'eſtat. Mais il faut de la prudence à les choiſir & bien baſtir, regarder avec qui l'on s'allie, & comment. Il faut s'allier avec des puiſſans & voiſins: car s'ils ſont foibles & eſloingnez, de quoy pourront-ils aider, ſi ce n'eſt que tel ſoit aſſailly, de la ruine duquel doibve venir la noſtre? car lors il doibt le ſecourir & ſe joindre à luy, quel qu'il ſoit: & s'il y a du danger à le faire ouvertement, que ce ſoit par alliance ſecrette; car

Alliance.

1. Avec qui.

c'eſt un tour de maiſtre de traitter alliance avec l'un au veu & ſceu de tous, & avec l'autre par practique ſecrette, mais que ce ſoit ſans perfidie & meſchanceté, qui eſt deffendue : mais non pas la prudence, meſmement pour la deffenſive & pour la ſeureté de ſon eſtat.

Au reſte il y a pluſieurs ſortes & degrez d'alliances : la moindre & plus ſimple eſt pour le commerce & trafic ſeulement : mais ordinairement elle comprend amitié, commerce, & hoſpitalité : elle eſt ou deffenſive ſeulement, ou deffenſive & offenſive enſemble, & avec exception de certains princes & eſtats, ou ſans exception. La plus eſtroicte & parfaicte eſt celle qui eſt offenſive & deffenſive envers tous, pour eſtre ami des amis, & ennemi des ennemis, & telle eſt bon de faire avec des puiſſans & par egale alliance. Auſſi l'alliance eſt ou perpetuelle ou limitée à certain temps : ordinairement elle ſe faict perpetuelle, mais le meilleur & plus aſſeuré eſt de la limiter à certain temps : afin d'avoir moyen de reformer, oſter ou adjouſter aux articles, ou s'en departir du tout s'il eſt beſoin, ſelon que l'on jugera

1. Comment.

eſtre expedient. Et quand bien on les jugeroit telles qu'elles deuſſent eſtre perpetuelles, ſi eſt-ce qu'il vaut mieux les renouveller (ce que l'on peuſt & doibt-on faire avant que le temps expire) & renouer, que les faire perpetuelles. Car elles s'allanguiſſent & ſe relaſchent : & qui ſe ſentira grevé la rompra pluſtoſt, ſi elle eſt perpetuelle, que ſi elle eſt limitée : auquel cas il attendra le terme. Voylà nos ſept proviſions neceſſaires.

Seconde partie de la prudence politique & du gouvernement d'eſtat, qui eſt de l'action & gouvernement du prince.

CHAPITRE III.

1. Deſcription ſommaire de l'action du prince.

AYANT traitté de la proviſion, & inſtruit le ſouverain de quoy & comment il doibt garnir & munir ſoy & ſon eſtat, venons à l'action, & voyons comment il ſe doibt employer & ſe prevaloir de ces choſes, c'eſt à dire en un mot bien commander & gouverner. Avant traitter cecy diſtinctement ſelon le partage que nous en avons faict, nous

pouvons dire en gros, que bien gouverner & ſe bien maintenir en ſon eſtat, giſt à s'acquerir deux choſes, bienveillance & authorité. La bienveillance eſt une bonne volonté & affection envers le ſouverain & ſon eſtat; l'authorité eſt une bonne & grande opinion, une eſtime honorable du ſouverain & de ſon eſtat. Par le premier le ſouverain & l'eſtat eſt aimé : par le ſecond il eſt craint & redoubté. Ce ne ſont pas choſes contraires, mais bien differentes, comme l'amour & la crainte. Toutes deux regardent les ſubjects & les eſtrangers : mais il ſemble que plus proprement la bienveillance regarde les ſubjects, & l'authorité les eſtrangers : *amorem apud populares, metum apud hoſtes quærat.* A parler tout ſimplement & abſolument, l'authorité eſt plus forte & vigoureuſe, plus auguſte & plus durable. Le temperament & l'harmonie des deux eſt choſe parfaicte; mais ſelon la diverſité des eſtats, des peuples, leurs naturels, & humeurs, l'une eſt plus aiſée, & auſſi plus requiſe en aucuns lieux qu'en autres. Les moyens d'acquerir tous les deux ſont touchez & comprins en ce qui a eſté dict cy-deſſus, ſpecialement de la ver-

Bienveillance, Authorité, deux ſouſtiens du prince & de l'eſtat.

Tacit.

tu & des mœurs du ſouverain ; nonobſtant nous en parlerons de chaſcune un peu.

2. Bienveillance qui s'acquiert par douceur.

La bienveillance (choſe très utile & quaſi du tout neceſſaire, tellement que ſeule vaut beaucoup, ſans elle tout le reſte eſt peu aſſeuré) s'acquiert par trois moyens : douceur non ſeulement en paroles & en faicts, mais encore plus aux commandemens & en l'adminiſtration, ainſi le requiert le naturel des hommes, qui ſont impatiens & de ſervir du tout, & ſe maintenir en une entière liberté, *nec totam ſervitutem pati, nec totam libertatem.* Ils obeiſſent bien volontiers en ſubjects, mais non en eſclaves : *domiti ut pareant, non ut ſerviant.* Et à la verité l'on obeit plus volontiers à celuy qui commande doucement : *remiſſius imperanti melius paretur : qui vult amari languidâ regnet manu.* La puiſſance, diſoit Ceſar, grand docteur en ceſte matiere, mediocrement exercée conſerve tout : mais qui commande indifferemment & eshontement n'eſt ny aimé ny aſſeuré. Il ne faut pas toutesfois une douceur trop laſche, molle ny abandonnée, afin que l'on ne vienne en meſpris, qui eſt encore pire que la crainte : *ſed incorrupto*

Tacit.

Senec

Tacit.

ducis honore. C'eſt le tour de prudence de temperer cecy, ne rechercher d'eſtre redoubté en faiſant du terrible, ny aimé en trop 'abaiſſant.

Le ſecond moyen d'acquerir la bienveillance eſt beneficence; j'entends premierement envers tous, meſmement le petit peuple, par une providence & bonne police, par laquelle le bled & toutes choſes neceſſaires au ſouſtien de ceſte vie ne manquent, mais ſoyent à bonne raiſon, voire abondent s'il eſt poſſible; que la cherté ne travaille point les ſubjects : car le menu peuple n'a ſoin du public que pour ce regard : *vulgo una ex republicâ annonæ cura.* Tacit. 3. Beneficence.

Le troiſieſme moyen eſt la liberalité (beneficence plus ſpeciale) qui eſt une amorce, voire un enchantement pour attirer, gaigner & captiver les volontez : tant eſt choſe douce que de prendre, honorable de donner. Tellement qu'un ſage a dict qu'un eſtat ſe gardoit mieux par bienfaicts que par armes. Elle a principalement lieu à l'entrée & en un eſtat nouveau. A qui, combien, & comment il faut exercer liberalité, a eſté dict cy-deſſus. Les moyens de bienveillance ont 4. Liberalité. Au 2 ch. art. 13.

eſté ſagement practiquez par Auguſte : *qui militem donis, populum annonâ, cunctos dulcedine otii pellexit.*

Tacit.

5. Autho-rité.

L'authorité eſt l'autre appuy des eſtats, *majeſtas imperii, ſalutis tutela ;* la forteresſe invincible du prince, par laquelle il ſçait avoir raiſon de ceux qui oſent le meſpriſer & luy faire teſte. Auſſi à cauſe d'icelle l'on ne l'oſe attaquer, & tous recherchent d'eſtre bien avec luy. Elle eſt compoſée de crainte & de reſpect. Par ces deux le prince & ſon eſtat eſt redoutable à tous & aſſeuré.

Qui s'acquiert par

Pour acquérir ceſte authorité, outre la proviſion des choſes ſuſdictes, il y a trois moyens qui ſe doibvent ſoigneuſement garder en la forme de commander.

6. Severité.

Le premier eſt la ſeverité, qui eſt meilleure, plus ſalutaire, aſſeurée, durable, que l'ordinaire douceur & grande facilité. Ce qui vient premierement du naturel du peuple, lequel, comme dict Ariſtote, n'eſt pas ſi bien né qu'il ſe range au debvoir par amour ny par honte, mais par force & crainte des ſupplices, puis de la corruption generale des mœurs, & desbauche contagieuſe du monde, à laquelle ne faut pas penſer pourvoir

par douceur, qui aide pluſtoſt à mal faire. Elle engendre meſpris & eſperance d'impunité, qui eſt la peſte des republiques & des eſtats : *illecebra peccandi maxima ſpes impunitatis.* C'eſt une grace envers pluſieurs, & tout le public, de quelquesfois en chaſtier bien quelqu'un. Et faut par fois couper un doigt pour empeſcher la gangrene de ſe prendre à tout le bras, ſelon la belle reſponſe d'un Roy de Thrace, à qui l'on diſoit qu'il faiſoit l'enragé & non le Roy ; que ſa rage rendoit ſes ſubjects ſains & ſages. La ſeverité maintient les officiers & magiſtrats en debvoir, chaſſe les flatteurs, courratiers, meſchans, impudens demandeurs, & petits tyranneaux. Au contraire la trop grande facilité ouvre la porte à tous ces gens-là, dont il advient un epuiſement des finances, impunité des meſchans, appauvriſſement du peuple, comme les catarres & fluxions en un corps flouet & maladif tombent ſur les parties plus foibles. La bonté de Pertinax, la licence d'Heliogabale penſerent perdre & ruiner l'empire : la ſeverité de Severe & puis d'Alexandre le reſtablit & remit en bon eſtat. Il faut toutesfois Cicero.

que ceſte ſeverité ſoit avec quelque retenue, par intermiſſion & à propos : afin quo la rigueur envers peu de gens tienne tout le monde en crainte : *ut pœna ad paucos, metus ad omnes.* Et les rares ſupplices ſervent plus à la reformation de l'eſtat, a dict un ancien, que les frequens. Cela s'entend, ſi les vices ne ſe renforcent, & ne s'opiniaſtrent pas : car lors il ne faut pas eſpargner le fer & le feu : *crudelem medicum intemperans æger facit.*

7. Conſtance.

Le ſecond eſt la conſtance, qui eſt une fermeté & reſolution, par laquelle le prince marchant touſiours de meſme pied, ſans varier ny changer, maintient touſiours & preſſe l'obſervation des loix & couſtumes anciennes. Le changer & r'adviſer, outre que c'eſt argument d'inconſtance & irreſolution, apporte & aux loix, & au ſouverain, & à l'eſtat, du meſpris & mauvaiſe opinion. Dont les ſages deffendent tant de rien remuer & rechanger aux loix & couſtumes, fuſt-ce en mieux : car le remuement apporte touſiours plus de mal & d'incommodité, outre l'incertitude & le danger, que ne peuſt apporter de bien la nouveauté. Parquoi tous novateurs

ſont ſuſpects, dangereux, & à chaſſer. Et n'y peuſt avoir aſſez forte & ſuffiſante cauſe ou occaſion de changer, ſi ce n'eſt une très grande, evidente & certaine utilité, ou neceſſité publique. Et en ce cas encore faudroit-il y proceder comme d'aguet, doucement & lentement, peu à peu, & quaſi inſenſiblement, *leniter & lentè.*

Le troiſieſme eſt à tenir touſiours ferme en main le timon de l'eſtat, les reſnes du gouvernement, c'eſt-à-dire l'honneur & la force de commander & ordonner, & ne s'en fier ny remettre point à d'autres, & renvoyer toutes choſes au conſeil, afin que tous ayent l'œil ſur luy, & ſçachent que tout deſpend de luy. Le ſouverain qui quitte tant peu que ce ſoit de ſon authorité, gaſte tout. Parquoy il ne doibt eſlever ny agrandir par trop perſonne : *communis cuſtodia principatûs, neminem unum magnum facere.* Que s'il y en a deſia quelqu'un tel, il le faut ravaller & reculer, mais doucement ; & ne faire point les grandes & hautes charges perpetuelles ny à longues années : afin que l'on n'aye moyen de ſe fortifier à l'encontre du maiſtre, comme il eſt ſouvent ad- 8. Ariſt.

Senec. venu : *Nil tam utile, quàm brevem poteſtatem eſſe, quæ magna ſit.*

9. Contre l'injuſte authorité & tyrannie.

Voylà les moyens juſtes & honneſtes au ſouverain, pour maintenir avec la bienveillance l'authorité ; & ſe faire aimer, craindre, & redoubter tout enſemble : car l'un ſans l'autre n'eſt n'y aſſeuré ny raiſonnable. Parquoy nous abominons une authorité tyrannique, & une crainte ennemie de bienveillance, qui eſt avec la haine publique, *oderint, quem metuant*, que les meſchans acquierent abuſans de leur puiſſance. Les conditions d'un bon prince & d'un tyran ſont toutes notoirement diſſemblables & aiſées à diſtinguer. Elles reviennent toutes à ces deux poincts, l'un garder les loix de Dieu & de nature, ou les fouler aux pieds ; l'autre faire tout pour le bien public & profit de ſes ſubjects, ou faire tout ſervir à ſon profit & plaiſir particulier. Or le prince, pour eſtre tel qu'il doibt, faut qu'il ſe ſouvienne touſiours que comme la felicité eſt de pouvoir tout ce que l'on veuſt, auſſi eſt-ce vraye grandeur de vouloir tout ce que l'on doibt : *Cæſari cùm omnia licent, propter hoc minus licet : ut felicitatis eſt*

Plin. de Traja.

poſſe quantum velis, ſic magnitudinis velle quantum poſſis; vel potius quantum debeas. Le plus grand malheur qui puiſſe arriver à un prince, c'eſt de croire qu'il luy eſt loiſible tout ce qu'il peuſt, & luy plaiſt. Si toſt qu'il a conſenty à ce penſement, de bon il devient meſchant. Or ceſte opinion leur vient des flatteurs qui ne manquent jamais à leur preſcher touſiours la grandeur de leur pouvoir; & bien peu y a de fideles ſerviteurs qui leur oſent dire l'obligation de leur debvoir. Mais il n'y a au monde plus dangereuſe flatterie que celle qui ſe faict à ſoy-meſme: quand c'eſt un meſme le flatteur & le flatté, il n'y a plus de remede à ce mal. Neantmoins il arrive quelquesfois par conſideration des tems, perſonnes, lieux, occaſions, qu'il faut qu'un bon Roy faſſe des choſes qui par apparence peuvent ſembler tyranniques, comme quand il eſt queſtion de reprimer une autre tyrannie, ſçavoir d'un peuple forcené, duquel la licence eſt une vraye tyrannie, ou bien des nobles & riches qui tyranniſent les poures & le menu peuple, ou bien quand le Roy eſt poure & neceſſiteux, qui ne ſçait où pren-

dre argent, & faict des emprunts ſur les riches. Et ne faut pas eſtimer touſiours eſtre tyrannie la ſeverité d'un prince, ou bien les gardes & fortereſſes, ou bien la majeſté des commandemens imperieux, qui ſont quelquesfois utiles, voire neceſſaires : & ſont plus à ſouhaiter que les douces prieres des tyrans.

10. Haine, Meſpris, deux meurtriers du prince. Ariſt. l. 5. pol. Haine.

Voylà les deux vrais ſouſtiens du prince & de l'eſtat, ſi en iceux auſſi le prince ſe ſçait maintenir, & ſe preſerver des deux contraires, qui ſont les meurtriers du prince & de l'eſtat, ſçavoir, haine & meſpris : deſquels il faut dire un mot, pour mieux y pourvoir & s'en garder. La haine, contraire à la bienveillance, eſt une mauvaiſe & obſtinée affection des ſubjects contre le prince & ſon eſtat : elle procede ordinairement de crainte pour l'advenir, ou de deſir de vengeance pour le paſſé, ou de tous les deux. Ceſte haine, quand elle eſt grande & eſt de pluſieurs, à grande peine le prince peuſt-il eſchapper : *multorum odiis nulla opes poſſunt reſiſtere.* Il eſt expoſé à tous, & n'en faut qu'un pour y mettre fin : *multæ illis manus, illi unæ cervix.* Il faut donc qu'il s'en pre-

Cicero.

ſerve : ce qu'il fera en fuyant les choſes qui l'engendrent, ſçavoir cruauté & avarice, les contraires aux inſtrumens ſuſdicts de bienveillance.

Il faut qu'il ſe garde pur & net de cruauté vilaine, indigne de grandeur, très infame au prince : mais au contraire, qu'il s'arme de clemence, comme a eſté dict cy-deſſus aux vertus requiſes au prince. Mais pource que les ſupplices, bien qu'ils ſoient juſtes & neceſſaires en un eſtat, ont quelque image de cruauté, il doibt prendre garde de s'y porter dextrement : & pour ce, luy en voulons donner advis : 1. par exprès il ne doibt mettre la main au glaive de juſtice, que bien tard & comme à regret : *libenter damnat, qui cito : ergo illi parſimonia etiam viliſſimi ſanguinis :* 2. forcé pour le bien public, & pluſtoſt pour exemple, & empeſcher que l'on n'y retourne, que pour punir le coulpable : 3. ſans cholere ny joye, ou autre paſſion ; que s'il en falloit monſtrer aucune, ce ſeroit compaſſion : 4. à la maniere accouſtumée du pays & non par nouveaux ſupplices, teſmoignages de cruauté : 5. ſans aſſiſter ny ſe trouver à l'execution : 6. s'il

11. Qui vient de cruauté.

Chap. 2. art. 12.

Advis pour les ſupplices.

Senec.

en faut punir pluſieurs, il les faut depeſcher viſtement & tout en un coup; car les faire longuement traiſner les uns après les autres, ſemble que l'on s'y plaiſt & s'en paiſt.

12. Avarice en deux.

Il faut auſſi qu'il ſe garde d'avarice, bien meſſeante en un grand. Elle ſe monſtre ou à trop exiger & tirer, ou à trop peu donner. Le premier deſplaiſt fort au peuple, avare de nature, & à qui le bien c'eſt le ſang & la vie; c'eſt dequoy plus volontiers il ſe deſpite : le ſecond aux hommes de ſervice & de merite, qui ont travaillé pour le public & penſent qu'il leur eſt deu quelque entretien. Or comment le prince ſe doibt gouverner en tout cela, & en matiere de finances, tant à faire fonds & impoſer, qu'à deſpendre & reſerver, il a eſté bien au long diſcouru au chapitre precedent. Seulement diray icy, que le prince ſe doibt ſoigneuſement garder de trois choſes : l'une, de reſſembler par trop grandes & exceſſives impoſitions, ces tyrans ronge-ſubjects, mange-peuples, *qui devorant plebem ſicut eſcam panis*, δημοβόροι, *quorum ærarium ſpoliorum civium cruentarumque prædarum receptaculum*, car il y a danger de tumul-

tes, teſmoin tant d'exemples & vilains accidens : ſecondement de ſordité, tant à amaſſer (*indignum lucrum ex omni occaſione odorari : &, ut dicitur, etiam a mortuo auferre ;* parquoy ne ſe doibt ſervir à cela d'accuſations, confiſcations, deſpouilles injuſtes), qu'à ne rien donner, ou donner trop peu & mercenairement, & ſe laiſſer par trop importuner par requeſtes & longue pourſuite : tiercement de violence en la levée, de fourrage, pillerie ; & que s'il eſt poſſible l'on ne vienne à ſaiſir les meubles, les outils du labourage. Cecy regarde principalement les receveurs & exacteurs qui, par leurs rigueurs, expoſent le prince à la haine du peuple, & le diffament ; gens fins, cruels, à ſix mains & trois teſtes, dict quelqu'un : à quoy le prince doibt pourvoir, qu'ils ſoient preud'hommes : puis, s'ils faillent, les chaſſer rudement avec rude chaſtiment & groſſes amendes, pour leur faire rendre & regorger comme eſponge ce qu'ils ont ſuccé & tiré induement du peuple.

Venons à l'autre pire ennemy, meſpris, qui eſt une ſiniſtre, vile, & abjecte opinion du prince & de l'eſtat : c'eſt la mort des

13. Meſpris.

eſtats, comme l'authorité eſt l'ame & la vie. Qui maintient un homme ſeul, voire vieil & caſſé, ſur tant de milliers d'hommes, ſinon l'authorité & la grande eſtime? Si elle s'en va & ſe perd par meſpris, il faut que le prince & l'eſtat donnent du nez en terre. Et tout ainſi, que comme a eſté dict, l'authorité eſt plus forte & auguſte, que la bienveillance; auſſi le meſpris eſt plus contraire & dangereux, que la haine, laquelle n'oſe rien eſtant retenue par la crainte, ſi le meſpris, qui ſecoue la crainte, ne l'arme & ne donne le courage d'executer. Il eſt vrai que le meſpris vient rarement, meſmement s'il eſt vray & legitime prince, ſinon qu'il ſoit du tout faineant, & qu'il ſe degrade & proſtitue ſoy-meſme, *& videatur exire de imperio.* Toutesfois il faut voir d'où il peuſt venir pour s'en garder. Il vient de choſes contraires aux moyens d'acquerir authorité, & ſpecialement de trois, ſçavoir :

En ce ch. art. 5.

Plin. in Paneg.

Qui vient de mauvaiſe façon de gouverner.

De la forme de gouverner trop laſche, effeminée, molle, languiſſante & nonchalante, ou bien legere & volage, ſans aucune tenue, c'eſt eſtat ſans eſtat. Soubs tels princes les ſubjects ſe rendent hardis, in-

folens, penſent que tout eſt permis, que le prince ne ſe ſoucie de rien : *malum, principem habere ſub quo nihil ulli liceat : pejus, eum ſub quo omnia omnibus.*

Secondement du malheur du prince, ſoit en ſes affaires, qui ne ſuccedent pas bien, ou en lignée, s'il eſt ſans enfans, qui ſervent d'un grand appui au prince, ou au moins certitude de ſucceſſeurs, dont ſe plaignoit Alexandre le Grand, *Orbitas mea, quod ſine liberis ſum, ſpernitur. Munimen aulæ regii liberi.* Malheur.

Tiercement des mœurs, ſpecialement diſſolues, laſches & voluptueuſes, yvrognerie, gourmandiſe : auſſi de lourdiſe, ineptie, laideur. Mœurs vilaines.

Voylà en gros parlé de l'action du ſouverain. Pour la traitter plus diſtinctement & particulierement, il ſe faut ſouvenir comme a eſté dict au commencement qu'elle eſt double, pacifique & militaire ; j'entends icy l'action pacifique l'ordinaire, qui ſe faict tous les jours, & en tout temps, de paix, ou de guerre ; la militaire qui ne s'exerce qu'en temps de guerre. 14. Diſtinction de l'action du prince.

La pacifique & ordinaire du ſouverain De la

pacifique.

ne ſe peuſt du tout preſcrire, c'eſt choſe infinie : & conſiſte autant à ſe garder de faire comme à faire. Nous en donnerons icy des advis principaux & neceſſaires. Pour un premier, le prince doibt pourvoir à ce qu'il ſoit fidellement & diligemment adverty de toutes choſes. Ces toutes choſes reviennent à deux chefs, dont y a deux ſortes d'advertiſſemens & d'advertiſſeurs qui tous doibvent eſtre bien confidens & aſſeurez, prudens & ſecrets : bien qu'aux uns eſt requiſe une plus grande liberté, fermeté, & franchiſe, qu'aux autres. Les uns ſont pour l'advertir de ſon honneur & debvoir, de ſes deffauts, & luy dire ſes veritez. Il n'y a gens au monde qui ayent tant de beſoin de tels amis comme les princes, qui ne voyent & n'entendent que par les yeux & par les oreilles d'autruy. Ils ſouſtiennent une vie publique, ont à ſatisfaire à tant de gens, on leur cele tant de choſes que, ſans le ſentir, ils ſe trouvent engagez en la haine & deteſtation de leurs peuples, pour des choſes fort remediables & fort aiſées à eviter, s'ils en euſſent eſté advertis d'heure. D'autre part les advertiſſemens libres, qui ſont les meil-

Advis pour icelle. 1.

leurs offices de la vraye amitié, ſont perilleux à l'endroict des ſouverains : combien qu'ils ſoient bien delicats & bien foibles, ſi pour leur bien & profit ils ne peuvent ſouffrir un libre advertiſſement, qui ne leur pinſe que l'ouye, eſtant le reſte de l'operation en leur main. Les autres ſont pour l'advertir de tout ce qui ſe paſſe & remue non ſeulement parmy ſes ſubjects & dedans l'enclos de ſon eſtat, mais encore chez ſes voiſins, de tout, dis-je, qui touche de loin ou près l'eſtat ſien & de ſes voiſins. Ces deux ſortes de gens reſpondent aucunement à ces deux amis d'Alexandre, Epheſtion & Craterus, dont l'un aimoit le Roy, & l'autre Alexandre, c'eſt-à-dire l'un l'eſtat, & l'autre la perſonne.

En ſecond lieu le prince doibt touſiours avoir en main un petit memorial & livret contenant trois choſes ; principalement un regiſtre abregé des affaires d'eſtat, afin qu'il ſçache ce qu'il faut faire, ce qui eſt commencé de faire, & qu'il ne demeure rien imparfaict & mal executé ; une liſte des plus dignes perſonnages qui ont bien merité, ou ſont capables de bien meriter du

1°. 2. Avoir un memorial des 1. Affaires.

2. Perſonnes.

3. Dons. public; un memoire des dons qu'il a faicts, à qui, & pourquoy: autrement & ſans ces trois, il luy adviendra de faire de grandes fautes. Les grands princes & ſages politiques l'ont ainſi bien practiqué, Auguſte, Tibere, Veſpaſian, Trajan, Adrian, & les Antonins.

16. 3. Ordonner des loyers & peines. En tiers lieu, d'autant que de l'un des principaux debvoirs du prince eſt à diſcerner & ordonner des loyers & des peines, & pource que l'un eſt favorable & l'autre odieux, le prince doibt retenir à ſoy la diſtribution des loyers & bienfaicts, qui ſont eſtats, honneurs, offices, benefices, privileges, penſions, exemptions, immunitez, reſtitutions, graces & faveurs, & renvoyer à ſes officiers à faire & prononcer condamnations, amendes, confiſcations, privations, ſupplices & autres peines.

17. 4. Diſtribuer les loyers En diſtribution des loyers, dons & bienfaicts, il s'y doibt porter prompt & volontaire, les donner avant qu'ils ſoient demandez, s'il ſe peuſt, & n'attendre pas qu'il luy faille les refuſer; & les donner luy-meſme, s'il peuſt, ou les faire donner en ſa preſence. Par ce moyen les dons & bienfaicts ſeront

beaucoup mieux receus, auront plus d'efficace : & l'on evitera deux grands inconveniens ordinaires, qui privent les gens d'honneur & de merite des loyers qui leur ſont deubs ; l'un eſt une longue pourſuite, difficile & pleine de deſpence, qu'il convient faire pour obtenir ce que l'on veuſt & l'on penſe avoir merité ; ce qui eſt grief à gens d'honneur & de cœur : l'autre qu'après avoir obtenu du prince le don avant qu'en pouvoir jouir il couſte la moitié & plus de ce que vaut le bienfaict, & encore quelquesfois viendra à rien.

18. De l'action militaire, qui eſt en trois poincts. 1. Entreprendre, où il faut deux choſes. 1. Juſtice

Venons à l'action militaire du tout neceſſaire à la tuition & deffenſe du prince, des ſubjects & de tout l'eſtat, traittons-la briefvement. Toute ceſte matiere revient à trois chefs, entreprendre, faire, finir la guerre. A l'entreprinſe faut deux choſes ; juſtice & prudence, & fuir du tout les contraires, l'injuſtice & la temerité. Il faut premierement que la guerre ſoit juſte : la juſtice doibt marcher devant la vaillance, comme le deliberer va devant l'executer. Il faut abominer ces propos, que le droict eſt en la force, que l'iſſue en decidera, que le plus

fort l'emportera. Il faut regarder à la cauſe, au fond & au merite, & non à l'iſſue : la guerre a ſes droicts & loix, comme la paix. Dieu favoriſe les juſtes guerres, donne les victoires à qui il luy plaiſt, & s'en faut rendre capable, premierement par la juſte entreprinſe. Il ne faut donc pas pour toute cauſe ou occaſion commencer la guerre, *non ex omni occaſione quærere triumphum :* & ſe bien garder que l'ambition, l'avarice, la cholere ne nous y fourrent : qui ſont toutesfois, à vrai dire, les plus ordinaires motifs des guerres : *Una & ea vetus cauſa bellandi eſt profunda cupido imperii & divitiarum : Maximam gloriam in maximo imperio putant : Rupere fœdus impius lucri furor, & ira præceps.*

Plin. in Pan.

Saluſt.

19. Trois choſes rendent l'entreprinſe juſte.

Pour rendre la guerre de tous poincts juſte, il faut trois choſes : 1. qu'elle ſoit indicte & entreprinſe par celuy qui peuſt, qui eſt le ſeul ſouverain.

20.

2. Pour cauſe juſte, telle eſt abſolument la deffenſive juſtifiée par toute raiſon aux ſages, par neceſſité aux barbares, par la couſtume à toutes gens, par la nature aux beſtes : deffenſive, dis-je de ſoy, ou je com-

Cicero

prens ſa vie, ſa liberté, & ſes parens, & ſa patrie: de ſes alliez & confederez, c'eſt pour la foy donnée, pour les injuſtement oppreſſez : *qui non defendit, nec obſiſtit, ſi poteſt, injuriæ, tam eſt in vitio, quam ſi parentes, aut patriam, aut ſocios deſerat.* Ces trois chefs de deffenſe ſont comprins en la juſtice, par ſaint Ambroiſe : *Fortitudo, quæ per bella tuetur a barbaris patriam, vel defendit infirmos, vel a latronibus ſocios, plena juſtitiæ eſt.* Un autre plus court la met en deux, foy & ſalut : *nullum bellum a civitate optimâ ſuſcipitur, niſi aut pro fide aut pro ſalute :* & l'offenſive avec deux conditions; qu'il y aye eu offenſe precedente, comme outrage ou uſurpation, & après avoir redemandé clairement par heraut exprès ce qui a eſté prins (*poſt clarigatum*), & recherché la voye de la juſtice, qui doibt touſiours aller la premiere. Car ſi l'on y veuſt entendre, & ſe ſoubſmettre à la raiſon, faut s'arreſter : ſinon, le dernier & par ainſi neceſſaire eſt juſte & permis. *Juſtum bellum, quibus neceſſarium; pia arma, quibus nulla niſi in armis relinquitur ſpes.*

pro Milone.

In Offic.

Saluſt.

Plin. l. 22. nat. hiſt. c. 2.

Livius.

21. 3. A une bonne fin, ſçavoir la paix & le repos : *ſapientes pacis causâ bellum gerunt, & laborem ſpe otii ſuſtentant : ut in pace ſine injuriâ vivant.*

22. Prudence. Après la juſtice, vient la prudence, qui faict meurement deliberer avant que corner la guerre. Dont pour ne s'y eſchauffer pas tant, & ſe garder de temerité, il eſt bon de penſer à ces poincts : 1. aux forces & moyens, tant ſiens que de ſon ennemy : 2. au hazard & dangereuſe revolution des choſes humaines, ſpecialement des armes, qui ſont journalieres, & auſquelles la fortune a plus de credit, & exerce plus ſon empire, qu'en toute autre choſe, dont l'iſſue peuſt eſtre telle qu'en une heure elle emportera tout : *ſimul parta ac ſperata decora unius horæ fortuna evertere poteſt :* 3. aux grands maux, malheurs, & miſeres publiques & particulieres qu'apporte neceſſairement la guerre, qui ſont telles que la ſeule imagination eſt lamentable : 4. aux calomnies, maledictions & reproches, que l'on jette & verſe ſur les autheurs de la guerre, à cauſe des maux qui en arrivent ; car il n'y a rien plus ſubject aux langues & aux ju-

Livius.

gemens, que la guerre. Mais tout tombe sur le chef : *iniquissima bellorum conditio hæc est, prospera omnes sibi vendicant, adversa uni imputantur.* Toutes ces choses ont que la plus juste guerre est detestable, dict S. Augustin, & que le souverain n'y doibt entrer que par necessité, comme il est dict d'Auguste : & ne se laisser gaigner à ces boutefeux & flambeaux de guerre qui, par quelque passion particuliere, l'y veulent eschauffer : *quibus in pace durius servitium est, in id nati, ut nec ipsi quiescant, neque alios sinant.* Et sont souvent ceux à qui le nez saigne, quand il faut venir au faict : *dulce bellum inexpertis.* Le sage souverain se contiendra paisible, sans provoquer ny aussi craindre la guerre, sans remuer son estat & celuy d'autruy entre esperance & crainte, & venir à ces extremitez de perir ou de faire perir les autres.

Tacit. Pindar.

Le second chef de l'action militaire est à faire la guerre. A quoy sont requises trois choses, munitions, hommes, reigles de guerre. La premiere est la provision & munition de toutes choses neccessaires à la guerre, ce qui doibt estre faict de bonne heure : car

23. 1. Chefs faire la guerre, où y a 3 poincts. 1. Provisions &

munitions. ce ſeroit grande imprudence d'attendre au beſoin à chercher ce qu'il faut avoir tout preſt : *diù apparandum eſt, ut vincas celeriùs.* Or de la proviſion requiſe pour le bien du prince & de l'eſtat, ordinaire & perpetuelle en tout tems, a eſté parlé en la premiere partie de ce Chapitre, qui eſt toute de ce ſubject. Les principales proviſions & munitions de guerre ſont trois : 1. deniers, ch. prec. qui ſont l'eſprit vital & les nerfs de la guerre, en a eſté parlé : 2. armes, tant offenſives que deffenſives, deſquelles a eſté auſſi parlé ; ces deux ſont ordinaires & en tout tems : 3. vivres, ſans leſquels l'on ne peuſt vaincre, ny vivre, & eſt-on defaict ſans coup ferir, le ſoldat ſe desbauche, & n'en peuſt-on venir à bout : *diſciplinam non ſervat jejunus exercitus.* Caſſiod. Mais c'eſt une proviſion extraordinaire & non perpetuelle, qui ne ſe faict que pour la guerre, dont n'en a eſté parlé cy-deſſus. Il faut donc, en deliberant de la guerre, faire de grands magaſins de vivres, bleds, chairs ſalées, tant pour l'armée qui eſt en campagne, que pour les garniſons des frontieres qui peuvent eſtre aſſiegées.

La ſeconde choſe requiſe à faire la guerre ſont les hommes propres à aſſaillir & à defendre. Il les faut diſtinguer. La premiere diſtinction eſt en ſoldats ou gendarmes, & chefs ou capitaines. Il en faut de tous les deux. Les ſoldats ſont le corps, les chefs ſont l'ame, la vie de l'armée, qui donnent mouvement & action. Or nous parlerons icy premierement des gendarmes & ſoldats, qui ſont le gros. Il y en a de diverſes ſortes; il y a les pietons & les gens de cheval, les naturels du pays, & les eſtrangers, les ordinaires & les ſubſidiaires. Il les faut premierement tous comparer enſemble, pour ſçavoir qui ſont meilleurs & à preferer : & puis nous verrons comment il les faut bien choiſir, & après les gouverner & diſcipliner. 24. 2. Avoir hommes.

En ceſte comparaiſon tous ne ſont d'accord. Les uns, meſme les rudes & barbares, preferent les gens de cheval aux pietons, les autres au contraire. L'on peuſt dire que les pietons tout ſimplement & abſolument ſont meilleurs; car ils ſervent & tout du long de la guerre, & en tous lieux, & en tous affaires; là où aux lieux montueux, 25. 1. Pluſtoſt pietons que cavalerie.

ſcabreux & eſtroits, & à aſſieger places, la cavalerie y eſt preſque inutile. Ils ſont auſſi pluſtoſt preſts & couſtent beaucoup moins: & s'ils ſont bien conduicts & armez comme il faut, ils ſouſtiennent le choc de la cavalerie. Auſſi ſont-ils preferez par ceux qui ſont docteurs en ceſte beſongne. On peuſt dire que la cavalerie eſt meilleure au combat, & pour avoir pluſtoſt faict: *Equeſtrium virium proprium, cito parare, cito cedere victoriam.* Car les pietons n'ont pas ſi toſt faict: mais ils agiſſent bien plus ſeurement.

26. 2. Et naturels, qu'eſtrangers.

Quant aux naturels & eſtrangers, auſſi ne ſont-ils tous d'accord ſur la preference: mais ſans doubte les naturels ſont beaucoup meilleurs; car ils ſont plus loyaux que les eſtrangers mercenaires; *Venaleſque manus, ibi fas, ubi maxima merces;* plus patiens & obeïſſans, ſe portant avec plus d'honneur & de reſpect envers les chefs, de courage aux combats, d'affection à la victoire & au bien du pays, & couſtant moins, & ſont plus preſts que les eſtrangers, ſouvent mutins, meſme au beſoin, & faiſant plus de bruict que de ſervice, & la pluſpart impor-

tums, & onereux au public, cruels à ceux du pays, qu'ils fourragent comme ennemis, qui couſtent à les faire venir & retourner; & les faut attendre ſouvent avec grand dommage. Que ſi en une neceſſité extreme il en faut, ſoit: mais qu'ils ſoient en beaucoup plus petit nombre que les naturels, & ne faſſent qu'un membre & partie de l'armée, non le corps. Car il y a danger que s'ils ſe voyent autant, ou plus forts que les naturels, ils ſe rendent maiſtres de ceux qui les ont appellez, comme il eſt advenu ſouvent; car celuy eſt maiſtre de l'Eſtat qui eſt maiſtre de la force: & auſſi qu'ils ſoient, s'il ſe peuſt, tirez des alliez & confederez, qui apportent plus de fidelité & de ſervice que les ſimples eſtrangers: mais de ſe ſervir plus d'eſtrangers que naturels, eſt à faire aux tyrans, qui craignent leurs ſubjects, parce qu'ils les traittent comme ennemis, ſe font hayr d'eux, dont ils les redoubtent, & ne les oſent armer ny aguerrir.

Quant aux ordinaires & ſubſidiaires, il en faut de tous les deux: mais la difference entre eux eſt, que les ordinaires ſont en 27. Tant ordinaires, que ſubſidiaires.

ch 2. art. 21. petit nombre, ſont touſiours, en paix & en guerre, ſur pied & en armes, & d'eux a eſté parlé en la proviſion ; gens du tout deſtinez & confinez en la guerre, formez à tout exercice des armes, reſolus. C'eſt la force ordinaire du prince, ſon honneur en paix, ſa ſauve-garde en guerre ; telles eſtoient les legions romaines. Ceux-cy doibvent eſtre ſeparez par troupes en temps de paix ; afin qu'ils ne puiſſent rien remuer. Les ſubſidiaires ſont en beaucoup plus grand nombre ; mais ils ne ſont pas perpetuels, ny du tout deſtinez à la guerre : ils ont d'autres vacations : au beſoin & en temps de guerre, ils ſont appellez au ſon du tambour, enroollez, duits, & inſtruits à la guerre. Et venant la paix, ſe retirent & retournent à leurs vacations.

28. 3. Bien choiſi. Nous avons entendu leurs diſtinctions & differences, maintenant faut adviſer à les bien choiſir, c'eſt à quoy il faut diligemment adviſer, non pas à en amaſſer tant & en ſi grand nombre, lequel n'emporte pas la victoire, mais la vaillance : & ordinairement peu ſont qui font la deſroute. Une effrenée multitude nuit plus qu'elle

ne profite : *Non vires habet ſed pondus, potius impedimentum, quam auxilium.* Ce n'eſt donc pas au nombre, mais en la force & vaillance, *manibus opus eſt bello, non multis nominibus.* Il faut bien donc les choiſir (non les acheter indifferemment, avec quelque ſomme legere par mois) qu'ils ne ſoient avanturiers, ignorans la guerre, racaille de ville, corrompus, vitieux, diſſolus en toutes façons, piaffeurs, hardis à la picorée, & loin des coups, cerfs & lievres aux dangers : *Aſſueti latrociniis bellorum, inſolentes, galeati lepores, purgamenta urbium, quibus ob egeſtatem & flagitia maxima peccandi neceſſitudo.*

Non le nombre, mais la vaillance.

Pour les bien choiſir, il faut du jugement, de l'attention & de l'adreſſe : & à ces fins il faut conſiderer ces cinq choſes, le pays ; c'eſt-à-dire, le lieu de leur naiſſance & nourriture. Il les faut prendre des champs, des montagnes, lieux ſteriles, rabotteux, ou voiſins de la mer, nourris à toute ſorte de peine : *Ex agris ſupplendum præcipuè robur exercitûs ; aptior armis ruſtica plebs, ſub dio & in laboribus enutrita, ipſo terræ ſuæ ſolo & cœlo acrius animantur.*

29. Election de ſoldats en 5 choſes. 1. Pays.

ne profite : *Non vires habet sed pondus, potius impedimentum, quam auxilium.* Ce n'eſt donc pas au nombre, mais en la force & vaillance, *manibus opus eſt bello, non multis nominibus.* Il faut bien donc les choiſir (non les acheter indifferemment, avec quelque ſomme legere par mois) qu'ils ne ſoient avanturiers, ignorans la guerre, racaille de ville, corrompus, vitieux, diſſolus en toutes façons, piaffeurs, hardis à la picorée, & loin des coups, cerfs & lievres aux dangers : *Aſſueti latrociniis bellorum, inſolentes, galeati lepores, purgamenta urbium, quibus ob egeſtatem & flagitia maxima peccandi neceſſitudo.*

Non le nombre, mais la vaillance.

Pour les bien choiſir, il faut du jugement, de l'attention & de l'adreſſe : & à ces fins il faut conſiderer ces cinq choſes, le pays ; c'eſt-à-dire, le lieu de leur naiſ- & nourriture. Il les faut prendre des s, d montagnes, lieux ſteriles, te fins de la ris à ce e : *Ex d dum* aci rcitûs ; ruſ- ica & in l ita, ip & cœl ttur.

29. Election de ſoldats en 5 choſes. 1. Pays.

Veget. *Et minùs mortem timet, qui minùs deliciarum novit in vitâ.* Car ceux des villes nourris à l'ombre, aux delices, au gain, ſont plus
Tacit. laſches, inſolens, effeminez : *Vernacula*
2. Aage. *multitudo, laſciviæ ſueta, laborum intolerans.* 2. L'aage, qu'ils ſoient prins jeunes, à 18 ans, ils en ſont plus ſouples & obeïſſans : les vieils ont des vices, & ne ſe plient
3. Corps. pas ſi bien à la diſcipline. 3. Le corps, duquel la ſtature grande eſt requiſe d'aucuns, comme de Marius & de Pyrrhus : mais encore qu'elle ne ſoit que mediocre, moyennant que le corps ſoit fort ſec, vigoureux, nerveux, d'un regard fier, c'eſt tout un :
Tacit. *Dura corpora, ſtricti artus, minax vultus, major animi vigor.* Les gros, gras, fluides
4. Eſprit. n'y valent rien. 4. L'eſprit, qui ſoit vif, reſolu, hardy, glorieux, ne craignant rien tant que le deshonneur & le reproche.
5. Condition. 5. Condition, qu'importe de beaucoup : car ceux qui ſont de vilaine & infame condition, de qualité deshonneſte, ou bien qui ſe ſont meslez de metiers ſedentaires, ſervans à delices & aux femmes, ſont mal propres à ceſte profeſſion.

30. Après le choix & l'election vient la diſ-

cipline : car ce n'eſt pas aſſez de les avoir choiſis capables d'eſtre bons ſoldats, ſi l'on ne les faict : & s'ils ſont faicts, ſi l'on ne les garde & entretient tels. Nature faict peu de gens vaillans : c'eſt la bonne inſtitution & diſcipline. Or l'on ne ſçauroit aſſez dire combien vaut & eſt utile la bonne diſcipline en la guerre : c'eſt tout, c'eſt elle qui a rendu Rome ſi floriſſante, & luy a acquis la ſeigneurie du monde : auſſi l'avoient-ils en plus grande recommandation, que l'amour de leurs enfans. Or le principal poinct de la diſcipline eſt l'obeïſſance, à laquelle ſert ceſt ancien precepte, que le ſoldat doibt plus craindre ſon chef que l'ennemi.

Bien diſciplinez.

Veget.

Recommandation de la diſcipline.

Or ceſte diſcipline doibt tendre à deux fins : à rendre les ſoldats vaillans & gens de bien : & ainſi elle a deux parties, la vaillance & les mœurs. A la vaillance trois choſes ſervent ; l'exercice aſſidu aux armes, auquel il les faut contenir ſans relaſche : c'eſt d'où eſt venu le mot latin *exercitus*, qui ſignifie armée. Ceſt exercice des armes eſt une inſtruction à les bien manier & s'en ſervir, ſe dreſſer aux combats, tirer bien des armes, dextrement s'aider du

31. Elle a deux parties. 1. Vaillance, qui s'acquiert par exercice.

bouclier, diſcourir & ſe repreſenter tout ce qui peuſt advenir aux combats, & venir à l'eſſay, comme en bataille rangée : propoſer prix aux plus adroits pour les eſchauffer. Le travail, qui eſt tant pour les endurcir à la peine, à la ſueur, à la pouſſiere, *exercitus labore proficit, otio conſeneſcit*, que pour le bien & ſervice de l'armée & fortification du camp, dont les faut apprendre à bien foſſoyer, planter une paliſſade, dreſſer une barricade, courir, porter fardeaux peſans ; ce ſont choſes neceſſaires, tant pour ſe deffendre, que pour preſſer & enclore l'ennemi. L'ordre, qui eſt de grand uſage, & doibt eſtre en pluſieurs façons gardé en la guerre : premierement en la diſtribution des troupes en bataillons, regimens, enſeignes, camerades ; ſecondement en l'aſſiette du camp, qu'elle ſoit en quartiers diſpoſez avec proportion, ayant ſes places, entrées, iſſues, logis à propos pour ceux de cheval & de pied, dont il ſoit aiſé à chaſcun de trouver ſon quartier, ſon compagnon ; tiercement, au marcher contre les ennemys, que chaſcun tienne ſon rang ; qu'ils ſoient egalement diſtans

2. Le travail.

3. Ordre.

les uns des autres, ſans trop ſe preſſer ny s'eſloingner. Tout ceſt ordre eſt bien neceſſaire, & ſert à pluſieurs choſes. Il eſt fort beau à voir, reſiouiſt les amis, eſtonne les ennemis, aſſeure l'armée, facilite tous ſes remuemens & les commandemens des chefs : tellement que ſans bruit, ſans confuſion, le general commande, & de main en main ſon intention parvient juſques aux plus petits : *Imperium ducis ſimul omnes copiæ ſentiunt ; & ad nutum regentis ſine tumultu reſpondent.* Bref, ceſt ordre bien gardé rend l'armée preſque invincible. Et au contraire pluſieurs ſe ſont veues perdre à faute d'ordre & de bonne intelligence.

32. 2. Reiglement des mœurs.

La ſeconde partie de la diſcipline militaire regarde les mœurs, qui ſont volontiers bien desbauchées & difficilement ſe reiglent parmy les armes : *aſſidue dimicantibus difficile morum cuſtodire menſuram.* Toutesfois il y faut mettre peine, & ſpecialement y inſtaller, s'il ſe peuſt, trois vertus, continence, par laquelle toute gourmandiſe, yvrognerie, paillardiſe, & toute volupté infame ſoit chaſſée, laquelle

En continence.

Tacit. appoltronit & relaſche le ſoldat : *Degenerat a robore ac virtute miles aſſuetudine voluptatum ;* teſmoin Annibal, qui fuſt amolli par delices en un hyver, & fuſt vaincu par les vices, luy qui eſtoit invin-

Modeſtie cible, & vainquoit tout par armes. Modeſtie en paroles, chaſſant toute vanité, vanterie, braverie de paroles : la vaillance ne remue point la langue, mais les mains : n'eſt point harangueuſe, mais execute : *Viri nati militiæ factis magni, ad verborum linguæque certamina rudes : diſcrimen ipſum certaminis differt : viri fortes, in opere acres, ante id placidi.* Et au contraire, les grands parleurs ne valent rien : *Nimii verbis, linguâ feroces.* Or la langue eſt pour le conſeil, la main pour le combat, dict Homere; en faicts (c'eſt une ſimple & prompte obeiſſance ſans marchander ou controoller les commandemens des chefs) *hæc ſunt bona militiæ, velle, vereri, obedire.*

Abſtinence. Abſtinence, par laquelle les ſoldats gardent leurs mains nettes de toute violence, fourrage, larrecin. Voylà en ſomme la diſcipline militaire, laquelle le general fera valoir par loyer & recompenſes

d'honneur envers les bons & vaillans, & punitions ſeveres contre les defaillans; car l'indulgence perd les ſoldats.

C'eſt aſſez parlé des ſoldats, diſons maintenant deux mots des chefs, ſans leſquels les ſoldats ne valent rien; c'eſt un corps ſans ame, un navire avec des vogueurs ſans maiſtre qui tient le gouvernail. Il y en a de deux ſortes: il y a le general & premier; & puis les ſubalternes, meſtre de camp, colonels: mais le general (qui ne doibt jamais eſtre qu'un, ſous peine de perdre tout) c'eſt tout. C'eſt pourquoy a eſté dict que l'armée vaut autant que vaut ſon general. Et faut faire plus d'eſtat de luy que de tout le reſte. *Plus in duce repones quam in exercitu.* Or ce general c'eſt le prince meſme & ſouverain, ou celuy qu'il aura commis & bien choiſi. La preſence du prince eſt de très grand poids & efficace, pour obtenir la victoire; redouble la force & le courage des ſiens, & ſemble eſtre requiſe quand il y va du ſalut de ſon eſtat, ou d'une province. Aux guerres de moindre conſequence il s'en peuſt deporter: *Dubiis præliorum exemptus, ſumma rerum & im-*

33. Des chefs.

Du general. Tacit.

Tacit.

perii ſeipſum reſervet. Au reſte un general doibt avoir ces qualitez, ſçavant & experimenté en l'art militaire, ayant veu & ſenti toutes les deux fortunes, *Secundarum ambiguarumque rerum ſciens eoque interritus.* 2. Provident & bien adviſé, & par ainſi raſſis, froid & poſé, eſloingné de toute temerité & precipitation, laquelle non ſeulement eſt folle, mais malheureuſe. Or les fautes en la guerre ne ſe peuvent r'habiller: *Non licet in bello bis peccare.* Par quoy il doibt pluſtoſt regarder derriere ſoy que devant: *Ducem oportet potius reſpicere quam proſpicere.* 3. Vigilant & actif, & par ſon exemple menant & faiſant faire à ſes ſoldats tout ce qu'il veuſt. 4. Heureux: le bonheur vient du Ciel; mais volontiers il ſuit & accompagne ces trois premieres qualitez.

Tacit.

Plutarc. in Sert.

34. 3. Chefs des reigles & advis à faire la guerre.

Après les munitions & les hommes de guerre, venons aux reigles & advis generaux pour bien faire la guerre. Ce troiſieſme poinct eſt un très grand & neceſſaire inſtrument de guerre, ſans lequel & les munitions & les hommes ne ſont que phantoſmes: *plura conſilio quam vi perficiuntur.* Or de les preſcrire certains & perpetuels,

il eſt impoſſible. Car ils deſpendent de tant de choſes, qu'il faut conſiderer, & auſquelles il ſe faut accommoder, dont a eſté bien dict, que les hommes ne donnent pas conſeil aux affaires, mais les affaires le donnent aux hommes; qu'il faut faire la guerre à l'œil. Il faut prendre advis ſur le champ, *conſilium in arenâ:* car les choſes qui ſurviennent donnent advis nouveaux. Il y en a toutesfois de ſi generaux & certains, que l'on ne peuſt faillir de les dire & les obſerver. Nous en deſduirons icy briefvement quelques-uns, auſquels l'on pourra touſiours adjouſter. Les uns ſont à obſerver tout du long de la guerre, que nous dirons en premier lieu; les autres ſont pour certains endroits & affaires.

Pour tout le tems de la guerre.

Le premier eſt de guetter ſoigneuſement & empoigner les occaſions, n'en perdre pas une, & ne permettre, s'il ſe peuſt, que l'ennemi prenne les ſiennes. L'occaſion a grand cours en tous affaires humains, ſpecialement en la guerre, où elle aide plus que la force. 2. Faire ſon profit des bruits qui courent: car vrais ou faux peuvent beaucoup, meſme au commencement:

Famâ bella conſtant, fama bellum conficit, in ſpem metumve impellit animos.

3. Mais quand l'on eſt en train, il ne s'en faut plus donner peine: les conſiderer bien, mais ne laiſſer à faire ce qu'on doibt & peuſt, ce que la raiſon conſeille, & demeurer là ferme.

4. Sur tout ſe garder de trop grande confiance & aſſeurance, par laquelle on meſpriſe l'ennemy, & ſe rend-on nonchaland & pareſſeux, c'eſt le plus dangereux mal qui ſoit en guerre. Qui meſpriſe ſon ennemi ſe deſcouvre & ſe trahit ſoy-meſme, *frequentiſſimum initium calamitatis, ſecuritas. Nemo celeriùs opprimitur quam qui non timet. Nil tuto in hoſte despicitur: quem ſpreveris, valentiorem negligentiâ facies.* Il ne faut rien meſpriſer en guerre: car il n'y a rien de petit: & ſouvent de ce que l'on penſe bien petit, il en advient de grands effects: *Sæpe parvis momentis magni caſus: ut nihil timendum, ſic nihil contemnendum.*

5. S'enquerir fort ſoigneuſement, & ſçavoir l'eſtat & affaires de l'ennemy, ſpecialement ces poincts cy: 1. Le naturel, la portée, & les deſſeins du chef: 2. Le naturel,

les mœurs & maniere de vivre des ennemis : 3. La ſituation des lieux, & le naturel du pays où l'on eſt. Annibal eſtoit excellent en cela.

6. Pour le faict du combat, il faut adviſer pluſieurs choſes, quand, où, contre qui, & comment : afin que ce ne ſoit mal à propos. Et ne faut venir à ceſte extremité qu'avec grande deliberation : choiſir pluſtoſt tout autre moyen, & chercher à rompre ſon ennemi par patience, & le laiſſer battre au temps, au lieu, au defaut de pluſieurs choſes, que venir à ce hazard. Car l'iſſue des batailles eſt très incertaine & dangereuſe : *Incerti exitus pugnarum. Mars communis, qui ſæpe ſpoliantem & jam exultantem evertit, & perculit ab abjecto.* 15. Pour les combats.

7. Il ne faut donc venir à cela que rarement, c'eſt-à-dire, en la neceſſité, ou pour quelque grande occaſion : neceſſité, comme ſi les difficultez croiſſent de voſtre part ; les vivres, les finances defaillent ; les hommes ſe deſgoutent & s'en vont, l'on ne peuſt plus gueres ſubſiſter : *capienda rebus in malis præceps via eſt.* Occaſion, comme ſi voſtre parti eſt tout clairement plus fort ; Quand.

que la victoire ſemble vous tendre la main; que l'ennemi eſt à preſent foible, & ſera bientoſt plus fort, & preſentera le combat; qu'il ne s'en doubte pas, & penſe que l'on ſoit bien loin. Il eſt las & recreu, il repaiſt, les chevaux ſont en la lictiere.

Où. 8. Faut conſiderer le lieu; car il eſt de grande conſequence aux batailles. En general ne faut point attendre, s'il ſe peuſt, que l'ennemy entre dedans vos terres. Il faut aller au devant, au moins l'arreſter à la porte; & s'il y eſt entré ne hazarder point la bataille, ſi ce n'eſt que l'on aye une autre armée preſte: autrement c'eſt jouer & mettre ſon eſtat à l'hazard: particulierement conſiderer le champ de bataille, s'il eſt propre pour ſoy ou pour l'ennemi. Le champ donne quelquesfois un très grand advantage. La plaine campagne eſt bonne pour la cavalerie: les lieux eſtroits, garnis de mareſts, foſſez, arbres, favoriſent l'infanterie.

Avec & contre qui. Regarder avec qui, non avec les plus forts, j'entends plus forts, non d'hommes, mais de courage. Or il n'y a choſe qui donne tant de courage que la neceſſité, en-

nemi i
faut ja
Cecy s
ne haz
car l'e
eſperé
peuſt
ny ret
tas in
toriâ.
L
qu'el
à cot
tirer
vitæ
mar
le cl
P
ces
une
2. l
cou
ven
ſes
do
pr

le premier au champ & eſtre rangé en bataille : l'on faict ainſi tout plus à ſon aiſe, & ſert à croiſtre le courage des ſiens, & abbatre celuy de ſon ennemi : car c'eſt eſtre aſſaillant, qui a touſiours plus de cœur que le ſouſtenant. 4. Belle, brave, hardie, reſolue contenance du general & autres chefs. 5. Harangue pour encourager les ſoldats & leur remonſtrer l'honneur, le profit & ſeureté qu'il y a en la vaillance. Le deshonneur, le danger, la mort ſont pour les couards ; *minus timoris minus periculi, audaciam pro muro eſſe, effugere mortem, qui eam contemnit.*

37. 4. Eſtant aux mains.

Eſtant venu aux mains, ſi l'armée branſle, faut que le general tienne ferme, faſſe tout debvoir d'un chef reſolu & brave gendarme, courir au devant des eſtonnez, arreſter les reculans, ſe jetter en la preſſe, faire cognoiſtre à tous, ſiens & ennemis, que la teſte, la main, la langue ne luy tremblent point.

Si elle a du meilleur & le deſſus, la retenir, qu'elle ne s'eſpande & ſe desbande par trop à pourſuivre obſtinement les vaincus. Il eſt à craindre, ce qui eſt advenu ſouvent,

qu'en reprenant cœur ils jouent au deſeſpoir, faſſent un effort, & desfaſſent les vainqueurs : c'eſt une violente maiſtreſſe d'eſchole que la neceſſité : *Clauſis ex deſperatione creſcit audacia : & cum ſpei nihil eſt, ſumit arma formido.* Leur faut pluſtoſt donner paſſage & faciliter leur fuite ; encore moins permettre s'amuſer au butin, ſi vous eſtes vainqueur. Il faut uſer de la victoire prudemment, afin qu'elle ne tourne en mal. Parquoy ne la faut ſalir de cruauté en oſtant à l'ennemy tout eſpoir : car il y auroit du danger : *Ignaviam neceſſitas acuit, ſæpe deſperatio ſpei cauſa eſt, graviſſimi ſunt morſus irritatæ neceſſitatis :* au contraire, faut luy laiſſer occaſion d'eſperer, & ouverture de paix, ne fouler ny ravager le pays conquis, la fureur & la rage ſont dangereuſes beſtes ; ny d'inſolence, mais s'y comporter modeſtement, & ſe ſouvenir touſiours du perpetuel flus & reflus de ce monde & revolution alternative, par laquelle de l'adverſité naiſt la proſperité : & au contraire. Il y en a qui ſe noyent à deux doigts d'eau, & ne peuvent digerer une bonne fortune : *Magnam felicitatem conco-*

quere non poſſunt : fortuna vitrea eſt, tunc cùm ſplendet frangitur : ô infidam fiduciam ! & ſæpe victor victus. Si vous eſtes vaincu, il faut de la ſageſſe à bien cognoiſtre & peſer ſa perte, c'eſt ſottiſe de ſe faire accroire que ce n'eſt rien, & ſe paiſtre de belles eſperances, ſupprimer les nouvelles de la deffaite. Il la faut conſiderer toute de ſon long, autrement comment y remedieral'on ? Et puis du courage à mieux eſperer, à reſtaurer ſes forces, faire nouvelles levées, chercher nouveau ſecours, mettre bonnes & fortes garniſons dedans les places fortes. Et quand le Ciel ſeroit ſi contraire, comme il ſemble quelquesfois s'oppoſer aux armes ſainctes & juſtes, il n'eſt toutesfois jamais deffendu de mourir au lict d'honneur, qui eſt meilleur, que vivre en deshonneur.

38. Queſtion des ruſes de guerre.

Voylà le ſecond chef de ceſte matiere achevé, qui eſt de faire la guerre, ſauf un ſcrupule qui reſte : ſçavoir s'il eſt permis d'uſer de ruſes, fineſſes, ſtratagemes. Il y en a qui tiennent que non, qu'il eſt indigne de gens d'honneur & de vertu, rejettans ce beau dire, *Dolus an virtus*

quis
lut
diſa
Ma
pud
voy
cho
faiſ
ceu
rep
afri
vra
int
qu
ral
ne
oc
no
tu
eſ
ar
n
ſc
e
p
q

Plutar. in Marcell. Ulp. l. 1. de Prob. ini, qui eſt deſia condamné : & eſt loiſible de l'exterminer. C'eſt après l'advis des plus grands guerriers, (qui au contraire ont tous preferé la victoire acquiſe par occaſion & fineſſe, à celle de la vive force ouverte, dont à celle-là ordonnent un bœuf pour ſacrifice, & à celle-cy un cocq ſeulement) la deciſion de ce grand docteur chreſtien : *Cùm juſtum bellum ſuſcipitur, ut apertè pugnet quis, aut ex inſidiis, nihil ad juſtitiam intereſt.* La guerre a naturellement des privileges raiſonnables, au prejudice de la raiſon. En temps & lieu eſt permis de ſe prevaloir de la ſottiſe des ennemis, auſſi bien que de leur laſcheté.

Auguſt. quæſtio ſup. Joſue.

39. 3. Chef de la matiere militaire, finir la guerre.

Venons au troiſieſme chef de ceſte matiere militaire, plus court & plus joyeux de tous, qui eſt de finir la guerre par la paix : le mot eſt doux, la choſe plaiſante, très bonne en toutes façons, *Pax optima rerum quas homini noviſſe datum eſt, Pax una triumphis innumeris potior*, & très utile à tous partis vainqueurs & vaincus : mais premierement aux vaincus plus foibles : auſquels premiers je donne advis de demeurer armez, ſe monſtrer aſſeurez & reſolus.

De la paix de la part des vaincus.

lir. Les morſures des beſtes mourantes ſont mortelles : *Fractis rebus violentior ultima virtus.* Et puis l'iſſue eſt touſiours incertaine : *Melior tutiorque certa pax ſperatâ victoriâ ; illa in tuâ, hæc in deorum manu eſt.* Et ſouvent à la queue giſt le venin ; plus la fortune a eſté favorable, plus la faut-il redoubter : *Nemo ſe tutò diu periculis offerre tam crebris poteſt.* Mais elle eſt vrayement honorable, c'eſt gloire ayant victoire en main de ſe rendre facile à la paix : c'eſt monſtrer que l'on entreprend juſtement, & ſagement l'on finit la guerre. Et au rebours la refuſer, & qu'il arrive un mauvais ſuccez, c'eſt honte. L'on dict, La gloire l'a perdu : il refuſoit la paix & vouloit l'honneur ; & il a perdu tous les deux. Mais faut octroyer une paix gracieuſe & debonnaire, afin qu'elle ſoit durable : car ſi elle eſt trop rude & cruelle, à la premiere commodité les vaincus ſe revolteront : *Si bonam dederitis, fidam & perpetuam ; ſi malam, haud diuturnam.* C'eſt grandeur de monſtrer autant de douceur envers les vaincus ſupplians, comme de vaillance contre l'ennemy. Les Romains

Honorable.

S. Bernard.

Livius.

ont très bien practiqué cecy, &
bien trouvés.

---

*De la Prudence requise au
difficiles & mauvais accidens
privez.*

CHAPITRE

PREFACE.

Après avoir parlé de la pru
tique requise au souverain pou
& gouverner, nous voulons icy
parler de la prudence requise à
& remedier aux affaires & acc
ciles & dangereux, qui survien
souverain qu'aux subjects &
Premierement ces affaires & a
en grande diversité : ils sont pub
culiers : sont à venir & nous me
presens & pressants ; les uns sor
doubteux & ambigus, les autr
gereux & importans à cause de
Et ceux-cy, qui sont les plus g
ficiles, sont ou secrets & cach

deux, ſçavoir conjuration contre la perſonne du prince ou l'eſtat, & trahiſon contre les places & compagnies : ou manifeſtes & ouverts, & ceux-cy ſont de pluſieurs ſortes. Car ou ils ſont ſans forme de guerre & ordre certain, comme les eſmotions populaires pour quelque prompte & legere occaſion, factions & ligues entre les ſubjects des uns contre les autres, en petit & grand nombre, grands ou petits ; ſeditions du peuple contre le prince ou le magiſtrat, rebellion contre l'authorité & la teſte du prince : ou ſont meuris & formez en guerre, & s'appellent guerres civiles ; qui ſont en autant de ſortes, que les ſuſdicts troubles & remuemens, car c'en ſont les cauſes, fondemens & ſemences ; mais ont cru & ſont venus en conſequence & durée. De tous nous dirons diſtinctement & donnerons advis & conſeil pour s'y conduire ſagement, tant aux ſouverains qu'aux particuliers, grands & petits.

UNIV. OF MICHIGAN,
OCT 29 1914